TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 252 — 32 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 15 - LUNDI 16 JANVIER 1978

En Corse

Un commando attaque un poste de radar de la base aérienne de Solenzara

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les Vietnamiens sur le «front diplomatique»

M. Nguyen Duy Trinh, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères vietnamien, est rentré le 12 janvier à Hanoï après une tournée de deux semaines dans quatre des cinq pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) : Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande. Il y a expliqué la position de son pays au moment où les troupes vietnamiennes et cambodgiennes s'affrontaient le long de la frontière.

Vendredi 13, ce fut au tour de l'ambassadeur du Vietnam à Paris d'entrer en lice pour appeler tous les « pays frères et amis » à aider Hanoï, qui s'affirme soucieux de négocier avec son intraitable voisin, accusé de massacres, d'agression et d'intransigeance.

En rendant public, le 31 décembre, le conflit qui l'opposait depuis longtemps au Vietnam, le Cambodge avait voulu embarrasser Hanoï, longtemps soupçonné par les pays de l'ASEAN d'expansionnisme territorial ou idéologique. Aujourd'hui, Hanoï *réplique* par une manœuvre diplomatique de grande envergure contre Phnom-Penh, mais aussi sans doute contre son allié chinois. Des Vietnamiens avaient affirmé en décembre à la « Far Eastern Economic Review » de Hongkong avoir capturé des Chinois au cours d'opérations précédentes en territoire khmer.

La publicité donnée aux derniers combats, si sanglants soient-ils, ne signifie pas qu'il s'agit des premiers incidents de ce genre. Les communiqués des deux parties déclarent explicitement aujourd'hui que les accrochages à la frontière ont commencé dès la fin de la guerre d'Indochine, en mai 1975. Selon Hanoï, ils ont atteint leur point culminant en septembre-octobre derniers, engageant des divisions entières et provoquant la première « mesure militaire de légitime défense » vietnamienne contre les forces armées khmères.

Qui croire dans ces diatribes outrancières rappelant par leur violence celles qui opposaient hier des adversaires idéologiques ? Les troupes vietnamiennes, « pires que celles du régime de Saigon », au dire de Phnom-Penh, ont-elles envahi le territoire khmer ? Les soldats cambodgiens, comparés par certains Vietnamiens à ceux du maréchal Lon Nol, ont-ils au contraire franchi en force les frontières vietnamiennes ? Les troupes cambodgiennes ont-elles été anéanties par les soldats du général Giap, comme l'affirment certains observateurs occidentaux, ou bien faut-il croire les bilans triomphalistes publiés à Phnom-Penh ?

Une telle situation ne peut que rassurer les pays non communistes d'Asie du Sud-Est, longtemps persuadés de la menace que faisait peser le monolithisme d'un communisme indochinois inféodé à Hanoï. Ils joueront sans doute de l'un contre l'autre, sans vouloir prendre parti. Le Cambodge lui aussi multiplie ses efforts diplomatiques en direction de ses voisins, avec les visites de M. Ieng Sary au printemps dernier, puis l'invitation officielle en décembre, la première de ce genre, de dirigeants de Birmanie, de Malaisie, du Laos et de Chine à Phnom-Penh.

En reconnaissant « de facto » l'ASEAN, autrefois considérée comme le cheval de Troie américain dans la région, Hanoï a souhaité rassurer ses voisins et contrebalancer l'influence de la Chine, depuis longtemps favorable à l'Association. Le Vietnam a voulu briser ce qu'il considère comme une tentative d'encerclement de son pays par Pékin, tout en recherchant la coopération économique dont il a besoin pour reconstruire une économie dévastée par la guerre.

Le conflit khméro-vietnamien rappelle, accessoirement, s'il en était besoin, la force des nationalismes dans la région et leur prééminence sur les facteurs idéologiques. Derrière la phraséologie officielle, c'est la lutte de deux nationalismes antagonistes qui se poursuit. Elle dure depuis plusieurs siècles et ne semble pas près de finir.

LE VETO AMÉRICAIN, LA GAUCHE ET LES ÉLECTIONS

Le P.S. envisage toujours de gouverner avec le P.C.

La mise en garde américaine contre la progression de l'influence communiste en Europe occidentale, dénoncée par les partis de gauche alors que le ministère français des affaires étrangères, juge normal que Washington « ait une opinion sur cette question », est aussitôt devenue un thème électoral de première importance. Le parti communiste a condamné conjointement MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, accusés d'avoir accepté la caution du président Carter lors de sa récente visite à Paris. Le P.S. affirme que la constitution d'un gouvernement d'union comportant des ministres communistes reste actuellement « la seule hypothèse » qu'il retient en cas de succès de la gauche en mars prochain.

En Italie, la gauche dénonce vivement l'immixtion de Washington dans les affaires du pays, et les démocrates-chrétiens paraissent embarrassés par la prise de position américaine. Aux Etats-Unis, dans une émission de télévision enregistrée avant la publication du texte du département d'Etat, M. Kissinger a condamné l'eurocommunisme. En U.R.S.S., la « Pravda » estime que la « politique d'ingérence ouverte » est en contradiction avec les promesses de neutralité faites par l'administration Carter lors de son entrée en fonctions.

En Espagne, M. Santiago Carrillo a affirmé que « l'ingérence inadmissible des Américains... coïncide de manière étrange et apparemment illogique avec la nouvelle offensive de Moscou contre l'eurocommunisme ».

La France n'est pas en pleine crise gouvernementale, comme l'Italie, *mais elle est en campagne électorale*. En estimant que *la déclaration de Washington* n'était pas « anormale », le ministre des affaires étrangères a donné l'occasion au parti communiste d'intervenir avec éclat dans une affaire qui, du coup, prend une dimension nationale.

La visite du président Carter, son entretien avec M. Mitterrand et les commentaires auxquels cette rencontre avait donné lieu sur le rôle des communistes et l'action « *bénéfique* » du leader socialiste, tout cela avait déjà largement fourni au P.C. matière à controverse. L'intervention du Quai d'Orsay a fait monter les enchères. Que le gouvernement français partage les appréhensions des Etats-Unis à l'égard des progrès du communisme, nul ne s'en étonnera, mais qu'il juge nécessaire de les justifier, cela pouvait surprendre, car la France n'étant pas immédiatement concernée, une mise au point ne s'imposait pas. Mais elle n'était peut-être pas inutile, ne serait-ce que pour compenser auprès de *l'électorat les critiques* du P.C. et du R.P.R. sur l'ingérence américaine, et pour souligner combien les inquiétudes du grand allié, sans aliéner la souveraineté nationale, étaient fondées.

Le P.C. dénonce la gravité de *cette prise de position en constatant qu'* « *il y a très longtemps qu'un gouvernement français ne s'était pas ainsi délibérément placé sous la tutelle américaine* ». Cette allusion aux pratiques de la IV[e] République est renforcée par le commentaire de *l'Humanité* dans lequel on note cette remarque : « *Pensons seulement à ce qu'aurait pu être, dans de telles circonstances, la réponse d'un homme comme de Gaulle.* » La *déclaration solennelle* du bureau politique du P.C., spécialement réuni vendredi 13 janvier pour la rédiger, se caractérise surtout par l'assimilation qui est faite des motivations de MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand. Les deux hommes sont traités sur le même pied, accusés qu'ils sont d'avoir *cherché la caution du président* Carter avant les élections législatives. *Le P.C. n'était jamais allé* aussi loin dans *l'amalgame qui* le conduit à condamner pareillement ses adversaires de toujours et ses partenaires d'hier.

Ainsi tente-t-il d'apparaître comme le seul défenseur de l'indépendance nationale, vocation que lui dispute le R.P.R. On reconnaîtra qu'il ne lésine pas sur les moyens d'affirmer *son « nationalisme »* : il s'est démarqué de *Moscou* à plusieurs reprises et M. Marchais s'est gardé, ces derniers temps, de tout contact avec les dirigeants soviétiques. Le P.C. veut être au-dessus de tout soupçon, de ce côté-là.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 3.)

L'unité syndicale à l'épreuve

Le parti communiste, si attentif depuis quelques mois à déceler en toutes occasions des convergences entre ses positions et celles de la C.F.D.T., n'avait pas réagi samedi matin 14 janvier aux vives critiques exprimées la veille à son endroit par M. Edmond Maire devant le congrès de la construction C.F.D.T. (le Monde *du 14 janvier*).

La C.G.T. qui, la veille encore, avait rappelé sa fidélité à l'unité d'action, n'entend pas non plus, semble-t-il, envenimer ses relations avec les cédétistes, alors qu'elle doit faire face à quelques difficultés internes.

S'appuyant sur « *les chômeurs, les smicards, les innombrables victimes d'une politique d'austérité prolongée et renforcée (...)*, les jeunes, c'est-à-dire sur ceux-là mêmes dont les communistes affirment être les seuls vrais défenseurs, le *secrétaire général* de la C.F.D.T. a dénoncé, le 13 janvier, le « *choix tactique désastreux* » du P.C., qui aboutirait à l'abandon, par une gauche majo*ritaire aux élections, du terrain à la* droite. *L'Humanité*, si prompte, dans son numéro de samedi encore, à *dénoncer les silences de la presse* sur telle ou telle déclaration de M. Marchais, ne fait pas la moindre allusion au discours de M. Maire.

JEAN-MARIE DUPONT.

(Lire la suite page 29.)

Le courant « giscardien » s'organise face au R.P.R.

Après la présentation, vendredi, d'une liste de trois cent soixante-trois candidats communs au C.D.S., au P.R. et au parti radical, le président de la République accueille à sa table, lundi 16 janvier, les personnalités et responsables de mouvements qui ont soutenu son action depuis son élection à la présidence de la République.

Au total, quelque quatre-vingts personnes, parmi lesquelles sont attendus MM. Jacques Chirac, président du R.P.R. ; Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical ; Jacques Chaban-Delmas, ancien concurrent de M. Giscard d'Estaing en mai 1974, etc. Le nombre des convives donne plus à ce déjeuner le caractère d'une manifestation solennelle que d'une « réunion de travail ».

Tel est bien l'objectif du chef de l'Etat : apparaître à cette occasion, et quels que soient les récents événements au sein de la majorité, comme le principal *facteur d'unité* ; *être celui qui* demeure au-dessus des rivalités des partis et incarne la seule possibilité d'union.

Obtenir que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, grand pourfendeur de « *l'Etat-U.D.R.* », s'asseye à la *même table que M. Jacques* Chirac, qui qualifiait il n'y a pas si longtemps le président du parti radical de « *Turlupin de la politique* », ce n'est pas un résultat insignifiant. De même, il n'est pas négligeable que se retrouvent, à l'initiative du président de la République, les chefs *de ces formations gaulliste*, centriste, giscardienne et radicale, dont les rivalités électorales ont encore éclaté au grand jour jeudi dernier.

Cela dit, on ne saurait considérer l'initiative du chef de l'Etat comme innocente ou, en tout cas, univoque. Pour tenir à son image de fédérateur et d'unificateur, M. Giscard d'Estaing n'en poursuit pas moins une autre entreprise, tout aussi importante pour lui : celle qui *doit conduire à l'émergence, face* au courant gaulliste, d'un second courant, *cohérent et organisé*, le courant « giscardien ». Entreprise *qui*, à terme, doit permettre à une majorité nouvelle de voir le *jour*, une majorité plus clairement déterminée à le soutenir.

Ce n'est pas par hasard si les responsables giscardiens, centristes et radicaux, associés à des membres du cabinet du premier ministre et de celui du président de la République, ont poussé les *feux, vendredi, pour publier*, avant le week-end et le déjeuner de lundi, une première liste de trois cent soixante-trois candidats communs qui concurrenceront ceux du R.P.R. dans les circonscriptions où des « primaires » auront lieu.

Il *s'agissait* en l'occurrence de démontrer que l'avertissement *lancé jeudi soir* par *M.* Yves Guéna n'avait entamé en rien la détermination des non-gaullistes de s'organiser. MM. Soisson, Lecanuet, Servan-Schreiber et... Barre sont parvenus à leur objectif : éviter, autant que faire se peut, que les amis de M. Chirac soient en situation d'arriver en tête de la plupart des élections primaires. Les non-gaullistes ré*affirment à cette occasion* que leur volonté n'est pas de constituer un « *front anti-R.P.R.* » et ils font état de leur bon droit : comment ne pas agir comme ils l'ont fait à partir du moment où le parti dominant avait décidé *d'être présent dans le plus grand* nombre de circonscriptions possible ? *Comment accepter* d'être éliminés par une trop grande dispersion des voix ?

A cela, ils ajoutent un argument : leur action aura eu, en tout cas, une conséquence positive : l'intégration plus nette des radicaux de la majorité. C'est ce que veut *souligner* M. Douffiagues quand il déclare que l'opération « *permet de faire entrer dans la majorité de nouveaux éléments sans en retrancher aucun* ». Reste à savoir quelle va être en réalité, et sur le terrain, l'attitude des radicaux. M. Servan-Schreiber a-t-il définitivement admis, comme *l'affirment ses partenaires*, de respecter les candidatures uniques y compris celles que parraine le R.P.R.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 16.)

AU JOUR LE JOUR

RACINES

C'est vrai que le village est le secret ou tout au moins un des secrets de l'Afrique. D'ailleurs, est-ce vraiment un secret ? Tout le monde sait maintenant que la dimension humaine est une des conditions de l'authenticité politique qui permet à un peuple d'enfoncer ses racines dans le sol natal.

Malheureusement, c'est aussi une faiblesse. Le village se défend mal contre l'empire. Même s'il revêt la toque et la toge ashanti qu'on lui a données à Yamoussoukro, le chef coutumier du village France n'a pas évité que le grand toubab blanc de la Maison Blanche lui dise avec la sereine sévérité d'un père quel est le bon choix.

ROBERT ESCARPIT.

Les terres promises

par PIERRE DROUIN

M. Raymond Barre partira pour la Chine. M. Giscard d'Estaing est en Côte-d'Ivoire. L'importance politique de ces *voyages* ne devrait pas masquer leur intérêt économique. C'est seulement en essayant de conquérir des *marchés* que la France ripostera utilement à la concurrence que lui font sur certains produits les pays du tiers-monde. Ces nations sont aussi des « terres promises »..., à condition de savoir comment y pénétrer.

A la veille de la seconde guerre mondiale, 80 % des terres émergées et 75 % de la population du *globe se trouvaient sous le* contrôle des puissances occidentales. A la fin de ce siècle, 80 % de la population de la planète vivra en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Ces données, rappelées récemment par M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, mesurent le bouleversement de *notre hémisphère*.

Le commerce extérieur a pris une part grandissante dans l'économie française. De 1970 à 1976, la valeur des exportations a été multipliée par 2,7, celle des importations par 2,9, tandis que le produit intérieur brut ne l'était que de 2,1. Ce n'est pas seulement *vers le Proche-Orient que nous* avons cherché à vendre davantage. *Du 1er novembre 1976 au* 1er novembre 1977, de très beaux contrats ont été remportés par la France en U.R.S.S., au Pakistan, au Gabon, au Nigéria et au Maroc.

Qu'on le veuille ou non, ce sont les pays en voie de développement *qui nous offriront le plus de* marchés d'avenir, parce que c'est *là où la croissance est la plus* vive aujourd'hui, et il faut savoir que plus d'emplois ont été créés depuis 1970 pour exporter vers les pays en voie de développement qu'il n'y en a eu de supprimés du fait des importations en provenance de ces mêmes pays.

C'est *par la force des choses* et du commerce que les rapports se développeront entre les deux hémisphères. Seront-ils très différents suivant les « modèles » de croissance choisis par le tiers-*monde* ?

La sagesse voudrait que la base du développement fût agricole, puisqu'il faut d'abord nourrir les gens. Même dans ce cas, les pays *occidentaux pourraient y trouver* leur avantage. C'est toute une population qui, peu à peu, voit son niveau de vie augmenter, une épargne diffuse se constituer, des besoins prendre naissance, dont certains devront forcément être couverts par des importations. Même la Chine, qui ne rêvait que de « compter sur ses propres forces », s'ouvre au monde extérieur. Les Anglais ont envoyé *des missions importantes* à Pékin et à cette occasion, les Chinois ont exprimé leur intérêt pour des matériels de forage et de prospection pétrolière, pour l'équipement des mines de charbon, pour la chimie, la métallurgie. Ils pourraient avoir besoin de fonderies d'aluminium, de cuivre, *de plomb et de zinc*.

Récemment la France a accueilli *le ministre chinois du commerce* extérieur, qui s'est intéressé spécialement aux télécommunications. A son tour M. Barre va, entre autres, explorer ce marché et celui du nucléaire.

Si le « modèle chinois » *offre* des possibilités aux exportateurs occidentaux, que ne pourrait-on *dire du type d'expansion* « à l'occidentale » du Brésil, de cer*tains pays du Sud-Est asiatique*, demain de certaines nations d'Afrique comme la Côte-d'Ivoire. Pour ceux qui leur fournissent des produits de consommation ou des biens d'équipement, cette façon d'avancer « à toute vapeur » est évidemment riche de réalisations et de promesses.

Le détour par l'Est

Les « terres promises » du Sud *pourront parfois être atteintes* plus aisément par l'Europe de *l'Ouest si elle fait le détour* par l'Est. Dans la conception « trilatérale » des *Américains, l'impul*sion part du triangle Europe-Etats-Unis-Japon. Mais si l'on suit trop ces initiatives, ne pourrait-on aboutir à un scénario où, à l'Ouest, les Etats-Unis deviendraient les chefs de zone, l'Europe de l'Ouest unie aire de sous-traitance et où les pays péri*phériques* seraient *livrés aux pro*ductions banalisées et polluantes *pendant qu'à l'Est l'U.R.S.S.* jouerait le même rôle que les Etats-Unis par rapport à l'Europe de l'Est et au tiers-monde ?

Pour éviter cette « répartition des tâches » qui bafouerait toutes les promesses d'un « nouvel ordre *économique mondial* », le temps paraît venu de brouiller plus systématiquement les cartes. Des projets triangulaires existent déjà entre pays de l'Ouest, de l'Est et du Sud. Dans une étude approfondie sur la question MM. P. *Gutman et F. Arkwright* (1) *ont* noté, dès 1975, que la coopération industrielle tripartite France-pays socialistes-pays tiers représente de 1965 à 1975 un total *de 30 milliards de francs en* termes de contrats et de près de 11 milliards de francs en termes d'exportations.

Un autre moyen qu'a l'Europe d'échapper à la « sous-traitance » est d'investir dans les pays du tiers-monde voulant exporter des produits manufacturés. Depuis *cinq* ans, la R.F.A. a *ainsi pris* dans certains secteurs des positions parfois plus importantes *que* celles détenues jusqu'alors par les Américains. A Singapour, les capitaux allemands représentent entre 35 % et 40 % du *total* des investissements étrangers. En Tunisie, un grand nombre d'indus*tries du vêtement*, en aval du textile, se sont installées pour le *compte de groupes allemands*. A Hongkong, où l'influence américaine est dominante, *les* Allemands se sont également implantés en force.

(1) *Politique étrangère 1975*, n° 6.

(Lire la suite page 30.)

SCIENCE ET POLITIQUE-FICTION

Gary, voleur d'âmes

Enfin un ouvrage de science-fiction qui ne s'encombre pas de la quincaillerie spatiale et des Tar*zans robotisés habituellement de* rigueur. Enfin un récit de politique-fiction écrit par un homme qui a vu d'assez près la vie publique pour ne pas tomber dans les contresens de l'inexactitude, qu'il ne faut pas confondre avec l'imaginaire. Enfin un roman de science et de politi*que-fiction* dont l'auteur est un écrivain, un vrai, un grand romancier.

A ces trois vertus, « Charge d'âme », le dernier livre de Romain Gary, en ajoute une autre, qui n'est pas mince : il avance à un train *d'enfer* et se lit *d'une* traite avec un plaisir qui, jusqu'à la dernière page, ne cède pas.

Bien sûr, on marche ou on ne *marche pas. Si on commence à er*goter, si on veut trouver à tout prix une *métaphysique* dans cette histoire, *si on cherche une thèse* philosophico-politique dans ce récit baroque, on est *aussi* perplexe que *devant un Picasso : cela se ressent* et ne s'analyse pas. Laissons-nous donc conduire par la main, en fai*sant confiance à l'auteur qui sait* son métier, et nous ne le regretterons pas.

Un briquet dont la flamme ne *s'éteint jamais, une balle qui re*bondit indéfiniment à la même hauteur : voici les chefs des plus grands Etats du monde terrorisés par ces deux objets d'apparence anodine. *Car le briquet et la balle* sont les premières applications du « carburant avancé » découvert *par un jeune savant français, Marc* Mathieu, la nouvelle source d'énergie inépuisable qui peut servir aussi bien à faire fonctionner les lampes et les moteurs *qu'à* charger les *super-bombes nucléaires. D'où pro*vient ce carburant miracle ? Tout simplement des âmes, saisies à *l'instant du dernier soupir des mou*rants par des « capteurs » et enfermées *dans des piles auprès des*quelles les installations atomiques les plus sophistiquées ne sont que des jeux d'enfants. Ainsi la femme que vous aimiez survivra sous la forme d'une ampoule de 100 watts qui ne s'éteindra jamais et votre voiture roulera éternellement grâce à l'âme de votre vieux voisin, enclose dans le moteur.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 18.)

idées

RELIGION

Athéisme et idolâtrie

par HENRI FESQUET

L'ENNEMI héréditaire de la *foi chrétienne* n'est pas l'athéisme mais l'idolâtrie. A l'oublier, on risque de fausser *non seulement* la nature du christianisme mais celle de l'athéisme.

Dès ses débuts, le judéo-christianisme eut à s'affirmer contre les mythologies païennes *plutôt que contre les philosophies* athées dont le rayonnement n'atteignait guère les masses.

Mais *ce n'est pas seulement* pour des raisons historiques et donc contingentes que l'athéisme ne constitue pas un obstacle de plein fouet. Le Dieu de Jésus-Christ n'est *pas* le Dieu des philosophes : il atteint le «cœur» au sens pascalien du terme, *tandis que la négation de* Dieu s'adresse à la seule *raison*.

L'Evangile ne se préoccupe nullement de démontrer l'existence de Dieu mais d'en vivre et de la rendre désirable. Jésus n'est pas un maître de philosophie ; sa mission n'est pas idéologique, ni même doctrinale, elle est existentielle. Jésus *exprime sa foi* ; il communique *un message, monnaye un amour*, prêche une conversion personnelle et un retournement social.

Un aimant

En Jésus, il n'y a aucune distance entre ce qu'il propose, ce *qu'il vit et ce qu'il* est. Sa vérité, c'est *LA* vérité, et la vérité c'est *LUI*. Par surcroît, il se présente comme le médiateur, le sauveur, unique, irremplaçable. On peut se scandaliser de son assertion : *« Je suis le chemin, la vérité et la vie »*, y voir une *déraison prétentieuse ou même* une paranoïa. Mais c'est ainsi. Des millions d'hommes ont trouvé dans la Bonne Nouvelle des raisons de vivre — et de mourir, — une sagesse supérieure, un levier pour soulever le monde. Le Dieu des chrétiens agit comme un aimant.

Les *mystiques*, quant à eux, demeurent des phares pour *l'humanité. Leur rayonnement* surpasse celui des maîtres à penser.

Un athée *convaincu*, pour lequel l'univers est auto-suffisant et la transcendance une illusion, ne saurait suivre les chrétiens dans leurs motivations : en ce sens — limité, — l'athéisme conspire contre le christianisme. C'est pure acrobatie que d'inventer un christianisme sans Dieu et de tenter d'escamoter la constante et centrale référence de Jésus à son Père, dont il ne veut être que l'image.

Mais cela n'empêche pas que les athées se retrouvent aux côtés des chrétiens sur les mêmes fronts. Celui qui croit au ciel et celui qui n'y croit pas — ou y croit différemment — peuvent militer ensemble. Leur estime mutuelle ne pâtit pas de leurs divergences. Leur *amour pour la justice « s'origine » différemment*, voilà tout. Il n'est pas besoin d'être chrétien ou de croire en Dieu pour pratiquer *une morale exigeante* et lutter *pour le respect des droits de l'homme*. L'éthique évangélique est capable de *séduire les athées*. On ne perd pas la foi à cause de l'idéal proposé par Jésus, mais parce que trop de chrétiens s'en détournent.

Le christianisme est au-delà de toutes les philosophies et peut les faire ployer. A la limite, il *s'accommode de n'importe quel* système de pensée, à condition qu'il ne soit pas clos.

Le *christianisme a la prétention* d'être valable pour tous les hommes. En fait, des athées et des agnostiques peuvent être convaincus par l'Evangile. Jésus peut renverser leurs barrières idéologiques sans que leur conversion leur apparaisse *comme une défaite. Car la foi* est d'un autre ordre : elle ouvre des vannes à la manière d'un amour qui assume sans détruire.

Les hommes les plus *imperméables à la grâce* sont ceux qui se complaisent dans les idoles si souvent évoquées dans la Bible. Plus l'idole est vulgaire et plus elle fait écran. Le jeune homme riche de l'Evangile préfère son argent, ses biens et son confort à Jésus. Le culte du veau d'or constitue le défi le plus grand et le plus permanent qui soit au christianisme. Ce *n'est pas pour rien que la première* des Béatitudes célèbre l'esprit de pauvreté, dont le corollaire immédiat est l'appétit de puissance.

Mais il est des formes d'idolâtrie plus subtiles et non moins pernicieuses. Hitler, par exemple, a *« divinisé le sperme »* pour reprendre l'expression d'un philosophe dominicain. Bien sûr, au-delà de *l'idolâtrie* du sexe — qui n'atteint que les individus, — le Führer a fait de la « race » un absolu. Redoutable *mythologie — scientifiquement* absurde au demeurant — qui l'a conduit à exterminer les juifs par millions.

Le mouvement de l'idolâtrie est simple : faire de ce qui est relatif et subordonné un absolu. Il s'agit d'un détournement, d'une usurpation. Succomber au culte de la personnalité, c'est-à-dire *préférer obéir aux hommes qu'à Dieu (ou à sa conscience)*, est une forme d'idolâtrie. Donner aux impératifs d'une morale bourgeoise, aux *convenances d'un milieu ou aux coutumes* d'une société une importance qu'elles n'ont pas abouti à saccager *les personnes*. L'Eglise a *souvent* succombé à ces tentations. Elle a, par exemple, fait passer l'ordre avant *la justice (Inquisition*, Saint-Office). Elle a déifié l'autorité *ecclésiale*, prétendu à l'infaillibilité, sacrifié l'honneur, parfois la vie, des réformateurs à des institutions périssables. Aujourd'hui encore elle appelle « sacrées » des instances qui ne le sont en rien et « saint » le pape qui ne peut prétendre à *ce titre* de son vivant (1). En *se prenant* pour une fin alors qu'elle n'est qu'un moyen, en se substituant à Dieu qu'elle est censée *servir, l'Eglise* catholique contribue à se saborder. L'idolâ*trie n'est pas seulement un mal* en soi, elle a le triste privilège de détourner de Dieu des hommes de bonne volonté.

La doctrine ne sauve pas

Chaque fois qu'un homme d'Eglise confère à la doctrine ou à la théologie homologuées une autorité abusive, elle en fait une idole. Toute *théologie* est caduque ; le dogme lui-même est l'expression contingente d'une vérité qui n'a de valeur que par le mystère auquel elle se *réfère. Confondre le dogme avec* la foi, c'est une imposture. La foi sauve, la doctrine, elle, n'a jamais sauvé personne.

L'Ancien Testament est féroce pour les idoles représentant Yahweh. Car Dieu peut être lui aussi idolâtré lorsqu'il est confondu avec les symboles qui le représentent. Pascal a ce mot terrible : *« On se fait une idole de la vérité même. »* La vérité de Dieu, commente-t-il, est inséparable de la charité et c'est dénaturer Dieu que de le vider de l'amour qui le définit (Saint-Jean). Le « Dieu tout-puissant » lui-même peut devenir une idole dans la mesure où il est disjoint du Christ crucifié. Dieu n'est jamais ivre de sa puissance, mais seulement les hommes irrespectueux de la liberté de *leurs frères*. La *notion de Dieu* est une des plus piégées qui soient. Chaque fois que des croyants s'en servent comme d'une caution de leur naïveté, de leurs préjugés ou de leur *mesquinerie*, ils dénaturent la foi chrétienne.

Des saints sans Dieu

Les premiers chrétiens *passaient pour être des athées* puisqu'ils refusaient de se prosterner devant les dieux du Panthéon. Aujourd'hui, l'athéisme *rend de grands services aux* chrétiens en les aidant à purifier leur foi et à ne pas « tricher ». Jean Lacroix en a fait le thème d'un de ses meilleurs ouvrages (2).

Comment ne pas remarquer une certaine fraternité entre les chrétiens et les athées, une manière d'ascèse intellectuelle com*mune* ? La foi assume le *doute*, elle ne le supprime pas ; elle se nourrit du clair-obscur des mystères qui révèlent en même temps qu'ils cachent.

« Savoir si l'on peut être un saint sans Dieu, c'est pour moi le seul problème concret que je connaisse aujourd'hui », s'écriait Albert Camus. Poser cette question, c'était en quelque sorte y répondre. Le chrétien en tout cas a une réponse. Il sait que l'Esprit de Dieu est au travail dans le monde depuis l'aube de l'histoire et qu'il *« souffle où il veut »* sans se préoccuper des opinions de quiconque. Dieu n'a que faire de nos compartimentages confessionnels et philosophiques; il n'est pas plus catholique que marxiste. Il se contente *d'être à l'affût de sa créature et* de prendre la place qu'elle veut bien lui laisser.

Silencieusement.

(1) Il s'agit en fait d'un archaïsme. *Les premiers chrétiens* étaient désignés ainsi indistinctement. L'usage extensif du mot « saint » entretient pour le moins aujourd'hui une équivoque (autre exemple : Saint-Siège).

(2) *Sens de l'athéisme moderne*, par Jean Lacroix, Ed. Casterman, 1958.

La culture catholique aujourd'hui

par *PAUL POUPARD* (*)

CADRE d'existence relativement contraignant, mais aussi réseau de possibilités largement *offertes* à ses membres, la culture est comme l'ensemble des formes dans lesquelles s'exprime une totalité sociale, historiquement située, et en permanente évolution, avec les mécanismes du pouvoir (ou le politique) et les mécanismes de production et de distribution des biens (ou l'économique). Ces trois composantes, sorte d'éléments régulateurs de la vie et de l'activité personnelle et sociale, tirent leur force de valeurs dont elles constituent les traductions concrètes en interaction constante.

Hier encore communément admises à l'intérieur des communautés chrétiennes, ces valeurs sont aujourd'hui vécues sur un mode pluriel. Bien plus, leur *diversité — qui ne veut pas* dire nécessairement contradiction, mais à tout le moins irréductibilité — s'affirme sur les problèmes les plus fondamentaux de l'existence. C'est un phénomène majeur de notre temps que la diminution d'homogénéité d'une institution déterminée, par l'influence qu'y exercent des valeurs hier étrangères et les phénomènes d'osmose qui *s'y manifestent* avec l'extérieur. L'Eglise n'y échappe pas.

Quelques orientations maîtresses doivent être signalées. La *tentative de constituer* un savoir interprétatif purement rationnel ne parvient pas à une rationalité totale. La science elle-même a cessé d'être prométhéenne, et la connaissance de ses limites la conduit à l'humilité : les savants sont devenus des chercheurs. Les rapports d'autorités hiérarchiques cèdent le pas à des communications de réciprocité. La durée *minimum de scolarité est passée* en moins d'un siècle de quatre à douze ans. L'espérance de vie a pratiquement doublé. Le règne de la machine s'est prodigieusement développé. Et l'homme dispose d'une quasi-ubiquité, qu'autorisent les transports modernes et que manifestent les mass-media. Le temps du monde fini a commencé. Les ressources ne sont plus illimitées, ni le progrès indéfini. Les nuisances inquiètent. L'homme redécouvre qu'il n'est pas de culture sans nature. De nouveaux modèles de déve*lopppement apparaissent, où* s'incarne l'intuition de *Populorum Progressio* : le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire qu'il doit promouvoir tout homme et tout l'homme.

Ces changements sont fondamentaux. Leurs conséquences sont loin d'être assimilées dans notre culture, où elles ouvrent de nouveaux espaces pour l'annonce de l'Evangile. La montée des jeunes dans la communauté des hommes interpelle comme un *défi* ceux qui les ont précédés : ils ne sauraient se contenter d'avoir donné la vie et d'assurer des moyens de vivre, il leur faut encore proposer des raisons de vivre à cette jeunesse qui prophétise par son existence *même ce que sera le peuple de Dieu*.

Notre culture est passée du spéculatif à l'opératoire : non plus contempler le monde, mais le transformer. Ce monde sécularisé n'accepte plus les normes ecclésiales comm. référence obligée, dans une culture qui privilégie la mobilité par rapport à la permanence, le relatif par rapport à l'absolu, le provisoire par rapport à *l'immuable*, et engendre la *tentation* du scepticisme devant le chatoiement des choses qui changent et le charme discret de la nostalgie.

Deux mille ans de christianisme : non point passé dormant en nos mémoires assoupies, mais levain agissant en nos intelligences en éveil. La *foi* n'est pas un cri, ni la culture un vague potager. L'Eglise dans le monde a vocation de levain dans la pâte pour la *faire* lever, et non de poupée de sel dans la mer pour s'y dissoudre. Dans l'univers qui n'apparaît plus comme *épiphanie* de Dieu, mais comme chantier de l'homme, le chrétien est convié à s'affirmer davantage comme homme de projet que de mémoire.

La flamme étouffe si elle ne se communique, et la *foi* dépérit si elle ne se partage. L'heure n'est plus au flasque irénisme, mais au dialogue créateur. Prendre en *compte la critique marxiste de* l'idéologie, la critique freudienne des illusions de la conscience, la critique structuraliste du langage, autant de tâches nécessaires *« pour rendre compte de l'espérance qui est en nous »*, *(I Pierre*, 3, 15), dans ce nouvel univers culturel pluriel dont le *défi* est une chance pour l'Evangile aujourd'hui.

(*) Recteur de l'Institut Catholique de Paris.

L'Église et la bourgeoisie

par JEAN-MARIE MAYEUR

DANS deux livres importants (1), Emile Poulat revient sur l'ensemble de l'histoire du catholicisme contemporain. A partir de la carrière de Mgr Benigni, le prélat intégriste qui, au temps de Pie X, fut à la tête de la Sapinière, réseau secret international d'espionnage religieux, longtemps environné de mystère, c'est tout le mouvement catholique qui est éclairé, de Léon XIII à Pie XI. Les lecteurs qui vivent sur des idées reçues risquent bien d'être surpris : le jeune Benigni, venu de ce catholicisme intransigeant, antilibéral, par là *« social »*, dont tant de travaux, depuis bien des années, ont esquissé la physionomie, est, à ses débuts, un *démocrate-chrétien*. Certes, il n'accepte pas la démocratie politique, mais il dénonce la gravité de la « question sociale » et s'en prend au libéralisme au nom des intérêts du peuple.

Il n'est pas possible ici de résumer un ouvrage à l'érudition déconcertante et qui demeurera à maints égards un livre de référence. On voudrait plutôt insister sur l'idée centrale que reprend, de façon cursive, à l'intention du grand public, *Eglise contre bourgeoisie*. Le titre va délibérément à l'encontre du lieu commun, si répandu en notre temps, sur la collusion *nécessaire* entre l'Eglise *et* la bourgeoisie. Pour E. Poulat, le conflit entre l'Eglise et la bourgeoisie est, au contraire, la réalité majeure.

Emile Poulat est sensible à la continuité plus qu'aux mutations : loin de « s'adapter » au monde moderne, l'Eglise, estime-t-il, de Pie IX à Paul VI, tient un même discours lorsqu'elle dénonce une « civilisation mercantile, hédoniste, matérialiste ». E. Poulat se surprend de l'attitude contradictoire de tant d'observateurs *qui*, d'une part, voient dans l'Eglise romaine une Eglise bourgeoise, et, de l'autre, lui reprochent son antilibéralisme et son hostilité à la société moderne.

Les thèses sur l'hostilité de l'Eglise au libéralisme trouveront sans peine l'assentiment des historiens. Ils ne se surprendront pas davantage de voir mises en *évidence* les *origines* intransigeantes du catholicisme social et de la démocratie chrétienne, de la fin du siècle dernier, en France, comme en Belgique et en Italie. L'historien lyonnais Joseph Hours, voici un quart de siècle, l'avait montré, dans des essais lumineux, et nombre d'études avaient conforté *ses* vues. Il *demeure* qu'une mise au point ferme s'imposait, tant les idées dominantes sur ce sujet demeurent inexactes.

Un schéma complexe

On lui sera également reconnaissant de substituer à une lecture dualiste de l'histoire des idéologies et des forces politiques dans l'Europe contemporaine qui, selon le cas français, privilégie le conflit de la droite et de la gauche un schéma plus complexe. Celui-ci oppose, dans un jeu triangulaire, à partir de la *fin du dix-neuvième siècle*, l'expression politique du catholicisme, les libéraux et les socialistes. Certes les rencontres des partis catholiques et démocrates chrétiens et des partis so*cialistes restent limitées* ; elles sont cependant un cas de figure possible, E. Poulat le démontre. Faut-il y insister ? Une réflexion sur ces exemples et une plus juste connaissance des racines populaires et antilibérales de la démocratie chrétienne italienne auraient sans doute permis ces dernières années aux observateurs français de se garder de prédictions souvent démenties.

Le modèle d'interprétation d'E. Poulat fait apparaître les virtualités contestataires de l'enseignement social et politique du christianisme. En revanche, le vivant essai de P. Pierrard sur les catholiques et la révolution de 1848 (2), largement fondé sur *les sources imprimées, journaux*, revues, brochures, chansons, si révélatrices, décrit fort bien le ralliement des catholiques autour des conservateurs libéraux du « parti de l'ordre », dans la lutte contre la démocratie et le socialisme. Mais il ne marque pas le caractère précaire de ce ralliement, au moins pour une fraction du *monde catholique. Ainsi Veuillot et ses amis n'acceptent* que pour un temps cette collusion avec la bourgeoisie libérale. Véritablement « réactionnaires », ils aspirent au retour d'un ordre politique et social antérieur à la Révolution ; dès lors, ils peuvent contester l'« ordre établi » avec autant de véhémence que la révolution.

Les vues d'E. Poulat susciteront d'amples discussions. Comme toute interprétation qui insiste sur la permanence des structures, celle-ci ne rend pas suffisamment compte des mutations et du changement. Comment des hommes *au* départ *fort* proches en viennent-ils à s'opposer tels des *frères* ennemis ? Il suffit de songer au destin de Benigni, le prélat intégriste, de Sturzo, fondateur du Parti populaire italien en 1919, de Murri, condamné par Rome. Tous trois, à leurs débuts, venaient d'un même univers. Sans doute faudrait-il, et la lecture de Poulat y invite, suivre des itinéraires biographiques et discerner des types d'évolution, marquer comment se décompose et se recompose un système de pensée, en intégrant aux éléments antérieurs des apports nouveaux. Mutations des personnalités, mutations aussi de l'institution : que signifie le changement pour l'Eglise, incarnée dans une histoire, et dont les références obligées au passé sont nécessairement relecture et réinterprétation ?

Une autre série d'interrogations porte sur la notion de catholicisme « *bourgeois* » qu'emploie volontiers E. Poulat, par opposition au catholicisme intransigeant. Il ne la confond pas avec celle, de catholicisme libéral, qui correspond pourtant à une réalité considérable du dix-neuvième siècle. Pour lui, elle est définie par la volonté de contenir la religion dans un espace déterminé de l'existence individuelle et sociale. Somme toute, il se propose de répondre à ce double problème, que formulait, voici un demi-siècle, Groethuysen, en des termes classiques (3). Dans quelle mesure l'esprit « bourgeois », comme autrefois l'esprit « féodal », a-t-il marqué de son empreinte l'Eglise ? Comment l'Eglise a-t-elle interprété le « *phénomène social* que représente dans les Temps modernes la bourgeoisie » ?

Faut-il ajouter que le concept de bourgeoisie couvre des réalités diverses ? *Groethuysen en avait* fort bien conscience, qui distinguait une bourgeoisie traditionnelle « se complaisant dans la médiocrité »... « gens à l'esprit rangé, menant une vie bien ordonnée » dont l'Eglise sut traduire l'esprit, d'une bourgeoisie nouvelle, avide d'entreprendre et de produire. Avec cette bourgeoisie capitaliste s'instaura « un malentendu profond ». Faut-il redire la conclusion, excessive mais trop oubliée, qui oppose le bourgeois « devenu le maître du monde » et l'Eglise : *« Enfant de cette terre, il a grandi sans le secours de l'Eglise. Le Dieu des chrétiens n'a jamais voulu le reconnaître ; ce qu'il est, il se le doit à lui-même, il s'est fait sa propre Providence, il ne voudra pas en reconnaître d'autre. »*

Le jansénisme

Au premier rang des études qui, seules, permettront de renouveler véritablement cette histoire, il *faut ranger le dernier livre de* l'historien du jansénisme, René Taveneaux (4). Il élucide, avec rigueur et élégance, la question délicate des jansénistes devant le prêt à intérêt. Il marque avec force la tradition rigoriste de la Réforme catholique et des milieux jansénistes. Face aux thèses jugées laxistes de Calvin, ceux-ci accentuent la sévérité des scolastiques du quinzième siècle. Le jansénisme a trouvé son terrain d'accueil privilégié dans la bourgeoisie traditionnelle « humaniste, héritière d'une longue formation d'austérité morale, attachée à l'argent mais sans appétit de lucre ». Il n'a porté que mépris à l'économie spéculative, éloignée de toute préoccupation éthique, dure au pauvre. Un jansénisme diffus a orienté le comportement de la bourgeoisie française en matière de placement : voilà l'origine des réticences à l'égard du colbertisme.

L'enseignement religieux, « transmis par la prédication et surtout le catéchisme », a eu là un rôle déterminant. Si la pastorale anti-usuraire fut sans efficacité auprès de la grande bourgeoisie capitaliste, elle façonna les mentalités de la bourgeoisie de style ancien, de négoce et de robe.

Certes, R. Taveneaux montre l'émergence d'une attitude libérale, mais celle-ci demeura très minoritaire en France. Dominent au dix-huitième siècle les adeptes de la « résistance ». C'est à eux que s'oppose, dans sa *Lettre à l'archevêque de Lyon* de 1763, le lieutenant général Prost de Royer : « Sans intérêt (...) point de commerce, point d'affaires, *mais tout est mort, tout* est perdu. »

A ces arguments, qui se veulent exaltation du « progrès » aux dépend d'un « ordre » immobile, les jansénistes du dix-huitième siècle opposent des raisons de caractère spirituel et moral, comme leurs prédécesseurs du dix-septième siècle. Mais ils y ajoutent une analyse sociale, prenant *conscience toujours* plus nette, à mesure que l'on avance dans le siècle, des dangers d'une évolution économique qui conduit à la concentration des richesses. Ce livre, bref et austère, mais riche et dense, apporte une contribution précieuse aussi bien à la connaissance de la préhistoire du catholicisme « social » qu'à celle des relations entre l'Eglise et la bourgeoisie.

(1) Emile Poulat : « Catholicisme démocratie et socialisme. Le mouvement catholique et Mgr Benigni de la naissance du socialisme à la victoire du fascisme », Casterman. *Religion et Sociétés*, 1977, 562 p., 98 F.

Eglise contre bourgeoisie, introduction au devenir du catholicisme actuel, Casterman, *Religion et Sociétés*, 1977, 290 p., 69 F.

(2) P. Pierrard : *1848... les Pauvres, l'Evangile et la Révolution*, Desclée, 253 p., 48 F.

(3) Heureusement réédité : Bernard Groethuysen, *Origines de l'esprit bourgeois en France. — I. L'Eglise et la Bourgeoisie*, Gallimard, « Tel », 300 p., 25 F.

(4) *Jansénisme et prêt à intérêt*. Introduction, choix de textes et commentaires par René Taveneaux. Paris, Vrin, 1977, Bibliothèque de la Société d'histoire ecclésiastique de la France, 240 p., 128 F.

Le Monde

étranger

LES ÉTATS-UNIS ET LES P.C. OCCIDENTAUX

M. Kissinger dénonce à la télévision les dangers de l'eurocommunisme

De notre correspondant

Washington. — Promu par la chaîne de télévision N.B.C. « conseiller spécial pour les affaires mondiales », aux termes d'un contrat dont le cachet n'a pas été révélé, M. Kissinger avait à faire la preuve qu'il pouvait passer du métier d'homme d'Etat à celui de commentateur de T.V. sans perdre, comme bien d'autres avant lui, son visage traditionnel auprès du public. Il y est parvenu, si l'on en juge par les échos relativement favorables suscités jusqu'à présent par son premier grand « show » diffusé pendant une heure trente vendredi soir 13 janvier. L'ancien secrétaire d'Etat, par un trait de ce qu'il a appelé lui-même son « *humilité notoire* », avait choisi pour cadre principal de sa prestation... les jardins du château de Versailles. Un journaliste de type « noble » menait le jeu des questions avec la déférence de rigueur tant pour le cadre que pour le héros.

Les événements avaient en outre servi M. Kissinger, puisque la *crise italienne* donnait une grande actualité au thème retenu pour ce premier entretien : « *L'eurocommunisme* ». L'ancien conseiller du président Nixon s'acquitta de la tâche avec la gravité de ton de *l'homme d'Etat*, mais aussi l'acuité polémique du « citoyen privé » qu'il est redevenu. Jamais, même au temps de ses grandes diatribes de 1976 contre l'accès des P.C. aux gouvernements, M. Kissinger n'avait été aussi sévère contre les communistes ouest-européens, tous confondus non seulement avec le camp « antidémocratique », comme l'affirme l'administration Carter, mais aussi avec celui des adversaires des Etats-Unis.

La situation en France

Ainsi, M. Kissinger ne voit aucune évolution de l'attitude communiste depuis quelque trente ans et note que les dirigeants de 1946 faisaient des proclamations tout aussi démocratiques que celles de ceux d'aujourd'hui. « *Aucun P.C., nulle part, n'a jamais partagé le pouvoir politique*, a-t-il dit. *Aucun ne s'est jamais donné une organisation interne sur une base démocratique.* »

A propos de la situation en France, qui faisait l'objet d'un reportage intercalé entre les déclarations de l'ancien secrétaire d'Etat et au cours duquel on a pu entendre MM. Marchais, Chirac, Rocard et Elleinstein, M. Kissinger concède que le parti communiste jouit d'un large soutien parmi les ouvriers de l'industrie, lesquels, « *jusqu'à tout récemment, se sentaient presque complètement à l'égard du système* ». Pour lui, cependant, les communistes ont utilisé l'alliance avec les socialistes « *pour gagner le contrôle de nombreuses villes* » aux élections municipales. Ils ont atteint cet objectif, mais « *ils n'avaient aucune intention de partager le pouvoir avec un fort parti socialiste au niveau national. Ils veulent le pouvoir total (...). Les communistes français ne maintiennent des alliances qu'aussi longtemps que cela sert leurs objectifs tactiques. Leur but fondamental, une transformation radicale de la société française et la domination totale du gouvernement central, reste inchangé* ».

Le rôle du Kremlin

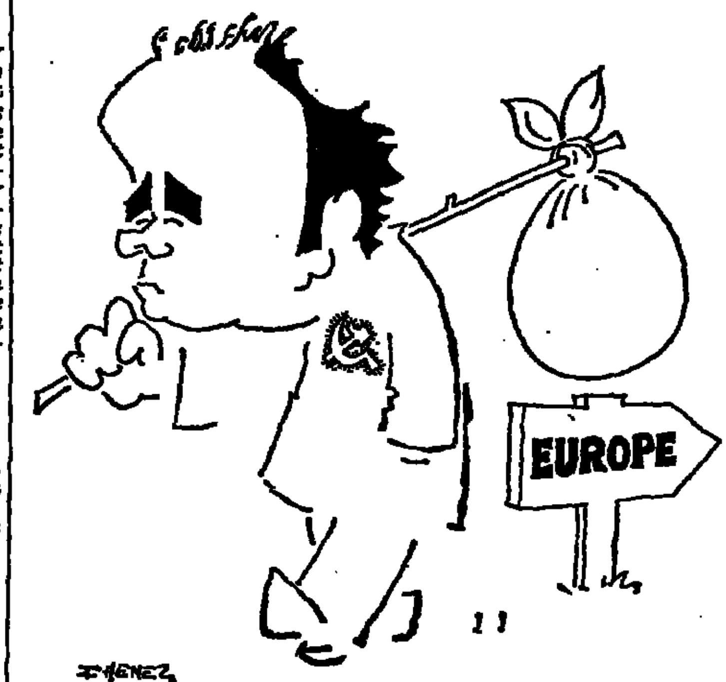
Le P.C. italien n'a pas été davantage ménagé. Ce parti, a dit M. Kissinger, « *n'a pas rompu avec l'Union soviétique sur une seule question de politique étrangère impliquant un conflit avec les Etats-Unis.* » Sa participation au pouvoir signifierait que l'Italie « *deviendrait au mieux un allié peu sûr et pourrait même prendre le parti de l'U.R.S.S. en cas de crise* ». En outre, le P.C.I. « *reste antidémocratique dans toute sa structure* ».

Son émission ayant été enregistrée avant qu'ait été connu l'avertissement du département d'Etat à l'Italie, M. Kissinger n'a pas eu l'occasion d'approuver en public l'attitude de ses successeurs. Toutefois, il continue de mettre l'accent sur le tort qu'une participation communiste à un ou plusieurs gouvernements européens causerait à l'alliance atlantique, alors que cet aspect a été moins évoqué jusqu'à présent par la nouvelle administration. C'est pourquoi, à son avis, le Kremlin n'est nullement opposé à l'accès des communistes au gouvernement tant en France qu'en Italie. Simplement, il a estimé, comme M. Marchais, que les P.C. doivent jouir d'une position dominante au sein des coalitions dont ils font partie. M. Kissinger a encore accusé Moscou de financer, au moins partiellement, les activités terroristes dans le monde et terminé par une vive attaque contre les Soviétiques et les Cubains pour leur rôle en Afrique.

Au total, l'ancien secrétaire d'Etat a réussi à détruire une fois pour toutes l'image de l'hom fois pour toutes l'image de l'homme relativement indulgent à l'égard de l'U.R.S.S. qu'il donnait à la fin de son mandat. Il faut dire qu'il n'avait plus à défendre, face au Congrès et à une opinion publique de plus en plus critique, la politique de « détente » qu'il avait mise sur les rails.

MICHEL TATU.

La mise en garde américaine et la gauche française



(Dessin de CHENEZ.)

(Suite de la première page.)

M. François Mitterrand sera conduit à répondre à ces accusations. Le bulletin quotidien du P.S. a déjà donné les grandes lignes de cette réplique. L'ingérence américaine dans les affaires italiennes est jugée inadmissible par M. Robert Pontillon, secrétaire national chargé des questions internationales. Pour ce qui concerne la France, les socialistes répondent que leur seule hypothèse de travail, en cas de victoire de la gauche, est la constitution d'un gouvernement d'union comportant des ministres communistes. C'et donc une fin de non-recevoir aux souhaits exprimés par le département d'Etat des Etats-Unis.

L'existence d'une telle divergence, *qui, rappelle le P.S.*, n'est pas la seule, ne saurait interdire les *contacts. Il y en a eu et il y en aura d'autres. La Lettre de l'Unité* indique, au passage, que M. Carter a souhaité avoir avec M. Mitterrand une rencontre plus approfondie. Ce bulletin *dément, pour répondre à un argument* de M. Barre, que le premier secrétaire du P.S. ait demandé audience au président des Etats-Unis lors de son passage à Paris. Il dénonce les grandes manœuvres de la droite « *qui se croit toujours propriétaire de la France et des Français* » et, dans un premier temps, paraît plus soucieux de se justifier par rapport aux accusations du P.C.

La polémique sur l'indépendance nationale ajoute au contentieux de la gauche. En désaccord sur la politique économique, sur la défense, et maintenant sur l'un des fondements de la politique étrangère (l'attitude envers les Etats-Unis), le P.C. et le P.S. ont liquidé l'essentiel du programme commun. La possibilité de gouverner ensemble, maintenue par le P.S. contre vents et marées, perd de plus en plus de crédibilité. Les divergences purement nationales s'aggravent en s'appuyant sur les vieux clivages internationaux que l'union de la gauche avait tenté de surmonter.

ANDRÉ LAURENS.

Le commentaire du Quai d'Orsay

« IL N'EST PAS ANORMAL QUE LES ÉTATS-UNIS AIENT UNE OPINION SUR CETTE QUESTION »

Interrogé sur la déclaration du département d'Etat concernant *l'éventuelle participation de communistes* à des gouvernements *européens, le porte-parole du ministère* des affaires étrangères, dans un commentaire publié dans nos dernières éditions du *14 janvier*, a fait vendredi 13 janvier quatre remarques :

— *La déclaration américaine* reconnaît clairement la souveraineté des pays en cause ;

— Il n'est pas anormal que les *Etats-Unis*, en tant qu'alliés, aient une opinion sur cette question ;

— Au cours de son séjour en *France*, le président Carter s'est abstenu de toute déclaration publique à ce sujet ;

— Le gouvernement français ne *se prononce pas sur la situation* intérieure italienne.

« La Lettre de l'Unité » (P.S.) : la question de la participation communiste n'est pas le seul point de divergence avec les États-Unis

La Lettre de l'Unité, bulletin quotidien du P.S., déclare dans son numéro du 13 janvier :

« *Faute d'être d'accord sur tout, faudrait-il que les hommes d'Etat et les responsables politiques refusent de se voir et de se parler? Jimmy Carter n'est « pas favorable à une participation des communistes aux gouvernements d'Europe occidentale » ; il vient de le faire dire par son ambassade à Rome. François Mitterrand, lui, s'est depuis longtemps prononcé — avec le parti socialiste unanime — pour la constitution en France d'un gouvernement d'union comportant des ministres communistes. Cette position est maintenue, et elle reste la seule hypothèse en cas de succès de la gauche en mars prochain.*

» *Ces points de vue opposés auraient-ils dû interdire qu'une rencontre ait lieu? Quels hommes publics de pays différents pourraient discuter ensemble s'ils devaient attendre pour le faire d'avoir sur tous les problèmes des vues communes? Personne ne pourrait aller nulle part, pas plus à Moscou qu'à Cuba, Alger, Bonn, Madrid, Le Caire ou Jérusalem... D'ailleurs, la question de la participation communiste n'est pas le seul point de divergence entre le président américain et le premier secrétaire du P.S. Loin de là. Les manipulations du dollar, l'impérialisme économique des Etats-Unis, la politique de colonisation industrielle par les multinationales, le désarmement, la prolifération nucléaire, le Marché commun, la politique agricole, et bien d'autres choses posant des problèmes, ont d'ailleurs été évoqués par François Mitterrand devant Jimmy Carter, l'autre semaine, lorsque ce dernier lui a demandé quels dossiers il souhaiterait traiter au cours d'une rencontre plus approfondie.*

» *Certes, les interventions de l'administration américaine dans les affaires intérieures des autres pays constituent des ingérences regrettables. Ainsi que les jugements portés par M. Carter sur des hommes politiques français, comme le « rôle bénéfique » attribué à François Mitterrand, déclaration que le leader socialiste ignorait lorsqu'il a quitté l'ambassade américaine.*

» *A défaut de raison, tout cela a servi de prétexte aux grandes manœuvres tactiques déployées à la suite de cette rencontre par la droite, prétendante permanente à toutes les exclusivités. Qu'il s'agisse des profits ou de la diplomatie, elle se croit toujours propriétaire de la France et des Français.*

» *Chirac boude parce qu'il a été boudé. Debré, à son habitude, fait de colère vertu. Guiringaud c'est Guiringaud. Barre joue la grande scène de l'indignation. Et fait semblant de s'indigner que François Mitterrand se soit rendu au n° 41 du faubourg Saint-Honoré et non pas au n° 55. La différence est qu'il a été invité ici et pas là. Sinon à la cantonade et tous azimuts, ce qui n'est pas la façon la plus efficace ni la plus courtoise de proposer un rendez-vous. Tandis que le chef de la Maison Blanche et ses collaborateurs s'y sont pris autrement. Seulement, malgré ce que l'on colporte, aucune demande de rencontre n'a jamais été faite. Ni par écrit, et aucun document d'archive ne pourrait être produit pour établir le contraire, ni verbalement. En effet, si plusieurs dirigeants socialistes se sont rendus aux Etats-Unis l'année dernière, dont Jean-Pierre Cot, Michel Rocard, Robert Pontillon, et ont eu des contacts — comme cela est naturel — avec la nouvelle administration américaine, aucun d'entre eux n'était chargé de mission pour faire quelque démarche que ce soit. Quant à François Mitterrand lui-même, invité à plusieurs reprises par l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, il n'a pas pu répondre à son invitation et n'a fait sa connaissance que l'autre jour, en rendant visite à Jimmy Carter.*

» *Aussi, quand M. Barre évoque à ce propos « la dignité de la » France », ce ne peut être qu'une « question de style ». Mauvaise question. Et mauvais style. C'est lui qui se trompe de numéro.* »

M. Pontillon : inadmissible

M. Robert Pontillon, secrétaire national du parti socialiste chargé des affaires internationales, a déclaré, vendredi 13 janvier : « *Rappelant son refus de toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures de quelque pays que ce soit, le parti socialiste condamne comme inadmissible le communiqué de l'ambassade américaine de Rome sur la situation italienne.* »

Le P.C. : le président Carter est venu apporter sa caution à MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand

MM. Jean Kanapa, membre du bureau politique, et Charles Fiterman, secrétaire du comité central, ont fait connaître vendredi 13 janvier, après la réunion du bureau politique du P.C.F., les déclarations suivantes :

« *Un fait d'une grande gravité vient de se produire.*

» *En prenant officiellement position contre la participation des communistes au gouvernement dans les pays d'Europe occidentale, le département d'Etat américain s'est livré à une ingérence inadmissible dans les affaires intérieures françaises.*

» *Or, bien loin de s'élever contre une telle ingérence, le gouvernement français vient de déclarer qu'il n'était pas anormal que les Etats-Unis fassent savoir qui doit — selon eux — participer au gouvernement de la France et qui doit en être exclu.*

» *Cette déclaration est grave. Il y a très longtemps qu'un gouvernement français ne s'était pas ainsi placé délibérément sous la tutelle américaine et n'avait pas ouvertement accepté une limitation de la souveraineté française. La récente visite du président Carter dans notre pays prend du même coup tout son sens : il est venu y apporter sa caution à Giscard d'Estaing, et aussi à François Mitterrand.*

» *Une question est désormais posée : où veut-on conduire la France? Veut-on la faire revenir aux temps de la pire soumission à Washington?*

» *Il est au-dessus des forces des dirigeants américains — qui ont déjà tant de mal à résoudre les problèmes de leur pays, — il est au-dessus des forces de quelque puissance étrangère que ce soit de dicter son choix au peuple français.*

» *Tous les Français et les Françaises, attachés à l'indépendance et à la dignité de notre pays, repousseront avec mépris et fermeté une prétention aussi exorbitante. Ils réprouveront l'attitude déplorable de ceux qui la sollicitent ou qui la favorisent.*

» *Pour le parti communiste français, l'indépendance nationale est un principe sur lequel on ne peut transiger et sur lequel il ne transigera jamais.* »

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, venu à Brionne (Eure) soutenir la candidature de M. François Loncle, a évoqué son entrevue avec le président Carter en assurant que le mot de « *communiste* » n'avait jamais été prononcé et qu'il n'avait subi aucune pression de la part du chef de l'exécutif américain. Quant aux critiques dont il a fait l'objet, avec M. Mitterrand, M. Fabre a estimé qu'elles émanent de ceux-là mêmes qui avaient envie de rencontrer M. Carter et qui ne l'ont pas vu.

P-38 ?

par JACQUES DECORNOY

Ainsi, selon le ministère français des affaires étrangères, il n'est pas « anormal » que les Etats-Unis, « en tant qu'alliés » aient « une opinion » sur la question de « l'éventuelle participation de communistes à des gouvernements européens ».

On a bien lu — il faut bien se défaire des circonlocutions hypocrites d'une diplomatie couchée, — Paris approuve la mise en garde adressée au peuple italien et, au-delà, à l'Europe occidentale.

Tel est le droit d'un gouvernement nommé par un président élu et qui a la majorité au Parlement. Ce faisant, ce gouvernement accomplit sa mission, abat ses cartes. Oubliés de Gaulle et sa décence ! Oubliées, on l'espère, les récentes déclarations sur la volonté d'indépendance de la France et de l'Europe, sur les leçons données en public à M. François Mitterrand qui avait osé rencontrer M. Carter. Oubliées, on veut le penser, les remontrancs à la gauche dont les représentants ont l'audace de converser avec des chefs d'Etat étrangers à Alger, par exemple !

Le Quai d'Orsay, c'est-à-dire le gouvernement français, osa, de surcroît, affirmer qu'il ne se prononce pas sur la situation intérieure intalienne. A l'évidence, il n'a plus rien à dire après avoir endossé le point de vue de la Maison Blanche.

L'attitude de M. Carter ne surprendra guère : les méthodes peuvent changer en fonction des présidents et surtout des situations (après tout qu'eût fait l'actuel chef de l'exécutif s'il avait succédé à Kennedy en pleine guerre du Vietnam ?). Le système demeure ce qu'il a toujours été. On l'a bien vu à Téhéran où M. Carter s'est trouvé en accord avec le chah d'Iran sur la question des droits de l'homme.

L'attitude de Paris doit-elle véritablement étonner? L'absence totale d'imagination politique et, surtout, l'intérêt bien compris de situations acquises, devaient naturellement conduire à cet alignement. L'affirmer n'est, en aucune manière, accorder un brevet de démocratie aux P.C. occidentaux. Mais une constatation s'impose : le mot « indépendance », prononcé sans cesse à Paris ou à Abidjan et demain à Pékin par M. Barre, est un artifice de propagande. Qu'on ne parle plus d'idées originales sur le désarmement ou le dialogue Nord-Sud, d'ensemble européen cohérent. Ce vent verbeux ne fera pas, par enchantement, disparaître les réalités économiques, financières, idéologiques, la volonté du monde des nantis de dominer l'autre monde et de refuser chez lui toute espérance de changement.

Mais pourquoi, après tout, se gêner? Commentant, vendredi, le « choix tactique désastreux » du P.C.F., Edmond Maire parlait du risque de sacrifice de « toute une génération ». Misère des possédants, ici, et, là, misère des bureaucraties prétendant parler au nom du peuple. Que restera-t-il à la génération sacrifiée ? L'allocation chômage, l'« herbe » et le P-38 ?

EUROPE

Les États-Unis et les P.C. occidentaux

En Italie

Les partis s'efforcent de minimiser les conséquences du veto

De notre correspondant

Rome. — *« Les réactions à l'ingérence américaine ont été plus dures en France qu'en Italie »*, titre ce samedi 14 janvier le quotidien d'extrême gauche *Il Manifesto*. Ce n'est pas faux, semble-t-il, même si, en vingt-quatre heures, l'attitude de certains hommes politiques italiens s'est durcie. On peut surtout noter, dans tous les partis de la « majorité de programme » (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral), le refus d'admettre que le veto du département d'Etat puisse avoir une influence déterminante sur l'issue de la crise gouvernementale.

Les milieux américains de Rome tentent d'accréditer cette fiction en soulignant que les Etats-Unis n'ont pas l'influence qu'on leur attribue. Nul, pourtant, ne se fait d'illusions sur les conséquences d'un « non » aussi net à l'entrée du P.C.I. au gouvernement.

A l'ambassade américaine de Rome, on remarque, d'autre part, que les jeux étaient faits avant la *déclaration du département d'Etat* : la démocratie chrétienne, rappelle-t-on, n'avait-elle pas affirmé, dès le 11 janvier, son opposition officielle à un nouveau pas des communistes vers le pouvoir ? Il est vrai que, en considérant cette attitude *a posteriori*, on peut se demander si le parti gouvernemental n'a pas agi en fonction d'une démarche solennelle de Washington dont il aurait eu connaissance quelques jours plus tôt...

L'Unita, organe officiel du P.C.I., va plus loin en accusant *« certains secteurs de la démocratie chrétienne »* d'avoir *« sollicité l'ingérence des Etats-Unis »*. C'est le genre d'accusation qu'on ne peut ni démentir ni prouver. Le seul élément constatable est l'embarras du gouvernement de M. Andreotti, et les divergences au sein de la démocratie chrétienne.

Interrogé par les journalistes, M. Arnaldo Forlani, ministre des affaires étrangères, s'est déclaré *« surpris »* par la déclaration du département d'Etat, mais non par son contenu, qui, dit-il, ne fait que réaffirmer des positions connues depuis longtemps.

M. Forlani a précisé deux choses : cette affaire *« ne relève pas de la politique étrangère »*, et n'entraînera aucune démarche officielle de protestation de la part du gouvernement italien.

Pourtant, selon le responsable de la politique extérieure de la démocratie chrétienne, M. Luigi Granelli, cette intervention « insolite » des Américains ne restera pas sans réponse. *« Nous sommes certains,* a-t-il déclaré, *que le gouvernement aura l'occasion de rappeler, dans les formes les plus appropriées, ses propres droits et devoirs de garantir à tout moment, dans le respect des engagements internationaux, l'indépendance la plus absolue des mécanismes constitutionnels. »* Pour M. Granelli, *« l'expression franche de préoccupations n'est pas scandaleuse, d'autant qu'il est possible, sur la base de l'autonomie réciproque de jugements, de rectifier des considérations subjectives ou infondées sur la situation italienne »*.

Une troisième appréciation devait être fournie par M. Flaminio Piccoli, président du groupe démocrate-chrétien de la Chambre. Selon lui, *« la seule vraie et terrible ingérence »* serait de voir *« les chars soviétiques intervenir en Occident, comme ils l'ont fait en Hongrie et en Tchécoslovaquie »*.

Socialistes et républicains parlent, pour leur part, d'ingérence « intolérable » des Etats-Unis, tandis que les communistes haussent le ton. Les commentaires oraux d'un porte-parole du département d'Etat, vendredi 13 janvier, sont qualifiés par *l'Unita* de *« vulgaires et ridicules »*. Répondant à l'extrême gauche, le P.C.I. insiste sur *« les résistances de la partie la plus conservatrice de la démocratie chrétienne, du patronat, du Vatican et de certains milieux internationaux, notamment américains »*. Ces oppositions, affirme-t-il, démontrent que les communistes n'ont pas cherché un simple *« compromis de pouvoir, un jeu des partis pour lequel tout le monde était d'accord »*.

ROBERT SOLÉ.

Création d'un Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés

A l'initiative du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, cent quinze intellectuels, créateurs, artistes, viennent de créer un Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) (1), qui, en attendant son assemblée générale, s'est donné une présidence collégiale composée de MM. Eugène Ionesco (président), Alain Ravennes (secrétaire général et rédacteur du manifeste), Jean-Marie Domenach, François Fejtö et Philippe Sollers.

Le Comité a adopté un manifeste réclamant une *« Europe plurielle »*.

« Il n'y a pas de patrie européenne, note-t-il, *mais il y a un homme européen, aux contradictions incoercibles et fraternelles.*

» Les libertés européennes, c'est d'abord la liberté pour chaque Europe, nous voulons dire chaque pays, chaque habitant du continent, d'être eux-mêmes (...).

» Emmurée, la voix des peuples de l'Europe centrale et orientale nous manque et nous requiert (...). A eux aussi nous devons de ne par nous taire. (...) »

« L'Europe moderne, poursuit le document, *a inventé l'individualisme (...).*

» La tâche des intellectuels, aujourd'hui, est d'exiger et de défendre chacune des libertés, en veillant à ce qu'elles ne soient pas parodie, dénaturation, mais ressaisissement et accomplissement de l'indivisible liberté (...). Qu'est la liberté, dans son apparente plénitude, si nul ne l'exige plus ? Or ce qui donne le goût et recrée la revendication de la liberté, ce qui relie l'individu dans sa plus extrême solitude et le sauve dans la masse, c'est très précisément, exact antonyme de la barbarie, fût-elle à visage nylon, la culture (...). »

« La politique, dit encore le manifeste, *définit entre le citoyen et la collectivité des rapports de pouvoir. La culture établit entre l'individu et l'humanité des relations d'identité ou de rupture, mais exclusive de tout pouvoir. Ainsi, contrairement aux domaines du politique et du social, les libertés culturelles ne sauraient être négociées, délimitées ou consenties : elles sont absolues. Si les hommes de culture ne peuvent se prévaloir d'un quelconque privilège d'irresponsabilité civique, la culture en tant que telle n'a de compte à rendre à rien ni personne (...). »*

« Nous constatons, affirment les signataires, *la crise des valeurs ou leur déshérence. Mais nous considérons que l'urgence est moins d'y porter remède que de s'opposer ensemble à ce que lui soit opposée une solution globale, appuyée sur la confusion en un seul système de l'économique, du politique, du social et du « culturel », et ayant, par sa prétention scientifique, une vocation à l'irréversible. La crise présente, son aggravation même, demeurent préférables à l'issue dont la tentation apparaît à chaque détour du doute : la certitude totalitaire (...).*

» Le Comité a donc pour vocations :

» — D'amener à penser, à s'exprimer et à agir ensemble les intellectuels vivant en France et décidés à défendre, à défaut d'une idéologie commune et sous bénéfice d'inventaire : le pluralisme idéologique, la diversité, l'enracinement et la spontanéité de la culture, en refusant que l'esprit humain puisse être borné, inhibé ou régenté par la dictature brutale ou insidieuse d'un « déterminisme historique », et résolus dans leur diversité même à défendre sans aucune complaisance cette éthique irréductible : le respect de la personne humaine et de sa libre expression ;

» — D'étendre le champ de cette volonté et de cette réflexion aux intellectuels de l'Europe tout entière. »

« Les fondateurs du comité le savent, conclut le manifeste : *le refus n'a pas bonne presse. Il représente pourtant une force grande et haute dans l'histoire des hommes. C'est lui qui nous conduit à nous réunir et à défendre ensemble la synonymie des trois mots : Europe, culture, liberté. Nous ne nous en remettrons plus à personne. »*

Les fondateurs signataires du manifeste sont :

Abel Gance, Emile Aillaud, Gérald Antoine, Fernando Arrabal, Raymond Aron, Alexandre Astruc, Pierre Aubenque, Pierre Avril, Hubert Astier, Marcel Arland, Michel Axelrod ;

Jean-Louis Barrault, Serge Baudo, Jean-Marie Benoist, Robert Beauvais, Albina du Boisrouvray, Etienne Borne, Raymond Boudon, Daniel Boulanger, Henri Bourdon, Michel Bouquet, Robert Bresson, Jean-Claude Brialy, Georges Buis, Georges Burdeau ;

Jean-Paul Carrère, Jean-Claude Casanova, Jacques Castelot, Claude Chabrol, Henri Chapier, Jeanine Charrat, Pierre Clostermann, Alain Cotta, Michel Crozier ;

Sonia Delaunay, Patrick Dewaere, Jean Desailly, Anatole Doman, Jean-Marie Domenach, Michel Duchaussoy, Jacques Ellül ;

François Fejtö, Robert Flacelière, Yves Florenne, Henri Fluchère, Viviane Forrester, Jean Fourastié, Sami Frey, André Frossard ;

Alain Gillot, Paul Goma, Jacques Guillermaz, Michel Guy ; Hans Hartung, Pierre Hassner, Jean-Louis Houdebine, Jacques Henric, René Huygues ; Eugène Ionesco ;

Philippe Jaccottet ; Cyrille Koupernik, Julia Kristeva ; Emmanuel Leroy-Ladurie, Michel Lonsdale, Maurice Le Lannou, Yvonne Lefébure, Jean Lecouteur ;

Maria Mauban, Claude Mauriac, Frédéric Mauro, Jean Messagier, Germaine Montero, Thierry de Montbrial, Philippe Moret ; Jean Negroni, Georges Neveux, François Nourissier; René de Obaldia, Jean Onimus, Jean d'Ormesson ;

Marcel Pacaut, Kostas Papaioannou, Ricardo Paseyro, Louis Pauwels, Claude Piepiu, Sacha Pitoeff, Marcelin Pleynet, Christopher Pomyan, André Pieyre de Mandiargues ;

Alain Ravennes, Claude Regy, Madeleine Renault, Jean-Daniel Reynaud, Jean-François Revel, Emmanuelle Riva, Gabrielle Rolin, Dominique Rolin, Maurice Ronet, Manuel Rosenthal, Arthur Rubinstein, Jules Roy ;

Joel Santoni, Pierre Schaeffer, Maurice Schumann, Claude Simon, Alexandre Smolar, Philippe Sollers, Pierre Soulages ;

Stéphane Tchalgadjieff, Pavel Tigrid, Dimitru Tzepeneag ; Georges Vedel ; Pierre Walter, Georges Wakhevitch, Romain Weingarten, Etienne Wolf ; Ilios Yanakakis, Yanis Xenakis, Françoise Xenakis.

(1) 112, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 033-19-26.

Portugal

L'arrestation de M. Edmundo Pedro complique la tâche de M. Soares

L'arrestation de M. Edmundo Pedro, président de la télévision portugaise et secrétaire national du parti socialiste, soupçonné d'avoir détenu des armes de guerre et de s'être livré à la contrebande d'appareils ménagers, a déclenché un scandale politique majeur. Même s'il apparaissait que M. Pedro a été l'objet d'une manipulation, l'affaire complique à court terme la tâche de M. Mario Soares, premier ministre démissionnaire, chargé par le chef de l'Etat d'explorer la possibilité de former un nouveau gouvernement.

De notre correspondant

Lisbonne. — Un communiqué de l'état-major de l'armée portugaise, diffusé le vendredi 13 janvier, est venu confirmer la version donnée par M. Edmundo Pedro en ce qui concerne l'origine de trente-cinq fusils mitrailleurs saisis l'avant-veille par la police des douanes.

Selon l'état-major, cent cinquante fusils ont été distribués à des *« éléments démocratiques »* de la population le 26 novembre 1975 à l'aube. L'objectif de cette mesure était de *« renforcer les unités militaires »* appelées à défendre *« la liberté du peuple portugais sérieusement menacée par une tentative de coup d'Etat totalitaire qui recevait l'appui de certaines unités de l'armée »*. Après la *« normalisation de la situation »*, les autorités avaient tenté de récupérer les armes distribuées. M. Pedro avait remis quatre-vingt-un fusils.

L'arrestation du dirigeant socialiste risque de rallumer de vieilles querelles sur l'interprétation des *« événements du 25 novembre 1975 »*, dont les détails n'ont jamais été complètement expliqués. La thèse officielle, selon laquelle il avait eu d'un côté les communistes et les gauchistes civils et militaires, et, de l'autre, ce qui restait d'éléments disciplinés dans l'armée, est très compromise. On apprend, deux ans après les événements, que *« tout le monde avait des armes »*.

Dans son édition du 13 janvier, le journal *A Luta*, dirigé par le député socialiste Raul Rego, en donne une justification : selon ce quotidien, *« le P.S. avait affirmé à plusieurs reprises, par la voix de ses dirigeants, qu'il n'avait pas d'armes. Il avait condamné, en outre, les milices armées qui se sont formées au Portugal pendant la phase la plus difficile du processus révolutionnaire, exigeant toujours leur démantèlement. Mais tout le monde sait que la situation chaotique qui régnait à l'intérieur de plusieurs unités militaires a permis la disparition de plusieurs milliers d'armes. On sait aussi que tous les partis politiques sans exception avaient des armes en leur possession et que d'autres les ont encore »*.

Dans ces conditions, *« l'attitude de M. Pedro conservant trente-cinq fusils mitrailleurs dans un entrepôt lui appartenant n'aurait rien de véritablement répréhensible. Sa situation est peut-être irrégulière, mais elle n'est pas criminelle »*, a déclaré l'avocat, Mᵉ Sousa Tavares, membre du P.S., et directeur du journal *A Capital*, qui a exigé la remise en liberté provisoire de son client.

Qui est à l'origine de l'affaire ?

Qui aurait déclenché cette affaire ? Personne n'ose poser publiquement la question. Néanmoins, des journaux d'idéologies très différentes, comme *A Luta* et *Diaro de Lisboa* (proche du P.C.), suggèrent que l'opération montée par la police des douanes aurait pu avoir des objectifs autres que ceux normalement attribués à ce corps : *« On attend la publication des résultats de l'opération afin de savoir combien d'appareils de radio et de bouteilles de whisky, illégalement introduits dans le pays, ont été saisis au cours d'une action extrêmement rapide »*, écrit *Diaro de Lisboa*, qui adresse ses *« félicitations »* au colonel Nunes, commandant de la police des douanes, dont l'efficacité aurait fait *« renaître les espoirs de tous ceux qui s'inquiétaient déjà de la morosité de nos services de police »*. *« Ce colonel,* précise de son côté le journal *A Luta*, *avait été le chef de cabinet et l'homme de confiance de plusieurs gouverneurs du Mozambique avant le 25 avril 1974. »*

Le 30 décembre, soit près de deux semaines avant les événements, l'hebdomadaire *l'Expresso*, dirigé par deux personnalités du parti social-démocrate, écrivait : *« Des bruits courent dans les cercles bien informés que le petit Jésus a manifesté cette année une tendresse toute particulière à l'égard de M. Pedro : il n'a reçu pour cadeaux de Noël que des appareils électroménagers, un réfrigérateur, une machine à laver, un aspirateur. »*

Pagina Um, un hebdomadaire d'extrême gauche, se demande en conséquence s'il ne faut pas chercher, à l'origine de cette affaire, dse personnes qui auraient eu les mêmes soucis d'information que *l'Expresso*, et qu'on pourrait, par exemple, situer au P.S.D. ou à la droite de cette formation.

JOSÉ REBELO.

Norvège

CRÉATION D'UN MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE

(De notre correspondant.)

Oslo. — Le premier ministre norvégien, M. Odvar Nordli, a remanié son cabinet en remplaçant trois ministres et en créant un ministère du pétrole et de l'énergie. Ce secteur était jusqu'à présent de la compétence du ministère de l'industrie. Son titulaire, M. Bjartmar Gjerde, devient le dix-septième ministre du gouvernement minoritaire travailliste. M. Gjerde est considéré comme un homme fort du gouvernement de M. Nordli ; ce politicien pragmatique est un avocat écouté de la croissance économique et industrielle.

M. Olav Haukvik, préfet du département de Telemark, prend la succession de M. Gjerde à l'industrie. Mme Kirsten Myklevoll remplace Mme Anne-Marie Lorentzen à la consommation et à l'administration ; M. Arne Nilsen succède à M. Leif Aune aux affaires municipales et au travail, et M. Asbjoern Jordahl à M. Ragnar Christiansen aux transports.

STEINAR MOE.

PROCHE-ORIENT

Le président Sadate estime que le processus des négociations est en danger

M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a confirmé, ce samedi 14 janvier, avant de quitter Téhéran pour Chypre, que l'ONU ne participerait pas activement aux entretiens diplomatiques israélo-égyptiens. « Je n'ai pas de rôle à jouer à Jérusalem », a-t-il dit.

La veille, le porte-parole de M. Waldheim aux Nations unies avait indiqué que le général Siilasvuo, qui avait représenté M. Waldheim à la conférence de Mena-House, jouerait le rôle d'un simple agent de liaison pour les questions concernant spécifiquement l'ONU. Selon notre correspondant aux Nations unies, M. Siilasvuo ne siégera pas à la table des négociations de Jérusalem, mais sera présent dans la salle où se tiendront les travaux de la commission militaire.

● A AMMAN, le roi Hussein a estimé dans une déclaration faite jeudi soir à une délégation de parlementaires américains que l' « intransigeance d'Israël » avait « fermé la porte de la paix » et que Jérusalem « n'avait fait preuve d'aucune bonne volonté en réponse à l'initiative du président Sadate ».

De notre correspondant

Le Caire. — La première session de la commission militaire égypto-israélienne du Caire s'est achevée, le vendredi 13 janvier, après deux jours de travaux. Selon les délégués israéliens, les entretiens reprendront le mardi 17, au lendemain de l'ouverture de la première réunion de la commission politique égypto-israélienne de Jérusalem. En attendant le retour au Caire du général Weizman, ministre de la défense et chef de la délégation d'Israël, le général Tamir maintiendra le contact sur place avec les négociateurs égyptiens.

Il était impensable, compte tenu de l'ampleur des divergences entre les deux parties, que la commission militaire puisse aboutir à des résultats au terme de quelques heures de discussion. Les protagonistes ont à peine eu le temps d'exposer dans le détail les thèses de leurs gouvernements respectifs concernant les modalités d'évacuation du Sinaï et les mesures devant ensuite garantir la sécurité de l'Egypte et d'Israël.

Le seul point qui semble avoir fait l'objet d'un début de négociation est celui des colonies israéliennes dans le Sinaï. Le Caire souhaite d'ailleurs que le dossier des implantations civiles israéliennes dans les territoires arabes occupés demeure du ressort de la commission militaire. L'Egypte exigeant que les colonies d'Israël au Sinaï soient démantelées, il lui sera difficile de ne pas demander qu'il en soit de même pour les villages israéliens fondés en Cisjordanie. Aussi les milieux arabes du Caire suivent-ils avec une particulière attention cet aspect des conversations égypto-israéliennes.

Le raïs qui doit regagner sa capitale ce samedi a indiqué vendredi à Assouan, à l'issue de deux heures d'entretien avec le premier ministre britannique, M. Callaghan, que *« le processus de négociation traversait une phase critique et était même en danger à cause du problème des colonies israéliennes dans les territoires occupés et de la question de l'autodétermination des Palestiniens »*. De son côté le général Gamassi, ministre de la défense et chef de la délégation de l'Egypte aux pourparlers du Caire, a affirmé le même jour : *« Les implantations israéliennes sur notre territoire entravent la voie de la paix. »*

Quant au général Weizman, après avoir visité les Pyramides et fait des courses dans le centre du Caire, il a déclaré à l'aéroport d'Héliopolis avant de s'envoler pour Israël que *« les propositions égyptiennes n'étaient jusqu'à présent pas acceptables, mais qu'elles comportaient toutefois des possibilités de discussion »*. *« Sinon nous ne serions pas là »*, a-t-il ajouté. Grave et silencieux comme à l'accoutumée, le général Gamassi, qui accompagnait son collègue israélien, s'est borné à laisser tomber : *« La situation n'a pas évolué. »* De part et d'autre, on paraît s'être résigné, sans animosité réciproque apparente et avec une commune sérénité, à l'idée de très longues négociations.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Israël

Une nouvelle loi menace les activités des missionnaires chrétiens

Jérusalem *(A.P.)*. — Le gouvernement israélien vient d'adopter une nouvelle loi aux termes de laquelle les missionnaires chrétiens qui offriraient de l'argent à des juifs pour qu'ils embrassent la religion chrétienne seront jugés comme criminels. Cette loi, qui prendra effet le 1ᵉʳ avril prochain, prévoit une peine maximale de cinq ans de prison pour quiconque aura offert un *« stimulant matériel »* à un juif pour qu'il abandonne sa religion, et de trois ans de prison pour celui qui aura accepté cette offre.

L'adoption de cette nouvelle loi a suscité une vive irritation dans le clergé chrétien, pour lequel ce texte *« insultant »* pourrait détériorer les relations entre l'Etat juif et les chrétiens qui y vivent. Les Eglises chrétiennes démentent avoir jamais utilisé des *« stimulants matériels »* pour accroître le nombre de leurs fidèles, pratique qu'elles jugent répugnante.

Le rabbin Yehuda Meir Abramowitz, membre du Parlement israélien et auteur de cette loi, affirme pour sa part : *« Nous sommes une petite nation, et chaque âme juive est chère. Il y a des centaines de missionnaires qui opèrent ici, et il fallait y mettre un frein. »*

Les libéraux israéliens se sont opposés à la loi, qu'ils jugent inopérante. *« Comment voulez-vous prouver quoi que ce soit ? »*, affirme M. Yosef Immanuel, secrétaire du Comité israélien multiconfessionnel. Selon M. Immanuel, *son organisation a examiné une multitude d'accusations concernant des conversions « monayées »*, sans *« jamais avoir pu apporter la moindre preuve »*.

Le problème est aussi une question de définition. Pour les théologiens juifs, une Eglise qui gère une crèche ouverte aux enfants juifs, offre un *« stimulant matériel »* à une éventuelle conversion. Le rabbin Abramowitz reconnaît qu'il n'y a que soixante-dix à quatre-vingts juifs qui embrassent la religion chrétienne chaque année, et selon Mme Shulamit Aloni, député et défenseur des droits civiques, il y a beaucoup plus de chrétiens qui se convertissent au judaïsme.

La vie des chrétiens pratiquants est difficile en Israël. De nombreuses institutions ont eu leurs vitres brisées par des jets de pierres, d'autres ont été incendiées. Selon M. Warren Graham, un pasteur protestant, des actes de vandalisme sont souvent commis contre des tombes chrétiennes, et leurs auteurs ne sont jamais arrêtés.

En première ligne des activistes antichrétiens, figure le groupe des *« Pe'ilim »*, les «militants». *« Nous ne sommes pas des violents, mais nous ne sommes pas à cent pour cent contre la violence »*, explique le dirigeant de ce groupe d'activistes juifs, M. Haim Kinche. De son côté, M. Immanuel s'inquiète des réactions que cette loi suscitera parmi les chrétiens favorables à l'Etat juif. *« Si la même loi était passée à l'étranger contre les activités juives, elle serait immédiatement condamnée comme antisémite »*, déclare-t-il.

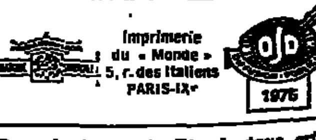
Iran

LE COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME TIENT SA PREMIÈRE SESSION PUBLIQUE A TÉHÉRAN

Formé le 7 décembre dernier, le Comité iranien pour la défense des libertés et des droits de l'homme, a tenu, jeudi 12 janvier, sa première conférence de presse publique, à Téhéran, avec la participation de trois de ses principaux animateurs, MM. Karim Sandjabi, Mehdi Bazarghan et Ahmed Sadr.

M. Karim Sandjabi a affirmé que ce comité ne se présentait pas comme une organisation politique, qu'il n'avait aucun lien avec l'étranger et que son seul objectif était d'atirer l'attention de l'opinion publique sur le problème des droits de l'homme en Iran. Ce samedi matin, avant de quitter Téhéran, où il a eu des entretiens avec le chah, M. Waldheim a confirmé qu'il avait reçu un appel dans ce sens du comité iranien et qu'il l'*« étudierait »*. Cet appel (*le Monde* du 4 janvier) avait été signé par une trentaine de personnalités de l'opposition, dont le chef religieux Dzandjani (et non Sandjabi comme nous l'avions écrit par erreur).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

LA CÔTE-D'IVOIRE

pôle d'attraction économique de l'Afrique de l'ouest



Présentant ses vœux aux peuples du continent africain, M. Valéry Giscard d'Estaing déclarait à Radio-France Internationale, quarante-huit heures avant son départ pour la Côte-d'Ivoire, où il se rendait en visite officielle pour cinq jours : « J'attache la plus grande importance à ce voyage dans un État qui représente l'illustration éclatante de ce qu'a été, depuis vingt ans, la politique africaine de la France et la politique de développement, d'affirmation nationale et internationale d'un pays d'Afrique, résultats qu'il a pu obtenir grâce à l'action personnelle et au rayonnement du président Félix Houphouët-Boigny. »

Depuis son accession à l'indépendance, en août 1960, l'ancien territoire de l'Afrique occidentale française constitue un exemple pour beaucoup de dirigeants africains alors que rien ne paraissait pourtant le destiner à un avenir brillant. La prospérité sans égale qui a incité certains experts à parler de « miracle économique ivoirien » prouve en effet de façon éclatante que le tiers-monde africain n'est pas irrémédiablement voué à un état permanent de sous-développement.

Pôle d'attraction économique de l'Afrique de l'Ouest, la Côte-d'Ivoire accueille sur son territoire un nombre élevé de travailleurs migrants. Les uns viennent de pays limitrophes comme la Haute-Volta, la Guinée ou le Mali. Ouvriers agricoles travaillant sur les plantations du littoral, ils concourent à la richesse nationale, comme l'importante minorité européenne dont les cadres sont en service dans tous les secteurs d'activité.

Capitale d'un million d'habitants, Abidjan est la plus moderne des villes d'Afrique francophone. C'est une métropole politique, mais aussi économique, grâce à ses industries et à son port, dont le trafic annuel est de l'ordre de 8 millions de tonnes, et culturelle, dont l'université rayonne au-delà du cadre des frontières nationales.

Premier producteur africain de bois, troisième producteur mondial de café et de cacao, important exportateur de bananes, d'ananas, d'huile de palme, la Côte-d'Ivoire est un pays dont les dirigeants ont su asseoir la richesse sur une mise en valeur agricole rationnelle.

D'autre part, depuis dix ans, le chiffre d'affaires de l'industrie ivoirienne a sextuplé, tandis qu'au cours des dernières années, la production nationale d'énergie électrique a doublé tous les deux ans. Enfin, en octobre 1977, le chef de l'État a annoncé officiellement la découverte de gisements de pétrole exploitables au large de l'ancienne capitale de Grand-Bassam.

Le budget national est en accroissement continu et parfaitement équilibré, établi à 423 milliards de francs C.F.A. en 1977. Le commerce extérieur est en expansion spectaculaire et la balance des paiements est largement excédentaire. Enfin, avec l'ancienne métropole, qui reste le premier client et le premier fournisseur du pays, la coopération est, souligne-t-on à Paris et à Abidjan, particulièrement exemplaire.

Rien ne semble donc devoir altérer l'image de prospérité flamboyante de l'ancienne colonie française. Cependant, l'homme qui depuis plus de vingt ans tient fermement — et à peu près sans partage — la barre de l'État s'inquiète parfois de constater que la Côte-d'Ivoire constitue une véritable oasis de stabilité et de progrès au milieu d'une zone politiquement troublée et encore frappée au sceau de la pauvreté.

PHILIPPE DECRAENE.

PRÈS DE 70 % DES IVOIRIENS VIVENT DE L'AGRICULTURE

L'AGRICULTURE constitue la base du développement économique ivoirien, d'une part, du fait de son importance relative dans la production nationale — le secteur primaire représentant, dès 1975, 32 % de la production intérieure brute, — d'autre part, en tant que source d'emplois et de revenus pour la majorité de la population puisque, selon le dernier recensement démographique, 67,5 % des Ivoiriens vivent directement de l'agriculture.

Par les exportations massives de certaines de ses productions, comme le café et le cacao, qui représentent, en moyenne, la moitié de ses ventes à l'étranger, la Côte-d'Ivoire a donc pu financer l'effort considérable d'équipement qu'elle a entrepris depuis son indépendance. Facteur essentiel du *décollage* ivoirien, la croissance agricole, loin de se ralentir, devra encore s'accélérer. En effet, en raison des besoins alimentaires et en matières premières renouvelables de l'économie mondiale, les productions agricoles et agro-industrielles constitueront pour les pays en voie de développement de la zone inter-tropicale une opportunité essentielle. Si l'on tient compte, par ailleurs, des gains de productivité potentiels que recèle l'agriculture ivoirienne au stade actuel de son développement, on reconnaîtra que celle-ci, pour la Côte-d'Ivoire, est une activité d'avenir.

Troisième producteur mondial de café...

Le succès de la politique agricole ivoirienne tient essentiellement à une excellente diversification des cultures industrielles d'exportation. En effet, en 1960, le café, avec une production de 137 000 tonnes, représentait 53 % de la valeur de l'ensemble des cultures industrielles. Le cacao arrivait en seconde position avec une production de 86 000 tonnes et une part relative seulement égale à 31 %.

En 1977, les productions de café et de cacao sont respectivement de 250 000 tonnes et de 240 000 tonnes, soit 41 % et 34 %. Si donc les productions de ces deux cultures spéculatives, qui dominèrent l'économie ivoirienne depuis l'entre-deux-guerres, ont considérablement augmenté, la somme de leurs parts relatives a chuté au bénéfice des productions de bananes et d'ananas, mais surtout avec l'introduction progressive de productions nouvelles.

Bien que la diminution de la part du café dans le commerce extérieur de la Côte-d'Ivoire, de 60 % à 30 % en dix-sept ans, démontre la réussite de la diversification des cultures industrielles, la progression en quantité et en valeur produites et son importance dans le monde rural commandent de rappeler les principales caractéristiques de production.

Troisième producteur mondial, derrière le Brésil et la Colombie, la Côte-d'Ivoire est la première pour la production de la variété robusta, qui représente 96 % de la récolte, et pour la production par tête d'habitant.

La majeure partie des plantations ont le caractère de petites exploitations familiales ou villageoises de 1 à 2 hectares : 280 000 plantations couvrent environ 1 200 000 hectares. Le café reste une source de revenu pour un Ivoirien sur deux puisque près de 2 millions et demi de personnes sont concernées de près ou de loin par la production de café et ses activités annexes.

La culture du café reste traditionnelle. Elle est pratiquée de façon extensive et le rythme ordinaire de plantation est en moyenne inférieur à la norme de maintien qui doit compenser le vieillissement de la caféière. Aussi, un vaste programme, confié à une société d'État — la SATMACI, — entrepris depuis 1968, vise-t-il à mettre en place, à la cadence de 20 000 hectares par an, un nouveau verger intensif constitué de variétés sélectionnées en donnant la priorité à la reconversion des vieilles caféières plutôt qu'à l'extension de nouvelles plantations.

L'amélioration de la qualité du café est restée un souci constant pour les Ivoiriens. Ainsi, à la demande du gouvernement ivoirien, l'Institut français du café et du cacao (I.F.C.C.) a recherché un nouveau caféier associant les qualités gustatives de l'arabica, variété plus appréciée, mais adaptée aux régions basses et forestières de la Côte-d'Ivoire, aux aptitudes du robusta.

...et de cacao

Après le café, le cacao, dont la Côte-d'Ivoire est le troisième producteur mondial, derrière le Nigéria et le Ghana, représente en importance la deuxième source de revenu pour l'Ivoirien. La majeure partie des plantations, également situées dans les zones forestières de basse ou de faible altitude, sont familiales, une grande partie des planteurs de cacao étant en même temps planteurs de café.

La SATMACI intervient également pour organiser la lutte contre les parasites du cacaoyer et superviser la régénération des plantations. Dans de bonnes conditions d'entretien et de traitement, le verger actuel permettra d'atteindre l'objectif de 335 000 tonnes en 1980. L'exportation du cacao se fait encore pour 80 % en fèves et pour 20 % en produits usinés — beurre, pâte et tourteaux. Mais une industrie chocolatière est en train de voir le jour en Côte-d'Ivoire.

Le développement des oléagineux, qui représente, en 1975, 5 % de la production agricole, a pour origine une double initiative gouvernementale : le plan palmier, qui a démarré en 1963, et le plan cocotier, en 1967.

Ainsi, la Côte-d'Ivoire est-elle devenue en quelques années l'un des plus gros planteurs du palmier à huile dans le monde et occupe en Afrique la seconde place des exportateurs d'huile de palme après le Zaïre.

Les plans palmier et cocotier sont exécutés par la société pour le développement et l'exploitation du palmier à huile — la SODEPALM — qui a réalisé un ensemble de plantations industrielles et villageoises de 100 000 hectares.

Une autre société d'État — Palmindustrie — réalise l'extraction de l'huile, dont la production démarra en 1965 (18 000 tonnes) et qui atteint actuellement 155 000 tonnes. Depuis 1974, le traitement des produits du palmier à huile et du cocotier est entré dans une nouvelle phase, la Côte-d'Ivoire s'engageant dans une politique de transformation locale plus poussée des palmistes et de noix de coco.

Les productions de bananes et d'ananas se sont fortement développées au cours des dix dernières années. Ainsi la récolte bananière a-t-elle augmenté de façon continue jusqu'en 1972 pour atteindre plus de 200 000 tonnes. Elle est retombée à 177 000 tonnes en 1973 du fait de la sécheresse relative qu'a connue la partie méridionale du pays où elle est concentrée. Aussi une restructuration des zones de production est-elle entreprise.

(Lire la suite page 6.)

Un commerce extérieur en expansion continue

CROISSANCE spectaculaire des exportations, qui dépassent largement les précédents records, progression des importations, mais à un rythme plus modéré, balance commerciale largement excédentaire, telles sont les caractéristiques particulièrement favorables du commerce extérieur de la Côte-d'Ivoire à la fin de l'année 1976. En 1977, le rythme très rapide de cette croissance se ralentit, les flux se stabilisent à un très haut niveau, mais les résultats de l'ensemble de l'année seront encore nettement supérieurs à ceux de 1976.

Pour les exportations, la cause essentielle de cette stabilisation succédant à une croissance rapide réside dans l'évolution des cours mondiaux, dont l'indice (1) a atteint son point culminant en avril 1977 (465,9), après avoir constamment progressé depuis 1975 (129,2).

Pour les importations, la stabilisation des flux au premier semestre 1977 correspond à une normalisation attendue après la très forte poussée de l'année 1976.

La Côte-d'Ivoire poursuit depuis plusieurs années une politique active d'ouverture et de diversification de ses relations commerciales avec les pays étrangers, à l'image de son action sur le plan diplomatique. Néanmoins, la France reste encore son principal partenaire commercial, absorbant plus du quart de ses exportations et lui fournissant près de 40 % de ses importations. Le solde des échanges entre les deux pays est en faveur de la France (un peu moins de 20 milliards de francs C.F.A. en 1976).

Trois grands produits

Les échanges extérieurs de la Côte-d'Ivoire, fortement liés aux fluctuations des cours internationaux des principaux produits de base, ont amorcé dès le milieu de l'année 1974 un ralentissement qui s'est poursuivi au cours du premier semestre 1975.

A partir du deuxième semestre 1975, la remontée spectaculaire des cours mondiaux du café et du cacao et la reprise de la demande de bois tropicaux ont favorisé un redressement des exportations dont la valeur a connu une croissance sensible tout au long de l'année 1976, avec une très forte accélération au quatrième trimestre. Au total, l'année 1976 présente des résultats très favorables avec 4,6 millions de tonnes exportées pour 392,5 milliards de francs C.F.A., soit respectivement + 20 % et + 54 % par rapport à 1975.

En moyenne, l'année 1977 se maintient au niveau très élevé atteint à la fin de l'année 1976.

Ainsi, pour les neuf premiers mois de 1977, la valeur des exportations s'est élevée à 376,2 milliards de francs C.F.A., soit un accroissement de 50 % par rapport à la même période de l'année précédente, alors que, dans le même temps, les tonnages exportés n'ont augmenté que de 4 %.

Plus que jamais, ce sont les trois grands produits traditionnels d'exportation (café, cacao, bois) qui dominent les ventes de la Côte-d'Ivoire : pour les trois premiers trimestres 1977, ils représentent, à eux seuls, environ 76,6 % de la valeur totale des exportations, dont 44,4 % pour le café vert.

Ainsi les recettes des neuf premiers mois de 1977 provenant des ventes de café vert sur les marchés extérieurs s'élèvent à 167 milliards de francs C.F.A. contre 132,8 milliards de francs pour l'ensemble de l'année 1976.

(Lire la suite page 12.)

(1) Indice des cours mondiaux, exprimé en francs français, des principaux produits végétaux exportés par l'Union monétaire Ouest-africaine (source : B.C.E.A.O.).

LA CÔTE-D'IVOIRE 

Près de 70 % des Ivoiriens

(Suite de la page 5.)

L'expansion de la production d'ananas est, elle aussi exemplaire de la politique de diversification conduite par les autorités ivoiriennes : de 20 000 tonnes en 1960, la production atteint actuellement 215 000 tonnes dont 66 000 tonnes d'ananas frais et 150 000 tonnes d'ananas industriels, la Côte-d'Ivoire devenant le premier exportateur mondial.

Le développement de la culture du coton est d'origine récente en Côte-d'Ivoire et n'occupe qu'un rang modeste à l'échelon mondial. Cela n'empêche pas les dirigeants ivoiriens d'envisager une politique très ambitieuse à ce sujet.

D'une part, en effet, le pays se prête bien à cette culture ; d'autre part, la création d'une grande industrie de filature et de tissage ne peut que stimuler la production cotonnière, qui devrait atteindre 100 000 tonnes en 1980.

Le développement de la culture cotonnière se fait essentiellement dans le nord du pays. Elle constitue une très grande chance pour cette partie de la Côte-d'Ivoire, jusqu'alors défavorisée sur le plan économique. Le coton permettra aux paysans du nord de quitter progressivement l'économie de subsistance, pour accéder à l'économie de marché.

Les recherches se font actuellement en vue d'obtenir des rendements accrus. C'est ce qui explique le choix du coton de variété Allen, dont le rendement peut atteindre 1 000 kilogrammes à l'hectare, au détriment du coton mono qui est une variété sauvage, n'exigeant pas de traitement phytosanitaire mais d'un rendement très insuffisant.

La Côte-d'Ivoire n'est encore qu'un petit producteur de caoutchouc naturel, mais il y a tout lieu de penser que cette production est promise à un brillant avenir.

De vastes zones possèdent en effet une écologie favorable à la réussite de cette culture. Le renchérissement du caoutchouc synthétique à la suite de la hausse du prix du pétrole, donne par ailleurs une chance accrue à la culture de l'hévéa.

De grands programmes de plantations sont en cours de réalisation dans le sud-ouest du pays, couvrant plusieurs milliers d'hectares.

Actuellement, l'essentiel de la production ivoirienne de caoutchouc est exportée à l'état brut. Le gouvernement souhaite favoriser l'implantation d'une industrie de pneumatiques capable de valoriser cette matière première locale.

Développement de la production vivrière

Les productions vivrières, consommées exclusivement sur le marché local, ne peuvent pas connaître de ce fait l'expansion remarquable des cultures industrielles. Les quantités produites par certaines d'entre elles n'en sont pas moins considérables.

C'est ainsi que l'on évalue la production d'igname à près de 1 700 000 tonnes, ce qui représente en tonnage cinq à six fois la récolte de café ou de cacao.

Parmi les cultures vivrières, deux sont l'objet de préoccupations particulières de la part des autorités agricoles et sont au centre d'une politique dynamique, qui vise à augmenter et à améliorer leur production : le riz et le maïs.

La consommation de riz se développe en Côte-d'Ivoire à un rythme accéléré, sous l'effet de l'urbanisation et de l'élévation des revenus.

La demande de riz, qui était de 177 000 tonnes en 1965, doit atteindre, d'après les estimations, 375 000 tonnes en 1980, en tenant compte des pertes durant le stockage et des besoins pour les semences.

La production locale traditionnelle — culture pluviale et de bas-fonds, — n'avait jusqu'à présent pu suivre l'évolution de la consommation. Cela a entraîné un développement considérable des importations qui sont passées à 150 000 tonnes par an en 1973-1974, dues surtout à l'échec de la culture de riz pluvial, consécutif à la sécheresse.

Aussi, depuis quelques années seulement, la riziculture irriguée a été introduite surtout dans la zone septentrionale, mais également dans la région forestière, grâce à la création de nombreux petits aménagements hydro-agricoles.

En 1976, la production s'est élevée à 460 000 tonnes de paddy et les importations ont été limitées au « riz de luxe ».

Surtout destiné à l'autoconsommation, le maïs n'avait pas fait, jusqu'à présent, l'objet d'une véritable politique.

Avec la création d'une usine d'aliments du bétail et le développement considérable des élevages avicole et porcin, les perspectives de la demande intérieure de ce produit sont particulièrement favorables.

Des programmes d'extension de cette culture sont en cours de réalisation, notamment dans le cadre de l'aménagement du centre, avec l'introduction de variétés hybrides à haut rendement.

Le démarrage de l'ambitieux programme sucrier en 1974 mérite une attention particulière par le volume des investissements mis en œuvre, et les effets économiques et sociaux qu'il entraînera sur toute la partie nord du pays.

L'entrée en production du premier complexe agro-industriel sucrier de Ferkessédougou à la fin de 1974 amène une véritable révolution dans l'économie du nord de la Côte-d'Ivoire et cela conduit le président Houphoët-Boigny à décider la mise en œuvre d'un vaste plan sucrier dans le but de développer une région jusqu'ici défavorisée en matière d'investissements industriels, et également de diversifier les exportations de la Côte-d'Ivoire.

Ce plan comportait la création d'une dizaine de complexes d'une capacité de production de 500 000 à 800 000 tonnes chargés d'assurer l'autosuffisance du pays en sucre et d'alimenter, ultérieurement, un important volume d'exportation.

La consommation ivoirienne de sucre était de 60 000 tonnes environ en 1973. Elle a chuté très fortement au moment de la crise sucrière de 1974, qui s'est traduite par une augmentation très importante du prix du sucre pour se stabiliser à 35 000 tonnes environ en 1975. Depuis, la consommation a repris, et, elle devrait progresser à 60 000 tonnes environ en 1980, près de 100 000 tonnes en 1985 et plus de 250 000 tonnes en l'an 2000.

Des études ont abouti fin 1975, début 1976, à la signature des cinq contrats de réalisation pour une entrée en production fin 1978 et fin 1979 des complexes suivants :

— Borotou, d'une capacité de 41 500 tonnes de sucre sur 5 000 hectares de plantations, confié à la société française Adra, du groupe Renault, sur financement français, pour une entrée en production en décembre 1978.

— Ferkessédougou II, d'une capacité de 53 500 tonnes sur 5 700 hectares de plantations, confié à la société canadienne Redpath Sugar Ltd. filiale du groupe anglais Tate and Lyle, sur financement canadien, américain et anglais, pourvue entre en production en décembre 1978.

— Serebou, d'une capacité de 45 000 tonnes sur 5 500 hectares, confié à la société franco-belge Somdiaa, du groupe des Grands Moulins de Paris, et à la société d'ingénierie française Sodeteg, sur financements allemand, français et international, pour une entrée en production en décembre 1978.

— Katiola, d'une capacité de 47 500 tonnes sur 6 600 hectares, confié à la société belge Sopex pour l'usine et à la société autrichienne Bauer pour l'irrigation sur financements belge, autrichien et international, pour une entrée en production en décembre 1979.

— Zuenoula, d'une capacité de 40 000 tonnes sur 4 200 hectares, confié aux sociétés belges ABR et Socfinco et à la société néerlandaise Ava Enco, sur financements belge, néerlandais et international, pour une entrée en production en décembre 1978.

Ce plan implique des investissements d'un montant cumulé de l'ordre de 275 milliards de francs courants d'ici à 1980 financés à concurrence de 190 milliards environ par des concours extérieurs.

La production de sucre de 32 000 tonnes en 1977 devrait atteindre 150 000 tonnes en 1980 et dépasser 275 000 tonnes en 1985. La Côte-d'Ivoire deviendrait donc exportatrice de sucre dès 1979, et les tonnages exportés devraient s'accroître d'environ 75 000 tonnes en 1980 pour passer à 180 000 tonnes en 1985, sur la base des six complexes actuellement réalisés ou en cours de réalisation.

Ce vaste programme concerne l'ensemble de la région septentrionale et devrait provoquer la création de 15 000 à 20 000 emplois, dont 250 cadres, plus de 1 000 agents de maîtrise, 4 000 ouvriers professionnels et 4 250 ouvriers spécialisés.

MALI — HTE-VOLTA — GUINÉE — GHANA — LIBERIA — Odienné — Korhogo — RÉSERVE DE BOUNA — Bouaké — Comoé — BARRAGE DE KOSSOU — Man — Bouaflé — Yamoussoukro — Daloa — Abengourou — Gagnoa — Agboville — Sassandra — ABIDJAN — Bassam — San Pedro — Tabou — PÉTROLE — PÊCHE — GOLFE DE GUINÉE — 200

Industrie alimentaire — Industrie textile — Café — Cacao — Bois — Bananes — Palmier à huile

La République de Côte-d'Ivoire couvre 322 500 kilomètres carrés, soit une superficie égale aux trois cinquièmes de celle de la France. Elle compte une population de plus de sept millions d'habitants. Celle-ci a doublé en vingt années.

Abidjan, capitale du pays, regroupe environ un million d'habitants. Les villes principales sont Yamoussoukro, cité natale du président Félix Houphouët-Boigny, chef de l'Etat, Bouaké et San Pedro, deuxième port du pays.

La Côte-d'Ivoire compte vingt-six préfectures et cent soixante-deux sous-préfectures.

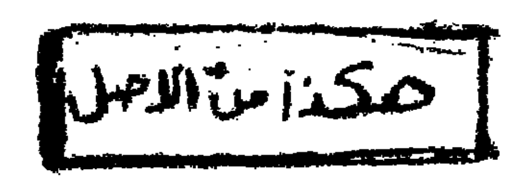
Pesanteurs techniques et sociologiques

Les remarquables performances du secteur agricole ne peuvent masquer les problèmes encore latents du sous-développement rural et la priorité donnée, notamment au niveau de l'affectation des moyens, au développement des cultures destinées à l'exportation, a entraîné des déséquilibres régionaux entre zone de forêt et zone de savane d'autant plus grands que les résultats étaient plus probants.

Le plan quinquennal 1976-1980 pose le problème général de sous-développement aux trois niveaux suivants :

— Au niveau des techniques et des modes d'exploitation caractérisés, d'une part, par la prédominance des travaux manuels pénibles et, d'autre part, par la culture extensive itinérante. Une faible productivité, notamment en savane, et le gaspillage du potentiel forestier en sont les conséquences les plus importantes ;

— Au niveau des structures sociologiques et agraires, dont les premières sont caractérisées par les nombreux obstacles qui s'opposent à une insertion des jeunes en milieu rural qui satisfasse à leurs aspirations (autonomie économique, disposition de ter-





LA CÔTE-D'IVOIRE

vivent de l'agriculture

res en quantité suffisante, statut social, etc.) et dont les secondes sont caractérisées notamment par la dispersion des parcelles et une affectation peu rationnelle et peu économique des terroirs.

Par ailleurs, les problèmes fonciers sont à appréhender au niveau des droits de propriété et d'usage, ainsi qu'à celui des règles de transmission.

— Au niveau des hommes, pour lesquels se posent en particulier le problème du faible niveau de formation technique, ainsi que celui *du comportement vis-à-vis* des exigences du développement.

Certains aspects du comportement traditionnel, telles l'attitude *vis-à-vis du travail manuel* et l'absence de notions comme le sens de l'épargne, le sens de l'investissement productif, l'esprit d'entreprise, constituent autant de freins à la généralisation d'un processus dynamique et auto-entretenu de développement. Il s'ensuit en particulier une insuffisance de moyens financiers disponibles, même lorsque sont atteints des niveaux de revenus satisfaisants.

Le peu d'intérêt attaché au travail manuel et au faire-valoir *direct conduit à aggraver* les problèmes sociaux et fonciers induits par la *présence excessive* de travailleurs étrangers non justifiée par le seul déficit en force de travail.

Globalement, bien qu'il soit toujours délicat d'apporter des précisions quantitatives sur l'évolution des revenus agricoles, puisque une part négligeable de ceux-ci se confond avec l'auto-*consommation des produits* vivriers, plusieurs travaux récents d'estimations statistiques confirment que la disparité de niveaux de vie séparant le secteur non agricole et le secteur agricole a globalement diminué de 1960 à 1975, mais reste importante.

Une action globale de transformation

C'est donc une véritable mutation de l'appareil de production *agricole* et du monde rural que recommande le gouvernement *dans* le plan *quinquennal 1976-1980*.

Dans cette perspective, deux grandes actions sont menées :

1. l'accroissement maximum des revenus et des emplois dans l'agriculture, globalement et par région, en privilégiant la zone des savanes par *la* poursuite des programmes sectoriels déjà *lancés, et l'introduction progressive* de nouvelles cultures comme *les cultures maraîchères, et surtout* le lancement du plan soja *devant* déboucher *sur* une production à moyen terme de un million de *tonnes* de *graines* de soja.

2. la *modernisation* de l'agriculture qui implique :

— la promotion d'entreprises agricoles moyennes familiales modernes. Elle aura un champ d'application prioritaire en région de savane dont les productions agro-industrielles sont propices à la *modernisation* et où les problèmes de disparité des revenus et de faible productivité se posent avec acuité.

Cette promotion qui fournira aux jeunes des conditions de vie et de travail *et* un statut social propres à freiner l'exode rural, pourra notamment s'effectuer dans le cadre *d'opérations* d'aménagement intégré et de *colonisation ;*

— une action globale de transformation de l'agriculture traditionnelle qui a pour principaux objectifs l'augmentation des revenus (qui doivent être de même *grandeur que ceux* des manœuvres en milieu urbain, soit 200 000 *à 300 000 F par an), l'intensification* et la stabilisation des cultures (dans le cadre de la restructuration des terroirs), la *promotion d'un nouveau type* d'exploitant formé et ayant une attitude positive vis-à-vis des exigences et des contraintes de développement.

Les moyens destinés à transformer globalement l'agriculture traditionnelle sont :

— D'une part, la *conception* et la mise en œuvre de programmes intégrés d'animation, *particulièrement* dans le centre, les zones de colonisation du sud-ouest et dans la sous-zone cotonnière du nord, en substituant progressivement une animation polyvalente simple à un encadrement sectoriel étroit.

— D'autre part, la conception, l'expérimentation et la promotion de structures collectives nouvelles. Celles-ci se substitueront progressivement aux sociétés de développement, qui seront ainsi ramenées à leur rôle d'assistance et de conseil à leur égard, rôle qui était celui pour lequel elles avaient été initialement conçues.

Pour accélérer ce processus, M. Bra Kanon, ministre de l'agriculture, a engagé une réforme profonde des structures du ministère de l'agriculture qui porte sur les points suivants :

— La redéfinition des objectifs des sociétés d'Etat par la création de trois sociétés régionales de développement rural (S.D.R.) en Basse-Côte-d'Ivoire, en Moyenne-Côte-d'Ivoire et dans la région des savanes, dont les missions seront la promotion intégrée des régions, en recherchant *l'accroissement* des productivités et une économie rationnelle des moyens mis en œuvre.

— Le renforcement des actions de promotion et du mouvement coopératif avec la fusion de l'Office national de promotion rurale (O.N.P.R.) et du Centre national pour la promotion des entreprises coopératives (CENAPEC).

— L'introduction dans l'enseignement de base de technologies et de savoir-faire et le développement d'un enseignement technique agricole privilégiant *la formation de formateurs.*

— La mise en place de nouveaux *modèles de gestion* au sein des sociétés d'Etat, pour les rendre *surtout* plus proches du monde paysan, par la promotion systématique des plantations villageoises notamment.

— Enfin, la réorganisation de l'administration centrale du ministère afin d'en faire une structure de management moderne qui conçoit, planifie, programme et contrôle les actions de l'ensemble du secteur primaire.

Compte tenu de l'immense tâche qui reste à accomplir pour que l'agriculture *ivoirienne* de l'an 2000 corresponde aux vœux exprimés, ce développement ne doit pas constituer pour l'Etat un fardeau, qui limiterait ses possibilités d'action dans les autres domaines. Le rôle de l'Etat dans ces conditions est avant tout de faire en sorte que les conditions nécessaires, et suffisantes, au déclenchement de ce processus d'auto-développement soient réunies de façon irréversible.

La coopération franco-ivoirienne en matière agricole

Les relations de coopération entre la France et la Côte-d'Ivoire sont réglées par les accords de coopération signés en avril 1961, selon lesquels la *France « continuera, pendant une durée de cinq ans, renouvelable, à apporter son aide et son assistance à la République de Côte-d'Ivoire pour son développement économique et social, et le fonctionnement des services publics. »*

Dans le domaine agricole, la coopération recouvre trois aspects : une coopération financière publique sous forme de subventions ou prêts du Fonds *d'aide et de coopération (FAC),* et sous forme de prêts de la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.) ; une coopération en *matière* de recherche scientifique et technique ; une coopération en matière d'assistance technique et d'enseignement technique agricole.

De 1960 à 1976, la coopération financière du FAC s'est *élevée à plus de 22 milliards de francs* C.F.A., *dont 4,5 milliards* furent affectés au secteur agricole — soit *20,5 %.* Au cours de la même période, la C.C.C.E. *a prêté à la Côte-d'Ivoire* près de 68 milliards de francs C.F.A., dont 25 milliards furent consacrés au secteur agricole — soit près de 37 %.

Au cours des années 1974-1976 les programmes les plus importants ont été les suivants :

Financement du complexe *agro-industriel* de Borotou (C.C.C.E. : 12 200, FAC : 2 500) ;

Programmes de riziculture irri*guée (C.C.C.E. : 750) ; fluviale* (C.C.C.E. : 700) et en zone forestière *(C.C.C.E. : 1 000)* ;

Participation au plan hévéa (C.C.C.E. : 710) ;

Développement rural des ré*gions cotonnières (C.C.C.E. :* 1 040) ;

Financement du Centre d'étude et de développement du café arabusta (C.C.C.E. : 400, FAC : 91) ;

Participation au financement de l'Institut agricole de Bouaké (C.C.C.E. : 600; FAC : 110) ;

Contribution aux programmes de l'O.N.P.R. (FAC : 191) ;

Financement du centre d'études et d'expérimentation de *machinisme agricole (FAC :* 103,5).

L'assistance technique française mise à la disposition du secteur agricole comporte deux volets : une assistance auprès des services centraux du ministère de l'agriculture et des sociétés sous tutelle soit 93 postes, dont 22 auprès des sociétés (16) et de l'O.N.P.R. (6) ; l'enseignement technique agricole, soit 43 postes.

La coopération en *matière* de recherche scientifique et technique est poursuivie grâce à l'intervention des huit instituts de *recherches agronomiques* tropicales groupés au sein du Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT) : l'*Institut de recherches agronomiques* tropicales et de cultures *vivrières* (IRAT) ; *l'Institut* de recherches sur les fruits et agrumes (IRFA) ; l'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux (IRHO) ; l'Institut de recherches du coton et des textiles exotiques (I.R.C.T.) ; l'Institut de recherches sur le caoutchouc en Afrique (IRCA) ; le Centre technique forestier tropical (C.F.D.T.) ; l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (I.E.M.V.T.) ; l'Institut français du café, du cacao et autres plantes stimulantes (I.F.C.C.).

Une structure nouvelle, l'Institut des savanes, regroupant l'IRAT, *l'I.R.C.T. et l'I.M.V.T.,* a été mis en place.

En matière de recherche appliquée, ont été réussies deux opérations exemplaires : la création de l'arabusta, nouveau caféier issu d'un croisement entre l'arabica et le robusta après manipulation génétique ; l'obtention d'un palmier à huile hybride entre *l'Elaeis Guineensis* et *l'Elaeis Melanocca* en provenance d'Amérique latine.

Répartition de la coopération financière du FAC et de la C.C.C.E. de 1960 à 1976 (*)

	C.C.C.E.	FAC
Palmier-Cocotier	4 715	425
Riz	2 250	378
Café	400	91
Cacao	—	60
Hévéa	3 042	—
Coton	1 835	275
Formation	600	748
Complexe sucrier de Borotou	12 200	2 500
	25 042	4 477

(*) En millions de francs C.F.A.





La mise en valeur rationnelle de l'« or vert »

LA forêt ivoirienne est-elle en danger de mort ? L'âge d'or des forestiers est-il définitivement révolu ? La prodigalité insoucieuse des hommes *aura-t-elle raison, un jour prochain*, de cet immense univers végétal, apparemment inépuisable et invincible ? Ces questions soulevées de longue date, mais longtemps traitées à la légère, sont désormais prises très au sérieux par les responsables de l'économie ivoirienne, soucieux non seulement de sauvegarder, mais, surtout, de renouveler, l'une des plus formidables richesses du pays. Il est vrai que cette inquiétude tardive s'appuie sur quelques *données chiffrées incontestables.*

L'exploitation systématique — au sens fort du mot — des ressources forestières ivoiriennes a débuté voilà près d'un siècle, lorsqu'en 1885 la première bille d'acajou sortit de la plantation coloniale d'Elima. Au lendemain de l'indépendance, dans le cadre d'une économie dont l'essor remarquable reposait sur une forte demande étrangère de produits tropicaux, le bois constitua — à côté du café et du cacao — l'une des trois grandes ressources agricoles nationales. De 1963 à 1969, il vint au premier rang des exportations, puis rétrograda en seconde place. C'est en 1973 que la production atteint son chiffre record (4 900 000 mètres *cubes) avant, depuis lors,* de décroître.

Trois tâches essentielles

Pendant des décennies, l'exploitation de la forêt fut, tout à la fois trop intensive et trop anarchique. Les permis, généreusement délivrés, ont donné lieu à une spéculation effrénée profitant, avant tout, à des intérêts étrangers que la sauvegarde du potentiel forestier ne tourmentait pas outre mesure. Dans un dépliant fort didactique publié en 1974, la commission nationale de l'environnement (à laquelle s'est substitué en mars 1976 un ministère de la protection de la nature et de l'environnement) dressa un diagnostic alarmant. Selon ses estimations, la forêt dense, qui occupait encore en 1956 une superficie de 11,8 millions d'hectares — soit un taux de boisement de 75 % de la zone forestière — ne comptait plus que 5,4 millions d'hectares en 1974 et 4,8 millions d'hectares en 1977. Elle est amputée chaque année de 450 000 hectares. A ce rythme, elle aura donc entièrement disparu dès 1985

Ces prédictions apocalyptiques méritent, certes, d'être nuancées. Ce qui est en voie d'extinction accélérée, ce n'est pas la forêt elle-même, mais seulement la possibilité pour le forestier de trouver des bois exploitables. En termes économiques, là est d'ailleurs l'essentiel, même si la forêt cède, le plus souvent, la place *à de jeunes plantations (caféiers,* cacaoyers, bananeraies, palmeraies), dont la rentabilité ne peut pas être niée.

Sans attendre cet inquiétant constat, les autorités ivoiriennes ont cependant réagi, en créant, le 15 décembre 1966, la SODEFOR (Société pour le développement des plantations forestières). Cet organisme, placé sous la tutelle du ministère des eaux et forêts, a reçu pour mission « *d'étudier et de proposer au gouvernement de la Côte-d'Ivoire les mesures tendant à assurer l'exécution des plans de développement de la production forestière et des industries connexes, soit par intervention directe, soit en coordonnant, en dirigeant et en contrôlant l'action des différents organismes publics ou privés intéressés* ». Pour bien marquer qu'il entendait faire une « *ardente obligation* » de la protection et de l'enrichissement du potentiel *forestier, le gouvernement soumit* cette affaire, en 1975, au bureau politique du parti unique P.D.C.I.-R.D.A.

Trois tâches essentielles ont été assignées à la SODEFOR. Celle-ci a reçu pour première charge de délimiter un domaine forestier permanent d'une superficie de 3 millions d'hectares, qui comprendra des forêts classées et des parcs nationaux. Dans les limites de ce domaine, l'exploitation, *lorsqu'elle est autorisée,* doit se soumettre à des règles très strictes, qu'il s'agisse de la délivrance des permis ou du bornage des zones d'abattage. Ainsi les autorités sont-elles, à tout instant, en mesure d'évaluer de façon précise le volume de bois évacué de la forêt. Il s'agit, en second lieu, d'assurer la reconstitution du capital forestier, soit en aménageant la forêt naturelle, soit en mettant en œuvre des opérations de reboisement. Enfin, la SODEFOR est chargée de surveiller l'organisation rationnelle de l'exploitation forestière.

Faisant siens ces trois grands principes d'action, le plan quinquennal ivoirien 1976-1980 a fixé, pour cette période, un ambitieux programme de reboisement qui, en 1980, aurait dû atteindre le rythme annuel de 10 000 hectares et dont le coût s'élève à 22,7 milliards de francs C.F.A. (1). Mais l'on sait, d'ores et déjà, que cet objectif, sans doute exagérément optimiste, ne sera pas réalisé en temps voulu. Dans son rapport de synthèse publié en mars 1977, la SODEFOR, dressant le bilan d'une décennie d'activités, constatait l'important retard accumulé, en matière de reboisement, par rapport aux objectifs initiaux. Du 1er janvier 1967 au 30 septembre 1976, la SODEFOR a procédé au reboisement de 25.137 hectares répartis en huit chantiers : Abbé, Irobo, Mopri, Seguié, Anguededou, Sangoué, Beki et Tene. Ces huit chantiers emploient près de mille cent personnes.

Deux essences ont été nettement privilégiées : le teck, avec 8 776 hectares, et le framiré, avec 5.255 hectares. On trouve ensuite le fraké, le sipo, l'acajou, le niangon, le samba, l'okoumé, le *makoré, le cédréla, etc. Pendant* les six premières années du programme, la superficie reboisée n'a cessé de progresser, atteignant 3 366 hectares en 1972.

Près de six cents espèces

Selon les responsables de la politique forestière ivoirienne, ce recul est dû, pour l'essentiel, à la modestie des moyens mis à la *disposition de la SODEFOR*, en raison même de son mode de financement. Les ressources de cet organisme proviennent, en effet, d'une taxe perçue par l'administration des douanes sur toutes les grumes exportées. Il s'agit du Droit unique de sortie (DUS), dont 12,5 % sont « *affectés aux opérations de reboisement, d'aménagement, de délimitation et de mise en valeur du domaine forestier* ».

Mais, dès 1974, les maîtres d'œuvre du budget ivoirien ont transgressé cette règle du jeu en plafonnant d'office les recettes de la SODEFOR à 800 millions de francs C.F.A., vidant, du même coup, de son contenu la notion de taxe affectée.

Outre le programme de reboisement proprement dit, fondement de la politique forestière, ivoirienne, qui, pour être pleinement mené à bien, suppose, en fait, une mécanisation à *outrance des diverses opérations* (défrichement, préparation du terrain, entretien), la SODEFOR s'attache à diversifier les essences soumises à l'exploitation. Car, pendant de longues décennies les exploitants, désireux de satisfaire les goûts de leur clientèle européenne, ont « privilégié » un éventail très restreint d'essences forestières dotées d'une forte valeur commerciale : acajou, niangon, sipo. En 1974, une quarantaine d'essences, au plus, étaient exploitées. Pareille politique, excessivement luxueuse, ne pouvait être poursuivie. D'autant que la forêt dense ivoirienne possède *près de six cents espèces* ligneuses.

La Côte-d'Ivoire souhaite désormais encourager l'exploitation et la vente d'espèces plus rentables, à croissance rapide (trente-quatre ans), afin de sauvegarder les bois les plus précieux à cycle lent (soixante-quatre-vingts ans) Cette volonté *de diversification est d'ores* et déjà mise en œuvre sur le terrain, puisque, en 1977, 75 % des opérations de reboisement ont concerné des essences à évolution rapide. Mais le plus difficile reste, évidemment, de convaincre le consommateur étranger de modifier ses habitudes. Dans sa politique de promotion des nouveaux produits, la Côte-d'Ivoire reçoit l'aide d'organismes internationaux (F.A.O.)... et d'instituts de recherche (Centre technique forestier tropical, Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer, Bureau pour *le développement et la production agricoles).*

Un des plus ambitieux projets industriels

Il revient à la SODEFOR de mettre en valeur les massifs forestiers ivoiriens. C'est ici que se situe l'un des plus ambitieux projets industriels actuellement à l'étude en Côte-d'Ivoire. Il s'inscrit dans le cadre de l'Amé*nagement de la région du Sud-*Ouest (ARSO). Implantée près de San-Pedro, une usine, alimentée par un périmètre forestier de 225 000 hectares, produira annuellement 300 000 tonnes de pâte à papier. Le gouvernement ivoirien s'emploie à trouver des bailleurs de fonds pour financer ce projet, dont le coût définitif est évalué à 80 milliards de francs C.F.A. L'Etat participera au capital de la société d'exploitation pour 10 milliards de francs C.F.A. Dans cette perspective, des plantations expérimentales de bois à croissance rapide (pins, eucalyptus) ont été entreprises *dans la région des rapides* Grab ainsi qu'à l'ouest de San-Pedro, second port du pays.

C'est dans le même esprit que *la Côte-d'Ivoire s'efforce de ré*duire au maximum l'exportation des grumes brutes et encourage la transformation sur place de ses produits. En effet, jusqu'à présent, la part des grumes transformées est restée faible, à peine plus d'un quart. L'Italie est le premier client pour les *grumes ivoiriennes*, devant l'Espagne, la France, l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas. En revanche, la France est le premier importateur de produits sciés ivoiriens, avant la Grande-Bretagne, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Italie et l'Allemagne fédérale. Pour sa part, la SODEFOR *commercialise* ses propres produits : stères, piquets, poteaux, perches.

Pourtant, comment prétendre définir une véritable philosophie du reboisement sans concilier les intérêts divergents du forestier et du planteur, sans réglementer leurs activités mutuelles ? Pour reprendre l'expression du docteur Kenneth King, directeur général adjoint de la *sylviculture à la F.A.O., il faut* « *domestiquer la forêt* », car « *les forêts correctement gérées se renouvellent* ». La forêt ivoirienne remplit un rôle écologique vital. Elle protège la terre, régularise les eaux, purifie l'air, abrite faune et flore. Or l'« agriculture itinérante » traditionnelle, artisanale et peu rentable, s'est soldée par la destruction de vastes zones forestières rendues stériles. Entre 1966 et 1974, les planteurs ont détruit 83 % du capital ligneux ivoirien.

Les agents de la SODEFOR sont donc autorisés à mettre un terme à toutes les « *infiltrations clandestines* » des planteurs. Les opérations d'inventaire du domaine permanent de l'Etat s'accompagnent en outre de « *l'évacuation de tous les planteurs frauduleusement installés* ». Toutefois, il est souhaitable que forestiers et planteurs coexistent, qu'ils participent en bonne intelligence au développement économique du pays. A cet effet, les responsables du reboisement proposent d'accueillir des projets *agricoles, définis au préalable* avec précision. Cette politique, à leurs yeux, aura l'avantage de stabiliser peu à peu le domaine réservé à l'agriculture, avec l'accord et la coopération des principaux intéressés. Car, loin de s'exclure, la sauvegarde de la forêt et le développement de *l'agriculture vont de pair.*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) 1 F C.F.A. = 2 centimes.



LA CÔTE-D'IVOIRE

DEPUIS L'ACCESSION DU PAYS A L'INDÉPENDANCE

La production d'électricité double tous les quatre ans

PEU de pays africains peuvent faire état d'un développement aussi rapide et régulier de leur énergie électrique, depuis une quinzaine d'années, que la Côte-d'Ivoire. A partir de 1960, en effet, la consommation ivoirienne d'énergie électrique est passée de 57 millions de kilowatts-heures à 88 millions de kilowatts-heures en 1976 et à 1 milliard 250 millions de kilowatts-heures en 1977, soit un rythme moyen de progression de 19 % par an. Ce qui correspond au doublement de la production d'électricité tous les quatre ans.

L'usage de l'électricité est apparu en Côte-d'Ivoire vers 1910, dans les deux principaux chefs-lieux du pays, Grand-Bassam et Bingerville ; puis elle fut installée à Abidjan, la nouvelle capitale, vers 1940.

A l'origine, les modestes installations électriques étaient exploitées par la Direction des travaux publics, et ce n'est qu'en 1952 que fut créée la société anonyme Energie électrique de la Côte-d'Ivoire (E.E.C.I.).

Aujourd'hui, l'E.E.C.I. fournit 95 % des besoins en énergie électrique de la Côte-d'Ivoire et se place, avec ses deux milliards 800 millions de francs C.F.A. de chiffre d'affaires, parmi les toutes premières entreprises ivoiriennes ; le reste relève de l'autoproduction, imposée essentiellement par l'éloignement de certaines unités industrielles du réseau E.E.C.I. La presque totalité des dispositifs de production thermique se trouvent concentrés à Abidjan et ses environs, où l'on trouve :

● LA CENTRALE DU PORT, comprenant trois groupes Diesel pour une puissance de 30 MW installés, dont les installations vétustes seront progressivement déclassées par la récente mise en service des tranches III et IV de la centrale de Vridi.

● LA CENTRALE A VAPEUR DE VRIDI, située à proximité de la raffinerie de produits pétroliers, possède une capacité totale de 214 MW.

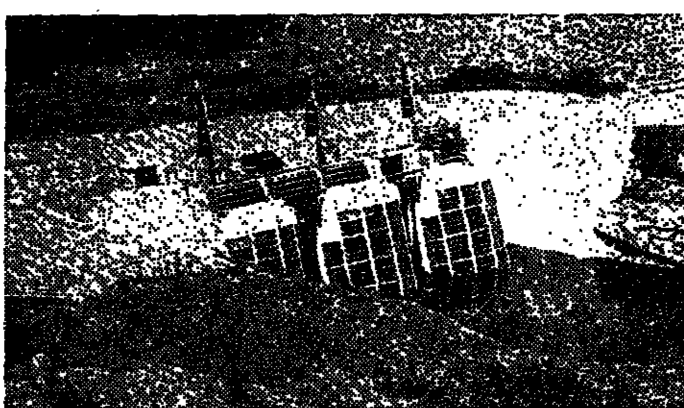
● A l'intérieur du pays, LA CENTRALE DE BOUAKÉ, dont la puissance installée atteint 9 MW, alimente partiellement la région de Bouaké, seconde ville de la Côte-d'Ivoire. D'autre part, une cinquantaine de centrales Diesel alimentent les autres centres non encore interconnectés. La puissance globale installée de ces groupes de production régionaux est de l'ordre de 46 MW.

Les aménagement hydro-électriques se composent des barrages suivants :

● AYAME I, sur le fleuve Bia, a été mis en service en 1959 et comprend un barrage en béton formant une retenue saisonnière de 800 millions de mètres cubes et une usine de pied de barrage équipée de deux groupes de 10 MW chacun.

● A l'aval, l'usine d'AYAME II dispose d'un bassin de compensation de faible capacité et de deux groupes de 15 MW chacun mis en service en 1965.

● LE BARRAGE DE KOSSOU, au centre du pays, d'une hauteur de 57 mètres et d'une longueur de crête de 1 500 mètres, a été terminé en 1972. Il dispose d'une usine équipée de trois groupes de 58.5 MW chacun.



Le barrage de Kossou

Très tôt, les responsables de la production et de la distribution d'énergie électrique ont cherché à mobiliser l'énorme potentiel hydro-électrique de la Côte-d'Ivoire. Son réseau hydrographique comprend en effet cinq bassins principaux qui, en raison de leur relief peu accentué, ne permettent que des aménagements de moyenne chute et des débits relativement irréguliers.

Mais en dépit de ces conditions relativement défavorables, le potientel hydro-électrique ivoirien peut être estimé à 8 milliards de kilowatts-heures pour 1990.

L'électrification rurale a connu, au cours de ces dernières années, un grand développement. Dès 1969, on instituait une redevance sur les consommations urbaines en vue d'alimenter un fonds d'investissement pour les zones rurales. Grâce à cette mesure, le nombre de localités desservies en électricité est passé de quatorze en 1960 à trois cent soixante-dix en 1977, touchant ainsi 55 % de la population ivoirienne. Toutefois, le taux de desserte du nombre d'abonnés par rapport à celui des familles pouvant être desservies reste faible : 54,7 % à Abidjan et 14,2 % pour l'ensemble du pays.

Dans les centres très isolés, l'électrification se fait par des petits groupes Diesel à fonctionnement automatique à la tombée du jour.

Les grandes lignes de l'électrification de la Côte-d'Ivoire se dessinent suivant un programme qui vise non seulement à satisfaire l'expansion de la demande d'énergie, notamment dans la partie occidentale du territoire, mais encore à substituer progressivement l'énergie hydraulique à l'énergie thermique.

L'aménagement des sites de Taabo, Buyo, Soubré et des autres petites centrales devrait permettre à la Côte-d'Ivoire d'assurer ses besoins en énergie électrique jusqu'à l'horizon 1990, où la demande pourrait avoisiner les 7 milliards de kilowatts-heures en production, et les 1000 mégawatts en puissance. A cette date, l'E.E.C.I. sera obligée de mettre en place une nouvelle centrale thermique classique ou de s'orienter vers l'énergie nucléaire dans la région d'Abidjan, à moins que d'autres sources énergétiques ne deviennent exploitables d'ici là.

Mais après la récente découverte de pétrole, si celle-ci s'accompagnait de la découverte d'importants gisements de gaz naturel, la société pourrait envisager l'utilisation de turbines à gaz. Actuellement, la politique d'équipement se poursuit activement, et on peut estimer à environ 20 milliards de francs C.F.A. (40 milliards d'anciens francs) le programme d'investissement de l'E.E.C.I. pour la période 1975-1980.

Dans ce domaine, la coopération franco-ivoirienne demeure très étroite, tant en ce qui concerne l'assistance technique, par le biais de la société nationale française E.D.F., qui détient 4,9 % des parts de l'E.E.C.I., qu'au niveau du financement de certains grands projets réalisés grâce au concours de la Caisse centrale de coopération économique, actionnaire à 13,41 % de l'Energie électrique de la Côte-d'Ivoire.



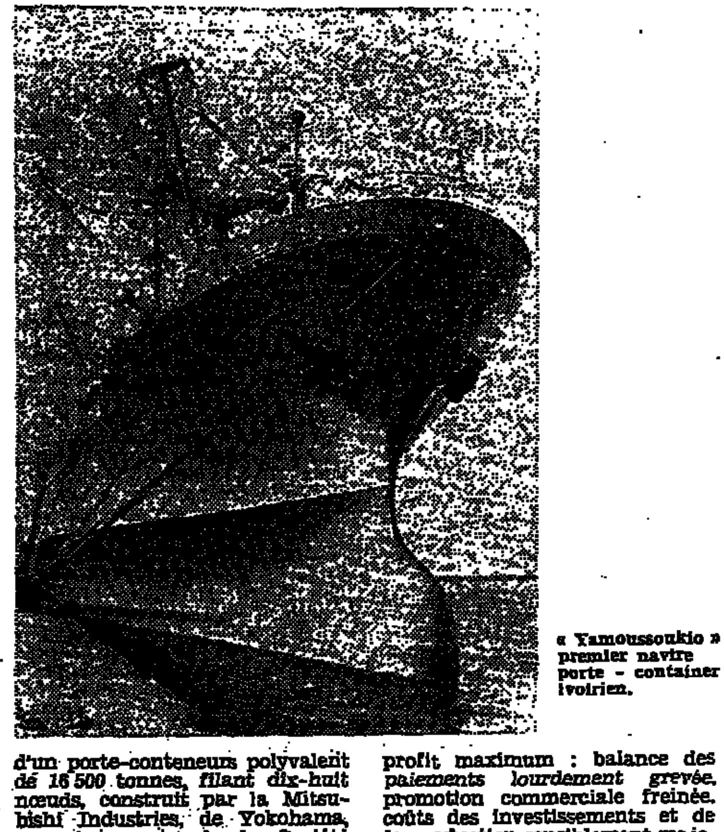
LA CÔTE-D'IVOIRE

SE DOTER D'UNE IMPORTANTE MARINE MARCHANDE

De notre envoyé spécial

ABIDJAN. — *Quelques semaines* après l'annonce de la découverte de pétrole dans son plateau continental, la Côte-d'Ivoire a franchi une étape aussi significative sur la voie de son indépendance économique, en lançant le premier navire spécialement construit pour sa jeune marine marchande.

Yamoussoukro, du nom du village natal du chef de l'Etat ivoirien, est le premier d'une série de vingt bateaux qui, d'ici à 1980, vont placer la Côte-d'Ivoire en tête des pays de l'Afrique de l'Ouest en ce domaine. Il s'agit d'un porte-conteneurs polyvalent de 16 500 tonnes, filant dix-huit nœuds, construit par la Mitsubishi Industries, de Yokohama, pour le compte de la Société ivoirienne de transports maritimes (Sitram), société d'Etat, créée en 1967, qui ne disposait jusqu'à présent que de bâtiments d'occasion ou en consignation.



« Yamoussoukio » premier navire porte - container ivoirien.

Sept autres seront livrés avant la fin de l'an prochain : quatre construits également au Japon et trois en Espagne, ces deux pays ayant traité à des prix inférieurs de près de 40 % aux devis proposés par les chantiers navals français, allemands et belges, également consultés.

Les douze dernières unités seront acquises entre 1979 et 1980 : des porte-conteneurs polyvalents de 11 000 à 16 000 tonnes, mais aussi des vracquiers et des minéraliers de 39 000 tonnes, des pétroliers, des navires polythermes pour le transport des fruits et légumes, des tankers pour le transport des huiles et du vin, et peut-être des rouliers.

Cet effort exceptionnel d'équipement témoigne de l'importance des moyens financiers de la Côte-d'Ivoire. Il est aussi le résultat d'une prise de conscience. « *La voie de notre libération économique passe par la mer* », dit depuis longtemps déjà le président Houphouët - Boigny. Alors que 94 % des échanges extérieurs ivoiriens se font par la mer, avec des partenaires commerciaux géographiquement très éloignés, la desserte maritime de la Côte-d'Ivoire n'a été exclusivement assurée jusqu'à une date toute récente que par des flottes étrangères, regroupées dans des « conférences » auxquelles ce pays n'avait pas accès et qui faisaient peser sur lui la loi de la recherche du profit maximum : balance des *paiements lourdement grevée*, promotion commerciale freinée, coûts des investissements et de *la production sensiblement majorés*, etc.

C'est à une transform:ion *totale des structures maritimes* héritées de l'époque coloniale qu'a entrepris de procéder la Côte-d'Ivoire, et depuis bientôt quatre ans elle s'en donne méthodiquement les moyens. Elle s'est tout d'abord dotée d'un ministère de la marine, dont dépendent toutes les activités relevant de ce secteur. A sa tête a été placé le commandant Lamine Fadika, ancien élève de l'Ecole navale française. Puis, une politique maritime cohérente a pu être élaborée, dont la mise en œuvre se fait régulièrement.

Essentiellement, il s'agit, d'une part, de peser le plus possible en faveur du pays sur les prix de sa desserte maritime et, *d'autre part, de se réserver dès* les toutes prochaines années une part convenable, estimée à 40 %, du *trafic le concernant*.

Des négociations ont été engagées avec les principaux partenaires de la *Côte-d'Ivoire : les* conférences maritimes qui regroupent les compagnies desservant la côte *ouest-africaine*, *les* pays avec lesquels ses échanges commerciaux sont les plus importants (la France et l'Allemagne, notamment), les principales sociétés de manutention et de transit opérant dans ses ports. D'un autre côté, la Côte-d'Ivoire a entrepris de se doter d'instruments d'intervention propres dans les différents sous-secteurs où se déploie sa politique de prix et de repartage du marché. C'est ainsi qu'en même temps que se développe rapidement la Sitram, fer de lance de cette politique, trois autres sociétés, contrôlées par celle-ci, ont vu le jour :

— La SISA (Sitram International Shipping Agencies), société de consignation, qui ambitionne de couvrir bientôt 75 % du trafic ivoirien pour les marchandises générales ;

— La SIVOM (Société ivoirienne d'opérations maritimes), qui, en association avec le groupe Socopao - Scac, permet d'ores et déjà à la Côte-d'Ivoire de s'introduire dans le sous-secteur de la manutention et des activités portuaires annexes et d'y acquérir une expérience indispensable à l'extension future de son contrôle sur les prix pratiqués en ce domaine par ses divers partenaires ;

— La Sietrans (Société ivoirienne d'engineering en transports maritimes et en logistique internationale), qui lui permet, là aussi, en association avec quelques *grands* du transit (Scet. Ami, Saga, Transcap, Mory, etc.), de faire ses premières armes dans un autre sous-secteur intéressant.

Un trafic portuaire croissant

Abidjan (A.F.P.). — Le port de San-Pedro enregistre, cette année, une progression de trafic *supérieur de 28 % à celui de* 1976 : au 30 septembre dernier, il avait manipulé 1 072 000 tonnes *de marchandises, dont* 1 042 000 à l'exportation (998 000 tonnes de bois et 44 000 tonnes de café, cacao et huile de palme). *L'an* dernier, à la même date, le trafic s'était élevé à 892 000 tonnes (dont 854 000 tonnes de bois à l'exportation).

Pour les douze mois de 1976, San-Pedro avait enregistré un trafic de 1 225 000 tonnes, en augmentation de 31 % par rapport à l'année précédente.

San-Pedro, construit avec la participation de la France et de la République fédérale d'Allemagne, à 300 kilomètres à l'ouest d'Abidjan, est le deuxième port maritime de la Côte-d'Ivoire. Il a été mis en service en 1972.

En 1976, le port d'Abidjan avait connu un trafic de 7 694 000 tonnes (+ 27 % par *rapport à 1975*).

Pour compléter cet ensemble, un office ivoirien des chargeurs et un institut de documentation, de recherches et d'études maritimes ont, d'autre part, été mis sur pied, tandis que se prépare la création d'une académie des sciences et techniques de la mer, qui aura pour but de former et de perfectionner les personnels maritimes de toutes catégories et de tous niveaux.

La Côte-d'Ivoire s'efforce enfin d'amener les autres pays côtiers de l'Afrique occidentale et centrale à se fixer en ce domaine des objectifs analogues aux siens et à se regrouper avec elle, face aux compagnies et sociétés maritimes étrangères. En mai 1975, a été réunie dans la capitale ivoirienne une première Conférence ministérielle des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur les transports maritimes, qui a décidé de s'institutionnaliser et de se doter d'une charte ; deux autres réunions se sont tenues depuis, en 1976, à Douala, au Cameroun et, en 1977, à Accra, au Ghana.

Cependant, les obstacles restent nombreux et certains sont malaisés à franchir. La plupart des pays concernés n'ont, en fait, pas encore pris l'exacte mesure de l'enjeu et sont donc loin de se comporter en conséquence. Ils ne disposent pas d'ordinaire de moyens financiers analogues à ceux de la Côte-d'Ivoire et ils sont condamnés à composer davantage qu'elle pendant long*temps encore* avec les *capitaux* étrangers, à moins de se lancer dans des politiques de nationalisation *forcément aléatoires*.

Certaines « Conférences », notamment celles regroupant les compagnies *britanniques, telle* l'UKWAL (United Kingdom West Africa Linies) en profitent pour continuer à manipuler leurs tarifs sans tenir compte des objections, même les plus justifiées, de leurs clients africains. Parce qu'elles ont le bon sens et *le bon droit pour elles, les idées* déjà mises en œuvre à Abidjan n'en finiront pas moins par s'imposer, assure le ministre ivoirien de la marine.

PIERRE BIARNES.

Initiation au voyage

Amin (S.). *Le développement du capitalisme en Côte-d'Ivoire*. Editions de Minuit, Paris 1966.

Amon d'Aby (F.-J.). *La Côte-d'Ivoire dans la cité africaine*. Larose, Paris 1951.

Atlas de la Côte-d'Ivoire. Orstom, ministère du plan. Institut de géographie tropicale, Abidjan 1971.

Binger. *Du Niger au golfe de Guinée à travers le pays de Kong et le Mossi*. Hachette, Paris 1892.

La Côte-d'Ivoire en chiffres. Société africaine d'édition, Paris 1977.

Desanti (D.). *Côte-d'Ivoire*. Collection « l'Atlas des voyages ». Editions Rencontre, Lausanne 1962.

Dumont (R.). *Afrique noire, développement agricole : reconversion de l'économie agricole (Guinée, Côte-d'Ivoire, Mali)*. Presses universitaires de France, Paris 1962.

Duprey (P.). *Histoire des Ivoiriens, naissance d'une nation*. Abidjan 1962.

La Côte-d'Ivoire de A à Z. Abidjan. Nouvelle édition 1977.

Holas (B.). *Cultures matérielles de la Côte-d'Ivoire*. Presses universitaires de France. Paris 1960.

Changements sociaux en Côte-d'Ivoire. Presses universitaires de France. Paris 1961.

Mouëzy (R.-P. H.). *Assinie et le royaume Krinjabo*. Larose. Paris 1942.

Mourgeon (J.). *La République de Côte-d'Ivoire*. Collection « Encyclopédie politique et constitutionnelle », série Afrique, sous la direction de P.-F. Gonidec. Berger-Levrault. Paris 1969.

Platon (P.). *Le Marché ivoirien*. Numéro spécial de « Marchés tropicaux et méditerranéens ». Septembre 1977.

Rémy (M.). *La Côte-d'Ivoire aujourd'hui*. Editions Jeune Afrique. Paris 1976.

Rougerie (A.). *La Côte-d'Ivoire*. Collection « Que sais-je ? ». Presses universitaires de France. Paris, nouvelle édition 1977.

Sawadogo (A.). *L'Agriculture en Côte-d'Ivoire*. Presses universitaires de France. Paris 1977.

Simon (M.). *Souvenirs de brousse (1905-1918). (Dahomey, Côte-d'Ivoire)*. Nouvelles Editions latines. Paris 1965.

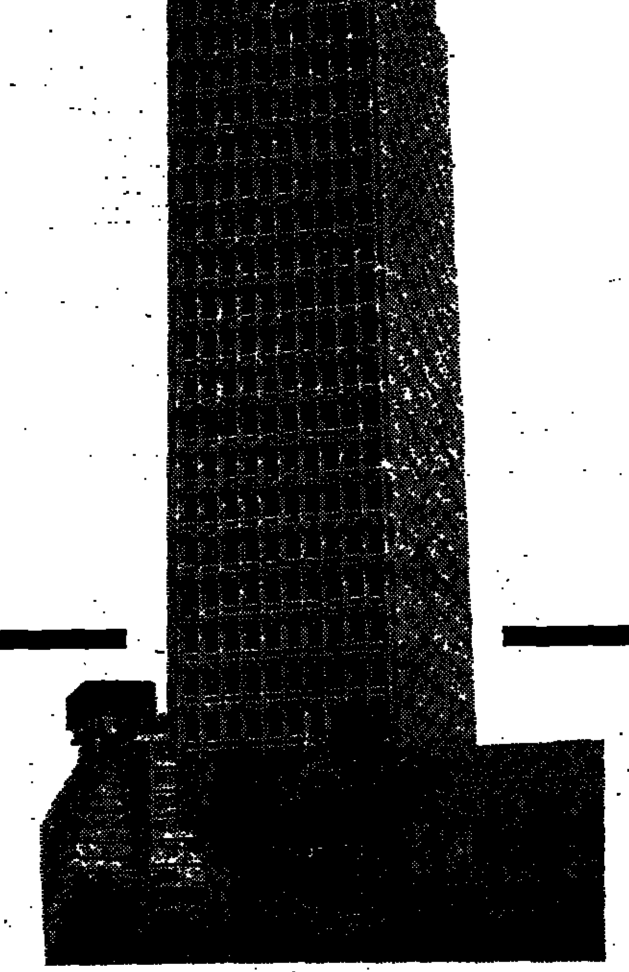
Sirleix (P.-H.). *Félix Houphouët-Boigny, l'homme de la paix*. Paris 1975.

Sy (S.). *Recherches sur l'exercice du pouvoir politique en Afrique noire. (Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali)*. Pedone. Paris 1965.

Verdier (A.). *Trente-cinq années de lutte aux colonies. Côte occidentale d'Afrique*. J. André. Paris 1897.

Wallerstein (E.). *The Road to Independence, Ghana and the Ivory Coast*. 1964.

Zolberg (A. R.). *One party government in the Ivory Coast*. Princeton University Press. 1969.



LA CÔTE-D'IVOIRE



UN COMMERCE EXTÉRIEUR EN EXPANSION CONTINUE

(Suite de la page 5.)

Cela représente un peu moin du double des exportations de café vert des trois premiers trimestres de 1976.

En revanche, dans le même temps, les tonnages exportés ont nettement diminué (— 19 %). La forte croissance des recettes est donc due uniquement à la hausse des cours mondiaux. Les exportations de cacao sous ses différentes formes représentent 14,3 % de la valeur totale des exportations des neuf premiers mois de 1977. Au cours de cette période, elles ont augmenté de 45 % en valeur et diminué de 19 % en tonnage par rapport à la même période de 1976. Ici encore, c'est donc la hausse des cours mondiaux qui a soutenu la forte croissance des exportations.

Les exportations de bois avaient connu en 1976 un recul sensible en quantités et plus encore en valeur. La reprise qui s'est amorcée dès le début de 1976 s'est poursuivie tout au long de l'année. En 1977, les résultats des neuf premiers mois sont satisfaisants : les exportations de bois en grumes dépassent, de 18 % en valeur et de 9,5 % en tonnage, celles de la même période de 1976 ; pour les bois transformés, ce taux de croissance de la valeur des exportations est de 28,7 %.

Pour la plupart des autres produits agricoles d'exportation, banane, huile de palme brute et raffinée notamment, la situation des exportations est moins bonne. Les mauvaises conditions climatiques des deux dernières années (pluies abondantes, en particulier dans la région du Sud, suivies d'une longue période de sécheresse) ont affecté la production entrainant une diminution ou une stagnation des tonnages exportés, sans qu'une montée des prix vienne compenser cette baisse.

La contraction tout au long de l'année 1975 des exportations conjuguée à une stabilisation *quasi totale des importations* a entrainé un recul sévère de la balance commerciale (13,3 milliards de francs C.F.A. en 1975 contre 59,3 milliards de francs C.F.A. en 1974).

En 1976, la balance commerciale est remontée à un très haut niveau grâce à l'excédent très important du quatrième trimestre résultant du boom des exportations et à la stabilisation des importations. Pour l'ensemble de l'année, elles s'élèvent à 80,9 milliards de francs C.F.A.

Cette conjoncture favorable s'est poursuivie en 1977, avec toutefois un ralentissement sensible au troisième trimestre dû à une baisse *saisonnière fortement accentuée.*

Pour les neuf premiers mois de l'année, l'excédent commercial s'élève à 101,2 milliards de francs C.F.A. et dépasse ainsi très largement les résultats de l'ensemble de l'année 1976.

Ces excellents résultats se traduisent également par la valeur très élevée de l'indice de couverture des importations par les exportations, qui atteint 136,8 pour les neuf premiers mois de 1977 alors qu'elle était de 126 en 1976 et de 120 en moyenne sur l'ensemble de la période 1970-1976.

ÉVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE

(Valeurs en milliards de francs C.F.A.)

	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
1975	3,9	13,8	2,7	20,2
1976	17,2	12,8	4,9	46,0
1977	58,9	49,1	6,9	

Les importations en valeur, qui avaient marqué un palier très net du milieu de l'année 1974 à la fin de l'année 1975, ont repris une croissance régulière au cours des trois premiers trimestres 1976. Une nouvelle stabilisation apparaît au quatrième trimestre 1976 et se poursuit tout au long du premier semestre 1977 ; le troisième trimestre 1977 connaît à nouveau une vive reprise de la croissance.

Pour les neuf premiers mois de l'année 1977, les importations en valeur s'élèvent à 275 milliards de francs C.F.A., elles sont supérieures de 28 % à celles de la même période de l'année précédente, alors que dans le même temps les tonnages importés ont diminué de 22,7 %.

L'examen de la structure des importations selon la destination économique des produits importés montre, depuis la fin de l'année 1975, une prédominance très nette des importations de biens destinés à l'approvisionnement des industries (biens de consommation intermédiaire) qui représentent en moyenne 50 % du total. Dans le même temps, on observe une augmentation régulière de la part des importations de biens destinés aux investissements qui passent de 20 % en moyenne pour 1975 à 28 % au premier semestre 1977, alors que l'importance relative des importations de biens destinés à la consommation finale diminue pendant cette période.

Pour le premier semestre 1977, les importations de biens de consommation intermédiaire sont supérieures en valeur de 18,9 % *à celles du premier semestre 1976.* Mais, si l'on tient compte de la permanence de la hausse des prix des produits et matières premières industriels importés, le volume de ces importations n'a que faiblement progressé.

La croissance des investissements publics en 1976 et en 1977 a certainement eu un effet d'entrainement sur les importations de biens destinés aux investissements qui ont connu une augmentation sensible en 1976 et se stabilisent à un niveau élevé au premier semestre 1977 (+ 53 % en valeur par rapport au premier semestre 1976).

Les perspectives à court terme du commerce extérieur sont favorables puisque, malgré les contractions de la demande de *produits de base enregistrée* au cours du deuxième trimestre 1977, les cours du café et surtout ceux du cacao restent à des niveaux nettement supérieurs à ceux qu'ils avaient atteints fin 1976. D'autre part, malgré la fin de la campagne agricole, les tonnages cumulés de café et de cacao commercialisés au début du deuxième trimestre 1977 permettent de situer les recettes d'exportations provenant de ces deux produits entre 330 et 370 milliards de francs C.F.A. à la fin de l'année 1977. Dans cette hypothèse, on peut estimer la valeur des exportations totales entre 500 et 560 milliards de francs C.F.A.

La réalisation d'importants travaux d'investissements et la *bonne tenue de l'activité industrielle* devraient provoquer une reprise du rythme des importations au cours du deuxième semestre 1977 ; la valeur de l'ensemble des importations de l'année devrait alors se situer entre 350 et 380 milliards de francs C.F.A.

La balance commerciale s'établirait ainsi entre 150 et 180 milliards de francs C.F.A.

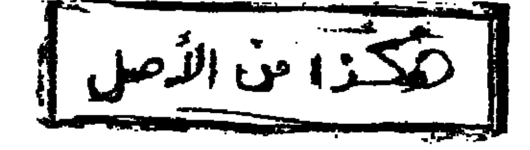
PRODUITS REGROUPÉS A L'IMPORTATION SELON LA DESTINATION ÉCONOMIQUE (*)

	1976				1977	
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.
Biens d'investissements	15,3	15,7	22,8	18,0	23,6	23,6
Biens de consommation inter.	*26,4*	*41,2*	*38,9*	*53,9*	*41,8*	*38,6*
Biens de consommation finale	14,2	16,9	21,1	24,0	18,4	21,7
Autres produits	*0,4*	*0,4*	*1,6*	*0,8*	*0,6*	*0,4*
TOTAL importations	56,3	74,2	84,4	96,7	84,4	84,5

LES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS TRIMESTRE PAR TRIMESTRE (1976-1977) (*)

	1976				1977		
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.
EXPORTATIONS TOTALES	73,5	87,0	89,3	142,7	143,4	133,6	99,2
dont :							
Café vert	23,9	35,7	33,6	39,6	63,3	70,0	33,4
Cacao en fève	14,4	2,7	5,9	48,4	20,9	9,5	2,6
Cacao usiné	4,2	3,9	5,6	6,7	6,9	6,4	5,7
Bois en grumes	*6,9*	*19,2*	*12,4*	*16,8*	*14,4*	*16,9*	*17,3*
Bois ayant subi une première transformation	3,9	7,2	6,1	5,8	6,0	6,4	4,4

(*) Valeurs en milliards de francs C.F.A.



LA CÔTE-D'IVOIRE

MOYENS DE COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT

« Le droit à l'information est un droit fondamental et j'entends qu'il ne soit pas seulement réservé aux satisfactions et aux exigences de quelques-uns. » (Félix Houphouët-Boigny, Odienné, mai 1974.)

UNE des principales caractéristiques des pays en voie de développement est une carence de l'information en général et un sous-équipement en matière de moyens d'information : non seulement de l'*information en général*, telle qu'on la conçoit en Europe ou aux *Etats-Unis*, avec son concert de communiqués contradictoires et son pouvoir de pression, mais d'information éducative, porteuse de messages de développement, capable de transmettre un savoir nouveau contribuant à *améliorer les conditions de vie.* Car c'est bien de cela qu'il s'agit *en priorité*, et le terme de ministère de l'information — au simple sens de ministère de gestion des moyens d'information — est un peu restrictif, puisqu'il s'agit d'un ministère de développement, au moins au même titre que d'autres ministères techniques spécialisés.

Qu'en est-il donc des mass media en Côte-d'Ivoire ? Préalablement à toute réflexion, deux paramètres capitaux doivent être pris en compte.

Premièrement, la Côte-d'Ivoire est un pays rural, où le phénomène d'urbanisation, si important *soit-il, demeure* relativement récent : un pays composé d'une mosaïque d'ethnies parlant des langues différentes : des langues, et pas seulement des dialectes plus ou moins compréhensibles par les voisins. Retenons-en modestement quatre-vingts, dont aucune ne comporte encore de système de transcription.

Deuxièmement, la langue officielle est le français : les efforts *considérables entrepris par le* gouvernement pour arriver à une scolarisation totale amèneront à terme tous les Ivoiriens à parler le français en plus de leur langue maternelle. Pour le moment, ce n'est pas encore le cas : on *connaît mal le taux de franco*phonie en milieu rural ; en milieu urbain, de récentes études le situent autour de 50 %. Le français est donc une langue véhiculaire, privilégiée puisque enseignée et langue de l'administration, mais véhiculaire au même titre que le dioula, cet infléchissement du bambara, couramment utilisé par une ma*jorité pour les échanges* commerciaux.

En quelle langue communiquer ? Surtout pour transmettre autre chose qu'une nouvelle plate ou assurer la simple notoriété d'un *événement*. En quelle langue communiquer pour parler à l'intelligence et au cœur, pour susciter des réactions motivées conduisant à des changements de comportement ? L'utilisation des langues *véhiculaires* paraît commode à première vue, mais il faut se garder d'un optimisme hâtif : beaucoup parlent le dioula, mais quel dioula ? Le plus souvent un dioula d'urgence de deux à trois cents mots. Il en est de même pour le français : alors comment faire « passer le message » pour peu qu'il soit sophistiqué ? Quant aux langues nationales, si disparates, on ne saurait les utiliser massivement. Ce que l'on peut obtenir avec le swahili en Afrique de l'Est ou avec le *ouolof* au Sénégal ne peut être obtenu avec une seule langue en *Côte-d'Ivoire.*

« Unir, informer, éduquer, distraire »

En quelle langue communiquer donc pour « changer les mentali*tés* » dans l'optique de l'accession à un mode de vie développé ? Quelles mentalités, quels comportements changer ? Quelles attitudes nouvelles construire ? Quelle vision du monde apporter qui vaille la peine et réponde au but de développement recherché ? Quels modèles véhiculer qui *soient véritablement constructifs* et n'aillent pas à l'encontre du but recherché ? Une des conclusions est justement de cesser cette idéalisation du modèle urbain, dont on pense qu'elle est une des causes diffuses de l'exode rural. Comment communiquer pour fonder l'innovation qui mène au développement ? Comment et avec quels moyens ?

Devant la diversité linguistique et sociale de la Côte-d'Ivoire, peut-on valablement parler de mass media ? Y en a-t-il un seul qui réponde à son appellation de moyen de communication de *masse, puisqu'il n'est pratique*ment pas de public à même de le *recevoir de façon homogène ?*

Il ressort de cela une concep*tion élargie* de l'information que l'actuel ministre, M. Laurent Dona-Fologo, définit selon trois critères : le premier est de contribuer à conforter l'unité nationale, d'unir dans un même creuset cette disparité d'ethnies qui constituent la Côte-d'Ivoire et d'être le tremplin d'une nouvelle culture nationale appelée à réussir l'amalgame de toutes les coutumes régionales, tout en sauvegardant leur originalité : *c'est le rêve de tout pays d'accomplir l'unité tout en préservant le droit à la différence. Le second,* non moins important, est de par*ticiper à l'éducation des masses :* non seulement par le programme *de télévision éducative* pour lequel un ministère spécialisé a été créé, mais par des programmes généraux de mise à la portée de tous des techniques du développement. Nous verrons comment les médias concourent à cet effort. Enfin, le troisième, qui ne saurait être négligé, mais vient, par la force des choses, en dernier : distraire ; des médias purement éducatifs n'auraient pas de sens, mais concevoir des programmes originaux de loisirs alors qu'on est très dépendant de l'achat de programmes à l'étranger n'est pas chose aisée.

Il est bien évident que ces mass *media ne sauraient efficacement* être les seuls supports de la com*munication, bien qu'ils puissent* jouer un rôle essentiel au démarrage de l'information ; il faut s'appuyer sur d'autres moyens selon les besoins, en fonction des cibles et des programmes de développement — ce qui nécessite des efforts considérables d'organisation et des trésors d'imagination.

En plus des mass media, le rôle joué par les circuits administratifs et politiques devrait donc être important. Le fait que les secrétaires des sections du parti unique soient librement élus renforce leur crédibilité, *eux qui jouent un rôle déter*minant dans l'information politique. Il *faut compter aussi sur* l'aspect capital des relations per*sonnelles : c'est un fait qui a été* maintes fois souligné que la *culture africaine est avant tout* fondée sur la transmission orale. Ces relations personnelles font que des leaders spontanés émergent, sans distinction de classe, et que leurs messages sont recevables : ils peuvent être, qui notable villageois, qui citadin respecté, cadre reconnu par ses pairs, mais aussi par les gens du village avec lesquels il aura su garder le contact aussi bien qu'ouvrier ou petit employé, qui autorité reconnue officiellement, qu'elle soit coutumière, religieuse ou politique... Et ce sont ces leaders qui seront les catalyseurs de *l'adhésion ou du rejet des objec*tifs de développement appelés à *changer la vie.* On trouvera parfois aussi tous ces symptômes du *modernisme infiltrés à tous les* niveaux : instituteurs, infirmiers, sage-femmes, *agents d'encadre*ment rural, qui, lorsqu'ils sont *bien intégrés,* peuvent contribuer à cette duplication nécessaire de l'information.

Bien sûr, cela concerne le rôle à nos yeux le plus important des mass media, mais ce n'est pas le seul, et il faut se reporter à la devise du ministère de l'information. « *Unir, informer, éduquer, distraire* » l'ensemble du public et non telle ou telle catégorie privilégiée. Informer, tenir au *courant le public de ce qui* se passe... On sait ce qu'il advient d'une vérité tenue sous le boisseau : de rumeur en rumeur, de déformation en déformation, elle devient contrevérité et se présente sous un maquillage dangereux. Il y a un terme, en Côte-d'Ivoire, pour désigner cette circulation débridée des nouvelles : « *Radio-Treichville, radio rumeur, irresponsable et imaginative... Dans un pays qui accède à une possibilité normale d'information par une presse largement diffusée, une radio accessible à tous, une télévision qui n'est plus réservée à une élite, il n'est pas aussi simple qu'on veut bien le penser de « tout dire ».*

En dix-sept ans d'indépendance et par rapport à d'autres pays africains, que de progrès accomplis ! Le « dialogue » instauré par le président Houphouët-Boigny, ces réunions périodiques des gouvernants et de tous ceux qui veulent librement s'exprimer, y sont pour beaucoup *et ont libéré les* inhibitions. On peut considérer que le public *ivoirien est traité en adulte res*ponsable. « *Le peuple ivoirien est un peuple majeur* », déclarait récemment le chef de l'Etat.

*Quels sont ces moyens mo*dernes de communication qui donnent le point de départ à l'information ? Ils sont étudiés et connus principalement par des études d'audience que le ministère de l'information et le ministère de l'économie, des finances et du Plan font régulièrement réaliser par l'Institut ivoirien d'opinion publique. Ouvrons, ici, une courte parenthèse, car ce n'est pas notre propos, mais elle semble nécessaire : il paraît étonnant à beaucoup d'observateurs qu'il existe un institut de *sondages d'opinion en Côte-d'Ivoire,* le premier du genre en *Afrique, parce qu'on ne pense* le plus souvent qu'à l'aspect politique des sondages ou à leur aspect futile en omettant leur capacité à recueillir vite, et pour un faible coût, des données psychosociales et économiques indispensables. Cet institut ivoirien ne pèse pas encore la popularité et ne fait pas de prévisions électorales : en dix ans, il a mis au point des méthodes de recherche adaptées, dont la fiabilité a été prouvée, d'étude du milieu : il mesure la vie et son évolution et, par là, contribue à une information ascendante des responsables alors que les données statistiques lourdes sont si coûteuses, difficiles et longues à obtenir.

Ces études d'audience permettent d'établir un tableau de l'impact des médias, mais aussi de constater comment l'information circule.

Tout d'abord la radio, qui est de loin le moyen le plus important, notamment parce que le *plus commode à manier. 80 %* du public ivoirien des villes écou*tent régulièrement la radio et* 57 % du public rural. C'est dire *que c'est un moyen de commu*nication de tout premier plan, *mais cela ne va pas sans* quelques réserves. Ces chiffres sont stagnants, et il n'y a pratiquement pas d'évolution décelable sur les dernières années — ce qui semble indiquer que la radio a fait son plein d'auditeurs en ville. Les chiffres progressent lentement dans le monde rural au fur et à mesure de l'amélioration du confort d'écoute.

Treize langues nationales

La radiodiffusion a commencé véritablement à fonctionner en 1955, avec des moyens restreints. Actuellement, les trois quarts du territoire sont couverts à partir surtout d'Abidjan : un pas important a été franchi avec l'adoption de la modulation de fréquence, qui assure des conditions de réception optimales — mais le parc de récepteurs, ancien, sans modulation de fréquence, est loin d'être complètement renouvelé : aujourd'hui, *87 %* des foyers urbains possèdent un récepteur. La radio *continue à émettre en ondes* moyennes de faible portée et en *ondes tropicales.* Une première station régionale, Bouaké, fonctionne depuis *1966* en ondes moyennes, et depuis quelques quelques mois en modulation de fréquence.

Deux problèmes principaux, étroitement liés, se posent à la radio : celui de pouvoir diffuser suffisamment de programmes en langues nationales — ce qui est en partie rendu possible par l'existence de deux chaînes — et celui d'arriver à une couverture totale du territoire, avec un confort d'écoute de bonne qualité.

Pour le moment, treize langues nationales sont utilisées en deux fois treize émissions de quarante minutes : abbey, attié, baoulé, bété, dida, dioula, ébrié, gouro, guéré, koulango, moré, *sénoufo et yacouba. Le tagwana* est utilisé par la station de Bouaké, en *plus du baoulé.*

Le plan de développement prévu permettra non seulement de couvrir l'ensemble du territoire, mais, par la régionalisation, de concevoir des émissions propres à chaque région. Neuf stations régionales existeront alors : Abidjan, Bouaké, Daloa, Man, Korhogo, Abengourou, Odienné, Bondoukou et San-Pedro.

Ce plan accroîtra la souplesse de conception d'émissions appelées à servir de support aux programmes de développement et répondra à un des objectifs prioritaires du gouvernement : « *Je m'étonne que le monde rural soit, trop souvent, coupé de l'information radiophonique nationale. Cette situation doit changer, et je vous donne l'assurance qu'elle changera* », promettait le président Houphouët-Boigny en 1974.

Le deuxième moyen de communication est la télévision. On le considère parfois à tort comme un gadget de luxe, et pourtant ! On est passé de 14 % de téléspectateurs réguliers en milieu urbain en 1969 à 51 % fin 1977 ! 43 % des *foyers urbains sont équipés.* C'est dire qu'elle est un moyen *de toute première importance.* Elle *sert* de support à l'énorme *programme d'enseignement* télévisuel qui permet d'accélérer considérablement l'objectif de scolarisation totale. Les premiers élèves « télévisuels » sont aujourd'hui en sixième. Elle sert aussi à fournir à des publics isolés des moyens d'améliorer leurs conditions de vie et à susciter leur réflexion : des films éducatifs, et pas seulement des documentaires ennuyeux, servent à cela : des films sur les conditions d'hygiène, *sur* l'amélioration des techniques culturales ou sur la commercialisation des produits, sur l'organisation des budgets familiaux, etc.

L'impact de la télévision croîtra encore avec le projet de développement lié à celui de la radio. *La maison de la radio-télévision* qui sera construite groupera les *studios et les moyens de diffu*sion tandis que les installations actuelles seront transformées pour servir de support à une société *ivoirienne de production chargée* de réaliser les films. La publicité à *la télévision* sera introduite dans les prochaines semaines et les annonceurs pourront y faire réaliser leurs messages.

L'ensemble de ces projets atteint un montant de 76 milliards de francs C.F.A., programmés sur dix ans : cet effort demandé à la nation prouve l'intérêt prioritaire accordé à l'information. Il est doublé d'une attention portée à la formation d'un personnel encore insuffisant, soit à l'Institut national de l'Audiovisuel de Bry-sur-Marne, soit au studio école d'Abidjan.

Malgré cela, demeurent des zones d'ombre, ainsi que des réfractaires à l'information auxquels il convient de prêter une attention particulière : à ceux-là, l'information doit être « portée » : c'est pourquoi le service de cinébus doit être repensé : il fonctionne actuellement de façon *imparfaite.*

Une préoccupation essentielle

Un matériel adéquat doit être trouvé qui concilie la souplesse de réalisation et surtout de sonorisation en langues nationales, la robustesse et un coût de production raisonnable. Une campagne financée par le Programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.) pour convaincre le public de l'utilité du recensement général a largement eu recours à ces méthodes, en particulier par l'utilisation de pro*grammes de diapositives* en support à des séances d'animation. *Le succès de cette campagne* a retenu l'attention des responsables et la création d'un *service* audiovisuel *efficace* est devenue un objectif à terme.

Reste la presse écrite nationale : un quotidien, *Fraternité-Matin*, et deux hebdomadaires, *Ivoire-Dimanche* et *Fraternité-Hebdo.* On peut y ajouter un bimensuel à vocation internationale : *Voix d'Afrique*, et un mensuel, *Eburnéa*. Mais, bien sûr, *tous les organes de presse* sont disponibles : toutes les publica*tions françaises et* toutes les publications destinées à l'Afrique : *Jeune Afrique, Afrique, Afrique-Asie, Demain l'Afrique*, etc.

Les plus importantes parce que les plus diffusées de ces publications sont *Fraternité-Matin* et *Ivoire-Dimanche :* en ville, 53 % de lecteurs réguliers pour *Fraternité-Matin* et 54 % pour *Ivoire-Dimanche*, toujours selon les sondages de l'Institut ivoirien d'opinion publique. Cela signifie que pratiquement tous les Ivoiriens qui peuvent *lire* ont, à un moment ou à un autre, un exemplaire de *Fraternité-Matin* ou d'*Ivoire-Dimanche.*

Ils demeurent des supports avant *tout urbains* mais commencent à circuler dans certains centres éloignés. Le *problème* majeur est celui de la distribu*tion.* Techniquement, l'imprimerie de *Fraternité-Matin* est très *moderne : il a été le premier* quotidien francophone du monde à être équipé en photocomposi*tion* et imprimé en offset. Pour parfaire la *diffusion*, et surtout accélérer le rythme de distribu*tion, la création d'une deuxième* unité d'impression est à l'étude : elle serait située au centre du pays et les articles seraient transmis par fac-similé ; cela permettrait à la majorité des villes d'avoir le quotidien à une heure matinale.

Fraternité-Hebdo conserve une diffusion plus restreinte. Bien que d'excellente qualité rédactionnelle, ce support souffre d'une image limitée mais devrait assez vite élargir son audience.

Il reste beaucoup à faire, mais l'ampleur des projets en cours montre bien que l'information est devenue une préoccupation essentielle du gouvernement : parce qu'elle est le support fondamental du développement, elle ne sera pas le parent pauvre de la transformation de la société ivoirienne.

JACQUES HÉRAULT-DELANOË,
Directeur de l'Institut ivoirien d'opinion publique.

LETTRE D'ABIDJAN

Trente étages pour les « soixante tribus »

SUR la piste de danse de la Boule noire, la boîte la plus célèbre d'Abidjan, l'orchestre improvise un *morceau empruntant à* la fois au jerk et à une danse rituelle baoulé. Le rythme s'accélère. Les danseurs européens renoncent à le suivre ; les complets-vestons *impeccablement coupés des hommes* d'affaires africains qui ont emmené leurs partenaires français en ces lieux se voient imprimer les mouvements saccadés de féticheurs au *paroxysme de* la transe. Cavaliers et cavalières se rapprochent : la notion d'individualité perd son sens, la danse n'est plus qu'un hymne collectif à la vie.

Quand le batteur a donné un dernier coup de baguette, dans une sorte de spasme ultime de bête frappée à mort, la lumière se rallume dans la salle et les spectateurs à peau *blanche ont besoin d'un* temps d'« accommodation » avant de reprendre la discussion des principaux points du contrat en cours de négociation. La Boule *noire et sa succession de situations contrastées*, ce n'est pas un mauvais endroit pour découvrir la ville d'Afrique noire où les sortilèges du continent se mêlent peut-*être le plus étroitement aux nécessités du* « rendement » à l'occidentale.

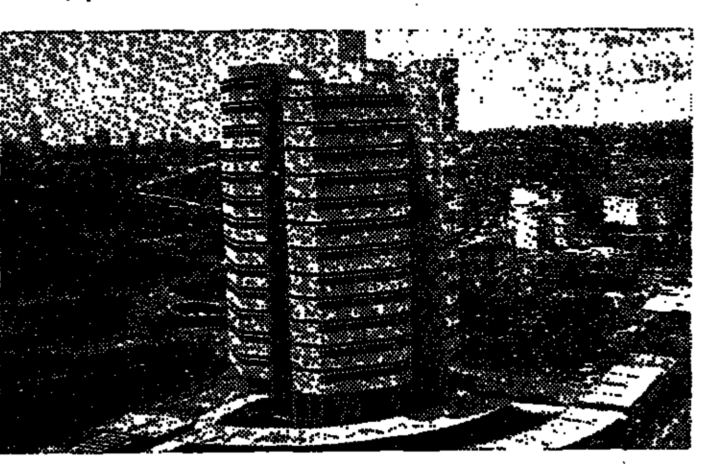
La lecture de *Fraternité-Matin*, le quotidien ivoirien de langue française, avertit déjà le voyageur de la confusion des genres qui caracté*rise la ville. Pour le Nouvel An, ce journal regorgeait* de publicités de restaurateurs invitant à des réveillons sous des sapins de Noël surréalistes dans la chaleur moite *des tropiques.* A côté de ces annonces, identiques à celles qu'on trouve dans le journal d'une sage préfecture française *(« Semaine gastronomique du restaurant Cellier, cassoulet toulousain »)*, il y a parfois de quoi déconcerter. Voici quelque temps, par exemple, *Fraternité-Matin* publiait un reportage sur une cérémonie de réconciliation entre tribus autrefois rivales. Comment ne pas deviner qu'un univers différent est dissimulé par les publicités familières quand on lit ceci : *Les feuilles du Gbobla ont été présentées à toutes les ethnies, hier, au cours du meeting de réconciliation à Gagnoa. Ces feuilles, dans la tradition bété, ont le pouvoir de freiner l'ardeur belliqueuse du plus fougueux guerrier. Elles ont été présentées pour prouver que plus jamais, en terre bété, des événements comme ceux des 26 et 27 novembre ne se reproduiront. Les feuilles de Gbobla ont été présentées par une femme, chose qui, selon les connaisseurs, a pour effet d'augmenter le pouvoir des feuilles de la réconciliation.* »

La « ville champignon »

Forte aujourd'hui de plus d'un million d'habitants, Abidjan est un tissu urbain fait de plusieurs villages qui ont fini par se rejoindre. Les petites agglomérations d'antan ont donné leur nom à ce qui constitue *maintenant* les principaux quartiers de la cité : Adjamé, Cocody, Treichville, Marcory, Koumassi. Deux ponts, souvent bloqués par les embouteillages, les ponts Houphouët-Boigny et Général-de-Gaulle, relient les quartiers dits du « Plateau » à Petit-Bassam, une île sur la lagune Ebrié, qui, il y a moins d'un quart de siècle, n'était accessible qu'en pirogue.

Bien qu'Abidjan soit devenue la capitale de la Côte-d'Ivoire dès 1934, succédant à Grand-Bassam et à Bingerville, elle doit sa fortune à l'ouverture du canal de Vridi, achevé seulement en 1950. C'est au début du siècle qu'une mission française — la mission Houdaille — avait acquis la conviction que l'établissement d'un port, indispensable à la Côte-d'Ivoire, alors territoire de l'A.-O.F., ne pouvait se faire qu'à Abidjan. Le capitaine Crosson-Duplessis avait démontré qu'un chenal prolongé par une longue zone de dragages dans les fonds lagunaires serait nécessaire. L'entretien de ce chenal *se révéla si malaisé* qu'il fallut attendre la percée du canal de Vridi pour qu'Abidjan *puisse se doter d'un véritable port* en eau profonde.

La ville, qui comptait environ vingt-cinq mille habitants en 1934, en a cent mille quand la Côte-d'Ivoire accède à l'indépendance. Devenu souverain, le pays améliore les équipements de sa capitale :



égouts, rues goudronnées. De nouveaux quartiers — *Attiécoubé, Nouveau-Cocody, Agban* — sont construits ; en 1969, la population est estimée à quatre cent cinquante mille habitants. Le *processus de développement ne fera dès lors que* s'amplifier : quatre-vingt-douze mille nouveaux logements ont été construits entre 1975 et 1977.

Attirés par la « ville champignon », les Ivoiriens venus des campagnes se fixent dans les faubourgs sans cesse reculés. La population est jeune ; le fait qu'elle comprenne plus d'hommes que de femmes ne va pas sans poser de problèmes, compliqués parfois par les clivages ethniques. Le président Houphouët-Boigny, qui veut faire de la capitale le « creuset » de la nation, a conscience des dangers provoqués par certains déséquilibres. Il y a de l'incantation dans son éloge décerné à Abidjan, la ville où *« les soixante tribus de Côte-d'Ivoire qui ne se comprenaient pas il y a soixante ans se trouvent, aujourd'hui, toutes représentées ».* De fait, tout en restant pris dans le réseau contraignant des « cousinages » avec les membres de son ethnie, l'Ivoirien installé à Abidjan échappe plus que les autres à la condition tribale. Les spécialistes peuvent reconnaître à l'aspect d'une rue populaire l'ethnie qui y vit en majorité, *mais il est peu d'endroits* en Afrique noire où le lancinant problème tribal s'estompe aussi rapidement qu'à Abidjan, tout entière consacrée aux activités du monde *moderne*. Ce sont *bien* « les soixante tribus » ivoiriennes qui sont réunies dans les gratte-ciel construits pour des sociétés au personnel innombrable, telle la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles.

Dans les quartiers récents, où la luxuriance de la végétation africaine est domestiquée mais non étouffée, les *immeubles* dépassant les trente étages ont pris des noms évocateurs : Alpha 2000, la Pyramide. Symbole du « boom » ivoirien, l'hôtel Ivoire, réalisé par tranches successives depuis 1961, est le plus grand du continent. Doté d'un centre des congrès ultra-moderne, et même d'une patinoire — pour un sport très snob sous ces basses latitudes, — cet hôtel est le « phare » de la Riviera africaine, *vaste projet commencé en 1970*, et qui vise à fixer une population de plus de cent mille habitants sur une zone à destination touristique, s'étendant sur 4 000 hectares, au bord de la lagune et comportant des hôtels, des plages aménagées, des golfs, des ports de plaisance. L'entreprise, à l'origine de laquelle se trouve un groupe israélien, progresse plus lentement que prévu, mais n'a pas perdu de son intérêt.

Entre les salles de bains presque *aseptisées* de certains *hôtels* de luxe et les bidonvilles où l'eau est encore distribuée par camions, il n'y a parfois que quelques centaines de mètres à vol d'oiseau. Pour les pauvres, ces *hôtels*, avec leurs salons de coiffure, leurs boutiques, leurs restaurants, pôles d'attraction de la vie mondaine abidjanaise, *sont moins des palaces que des* palais, au sens féerique du mot.

Bien que les inégalités soient *spectaculaires, les tensions sociales* ne sont pas facilement perceptibles. Chacun semble plus soucieux de *s'enrichir soi-même* que de contester les fondements de l'opulence *d'autrui. L'équivalent des services* luxueux des quartiers chics est renconstitué avec une *naïveté* inventive dans les rues populaires : Cocody a ses boutiques Hermès ou Cartier ; Koumassi a ses « *docteurs pour montre* » ou ses « *docteurs pour stylo* », comme l'annoncent les enseignes colorées des cabanes de planches. Entre conducteurs de Mercedes climatisées et chauffeurs de « taxis-brousse », taxis collectifs utilisés pour les retours au village, la course est démocratiquement engagée, chacun rivalisant d'adresse et d'audace malgré les appels à la prudence des autorités qui mettent en garde leurs administrés contre « *les maladies infantiles de l'indépendance* ». Certains propriétaires de « taxis-brousse » ont peint sur leur véhicule qu'ils « *s'en foutent la mort* », bravade qui n'est malheureusement pas une plaisanterie dans une ville dont les journaux sont pleins de photos de voitures accidentées.

A l'époque coloniale, Dakar, *métropole administrative, était une* ville « distinguée », mais où on s'ennuyait un peu ; Abidjan était la *ville des plaisirs et de l'argent* facile, celle où les planteurs venaient se changer les idées après plusieurs *mois* passés en forêt. Cette situation s'est perpétuée après les *indépendances, même si ses* causes ne sont plus tout à fait les mêmes.

Rendez-vous au vingt et unième siècle

De la « parvenue », Abidjan a l'opulence *un peu voyante*, mais aussi l'absence de complexes et de préjugés, le goût du risque et de l'*innovation : un peu seule, parmi* tant de villes africaines où le discours « révolutionnaire » ne parvient guère à insuffler le dynamisme à la population, la capitale ivoirienne a adopté l'Occident, avec ses injustices, sa dureté, ses absurdités, mais aussi son esprit d'entreprise, sa licence féconde.

Sur l'*aérodrome* de Port-Bouët, quand des orchestres un peu composites accueillent au rythme des balafons les étrangers qui descen*dent la passerelle des* Jets pour participer à l'un des innombrables congrès qui se tiennent dans la *capitale, il se trouve parfois parmi* les hôtes d'Abidjan des esprits chagrins pour déplorer que la culture africaine soit ainsi « pervertie » et « galvaudée ». La véritable absence de racisme, c'est peut-être d'accepter, telle quelle se veut, cette ville — étonnant mélange de tradition et de modernisme — où l'Afrique noire a *donné* rendez-vous au vingt et unième siècle.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

ANCIEN VICE-PRÉSIDENT

Hubert Humphrey est mort

Hubert Humphrey, ancien vice-président des Etats-Unis, est mort dans la nuit de vendredi à samedi, dans sa résidence du Minnesota. Humphrey, qui se savait condamné depuis plusieurs mois, était né en 1911 dans le Dakota du Sud.

La légende libérale

Qui était Hubert Humphrey ? Pendant longtemps, la question a paru simple aux observateurs de la scène politique américaine. Il suffisait de répondre : un libéral. Un libéral peut-être trop bavard, forçant un peu trop sur l'enthousiasme, mais un libéral tout de même, courageux en définitive, sincèrement dévoué à la cause des « *have not* » — Noirs, petits Blancs, ouvriers. Aujourd'hui, il est plus difficile de répondre. Comme dans le cas de M. Nixon, les uns et les autres se demandent : « *Mais de quel Humphrey est-il question ? Du nouveau ou de l'ancien ? Et si c'était le même ?* »

Humphrey n'était pas de la race de ces princes dorés que furent John Kennedy ou son frère Robert. Fils d'un propriétaire de drugstore, il fit l'apprentissage de la vie durant les années de la dépression, dans un Middle-West déjà fortement marqué par la contestation sociale du populisme agrarien. Le jeune Hubert Humphrey se destinait au professorat ; la crise économique faillit mettre un terme à ses espoirs. Il dut interrompre ses études durant plusieurs années pour travailler au magasin paternel, qu'il fallut vendre, en définitive, pour subsister. L'épreuve dut être dure pour Hubert Humphrey, déjà marié : vendre des sodas et des sandwiches à 10 cents ne correspondait nullement aux rêves qu'il avait nourris. Mais, en 1938, Hubert Humphrey peut reprendre ses études, d'abord à l'université du Minnesota, puis à celle de Louisiane, qu'il quitte avec un doctorat de sciences politiques. Humphrey peut enfin enseigner.

Il n'enseignera pas longtemps. Très vite le démon de la politique l'arrache à sa chaire. A peine a-t-il eu le temps d'écrire une thèse à la gloire du « *new deal* ». Mais la première tentative du jeune Humphrey se solde par un demi-échec : après une campagne assez peu orthodoxe, il échoue de peu, en 1943, dans la course à la mairie de Minneapolis, alors aux mains des pires conservateurs, corrompus de surcroît. Le jeune candidat tire les leçons de l'expérience : il a eu tort de se lancer seul dans la bataille avec quelques amis de son « campus ». Ce qu'il lui faut, ce sont des alliés puissants. Il va en trouver.

Un maire réformiste

Mais sera-t-il démocrate ou républicain ? Hubert Humphrey hésite un moment après les offres des républicains du Minnesota qui ont été impressionnés par sa première démonstration. Finalement, il sera démocrate. Mais l'étiquette est insuffisante dans un Etat fortement marqué par un tiers parti, celui des radicaux populistes de La Follette, le Farmer Labor Party. Un rapprochement tactique entre les radicaux « fermiers et ouvriers » et le parti démocrate, à l'occasion des élections présidentielles de 1944, sert à point les projets de Humphrey, qui prend en marche le train de l'unité. L'année suivante, épaulé par les milieux syndicalistes de la ville, il fait enfin son entrée à la mairie.

Tout de suite, le nouveau maire de Minneapolis va faire ses preuve de « réformiste » : il lutte contre la corruption, ferme les maisons de jeux et de tolérance, impose une procédure arbitrale dans les conflits du travail. Mais, après avoir participé à l'écrasement du fascisme, l'Amérique s'éveille à la guerre froide. Si Humphrey n'a jamais cherché à rejoindre les champs de bataille d'Europe ou du Pacifique — il devait être réformé, à sa demande, pour risque de hernie, — il va se lancer à corps perdu dans la lutte anticommuniste. Certains de ses alliés d'hier sont ses premières victimes : un noyau de radicaux du Farmer Labor Party, repérés à partir de critères plus que simplistes — tout opposant au plan Marshall sera, par exemple, considéré comme un communiste en puissance, — sont expulsés sans ménagement. Nous sommes alors en 1948. Humphrey vient de franchir une nouvelle étape dans sa carrière en se faisant brillamment élire au Sénat. A l'autre bout du pays, un autre jeune politicien, lui aussi très marqué par l'expérience rooseveltienne, vient de faire de même. Il s'appelle Lyndon Baines Johnson ; les deux hommes vont se lier intimement au Congrès, mais le second exercera toujours un ascendant certain sur le premier, ayant davantage tendance à l'utiliser comme « tête de pont » chez les libéraux démocrates qu'à le servir. Qu'importe pour Humphrey, qui tempère déjà un optimisme impénitent par une patience à toute épreuve.

Très vite, au Sénat, Hubert Horatio Humphrey va mener sa carrière dans deux directions : consolidation du « new deal », en travaillant d'arrache-pied à une législation sociale très étendue, et, comme pour se faire pardonner, libéralisme hors de circonstance. Bien avant que feu le sénateur McCarthy ne se lance dans sa « chasse aux sorcières », Humphrey se fait remarquer par son zèle. C'est ainsi qu'il participe, au sein d'une commission parlementaire spéciale, à la « purge » de certains syndicats réputés gauchistes. En bonne place parmi ces syndicats : celui des électriciens de Minneapolis, avec lequel Humphrey n'avait pourtant pas hésité, à s'allier dans sa marche vers la mairie de la ville. Hubert Humphrey, qui préférait rappeler la position favorable aux droits civiques des Noirs qu'il prit lors de la « convention » démocrate de 1948, provoquant ainsi la sécession de certains sudistes fut même l'architecte d'un projet de loi mettant hors la loi le parti communiste. Ce texte n'est plus en vigueur, car sa constitutionnalité a été contestée par la Cour suprême.

Toute la carrière de Humphrey est construite sur ce principe : proclamation de son libéralisme, mais distribution de gages et de garanties à toutes les forces qui pourraient s'en effrayer. C'est ainsi que Humphrey, l'un des premiers apôtres d'un désarmement américano-soviétique (il entretint Khrouchtchev à ce sujet pendant plus de huit heures, lors d'un voyage à Moscou), a toujours voté en faveur de tous les crédits militaires entretenant la course aux armements. C'est ainsi encore que Humphrey, le partisan des droits civiques, le jeune homme courageux de la « convention » de 1948, a toujours entretenu de bons rapports avec certains sénateurs sudistes, qu'il s'agisse du Lyndon Johnson première manière ou de l'ancien sénateur de Georgie, Walter George ; en 1964, à la convention démocrate, c'est également lui qui a convaincu la délégation démocrate intégrée du Mississippi d'abandonner la lutte qu'elle avait entreprise contre la délégation raciste. Humphrey n'hésitait pas non plus à se faire photographier aux côtés du gouverneur ultra-ségrégationniste Lester Maddox...

L'antichambre

Mais être un sénateur, même influent, ne suffit plus Hubert Horatio Humphrey. En 1956, il fait une timide tentative en direction de l'investiture démocrate pour la vice-présidence. C'est un échec. Quatre ans plus tard, il est devenu plus ambitieux ; c'est l'investiture pour la présidence qu'il vise. Mais il se heurte à forte partie dans les élections « primaires » : John Kennedy. L'affrontement est inégal à tous les points de vue. Alors que H. H. H. parle le vieux langage du « *new deal* », se complaît dans les pires banalités, J. F. K. s'affirme très vite comme l'homme d'une nouvelle époque, de l'ère post-eisenhowérienne. Sur le plan de l'organisation et sur celui de l'argent, la lutte est aussi inégale : Humphrey n'existe pas, avec sa petite équipe et son vieil autobus, face aux « jets » du clan Kennedy et au « brain trust » de la côte atlantique. John Kennedy n'a pas grand mal à écarter cet adversaire, dont le principal péché, pour reprendre le mot de Brecht, aura été non la pauvreté mais le manque de richesse.

L'échec de 1960, au moins autant que les liens dès 1948 avec Lyndon Baines Johnson, permet de comprendre pourquoi Humphrey, le libéral, accepte en 1964 d'être le second du « ticket » démocrate.

« *Qui aurait prévu que le fils d'un pharmacien d'une petite ville deviendrait vice-président des Etats-Unis ?* », devait-il demander plus tard, non sans fierté, à ses amis. N'était-ce pas, après tout, le seul moyen pour lui d'accéder un jour à la Maison Blanche par la grande porte, de tenir tête à l'offensive qu'un des deux frères Kennedy ne manquerait pas de développer en 1972 ?

Mais quatre ans passés dans l'antichambre du pouvoir allaient encore plus séparer Humphrey de sa légende. Le problème vietnamien est typique à cet égard. Alors que, en 1950, le sénateur Humphrey déconseillait tout engagement armé des Etats-Unis en Indochine, le qualifiant de « *stupidité politique et de suicide national* », le vice-président Humphrey ne trouve pas de mots assez forts pour qualifier la politique vietnamienne de Johnson. « *C'est la plus grande aventure* », dira-t-il à l'occasion d'un voyage à Saigon. En privé, Humphrey fait certes savoir qu'il n'approuve pas toutes les décisions du président. Mais à quoi bon, si c'est, au nom d'une loyauté à autrui et non à soi-même, pousser un peu plus les Etats-Unis dans le piège ?

En 1968, à la convention de Chicago, marquée de très violents troubles, Humphrey obtient non sans mal l'investiture démocrate. Très mal parti contre un Nixon renaissant de ses cendres, le candidat démocrate à la présidence remonte peu à peu son handicap : il ne sera battu que de 500 000 voix. Mais il ne pourra pas tenter une nouvelle fois sa chance en 1972 : l'impopularité de la guerre du Vietnam est telle, qu'il est éliminé par M. George McGovern.

En 1976, se sachant déjà atteint par le cancer, Hubert Horatio Humphrey n'essaiera que très mollement de s'opposer à la montée de M. Carter. Miné par la maladie, le vieux lutteur maigrit de jour en jour et multiplie les séjours à l'hôpital : il se sait condamné, et toute l'Amérique le sait aussi. Après un hommage exceptionnel du Congrès, il se retire, pour mourir, dans son Minnesota.

JACQUES AMALRIC.

Equateur

PREMIÈRE ÉTAPE VERS LE RETOUR DES CIVILS AU POUVOIR

Un référendum constitutionnel a lieu le 15 janvier

De notre correspondant

Un référendum constitutionnel a lieu le dimanche 15 janvier en Equateur. Notre correspondant en Colombie fait, depuis Bogota, le point sur les enjeux de cette consultation.

Bogota. — Pour la première fois depuis huit ans, les Equatoriens étaient appelés à voter le dimanche 15 janvier en choisissant entre deux projets de Constitution, celle qui va régler la future vie politique du pays. C'est la première étape du processus de transfert du pouvoir aux civils décidé par le régime militaire. La seconde devrait permettre, à la mi-juillet, l'élection d'un nouveau président de la République.

Les projets de loi fondamentale soumis au vote ont été élaborés par deux commissions formées de représentants des principaux partis politiques. L'un propose une version réformée de la Constitution de 1945, l'autre est un texte nouveau. Ce dernier bénéficie de l'appui de la majorité des formations politiques. La gauche, notamment, souligne son caractère plus novateur. D'une part, il accorde le droit de vote aux analphabètes, qui représentent près d'un tiers de la population ; de l'autre, il interdit la réélection immédiate des parlementaires : une mesure destinée à lutter, dans les montagnes de l'intérieur, contre l'influence des « caciques » locaux. Enfin, le nouveau texte reconnaît explicitement les « *droits sociaux* », tels ceux à la santé, au logement et à l'alimentation.

Les principaux partis conservateurs, de leur côté, ont recommandé le vote nul. C'est le cas, notamment, du parti de M. José Maria Velasco Ibarra, cinq fois chef de l'Etat, et du P.N.R. (parti nationaliste révolutionnaire) de l'ex-président Carlos Julio Arosemena. Seraient-ils inquiets de voir remis en question leur traditionnelle suprématie électorale par le biais d'un élargissement du droit de vote ? Ils réclament l'élection d'une Assemblée constituante qui rédigerait elle-même la nouvelle loi fondamentale.

La campagne en faveur du vote nul a préoccupé les militaires, d'autant que ses effets risquent de se conjuguer avec l'apathie de l'électorat face à une consultation un peu abstraite. Comment intéresser une population aussi peu politisée à deux textes juridiques de plusieurs centaines d'articles ? La participation est, certes, obligatoire et le « certificat de vote » sera exigé à l'avenir pour toute formalité administrative. Mais un pourcentage trop important de votes blancs ou nuls représenterait une victoire pour les partis opposés au référendum, et un revers pour le gouvernement militaire.

Celui-ci a donc lancé une grande offensive. Villes et villages sont tapissés d'affiches incitant au vote, et des milliers de petits bulletins expliquant les différences entre les deux projets ont été distribués. Les radios ont diffusé de multiples programmes en quechua (la langue des Indiens). Des « *tables rondes* » ont été organisées dans les écoles. L'Eglise s'est, elle aussi, prononcée, en incitant les fidèles à participer à la consultation.

Ces derniers mois, on faisait preuve d'un certain scepticisme, dans les milieux politiques de Quito, sur l'éventualité d'un transfert du pouvoir. L'hypothèse d'un « *gouvernement de civils et de militaires* » permettant de faire l'économie de l'élection présidentielle de juillet a été avancée à plusieurs reprises. Le grand problème reste la possible accession au pouvoir de M. Asaad Bucaram, candidat de la Concentration des forces populaires (C.F.P., populiste). M. Bucaram rencontre une forte opposition au sein des forces armées et dans la plupart des formations politiques. Mais il est populaire auprès des sous-prolétaires des villes de la côte.

Un thème avait dominé l'élaboration des deux projets de constitution : fallait-il écarter du pouvoir le chef de la G.F.P. par un subterfuge légal, en réservant la présidence aux Equatoriens et fils d'Equatoriens (M. Bucaram est fils d'immigrants libanais) ? Cette thèse a, finalement, été rejetée par les deux commissions, ce qui augmente les chances de M. Bucaram, au moins pour le premier tour de l'élection présidentielle. Au second, il devrait vraisemblablement affronter une coalition dirigée contre lui.

La dispersion des forces politiques favorise la G.F.P. On dénombre actuellement une trentaine de partis pour un électorat qui s'élève à peine (sans les analphabètes) à un million six cent mille personnes. Plusieurs coalitions sont en voie de formation, mais les alliances restent très instables. En fait, après six années de régime militaire, le monde politique ne paraît pas encore s'être adapté aux profonds changements de structures que le boom du pétrole a provoqués dans la société équatorienne.

THIERRY MALINIAK.

DIPLOMATIE

Une mise au point du Quai d'Orsay sur le contrat avec l'Irak

LA FRANCE N'A « NULLE INTENTION DE CONSULTER QUI QUE CE SOIT » SUR SES EXPORTATIONS NUCLÉAIRES.

Les Etats-Unis réservent leur position sur la vente par la France à l'Irak d'un réacteur nucléaire pour la recherche, a indiqué, jeudi 12 janvier, un porte-parole du département d'Etat. Ce dernier a, d'autre part, souligné que la France « *n'avait pas pris contact* » avec les Américains à propos de ce contrat et que selon lui la question n'avait pas été « *soulevée* » lors des récents entretiens à Paris entre les président Jimmy Carter et Valéry Giscard d'Estaing.

A la suite de ces « réserves », le Quai d'Orsay a publié, le 13 janvier, une déclaration dans laquelle il affirme notamment :

« *Comme le Conseil de politique nucléaire extérieure l'avait déclaré le 16 octobre 1976, la France entend garder la maîtrise de sa politique d'exportation nucléaire dans le respect des engagements internationaux en la matière.*

» *Nous n'avons donc nulle intention de consulter qui que ce soit sur le principe et les modalités de nos exportations d'installations nucléaires. La vente d'un réacteur de recherche à l'Irak s'inscrit dans notre politique de coopération avec les pays désireux de bénéficier des applications pacifiques de l'énergie nucléaire (...)*

» *La fourniture d'un réacteur de recherche par la France à l'Irak est couverte par un accord de garantie du 18 novembre 1975, complété par un échange de lettres du 11 septembre 1976, tous deux publiés au* Journal officiel.

» *Ces accords sont conformes aux principes régissant les exportations de matériel nucléaire tels qu'ils ont été agréés par les pays exportateurs au cours de leur réunion de Londres (...)*

» *Lorsqu'il réexporte hors de la Communauté européenne des matières d'origine américaine, il va de soi que le gouvernement français ne manque pas conformément aux dispositions de l'accord Euratom-Etats-Unis, de prendre l'accord préalable du gouvernement américain.* »

● *Le président brésilien Ernesto Geisel* devait commencer, ce samedi 14 janvier, un voyage de quatre jours au Mexique. Cette visite est sans précédent : une certaine rivalité a toujours marqué les relations entre les deux pays. Le déplacement du général Geisel, indique d'autre part l'A.F.P. à Rio, témoigne de la volonté du Brésil de se prémunir contre toute manœuvre d'isolement qui pourrait être tentée contre lui à Washington.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● Mlle GANDHI MARINOVA, *infirmière de l'Alliance missionnaire évangélique,* qui avait été enlevée le 26 décembre à Lomolo, au sud-ouest de l'Angola (*le Monde* du 11 janvier) par des guérilleros qui pourraient appartenir à l'UNITA, a été libérée jeudi 12 janvier et refoulée vers la République sud-africaine. — (A.F.P.)

Chili

● *LE PRESIDENT DE LA DEMOCRATIE CHRETIENNE CHILIENNE,* M. Andrés Zaldivar, a été arrêté le vendredi 13 janvier à Santiago, en compagnie de onze autres personnes, accusées, comme lui, d'avoir organisé des réunions politiques. Le dirigeant de cette formation, dissoute en mars dernier par le gouvernement du général Pinochet, sera, ainsi que ses compagnons, traduit devant un tribunal militaire, a annoncé le ministère de l'intérieur. Les activités politiques sont interdites au Chili depuis le coup d'Etat militaire qui a renversé le président Allende. — (A.F.P., Reuter.)

Nicaragua

● L'ARMEE CONSIDERE « CLOS » LE DOSSIER DE L'ASSASSINAT DE M. CHAMORRO, directeur de *la Prensa* et principal opposant au régime du président Somoza. Elle a renoncé à présenter à la presse les quatre meurtriers présumés. Le principal inculpé, M. Silvio Pena Rivas, a déclaré devant un juge avoir reçu 15 000 dollars, pour organiser le meurtre, des mains d'un Américain d'origine cubaine, M. Pedro Ramos, directeur d'une entreprise chargée de recueillir du plasma humain, qui avait été souvent prise à partie par M. Chamorro dans *la Prensa*. Le frère du journaliste assassiné, M. Xavier Chamorro, a déclaré douter que M. Pedro Ramos soit l'unique instigateur de la mort de son frère. Il a affirmé savoir que des personnes « *très influentes* » dans le pays avaient préparé le crime et y avaient consacré d'importantes sommes. — (A.F.P.)

Pologne

● DEUX FRANÇAIS, Gérard Legarde et André Przedpelaski, impliqués dans un réseau de faux monnayeurs, ont été condamnés respectivement à trois et un an et demi de prison par le tribunal de Lodz (centre de la Pologne). Ils ont été reconnus coupables d'avoir tenté d'échanger en Pologne une somme de 14 000 dollars en faux billets. — (A.F.P.)

Suède

● *LA COMMISSION SPECIALE* chargée de recommander la politique énergétique dans les années 80 s'est prononcée pour la poursuite de la construction de centrales nucléaires. A son avis, démanteler les centrales existantes et les quatre en construction coûterait 68 milliards de couronnes (la couronne équivaut au franc). L'actuel premier ministre, M. Fälldin, avait gagné les élections de 1976 en promettant d'abandonner l'énergie nucléaire. — (Reuter.)

Union soviétique

● LE NATIONALISTE GEORGIEN VLADIMIR JVANIA, *condamné à mort fin janvier 1977,* pour avoir commis des attentats à la bombe contre des bâtiments officiels de plusieurs villes de Géorgie, a été fusillé. Son exécution a été annoncée par le journal local du parti, signale le comité pour l'application des accords d'Helsinki en Géorgie. Jvania avait déclaré avoir agi pour protester contre la russification de son pays. Un service religieux à sa mémoire a lieu à l'église géorgienne San-Nino, à Paris, 6, rue de la Rosière, 15e, le samedi 14 janvier, à 19 heures.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Giscardiens, centristes et radicaux présentent une liste de 363 candidats communs

Une liste de trois cent soixante-trois candidats giscardiens, centristes et radicaux a été rendue publique vendredi 13 janvier. Elaborée à l'hôtel Matignon par les représentants du P.R., du C.D.S., du parti radical et du cabinet du premier ministre, elle a été présentée sans que soient mentionnées les étiquettes respectives des candidats. Nous avons précisé celles-ci dans la plupart des cas. Le communiqué qui accompagnait la liste précise : « Afin de permettre un choix clair aux Français qui s'inquiètent du nombre excessif des candidatures, les responsables républicains, démocrates sociaux et radicaux se sont mis d'accord sur le nom d'un candidat dans les circonscriptions où des primaires auront lieu. Ces candidats d'union soutiendront, sans équivoque, l'action du président de la République. Cette liste ne remet pas en cause les candidatures uniques de la majorité. »

Aucun commentaire n'a été publié par le C.D.S. et le parti radical. Du côté du parti républicain, M. Jacques Douffiagues, délégué général, a déclaré : « Je suis sûr que cet effort de simplification et de clarification sera bien compris de l'opinion publique. Chacun pourra ainsi constater que sont scrupuleusement respectés les accords que nous avons conclus avec nos autres partenaires de la majorité, notamment lorsqu'une candidature unique avait été décidée. Nous respectons notre signature. Nous avons fait un travail positif puisqu'il permet de faire entrer dans la majorité de nouveaux éléments sans en retrancher aucun. »

Un premier pointage fait apparaître que cette liste commune comporte 320 noms qui figuraient déjà sur les listes de candidats qui avaient été publiées jusqu'à présent par chaque formation. Parmi ceux-ci, on dénombre 175 candidats du Parti républicain (P.R.), 82 membres du Centre des démocrates-sociaux (C.D.S.), 49 membres du parti radical valoisien (rad.), 7 candidats du Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.), 5 du Mouvement démocrate socialiste de France (M.D.S.F.), et 2 membres du Mouvement de la démocratie chrétienne. Certains noms apparaissant pour la première fois, il est difficile d'identifier pour l'instant leur appartenance. En revanche, figurent sur cette liste plusieurs personnalités ne se réclamant d'aucune formation politique. Tel est, notamment, le cas de MM. Raymond Barre, Pierre Sudreau, Jean Royer et Rémy Montagne.

AIN. — MM. Paul Barberot, dép. sort., C.D.S. (1re) ; Charles Millon, P.R. (2e) ; Guy de La Verpillière, dép. sort., P.R. (3e).

AISNE. — MM. Jean-Luc Doyez, P.R. (1re) ; Bernard Lhermine, P.R. (2e) ; André Rossi, anc. dép., min., rad. (5e).

ALLIER. — MM. Edmond Maupoil, rad. (3e) ; Gabriel Péronnet, dép. sort., anc. min., rad. (4e).

ALPES - DE - HAUTE - PROVENCE. — *MM. Jean Lequette,* M.D.S.F. (1re) ; Jean Curetti, P.R.

HAUTES-ALPES. — MM. Pierre Bernard-Reymond, anc. dép., sec. d'Etat, C.D.S. (1re) ; Paul Dijoud, anc. dép., sec. d'Etat, P.R. (2e).

ALPES-MARITIMES. — MM. Charles Ehrmann, dép. sort., P.R. (1re) ; Jacques Médecin, anc. dép., sec. d'Etat, P.R. (2e) ; Fernand Icart, anc. dép., min., P.R. (3e) ; Mme Louise-Moreau, C.D.S. (5e).

ARDECHE. — MM. Pierre Cornet, dép. sort., P.R. (1re) ; Henri Torre, dép. sort., P.R. (2e).

ARDENNES. — MM. Weber, P.R. (1re) ; Louis Debleuvre, P.R. (2e).

ARIEGE. — M. Claude Nayrac, P.R. (1re).

AUBE. — MM. Pierre Micaux, P.R., et Yann Gaillard, cons. gén., dir. du cab. de M. Edgar Faure, rad. (1re).

AUDE. — MM. Itard-Longueville, P.R. (2e) ; Bernard Ibal, P.R. (3e).

AVEYRON. — MM. Jean Briane, dép. sort., C.D.S. (1re) ; Hubert Bouyssière, P.R. (2e).

BOUCHES - DU - RHONE. — MM. Jean Roussel, P.R. (1re) ; Jean-Claude Gaudin, P.R. (2e) ; Roatta, P.R. (3e) ; Pierre-Yves Rambert, rad. (4e) ; Robert Gardeil, anc. dép., P.R. (5e) ; Bernard Jacquier, P.R. (6e) ; Jean-Marc Cazagnaire, rad. (7e) ; Max Ginoves, P.R. (8e) ; Jean Féraud, P.R. (9e) ; Bastide, C.D.S. (10e) ; Michel Van Migom, C.D.S. (11e).

CALVADOS. — MM. Jean-Marie Girault, sén., m. de Caen, P.R. (1re) ; Arnaud de Rouville, C.D.S. (2e) ; Michel d'Ornano, anc. dép., min., P.R. (3e) ; François d'Harcourt, dép., C.N.I.P. (4e) ; Olivier Stirn, anc. dép., secr. d'Etat, rad. (5e).

CANTAL. — M. Bouniol, P.R. (1re).

CHARENTE. — M. Martial Pouret, P.R. (1re).

CHARENTE - MARITIME. — Mme Lacouture, P.R. (1re) ; MM. Bernard Rideau, P.R. (2e) ; Louis Joanne, dép. sort., P.R. (4e) ; Dominique Bussereau, P.R. (5e).

CHER. — MM. Jean-François Deniau, min., P.R. (1re) ; Jacques Charpentier, C.D.S. (2e).

HAUTE-CORSE. — M. Jean Vinciguerra, P.R. (1re).

CORSE-DU-SUD. — M. José Rossi, P.R. (1re).

COTE - D'OR. — M. Gilbert Mathieu, dép. sort., P.R. (4e).

COTES - DU - NORD. — MM. Couepel, C.D.S. (1re) ; René Benoit, P.R. (2e) ; Edouard Ollivro, dép. sort., C.D.S. (4e) ; Yves Bonnot, C.D.S. (5e).

CREUSE. — M. Gérard de Fiquelmont, rad (1re).

DORDOGNE. — M. Elie Marty, P.R. (2e).

DOUBS. — MM. Le Chenne, P.R. (2e) ; Edgar Faure, dép. sort., rad. (3e).

DROME. — MM. Claude Peyrat, C.D.S. (1re) ; Alain Blanc, rad. (2e).

EURE. — MM. Pierre Monfrais, dép. sort., P.R. (1re) ; Ladislas Poniatowski, P.R. (2e) ; Rémy Montagne, dép. sort., réf. (3e).

EURE-ET-LOIR. — MM. Claude Gerbet, dép. sort. P.R. (1re) ; Yves Cauchon, C.D.S. (2e) ; Maurice Dousset, dép. sort., P.R. (3e).

FINISTERE. — MM. Eugène Berest, P.R. (2e) ; Jean-Claude Rohel, dép. sort., P.R. (4e) ; Jean Le Guyader, P.R. (6e) ; Pierre Stéphan, C.D.S. (7e).

GARD. — Mme Hélène Dorlhac, P.R. (1re) ; *MM. Jean Poudevigne,* C.D.S., anc. dép. (2e) ; François Gilles, P.R. (3e) ; Friedmann, rad. (4e).

HAUTE - GARONNE. — MM. Marcel Cavaillé, P.R., secrét. d'Etat (1re) ; Pierre Baudis, P.R., dép. sort (2e) ; Michel Valdiguié, C.D.S. (3e) ; Martinet (4e) ; Henri Ricomme, rad. (6e).

GERS. — M. Aymeri de Montesquiou, rad (2e).

GIRONDE. — MM. Jean-Pierre Berron, rad. (1re) ; Galland (4e) ; Aymar Achille-Fould, rad., dép. sort., anc. secr. d'Etat (5e) ; Robert Cazalet, C.N.I.P. (7e) ; Jean-Michel Jardry, P.R. (8e) ; Guirriec, C.N.I.P. (10e).

HERAULT. — MM. François Delmas, P.R. (1re) ; Jean-Jacques Pons, C.D.S. (2e) ; Yves Marchand, C.D.S. (3e) ; Marcel Roques, C.D.S. (4e) ; Jean Farret, P.R. (5e).

ILLE - ET - VILAINE. — *MM.* Edouard Decamps, P.R. (1re) ; Pierre Abbeg, P.R., et Alain Galesne, rad. (2e) ; Pierre Méhaignerie, C.D.S., anc. dép., min. (3e) ; Alain Medelin, P.R., et Lelièvre, C.D.S. (4e) ; Corvaisier, C.D.S. (5e).

INDRE. — M. Maurice Tissandier, P.R., dép. sort.

INDRE - ET - LOIRE. — MM. Jean Royer, dép. sort., anc. min. (1re) ; Jean Delaneau, P.R., dép. sort. (2e) ; André Carreté, P.R. (3e).

ISERE. — MM. Guy Cabanel, P.R., dép. sort. (1re) ; Jean-Charles Simiand, P.R. (3e) ; Michel Roux, P.R. (5e) ; Jean Boyer, P.R., dép. sort. (6e) ; Maurice Cattin-Bazin, P.R., dép. sort. (7e).

JURA. — MM. René Feit, P.R., dép. sort. (1re) ; Gilbert Barbier, rad. (2e).

LANDES. — *MM. Jean-Louis* Olivier, P.R. (1re) ; Xavier Delos-Durau, C.D.S. (3e) ; Jean-Marie Commenay, C.D.S., dép. sort. (3e).

LOIR-ET-CHER. — MM. Pierre Sudreau, anc. min., dép. sort. (1re) ; Jean Desanlis, C.D.S., dép. sort.

LOIRE. — MM. Michel Durafour, rad., anc. dép., anc. min. (1re) ; Jean Pibarot, P.R. (2e) ; André Chazalon, C.D.S., dép. sort. (3e) ; Roger Partrat, C.D.S., dép. sort. (4e) ; Michel Desvignes, C.D.S. (5e) ; Pascal Clément, P.R. (6e) ; Henri Bayard, P.R. (7e).

HAUTE-LOIRE. — MM. Jacques Barrot, C.D.S., anc. dép., secrét. d'Etat (1re) ; Jean Proriol, P.R., sén. (2e).

LOIRE-ATLANTIQUE. — MM. Loïc Lemasne, P.R. (1re) ; Gautier, C.D.S. (2e) ; Loïc Sparfel, P.R. (3e) ; Joseph Manjouan du Gasset, P.R., dép. sort. (4e) ; Hunault, dép. sort., non-inscr. (5e) ; Alain Peny, C.D.S. (6e) ; Albert Jan, C.D.S. (8e).

LOIRET. — MM. Jacques Douffiagues, dél. gén. P.R. (1re) ; Claude Emonet, C.D.S. (2e) ; Mme Chantal Brunel, P.R. (3e).

LOT-ET-GARONNE. — MM. Guillot (2e) ; Edouard Schloesing, rad., dép. sort. (3e).

LOZÈRE. — MM. Pierre Couderc, P.R., dép. sort. (1re) ; Jacques Blanc, P.R., anc. dép., secrétaire d'Etat (2e).

MAINE-ET-LOIRE. — MM. Daniel Houlle, P.R. (1re) ; Edmond Alphandery, C.D.S. (3e) ; Jean Begault, C.D.S., dép. sort. (4e) ; Maurice Ligot, C.N.I.P., anc. dép., secrét. d'Etat (5e).

MANCHE. — MM. Jean-Marie Daillet, C.D.S., dép. sort. (1re) ; Pierre Aguiton, P.R. (2e) ; Henri Baudouin, P.R., dép. sort. (3e) ; Vaur, P.R. (5e).

MARNE. — MM. Jean-Louis Schneiter, C.D.S. (1re) ; Jean-Marie ; Baupuy, P.R. (2e) ; Jean-Emile Vié, P.R. (3e) ; Bernard Stasi, C.D.S., anc. dép., anc. min. (4e).

HAUTE-MARNE : *MM.* Charles Fevre, P.R., et Alain Bloch, rad. (1re).

MAYENNE. — MM. François d'Aubert, P.R. (1re) ; René de Branche, P.R. (3e).

MEURTHE-ET-MOSELLE. — MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, prés. parti radical, dép. sort., anc. min. (1re) ; Claude Coulais, P.R., anc. dép., secrét. d'Etat (2e) ; Pierre Weber, P.R., dép. sort. (3e) ; René Haby, P.R., min. (4e) ; Leclerc, P.R. (6e) ; B. Labbé (7e).

MEUSE. — MM. Gérard Longuet, P.R. (1re); *André Beauguitte,* P.R., dép. sort. (2e).

MORBIHAN. — MM. Paul Chapel, P.R. (1re); Christian Bonnet, P.R., min., anc. dép. (2e); Loïc Bouvard, C.D.S., dép. sort. (4e); Edmond Le Coz, C.D.S. (5e); Yves Le Cabellec, C.D.S. (6e).

MOSELLE. — Mme Alice Saunier-Seïté, P.R., min. (2e); MM. Lucien Arnould, P.R. (3e); Henri Feretti, P.R., dép. sort. (4e); Armand Nau, rad. (5e); Mlle Anne-Marie Fritsch, rad., dép. sort. (6e); M. Jean Seitlinger, C.D.S., dép. sort. (7e).

NIEVRE. — MM. Francis Lefebvre-Vary, P.R. (2e) ; Jean-Michel Basset, C.D.S. (3e).

NORD. — MM. Norbert Segard, sec. d'Etat, anc. dép. (1re) ; Jean Pierens, P.R. (2e) ; Henri-Julien Delbecke, rad. (4e) ; Paul Lequimme, C.D.S. (5e) ; Lemaire, P.R. (6e) ; Xavier Delarue, P.R. (7e) ; Baudry, C.D.S. (8e) ; Dermaux, P.R. (9e) ; *Michel Vantichelen,* rad. (10e) ; Charles de Clermont-Tonnerre, rad. (12e) ; André Diligent, anc. sén., C.D.S. (13e) ; Michel Bardier, C.D.S. (15e) ; Jean Durieux, dép. sort., P.R. (17e) ; Georges Petenatti, P.R. (18e) ; Bernard Peltier, C.D.S. (22e) ; Jacques Bran, C.D.S. (23e).

OISE. — MM. Jean-François Lepine, C.D.S. (2e) ; Jacques Hersant, C.D.S. (3e) ; René Lenoir, sec. d'Etat (5e).

ORNE. — MM. Bernard Bourdier, rad. (1re) ; Francis Geng, C.D.S. (2e) ; Hubert Bassot, P.R. (3e).

PAS-DE-CALAIS. — MM. Roger Poudonson, anc. secr. d'Etat, sén., C.D.S. (1re) ; Serge Hauchard, P.R. (2e) ; Léonce Deprez, P.R. (2e) ; Bernard Bouillon, rad. (6e) ; Gérard Muys, C.D.S. (7e) ; Patrick Verdure, *rad. (9e) ; Grave, C.D.S. (10e) ;* Dagoungau, rad. (13e).

PUY-DE-DOME. — MM. Henri Doupeux, P.R. (1re) ; Jean Morellon, dép. P.R. (2e) ; Groslier (3e) ; René Barneries, P.R. (4e) ; Michel Duval, P.R. (5e).

PYRÉNÉES ATLANTIQUES. — M. François Bayrou, C.D.S. (1re) ; Mme Louise Prigent, P.R. (2e) ; M. Pierre Letamendia, C.D.S. (3e).

HAUTES-PYRÉNÉES. — MM. Pierre Bleuler, C.D.S., et Journe, rad. (1re) ; Mme Marie-Thérèse Chambeyron, P.R. (2e).

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — M. Bernard Brieussel, P.R. (2e).

Bas-RHIN. — M. Jean-Marie Caro, dép. sort., C.D.S. (5e).

HAUT-RHIN. — MM. Jean-Paul Fuchs, rad. (1re) ; Roland Bader, P.R. (5e).

RHONE. — MM. Roger Fenech, C.D.S. (2e) ; Raymond Barre, premier ministre (4e) ; Pierre Ponthus, M.D.S.F. (6e) ; Frédéric Dugoujon, dép. sort., M.D.S.F. (7e) ; Emmanuel Hamel, dép. sort., P.R. (8e) ; Alain Mayoud, dép. sort., P.R. (9e) ; Francisque Péru, P.R. (10e) ; Michel Charbonnier, P.R. (11e) ; Jourdana, C.D.S. (12e) ; Tidiane de Mali, rad. (13e).

HAUTE-SAONE. — MM. Pierre Chantelat, P.R. (1re) ; Jean-Jacques Beucler, secr. d'Etat, anc. dép., C.D.S. (2e).

SAONE - ET - LOIRE. — MM. Philippe Malaud, anc. min., anc. dép., C.N.I.P. (1re) ; Jean Drevon, P.R. (2e) ; Jean Taulelle, investi par le R.P.R. (3e) ; René Beaumont, P.R. (5e).

SARTHE. — MM. Bertrand Louvel, C.D.S. (2e) ; Pierre Larderet, P.R. (5e).

SAVOIE. — M. Gratien Ferrari, P.R. (1re).

HAUTE-SAVOIE. — MM. Jean Brocard, dép. sort., P.R. (1re) ; Georges Planta, dép. sort., P.R. (2e) ; Claude Birraux, C.D.S. (3e).

SEINE - MARITIME. — MM. Henri Colombier, C.D.S. (1re) ; Lawrence Canu, P.R. (2e) ; André Danet, P.R. (3e) ; André Martin, dép. sort., M.D.S.F. (4e) ; Hervé Garcin, P.R. (7e) ; Mme Fossey, C.D.S. (9e) ; M. Claude Heuillard, rad. (10e).

SEINE - ET - MARNE. — MM. Maurice Mollard, C.D.S. (1re) ; Marcel Laurent, rad. (2e) ; Robert Héraud, P.R. (3e).

DEUX-SEVRES. — MM. André Nicolas, rad. (1re) ; Jacques Fouchier, dép. sort., C.N.I.P. (2e) ; André Brochard, C.D.S. (3e).

SOMME. — MM. Gilles de Robien, P.R. (1re) ; Edouard Vagniez, P.R., et Philippe Maille, C.D.S. (2e) ; Roger Castel, C.D.S. (3e) ; Alain Jacques, M.D.S.F. (4e) ; André Audinot, dép. sort., non-inscr. (5e).

TARN. — MM. Claude Gourg, P.R. (1re) ; Albert Mamy, P.R., et Jacques Dary, rad. (3e).

VAR. — MM. Maurice Couillot, rad. (1re) ; François Léotard, P.R. (2e) ; Maurice Arreckx, P.R. (3e) ; Arthur Paecht, P.R. (4e).

VAUCLUSE. — MM. René Dubois, C.D.S. (1re) ; Maurice Charretier, P.R. (2e) ; Pierre Chapelot, rad. (3e).

VENDEE. — MM. Paul Caillaud, P.R., dép. sort. (1re) ; André Forens, C.D.S., dép. sort. (2e) ; Jean-Paul Léveillé, P.R. (3e).

VIENNE. — MM. Jean-Pierre Raffarin, P.R. (1re) ; Jean-Pierre Abelin, C.D.S. (2e) ; Jean-Pierre Gilbert, P.R. (3e).

HAUTE-VIENNE. — MM. Thuillier, C.D.S. (2e) ; Henri Pouret, dém. chrét. (3e).

VOSGES. — MM. André Bœuf, rad. (1re) ; Lionel Stoléru, P.R., secrét. d'Etat (2e) ; Pierre Crouvesier, rad. (3e) ; Hubert Voilquin, P.R. (4e).

YONNE. — M. Jean-Pierre Soisson, secrét. gén. P.R., anc. dép., anc. secrét. d'Etat (1re) ; Mlle Odette Pagani, P.R. (2e).

TERRITOIRE DE BELFORT. — MM. Didier Schuller, rad. (1re) ; Gérard Pince, rad. (2e).

Région parisienne

PARIS : MM. Yves Galland, rad. (1re) ; Jacques Dominati, P.R., anc. dép., secrét. d'Etat (2e) ; Edouard Frédéric-Dupont, P.R. dép. sort (5e) ; Tieles, rad. (9e) ; Pierre de Bénouville, dém. chrét., dép. sort. (12e) ; Jacques Miquel, C.D.S. (13e) ; Dubail, C.D.S. (14e) ; Eugène Claudius-Petit, C.D.S., dép. sort. (15e) ; Georges Mesmin, C.D.S. (20e) ; Alain Griotteray, P.R. (21e) ; Henry Estingoy, P.R. (22e) ; Paul Garson, C.D.S. (23e); Roger Chinaud, P.R., dép. sort. (25e) ; Bouvier (26e) ; Jean-Pierre Bloch, rad. (27e).

ESSONNE. — MM. Serge Dassault, C.N.I.P. (1re) ; Conte, P.R. (2e).

HAUTS-DE-SEINE. — M. Le Conte, rad. (1re) ; Mmes Miléna Nokovitch, P.R. (2e) ; Gabrielle Batifoulier, P.R. (3e) ; MM. Benoit (4e) ; Charles Deprez, dép. sort., P.R. (5e) ; Jacques Allègre, P.R. (7e) ; Durey, rad. (8e) ; Hugues Sirvin-Vienot, P.R. (10e) ; Jean Fontaneau, anc. sén., C.D.S. (12e); Henri Ginoux, dép sort., C.N.I.P. (13e).

SEINE-SAINT-DENIS. — MM. Bernard Bonilia, P.R. (1re) ; Bernard Lévy, rad. (2e) ; Louis Mignot, P.R. (3e) ; Daniel Guyot, P.R. (4e) ; Roger Wolf Deckert, rad. (5e) ; Pierre Nicolet, C.D.S. (6e) ; François Durand, C.D.S. (7e) ; Claude-Auguste Leroy, P.R. (8e) ; Roger Morel, P.R. (9e).

VAL-DE-MARNE. — MM. Jean-Marie Benoist, P.R. (1re) ; Pierre Barades, P.R. (2e) ; René Nectoux, P.R. (4e) ; Jean-Louis Beaumont (5e) ; Jean Clouet, P.R. (7e) ; Michel Lucas, P.R. (8e).

VAL-D'OISE. — MM. Michel Poniatowski, anc. min., anc. dép., P.R. (1re) ; François Garcia, rad. (2e) ; André Petit, C.D.S. (4e) ; Bigel (5e).

YVELINES : M. Pierre Boursou, P.R., dép. sort. (1re) ; Mme Jenny Consigny, rad. (2e) ; Mme Alix de la Bretesche, P.R. (3e) ; MM. Jean-Louis Berthet, P.R. (4e) ; Toutain (6e) ; Georges Dubois, C.D.S. (7e) ; Nicolas About, P.R. (8e).

∴

A cette liste, il convient d'ajouter les noms de MM. Pierre Riom (Aveyron, 1re) ; Paul Anselin (Morbihan, 4e) soutenus par le P.R. ; René Mollard (Isère, 7e) soutenu par le C.D.S. ; Michel Caistaing (Eure-et-Loir, 1re) ; André Rossinot (Meurthe-et-Moselle, 3e) soutenus par le parti radical ; Mme Sylvie de Selancy (Moselle, 4e) soutenue par le C.D.S. et le parti radical ; ainsi que celui de M. Bivert dans la 2e circonscription de la Meuse dont le député sortant, M. André Beauguitte, P.R., se représente.

Outre-mer

GUADELOUPE. — M. Touchaud.

MARTINIQUE. — MM. Sainte-Rose (2e) ; Victor Sablé, dép. sort. app. P.R. (3e).

LA REUNION. — MM. Jean Fontaine, dép. sort. non inscrit (2e) ; Pierre Lagourgue, P.R. (3e).

MAYOTTE. — M. Younoussa Bamana, dép. sort. réf.

POLYNESIE. — MM. Mako Tevane (1re) ; Juventin (2e).

NOUVELLE - CALEDONIE. — M. Lafleur (1re).

WALLIS - ET - FUTUNA. — M. l'abbé Peteno-Falelavaki.

Face au R.P.R.

(Suite de la première page.)

Son parti respectera-t-il la règle des désistements au second tour ? Après tout il ne reste plus guère qu'une cinquantaine de valoisiens en lice, alors que le leader radical avait solennellement annoncé, dans une interview publiée le 13 mai par le *Journal du Parlement* (*le Monde* du 14 mai), que sa formation présenterait des candidats « *dans la quasi-totalité des circonscriptions* », les « *exceptions* » devant être « *rares* ».

Autre question : quelle va être l'ampleur des mesures de rétorsion annoncées par les gaullistes ? Certes, après le coup d'éclat de M. Yves Guéna, M. Chirac, par deux fois, s'était employé à atténuer la portée de l'affaire : le soir-même en estimant qu'il ne fallait pas « *dramatiser* », et le lendemain en parlant de « *tempête dans un verre d'eau* ». Il n'empêche que les gaullistes ont confirmé leur volonté de décerner de nouvelles investitures. Une réunion de travail de trois heures a eu lieu vendredi au siège du R.P.R. sur ce sujet. Il semblerait que les responsables du Rassemblement s'orientent vers des candidatures supplémentaires peu nombreuses mais « *significatives* ». Ainsi quelques sortants centristes et giscardiens peuvent-ils s'attendre à ne plus être candidats uniques de la majorité.

Il se pourrait aussi que — du moins du côté du C.D.S. — on ait décidé de ne pas attendre ces initiatives pour contre-attaquer. On apprenait vendredi que les instances des Hauts-de-Seine du parti de M. Lecanuet envisageaient de présenter un candidat contre M. Claude Labbé, président du groupe gaulliste de l'Assemblée nationale, et jusque-là représentant unique de la majorité dans sa circonscription. M. Labbé était d'ailleurs de ceux qui, au R.P.R., avaient accueilli avec une certaine perplexité la relance de la controverse avec les partenaires giscardiens et centristes. Sans doute cette attitude était-elle fondée sur quelques craintes personnelles ?

Le candidat « pressenti » par le C.D.S. dans cette circonscription ne figure certes pas sur la liste publiée vendredi soir par les non-gaullistes. Il n'en demeure pas moins évident que, quelles que puissent être les paroles apaisantes proférées d'un côté comme de l'autre, et quelle que puisse être la signification que M. Giscard d'Estaing entend donner à la manifestation de lundi, les rivalités demeurent vives entre formations de la majorité.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Polémique à Radio-France international entre les syndicats et la direction

Les syndicats S.N.J. et Force ouvrière de Radio-France estiment que « *l'attitude de Radio-France-International, en ce qui concerne le vote des Français de l'étranger, compromet gravement la crédibilité des émissions de la station* ».

Selon les deux syndicats, Radio-France international « *a cédé à la pression ministérielle en diffusant, le 11 janvier, sur l'Afrique et les pays de l'Est, une déclaration de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur* », qui, selon ces syndicats, « *constitue non pas une simple déclaration technique sur le problème du vote des Français de l'étranger, mais une longue diatribe dans laquelle le ministre prenait violemment à partie l'opposition* ».

Le S.N.J. et F.O. « *s'élèvent contre une pratique qui tend à se généraliser à Radio-France à l'approche des élections législatives, à savoir, diffuser le seul point de vue gouvernemental, mettant en cause l'opposition sans que celle-ci puisse avoir la possibilité de développer ses arguments* ».

La présidence de Radio-France répond en assurant qu'elle a respecté le pluralisme des réactions et des commentaires, et ajoute : « *Il est donc tout à fait inexact de prétendre que l'* « *opposition* » *est mise en cause sans qu'elle puisse développer ses arguments. En réalité, dans cette affaire, la seule position non encore connue était celle du ministère de l'intérieur pourtant directement concerné par ce problème. On ne voit pas pourquoi ce point de vue exprimé après tant d'autres conduirait Radio-France international à prendre parti.* »

∴

GRENOBLE. — La commission administrative chargée de la révision des listes électorales, composée du maire de Grenoble, d'un délégué désigné par le tribunal de grande instance et d'un délégué de l'administration désigné par le préfet, a refusé à l'unanimité l'inscription de soixante-deux personnes, sur les quatre cent soixante-seize demandes parvenues à la mairie de Grenoble. Parmi celles-ci, cent quarante-huit provenaient de Casablanca.

PARIS - 10e ARRONDISSEMENT (8e circ.). — M. Jérôme Clément, candidat socialiste, a introduit un recours devant le juge d'instance, après avoir constaté l'inscription de cent quatre-vingts Français du Gabon.

— 14e ARRONDISSEMENT (16e circ.). — Mme Rolande Perlican, sénateur communiste, candidate aux législatives, a saisi la justice, après avoir constaté l'inscription d'office de sept cent cinq électeurs du Gabon, d'Inde et de R.F.A.

Le Groupe de libération homosexuel veut présenter des candidats à Paris

Le Groupe de libération homosexuel politique et quotidien (G.L.H.P.Q.) présentera aux prochaines élections des candidats homosexuels dans cinq circonscriptions parisiennes, notamment au quartier Latin, mais aussi dans des circonscriptions plus populaires, comme le 18e et le 20e arrondissement.

Le G.L.H.P.Q. vient d'organiser une assemblée générale pour préparer ces candidatures. La réunion a été le théâtre de divergences politiques. Mais tous les participants se sont accordés sur l'objectif : sortir d'un ghetto que la « libéralisation » des mœurs n'est pas parvenue à ouvrir. Ils n'espèrent certes pas obtenir un siège ni même un score significatif qui accréditerait l'idée d'un vote homosexuel en France, à l'image de ce qui existe aux Etats-Unis (San-Francisco, New-York), mais simplement faire une campagne d'explications échappant au folklore et au spectacle, leur permettant de lutter contre une répression qu'ils estiment croissante.

Les responsables du Groupe ne sous-estiment pas la difficulté de leur entreprise, surtout « *dans les quartiers populaires* ». « *Il se peut que nous ayons des difficultés. Nous n'afficherons pas la nuit, pour ne pas être pris à partie. L'obstacle vient aussi de nos propres rangs. Beaucoup n'aiment guère l'étalage de ce qu'ils finissent par considérer eux-mêmes comme un vice, et ont pris goût à la vie cachée à laquelle les contraint la société.* »

Leur campagne électorale débutera avec une quinzaine du cinéma homosexuel à la Pagode, du 18 au 31 janvier. Ces films seront suivis de débats animés par le G.L.H.P.Q. D'autre part, outre la parution d'un nouveau journal homosxuel, *Gate presse* (1), les homosexuels organiseront bientôt un bal. Ils viennent, enfin, de créer un répondeur téléphonique (797-86-47), qui diffuse les nouveles du mouvement.

(1) 107, rue Haxo, 75020 Paris, tél. 636-00-47. Le premier numéro a paru en janvier.

LA SUCCESSION DU COMTE DE PARIS

Le Royaliste, bimensuel de l'Action royaliste, dirigé par Bertrand Renouvin, publie le communiqué suivant du comte de Paris en date du 3 janvier :

« *Les informations publiées dans la presse concernant le comte de Clermont, fils aîné du comte de Paris sont dénuées de tout fondement.*

» *Il n'a jamais été dans les intentions du comte de Paris de déshériter son fils aîné, qui lui succédera à son décès dans les droits historiques que le comte de Paris incarne. Selon la loi capétienne, qui a réglé toutes les successions de la famille royale française, il est d'usage de dire que la loi héréditaire de la famille désigne le comte de Clermont sans équivoque.* »

Ce communiqué fait état d'informations qui donnaient à penser que la famille d'Orléans voyait dans le prince Jean, qui vit avec sa mère, la comtesse de Clermont, le successeur du comte de Paris (*le Monde* daté 25-26 décembre). *Aspects de la France*, hebdomadaire de l'Action française, qui avait fait écho aux articles sur le prince Jean, n'a pas publié le communiqué du comte de Paris.

Le Monde

société

Reçu à Lyon par Mme Pasquier et les déléguées à la condition féminine

M. Barre a insisté sur la formation professionnelle et l'emploi des femmes

De notre correspondant régional

Lyon. — *Les cartons d'invitation portaient* naturellement le titre de « déléguée à la condition féminine ». Mais c'est en qualité de secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargée de l'emploi féminin, que Mme Nicole Pasquier, entourée des déléguées des vingt et une régions et de quatre départements d'outre-mer, a accueilli vendredi matin 13 janvier M. Raymond Barre à la préfecture de la région Rhône-Alpes pour une séance de travail.

A cette *occasion*, M. Raymond Barre a indiqué qu'une nouvelle déléguée nationale serait nommée prochainement au poste laissé vacant par la promotion de Mme Pasquier, mais *il n'a pas révélé* son nom. On murmurait cependant qu'il pourrait s'agir de Mme Marie Judlin, déléguée pour la région de Lorraine. Celle-ci s'installerait à Lyon, où seront maintenus les services de la délégation nationale.

Une des plus grandes difficultés que rencontrent les femmes tient à l'emploi. *Qui* pourrait oublier que le nombre des femmes actives est passé en moins de dix ans de 7 400 000 à plus de 8 700 000, soit 39 % de la population active totale. *Que plus* de la moitié des chômeurs (53 %) sont des femmes et que celles-ci représentent *66 % des demandeurs* d'emploi de moins de vingt-cinq ans.

Le premier ministre a insisté tout particulièrement sur ce point dans son *discours* : *amélioration* de la formation et de l'orientation professionnelle, ouverture progressive des métiers qui étaient traditionnellement fermés aux femmes, extension à leur bénéfice du contrat emploi-formation réservé jusque-là aux jeunes de moins de vingt-cinq ans, etc. Mais ces mesures apparaissent bien théoriques dès lors qu'elles sont subordonnées pour être efficaces à une amélioration sensible de la situation économique française.

Citant enfin comme exemples d'accès aux responsabilités les promotions de Mmes Nicole Pasquier, Alice Saunier-Seïté et Nicole Pelletier, le premier ministre s'est montré indigné que l'on ait pu croire qu'il s'agissait là d'une opération *« pour pêcher des voix féminines à trois mois des élections »*. « *Tel est pourtant le niveau de jugement, d'appréciation, auquel se situent certains commentaires. Je préfère ne pas insister sur leur médiocrité et leur pauvreté.* » Il a précisé que ces nominations étaient intervenues *parce qu'elles concernaient* des sujets qui peuvent être traités avec plus de capacité ou de délicatesse par des femmes.

BERNARD ELIE.

Les femmes ne rêvent plus aux « stars »

Les femmes ont fini — ou presque — d'être fascinées par *les stars* du spectacle, objets à la beauté luxueuse, fabriqués pour le seul plaisir des hommes. Dans le sondage que publie l'hebdomadaire *Paris-Match*, 10 % d'entre elles placent encore Brigitte Bardot au quatrième rang des *« cinq femmes françaises qui exercent la plus grande influence »*, juste devant Anne Gaillard (9 %), mais loin derrière Simone Veil (63,5 %), Françoise Giroud (29,2 %) et Mme Giscard d'Estaing (27 %).

Lorsqu'on cherche à savoir *« quelle est la femme que les Françaises aimeraient être »*, le nom de Brigitte Bardot disparaît, *cédant la place non à d'autres* vedettes, mais à des femmes d'affaires — Jacqueline Baudrier, Francine Gomez, — *les femmes* ministres et secrétaires d'Etat, des écrivains — Françoise Sagan, Edmonde Charles-Roux, — des animatrices de radio — Anne-Marie Peysson, Anne Gaillard — des féministes — Gisèle Halimi, Benoîte Groult. Au rêve devant des images de perfection physique, les Françaises ont substitué leur estime pour des femmes par lesquelles elles se sentent aidées ou défendues. Des *femmes dont le charme* et la beauté ne sont pas immuables, hors du temps et de la vie

« Je ne sais pas, écrit Philippe Labro, *si ce choix des Françaises sondées par* Paris-Match *est surprenant ou conformiste. Je le crois en tout cas fort révélateur et instructif. Sans doute pourra-t-il même servir aux stratèges électoraux...* » Il rejoint ainsi la conclusion d'un autre sondage que publie le mensuel *Marie-Claire* dans son *numéro de janvier, sous le titre* « La nouvelle conscience politique des Françaises ».

A en croire les résultats de cette étude, les explications habituellement données pa les hommes au lendemain d'élections — *« C'est encore grâce aux femmes que la droite est passée »*, *« Il y a peu de femmes élues parce que les femmes elles-mêmes sont misogynes »*, — ne seront bientôt plus acceptables. En effet, si 25 % des femmes disent n'avoir pas encore d'intention de vote pour mars 1978, les autres se partagent à peu près également entre la droite et la gauche, 30 % souhaitant voter pour la gauche non communiste, 17 % pour le P.C., 5 % pour les écologistes, 18 % pour le R.P.R., 22 % pour le P.R. et 8 % pour les centristes.

« Moins du tiers des femmes (29 %), lit-on toutefois dans le commentaire du sondage, *imaginent une femme président de la République et plus de la moitié (55 %) sont contre. En revanche, la femme est toute désignée pour être le bras droit du président (52 % sont favorables à une femme premier ministre).* » Cependant, 39 % souhaiteraient *« que leur député soit une femme »* et 65 % pensent *« que les femmes peuvent s'occuper de politique aussi bien que les hommes »*.

Au premier rang des sujets qui les préoccupent elles placent *« la menace de la violence des hommes à leur égard »* — essentiellement le viol — et l'égalité des chances professionnelles. Si certains hommes se sentent déjà menacés par ce qu'ils nomment *« l'invasion »* des femmes dans *tous leurs métiers*, les femmes, elles, vivent encore avec le sentiment qu'*« on pardonne tout aux hommes et rien aux femmes »*, comme le dit Françoise Giroud à *Paris-Match*

Pour la solution des problèmes des femmes dans *la société*, 23 % font confiance à l'actuelle majorité, 26 % à la gauche, tandis que 43 % estiment que *« ni l'une ni l'autre ne les prendront en compte »*. Est-ce toujours *le* signe que, comme le déclarait M. Léo Hamon, cité par *Marie-Claire*, *« les femmes s'identifient à la « policy » au sens le plus large du terme, aux affaires de la cité, alors que pour les hommes la politique ce sont les compétitions de parti »* ? Ou est-ce déjà la manifestation d'une remise en *cause des modèles de pouvoir* politique imposés par les hommes et le sentiment que les *femmes* ne doivent plus demander leurs droits à tel ou tel parti politique mais les prendre ? Ce sondage a fait apparaître la *question, mais la réponse* reste à trouver.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Deux millions quatre cent mille Français ont moins de trois ans

LES « ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PETITE ENFANCE » AURONT LIEU A PARIS LES 20 ET 21 JANVIER

Deux millions quatre cent mille Français ont moins de *trois ans*. *Mais leur place* et leurs besoins sont mal connus par notre société. Pour sensibiliser la population, le Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance (GRAPE) organise, les vendredi 20 et samedi 21 janvier, à la Mutualité, à Paris, des « états généraux de la petite enfance ».

Lors de sa création en 1967, le GRAPE réunissait des spécialistes de la réadaptation des enfants. Situés, à l'origine, *« à l'autre bout de la chaîne*, explique M. Jean Blettner, responsable national de l'association, *nous nous sommes aperçus que la plupart des enfants n'auraient pas besoin d'être réadaptés si on leur réservait un meilleur accueil pendant leur petite enfance.* » Or, ajoute-t-il, actuellement *« le temps consacré aux enfants est le temps qui reste »* et les modes de garde *auxquels les mères qui* travaillent ont recours ne sont pas toujours satisfaisants.

Quarante-deux mille petits enfants seulement sont accueillis dans des crèches collectives, près de 700 000 chez des nourrices qui ne sont pas nécessairement compétentes, 70 000 sont gardés par une personne rémunérée au domicile des parents, 200 000 entrent à deux ans à l'école maternelle, qui n'est pas adaptée à *leurs besoins*.

C'est pourquoi le GRAPE réunit aussi aujourd'hui des travailleurs sociaux, des parents, des *assistantes* maternelles (nouvelle dénomination des nourrices depuis la loi du 17 *mai 1977*).

Former les personnels de la petite enfance, conseiller les municipalités, informer et sensibiliser le public sont ses principaux objectifs.

[Le *programme des états généraux*, préparé depuis des mois dans toute la France, s'adresse à tous, professionnels de la petite enfance et parents.

Le vendredi 20, à partir de 10 heures, plusieurs « tables rondes » sont prévues : « L'espace quotidien de l'*enfant* » (10 h. à 12 h.) ; « *Les* professions, connues ou ignorées, spécialisées pour la petite enfance » (10 h. 30 à 12 h. 30) ; « Vacances et loisirs collectifs pour les deux-trois ans » (10 h. 30 à 12 h. 30) ; « L'enfant vu par les mass media » (10 h. 30 à 12 h. 30) ; « Les enfants *en milieu rural* » (14 h. à 16 h.) ; « Les innovations et expérimentations pour les tout-petits » (14 h. 30 à 17 h. 30) ; « Relations entre les parents et les professionnels » (16 h. à 18 h.) ; « *L'école* maternelle avant trois ans, et pourquoi pas la crèche ? » (18 h. à 20 h.) ; « Rythme de vie des enfants, rythme de vie des parents » (20 h. 30 à 22 h. 30).

D'autres auront lieu le samedi 21 : « Le devenir du métier d'assistante maternelle » (10 h. à 12 h.) ; « La *politique* des entreprises et comités d'entreprise en matière de petite enfance » (10 h. 30 à 12 h.) ; « Les élus locaux : *quelles priorités ?* » (14 h. 30 à 16 h. 30) ; « Donner à manger à l'enfant » (14 h. 40 à 16 h. 30).

Le GRAPE, qui présentera ses propositions pour la petite enfance, a aussi demandé à six partis politiques de définir leur programme pour l'enfance et la famille (P.R., R.P.R., C.D.S., P.S., P.C., radicaux de gauche), au cours d'une « table ronde » qui aura lieu le samedi 21 janvier à 20 h. 30.

Pendant ces deux journées, des films et une exposition seront en outre présentés en permanence.]

★ GRAPE, 50, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris, tél. 272-25-14 et 277-35-16.

ÉDUCATION

LES MILLE ET UNE RÉFORMES HABY

II. — Le « soutien » à petits pas

par CATHERINE ARDITTI et ROGER CANS

Après un premier trimestre, *la réforme Haby*, *qui* a officiellement supprimé les « filières » de jadis dans les *collèges*, *est appliquée* de manière très diverse et la notion de « collège unique » ne correspond pas encore à la réalité pour la répartition des élèves de sixième (« le Monde » du 14 janvier). Le « *soutien* » pédagogique, autre élément essentiel de la réforme, se heurte aussi à la *résistance des réalités...* et des mentalités.

La *mise* en place des enseignements « de soutien » est au centre d'une polémique entre le ministre de l'éducation et les syndicats d'enseignants. M. Haby considère comme coupables de faute professionnelle les professeurs de sixième qui ne respecteraient pas ses instructions à ce sujet. C'est pourtant ce qu'a fait la grande majorité pendant *le premier trimestre*.

Le « soutien » constitue en effet l'une des pièces maîtresses de la *réforme* du « collège unique », où le président de la République veut voir *le moyen* d'une égalisation des chances pour les jeunes Français. Pour *donner à tous un minimum* de culture générale commune, tous les établissements de premier *cycle* sont devenus des collèges, où les mêmes professeurs enseignent à tous les enfants, dans les mêmes classes, les mêmes programmes, moins *ambitieux* qu'auparavant. Comme les difficultés d'une partie des enfants n'ont pas disparu pour autant, la réforme a prévu des enseignements de soutien dans trois *disciplines* (français, mathématiques, langues vivantes), à raison d'une heure hebdomadaire pour chacune. Chaque semaine, les professeurs désignent les élèves repérés *comme devant* être « soutenus » et ils en informent le chef d'établissement qui, lui-*même*, avise les familles.

Pour ne pas léser les meilleurs élèves, le ministre a introduit — sous la pression des *députés* de la majorité — la notion, vague, d'« approfondissement », travail supplémentaire accompli au collège ou à la maison, sans anticiper sur le travail de l'ensemble de la classe. Les élèves ni « soutenus » ni « approfondis » sont dispensés de tout travail supplémentaire.

« Médicalisation » pour les uns, renforcement de la ségrégation et de la sélection pour les autres, insuffisance — voire inutilité — du soutien, telles sont les principales critiques faites au nouveau système. D'autant *plus* que l'horaire global des trois disciplines concernées a été réduit d'une heure (celle consacrée au *soutien*) et que les travaux dirigés par demi-classe ont *été* supprimés.

Les principaux *syndicats* ont donc donné pour consigne d'appliquer l'ancien horaire en gardant *tous* les élèves de la classe pendant l'heure de « soutien », en principe réservée à certains d'entre eux. Dans des *collèges* que l'on peut considérer comme des « noyaux durs », relativement peu nombreux, *ces consignes ont* totalement bloqué la réforme.

Curieusement, c'est sans lien avec les consignes syndicales — parfois même en les ignorant — *que des professeurs ont choisi* de « soutenir » tout le monde, « dans l'intérêt des enfants ».

Tout en jugeant *« intolérable »* ce non-respect des instructions, M. Adrien Gouteyron, directeur des collèges au ministère, se déclare *« confiant »* dans l'avenir, sans pourtant vouloir paraître trop optimiste. « *La situation*, affirme-t-il, *n'est pas figée.* » Il est vrai qu'à la fin du premier trimestre diverses formes de soutien *ont fini par se mettre en* place, ici ou là, avec plus ou moins de conviction. Un professeur de mathématiques de Mantes-la-Jolie a même décidé, seul dans son établissement, d'appliquer les instructions, « *pour prouver que c'est une mauvaise solution* ».

L'autonomie pédagogique relative dont disposent désormais les collèges s'est soldée par la mise en place d'une mosaïque de réformes. *Peu d'établissements ont*, semble-t-il, appliqué à la lettre les instructions ministérielles, comme ce collège de Maisons-Laffite (Yvelines) où la directrice a *tout fait pour éliminer* les obstacles. « *Nous sommes fonctionnaires*, affirme-t-elle, *il faut soutenir les élèves en difficulté, qu'on soit d'accord ou non avec le principe.* » Des fiches polycopiées, très simples à remplir, ont été préparées pour répertorier les élèves à soutenir et informer les parents. L'expérience concerne un tiers des élèves, généralement pendant la première heure de classe du matin.

Les professeurs de ce collège utilisent l'heure de soutien en fonction des priorités qu'ils ont définies. « *Il faut d'abord les rendre capables de dire ce qui ne va pas* », estime un professeur de français. Pour d'autres, l'urgence, c'est *tantôt* l'*orthographe*, tantôt la composition française. Un professeur de mathématiques insiste sur le caractère « *affectif* » du soutien. « *Il y en a qu'on ne pourra jamais améliorer, mais on peut leur donner plus de confiance en eux.* » Sans préjuger l'efficacité d'une telle action, les professeurs ne sont pas, dans l'ensemble, très optimistes. « *On ne peut pas rattraper tout le monde* », estime la directrice.

Dans l'autre collège de Maisons-Laffitte, la situation est très différente. La directrice prévient *tout de suite* : « *La réforme, cela fait trois ans qu'on l'applique.* » Depuis 1975, les effectifs ne dépassent pas vingt-quatre élèves par classe en sixième, les filières ont été supprimées et l'on a mis en place une heure de soutien en français et en mathématiques, en *plus de l'horaire réglementaire*. D'un commun accord, les enseignants ont continué cette année sur leur lancée.

Les critères de choix des deux ou trois élèves par classe qui doivent bénéficier du soutien varient selon les professeurs : certains désignent les plus faibles, d'autres seulement les « récupérables », c'est-à-dire les moins faibles des faibles. Les professeurs de lettres ont, en outre, un avantage sur *leurs* collègues, puisque, depuis le début de novembre, ils bénéficient de la présence d'une auxiliaire. Cela leur permet de faire — indépendamment de l'« heure-maison » supplémentaire — du soutien dans l'esprit de la réforme, tandis que l'auxiliaire *fait de l'approfondissement* avec tous leurs autres élèves. Cela va de l'utilisation du dictionnaire à la création poétique, en passant par l'expression écrite ou la lecture *suivie*. *Aucun enfant n*'est renvoyé chez lui. Dans l'ensemble, les professeurs considèrent qu'ils sont « *privilégiés* » par rapport à d'autres établissements. « *Si l'on ajoutait des dédoublements*, dit l'un d'eux, *ce serait idéal.* »

Au lycée Jules-Verne, à Nantes — l'établissement le plus traditionnel *de la ville*, — *le climat* est très différent. Le proviseur a dû « *obliger* » les professeurs de sixième à assurer le soutien. « *Au début, ils ont protesté*, reconnaît-il, *maintenant, ils se sont habitués.* » Chaque semaine, les professeurs des trois disciplines principales *remplissent une feuille de* soutien où les noms des élèves à soutenir la semaine suivante sont marqués d'une croix. Le document est transmis au directeur adjoint la veille du jour prévu pour le soutien. « *Bien sûr*, admet le proviseur, *certains professeurs gardent parfois plus d'élèves qu'ils ne mettent de croix sur le papier, ou bien ils mettent des croix à tout le monde. On ne peut pas être derrière chaque professeur.* »

Le front du refus

Les cas où le soutien est appliqué (presque) à la lettre sont rares sinon exceptionnels. Rares aussi sont les établissements où *le corps enseignant* a *refusé en* bloc et maintenu son opposition au fil des semaines. Dans ce « front du refus », on peut citer le collège de Musinens, dans la grande *cité* scolaire de Bellegarde (Ain). Réunis à la Toussaint, les professeurs avaient décidé de garder tous leurs élèves pendant l'horaire. « *On en est là* », observe *la directrice, peu encline à jouer* les gendarmes dans son établissement.

Incontestablement, le cas le plus fréquent reste ce qu'on pour*rait appeler le soutien « flottant »*. Beaucoup d'établissements qui ont reçu des maîtres auxiliaires en surnombre les utilisent pour du soutien en supplément de l'horaire *normal. C'est ainsi qu'à* Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), un maître auxiliaire assure un enseignement de soutien en mathématiques « *pour tout le monde* ». A Pont-de-Veyle, dans le même département, un seul maître auxiliaire est chargé du soutien en français, anglais, allemand et mathématiques !

Le système est d'autant plus « flottant » que ces auxiliaires sans poste peuvent, à tout moment, être appelés à faire des remplacements dans d'autres établissements, ce qui n'a pas manqué de se produire avec le début de l'hiver. Le soutien aux élèves peut ainsi dépendre d'une grippe ou d'une grossesse...

On n'en finirait pas d'énumérer les différentes attitudes adoptées. Outre le soutien effec*tif* et complet, exceptionnel, outre le refus de soutien, rare, outre le soutien « en plus », fréquent, mais à éclipses, on trouve encore :

● *Le soutien alterné*, qui consiste à prendre une *moitié* de la classe une semaine, et l'autre moitié la fois suivante.

● *Le soutien et l'approfondissement simultanés*. Dans certains cas, un professeur et un maître auxiliaire *se partagent* les élèves dans la même salle. Dans d'autres, le titulaire garde ses élèves pour le soutien et l'auxiliaire s'occupe ailleurs des autres pour l'approfondissement.

● *Le soutien « au pied levé »* : tel professeur, lorsqu'il en ressent le besoin, organise une ou plusieurs séances.

● *Le soutien « par discipline »*. Dans certains établissements, on a bloqué au même moment les heures de soutien, afin de reconstituer *des groupes de niveau*. De la sorte, tous les élèves ont le même horaire, mais ils font selon le cas du soutien ou de l'approfondissement, avec leur professeur ou un autre (les classes « éclatent »).

● *Le soutien « coup de pouce »* : au lieu de soutenir les plus faibles, jugés « irrécupérables », le professeur s'occupe de ceux qui ont été absents ou qui n'ont pas compris une leçon. Cette formule est beaucoup plus répandue qu'on le croit, car même les enseignants qui gardent tout le « tiers faible » ne *s'occupent souvent que* des quatre ou cinq « récupérables »

La réforme connaît aussi autant d'applications qu'il y a d'établissements. Davantage *même*, puisque les *formules* varient à l'intérieur d'un même établissement !

Il est donc très difficile d'évaluer dans quelle proportion le *soutien* est réellement appliqué. On peut toujours, comme la fédération de parents d'élèves Lagarde (1), dire que « *le soutien pédagogique n'est appliqué que dans un tiers des classes* » ; ou, comme le Syndicat national des lycées et collèges (S.N.A.L.C.), *affirmer que « 42 % des collèges seulement organisent le soutien »* (2). Nul ne peut, en l'état actuel des choses, infirmer ou confirmer la moindre évaluation chiffrée. On peut seulement *affirmer* que le soutien a été très lent à se mettre en place et que, si l'on s'en réfère à l'objectif de M. Haby (le tiers des plus faibles pris en charge par leur professeur — *et* non un auxiliaire — à l'intérieur de l'horaire des vingt-quatre heures), il est encore peu appliqué de manière conforme.

Cette variété d'applications peut aussi être considérée comme rassurante : l'enseignement français n'est pas si monolithique qu'on le dit. Les déboires de la réforme Haby prouvent que, même dans un pays de forte tradition jacobine, un ministre de l'éducation ne peut, d'un coup de baguette, imposer une réforme. Plus réconfortant encore : les chefs d'établissement, qui jouent un rôle essentiel en l'occurrence, ne semblent nullement gênés lorsque la réforme ne s'applique pas, ou mal. La plupart laissent les enseignants maîtres de leur emploi du temps et semblent plus attachés à répondre à la demande locale (enfants, parents et enseignants) qu'à exécuter les ordres d'en haut. Même le ministre ne semble pas affecté par les entorses qu'on in*flige à sa réforme !*

(1) *Le Monde* du 23 décembre 1977.
(2) *Le Monde* du 11-12 décembre 1977.

Prochain article :
III. — LES APPARENCES DE L'ÉGALITÉ

APPROFONDISSEMENT ET BRICOLAGE

« L'approfondissement ? Il est en plongée ! », s'exclame un inspecteur d'académie, qui juge la réforme Haby « trop anti-élitiste ». « On fait comme dans la marine, dit-il, on règle la marche du convoi sur les plus lents ». *C'est également* l'avis du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.), qui constatait *récemment* que « 88 % des établissements n'ont rien prévu pour l'approfondissement » (1). Même si la précision de ce chiffre ne doit pas faire illusion, toutes les enquêtes menées sur le terrain le prouvent : l'approfondissement n'existe pratiquement *pas*.

« Les élèves non soutenus font de l'approfondissement dans la *salle de permanence* », *avoue* le directeur d'un collège de Guérande (Loire-Atlantique). « *Lorsque le professeur fait du soutien*, il occupe les autres », explique le principal d'un petit collège (trois sixièmes) de Guémené-Penfao (Loire-Atlantique). Quand il n'y a pas de local pour la permanence...

L'approfondissement, *lorsqu'il* existe, prend des formes peu orthodoxes. Tel professeur bivalent fait étudier l'histoire et la géographie à une partie de la classe, tandis qu'il soutient l'autre en français. Tel autre donne des exercices à faire aux *meilleurs élèves « qui s'ennuient* pendant les corrections ». Bref, on a recours aux procédés clas*siques pour « occuper » les* meilleurs pendant que d'autres avancent *péniblement*. Cela s'est *toujours fait*.

Au ministère, on ne s'alarme pas de cet état de fait. « C'est vrai, on a privilégié le soutien, reconnaît M. Gouteyron, directeur des collèges.

(1) *Le Monde* daté 11-12 décembre 1977.

MÉDECINE

UN GUIDE PRATIQUE DISTRIBUÉ AUX GÉNÉRALISTES « PRÉVENIR LA MALADIE CORONARIENNE »

Le traitement des affections cardio-vasculaires a connu, en quelques décennies, des progrès *considérables*. *Il n'en va pas* de même pour leur prévention, alors que les données de l'épidémiologie permettent aujourd'hui de déterminer les facteurs essentiels de risques de la principale cause de mortalité en France, responsable de 40 % des décès.

C'est en rappelant cette notion que *le professeur Pierre Maurice*, président de la Société française de cardiologie, a présenté, vendredi 13 janvier, avec les *professeurs* H. Denolin, président de la Société européenne de cardiologie, Degeorges, vice-président de la Fondation nationale de cardiologie, et J. Ménard, un guide *pratique* intitulé *Prévenir la maladie coronarienne*, et destiné aux généralistes.

JUSTICE

TÉMOIGNAGE

« Faire bouger la prison »

D'un groupe de détenus de la maison centrale de Clairvaux, nous recevons le témoignage suivant :

Actuellement, trois cent cinquante détenus environ dont soixante-quatre condamnés à perpétuité (vingt-deux ayant eu leur peine commuée). Un nombre sensiblement supérieur de détenus condamnés à vingt ans d'emprisonnement.

Une moyenne d'âge sensiblement plus élevée que dans d'autres établissements, plus « remuants ». Une stratification très pesante, immuable ou presque. Les « voyous » que rien ne fera dévier d'une ligne de conduite que l'on pourrait définir par le vocable d'hyperadaptation.

Les « caves » (pardonnez ces termes, mais ils illustrent bien les « pesanteurs » propres à Clairvaux) rejetés dans leur « insignifiance ». Qui se réfugient dans leur coquille, achètent, consomment...

Et « nous » qui tentons de faire *bouger un peu tout cela*, maladroitement, difficilement. Mais l'idée même d'un mouvement collectif qui s'écarte un tant soit peu des stéréotypes officiels est si « étrange », que notre minorité est maintenant prise en considération. Nous sommes quinze, vingt, qui partageons un peu tout ce qui s'exprimait dans les doléances que nous vous avons transmises. Nous sommes confrontés à la difficulté d'agir avec, et non plus à côté, de codétenus laminés par de trop longues peines, ou fermement résolus à ne pas compromettre les « avantages acquis ».

L'ouverture au monde extérieur nous apparaît primordiale. Elle cassera peut-être des rôles, des statuts, que rien ne vient remettre en cause.

Maxime le Forestier a accepté de venir chanter, courant janvier. Le précédent sera créé.

Nous avons songé également *à réclamer la possibilité de nous* entretenir, ici, avec des journalistes. Quand bien même l'institution s'y refuserait, nous apporterions ainsi la preuve de notre désir de dialogue.

C.E.S. Pailleron : le drame et la cause

Plusieurs témoins ou acteurs du dramatique incendie du C.E.S. Edouard-Pailleron dans lequel périrent, le 6 février 1973, seize enfants et quatre adultes, ont été entendus vendredi 13 janvier par le tribunal de Paris. Une habitante du quartier a décrit *« la rapidité effrayant de l'embrasement »* et *« l'immensité des flammes »*. Un jeune passant, qui participait au sauvetage de plusieurs élèves, et deux jeunes filles qui assistaient aux cours de musique dispensés dans le C.E.S. au moment de l'incendie, ont rapporté ce qu'ils avaient vu ou fait. Autant de détails, autant de causes possibles de la panique et du caractère en définitive meurtrier de l'incendie : cages d'escaliers envahies par une âcre fumée, cumul de plusieurs foyers d'incendie, extinction de la lumière... *« C'était complètement la panique,* a raconté l'un des élèves ; *chaises et tables étaient renversées, des flammèches couraient sur les murs, il y avait une fumée affolante... »*

Témoin, non des faits, mais de la cause à laquelle s'est vouée « l'Association des familles des victimes de l'incendie du C.E.S. Pailleron » : la sécurité dans tous les établissements scolaires, M. Bernard Leroy est venu expliquer longuement à la barre, parfois avec les accents d'un avocat ou d'un expert, *« ce qui ne va pas et ce qu'on peut faire »* dans les *« multiples jumeaux »* du C.E.S. Pailleron. M. Leroy a dressé, à l'aide d'exemples tirés de tous les établissements qu'il a visités en France, un catalogue des atteintes aux principes de la sécurité qu'il a relevées. Il a suggéré une stricte application du principe des éléments coupe-feu, une vigilance redoublée en matière de construction des cages d'escaliers et la généralisation des systèmes d'alerte-incendie par détecteurs de fumées.

Lors de la reprise des débats, jeudi 19 janvier, il sera de nouveau question des conclusions de nullité des rapports pénaux d'expertise (*le Monde* du 13 janvier) déposés par la défense.

M. K.

Faits et jugements

Le Syndicat de la magistrature et la « haute sécurité ».

A propos des mouvements de protestation contre l'existence des quartiers de sécurité dans les prisons (*le Monde* des 4 et 13 janvier), le Syndicat de la magistrature vient d'adresser une lettre à M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, pour s'inquiéter de l'« *évolution* » des pratiques pénitentiaires. Le Syndicat rappelle que même s'il était entaché d' « illégalité », le décret de 1975 réformant les régimes d'exécution des peines prévoyait un certain nombre de limites à l'affectation de détenus aux quartiers de haute sécurité.

« Aujourd'hui, déclare le Syndicat, *ces semblants de garanties sont caducs et la régression de* l' « état de droit » *de tous les détenus, c'est-à-dire aussi des prévenus, est considérable.* » D'autre part, le Syndicat dénonce *« la création parallèle, la multiplication quasi clandestine des quartiers de sécurité renforcée »*, et ajoute : *« Sous le prétexte d'améliorer la condition de six mille condamnés, cette politique a constitué par les pressions qu'elle permet un moyen de discipline par le chantage présent dans tous les établissements appliqué à tous les détenus, y compris aux prévenus. »*

Indulgence pour les agresseurs du Rallye des Gaves.

Le tribunal de grande instance de Tarbes a sanctionné, mais avec indulgence, vendredi 13 janvier, les agissements de quatre prévenus accusés d'avoir, dans la nuit du 29 au 30 juin 1977, à Argelès (Hautes-Pyrénées), jeté des cocktails Molotov qui avaient endommagé un car-podium de France-Inter et un automobiliste (*le Monde* du 1er et du 8 juillet 1977), ou encouragé cette action.

Mlle Danielle Delbreil, MM. Jean-Paul Malrieux, Jean Albert et leur « complice », M. Serge Gonzalez, médecin, ont expliqué, avant d'être condamnés, chacun, à cinq cents francs d'amende, sans inscription au casier judiciaire, et à la réparation des déprédations, quelles préoccupations écologiques les avaient amenés à troubler la fête qui concluait la « *ballade pyrénéenne* » (le Rallye des Gaves), une initiative touristique organisée par M. Jacques Chancel.

Christian Wuillaume reste en prison.

Condamné en flagrant délit le 28 octobre, à quatorze mois d'emprisonnement, dont sept mois avec sursis, par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, pour dégradation de véhicule, M. Christian Wuillaume, vingt et un ans, coursier, a comparu en appel le 13 janvier, à la dixième chambre de la cour. (*Le Monde* daté 23-24, 30-31 octobre et 11-12 décembre.)

Ce garçon, qui s'est lui-même qualifié de *« révolutionnaire isolé »*, avait été bouleversé, le 18 octobre, en apprenant la mort subite d'Andreas Baader et de ses compagnons dans leur prison de Stuttgart. Dans la nuit du 19 au 20 octobre, un peu avant 1 heure, rue du Cardinal-Lemoine, il avait versé un bidon d'essence sur un car immatriculé en Allemagne fédérale, vide, ce qui eut pour effet d'abîmer beaucoup son pantalon et fort peu l'autocar. Puis il se laissa appréhender.

Son défenseur, Me Yves Jouffa, a demandé à la cour, présidée par M. Bargain, de prononcer, pour sanctionner ce *« geste symbolique dérisoire »*, une peine permettant à son jeune client de ne plus demeurer dans une prison où il partage actuellement sa cellule avec des « petits casseurs » et des toxicomanes.

Mais les magistrats ont confirmé les quatorze mois d'emprisonnement, accordant seulement le sursis pour huit mois au lieu de sept.

Le chef de la Gestapo de Toulouse retrouvé ?

L'ancien chef de la Gestapo de Toulouse, Karl-Heinz Muller, est installé à Celle (Basse-Saxe), ont affirmé M. et Mme Klarsfeld dans une communication à l'Agence France-Presse, le jeudi 12 janvier. A l'issue de la guerre, Karl Muller avait été condamné par contumace, le 9 juin 1953, par le tribunal permanent des forces armées de Bordeaux.

Après la guerre, Karl-Heinz Muller est devenu commissaire principal de police à Celle jusqu'en *1976, affirme Mme Beate* Klarsfeld.

Karl-Heinz Muler, qui est aujourd'hui à la retraite et aura soixante-sept ans en février prochain, nie avoir été le chef de la Gestapo de Toulouse pendant la guerre.

● *M. de Varga demande sa mise en liberté.* — Détenu depuis le 29 décembre 1976 sous l'accusation d'avoir été l'organisateur de l'assassinat de Jean de Broglie commis cinq jours plus tôt par M. Gérard Frèche, recruté par M. Guy Simoné, M. Pierre de Varga, défendu par Mes Robert Pignot et Paul Lombard, a décidé de demander à M. Guy Floch, premier juge d'instruction, sa mise en liberté. Le magistrat doit statuer sur cette requête avant le 19 janvier.

Les défenseurs soutiennent que leur client n'avait aucun motif de souhaiter la disparition de Jean de Broglie et que M. Simoné s'est contredit à plusieurs reprises dans ses déclarations.

● *Plainte de la LICA.* — La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) a indiqué vendredi 13 janvier qu'elle porte plainte, en vertu de la loi antiraciste du 1er juillet 1972, contre *Aspects de la France* à propos d'un texte paru dans cet hebdomadaire le 5 janvier 1978 et concernant Charlie Chaplin. Le M.R.A.P. a déjà fait de même (*le Monde* du 14 janvier).

SPORTS

AUTOMOBILISME

Les chances des principaux concurrents dans le championnat du monde

Dans le championnat du monde, qui commence le 15 janvier en Argentine, la principale inconnue est de savoir ce que fera le champion en titre, Niki Lauda, avec Brabham-Alfa Romeo, son nouveau constructeur.

Depuis sa rupture avec Ferrari, Lauda a participé à une série d'essais poussés chez Brabham sans que l'on puisse porter un jugement très précis sur les possibilités immédiates de la voiture. La mise en service de la Brabham 78 a dû être différée, faute de pouvoir maîtriser certains problèmes de refroidissement et c'est donc avec le modèle 77 modifié que Lauda prendra part, comme Watson, son coéquipier, aux premiers grands prix de l'année.

Le départ de Lauda a profondément modifié le potentiel dont disposait Ferrari. Les deux pilotes, Reutemann et le nouveau venu Villeneuve, n'ont pas, à coup sûr, la maîtrise de metteur au point et la régularité du champion du monde. Dans ces conditions il *sera assez facile de vite savoir* pour quelle part la qualité de Lauda entrait dans la réussite de l'équipe italienne.

Deux constructeurs de pointe ont conservé pour 1978 leur premier pilote. Il s'agit de MacLaren avec James Hunt (champion du monde en 1976) et de Lotus avec Mario Andretti, lequel peut se prévaloir du plus grand nombre de victoires — quatre — en grands prix, l'année passée. Mac Laren a fait appel aux services d'un pilote français, Patrick Tambay, pour conduire la deuxième voiture, et Lotus à ceux de Peterson, précédemment chez Tyrrell. A Lotus et MacLaren il convient d'ajouter Wolf (trois victoires en 1977) et Ligier (une victoire) qui continuent de n'engager qu'une seule voiture en 1978, confiée respectivement à Scheckter et à Laffite.

Si l'on s'en tient aux observations faites en 1977 il semblerait logique que les voitures à battre en 1978 soient les Lotus. Techniquement ce sont les monoplaces les plus efficaces par leurs qualités de tenue de route et il ne fait aucun doute qu'elles bénéficient d'un préjugé extrêmement favorable avant le début de saison. La seule réserve à émettre dans le domaine technique concerne la robustesse des moteurs (Cosworth), qui ont montré quelques points faibles en 1977.

Cinq pilotes français

Cinq pilotes français participeront au Grand Prix d'Argentine et, dès le Grand Prix d'Afrique du Sud (4 mars), ils seront sept régulièrement engagés dans les épreuves du championnat du monde. Pour l'immédiat, ces cinq pilotes sont Laffite (Ligier), Depailler et Pironi (Tyrrell), Tambay (MacLaren) et Jarier (A.T.S.). Le renfort viendra dans deux mois de Jabouille (Renault) et d'Arnoux (Martini). S'il ne semble pas que les nouvelles Tyrrell aient atteint un stade de développement suffisant pour permettre à Depailler et à Pironi d'avoir de grandes ambitions dans les premiers mois de l'année, en revanche, Laffite et Tambay disposent d'un matériel éprouvé et suffisamment compétitif pour entretenir l'espoir de faire jeu égal avec les meilleurs. Il sera en tout cas intéressant de comparer les résultats qu'obtiendra Patrick Tambay, à ceux de son équipier James Hunt, qui demeure l'un des plus adroits pilotes de grand prix.

FRANÇOIS JANIN.

∴

Reutemann (Ferrari) a réalisé le meilleur temps (1 m. 47 s. 84) des deux premières séances d'essais du Grand Prix d'Argentine devant Andretti (Lotus, 1 m. 48 sec. 02, Watson (Brabham, 1' 48 sec. 42) et Lauda (Brabham, 1 m. 48 sec. 02) Watson (Brabham, Laren, 1 m. 49 sec. 19) a le septième temps précédant Tambay (Mac Laren) de 28/100.

FOOTBALL

La Coupe du monde doit permettre d'informer l'opinion internationale sur la tragédie du peuple argentin

déclare un dirigeant montonero

M. Juan Gelman, porte-parole pour l'Europe du mouvement montonero (péronistes de gauche), a exposé, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, vendredi 13 janvier, l'attitude de son organisation vis-à-vis de la Coupe du monde de football, qui doit avoir lieu en juin prochain en Argentine.

Ces explications font suite aux prises de position du P.C.F., du P.R. et du R.P.R. favorables, pour des raisons diverses, au maintien de la Coupe du monde en Argentine, tandis que le P.S. et le Collectif pour le boycottage (COBA) souhaitent qu'elle ait lieu dans une autre capitale (*le Monde* du 14 janvier).

« La décision d'aller ou non en Argentine relève de la souveraineté des pays intéressés, a indiqué M. Gelman. *Le boycottage ou l'envoi d'une équipe sportive accompagnée de journalistes ont leurs avantages respectifs. Mais nous préférerions, pour notre part, que des journalistes nombreux puissent aller en Argentine avec la volonté de décrire également à cette occasion ce qui se passe en dehors des stades. La Coupe du monde pourrait alors se transformer en une gigantesque conférence de presse qui permettrait d'informer l'opinion publique internationale sur la tragédie que vit notre peuple. »*

M. Gelman a indiqué que les Montoneros *« ne chercheraient pas à entraver le déroulement normal des matches »*. Il a, en particulier, exclu toute forme d'action violente à l'encontre des joueurs ou des journalistes étrangers.

« Le danger pour les étrangers ne serait pas le fait des forces de résistance, mais pourrait résulter de provocations de la junte militaire, a précisé le leader montonero. *Nous savons de source sûre que des faux seront fabriqués pour mêler notre mouvement à ces provocations et mettre sur notre dos des enlèvements et des cadavres »*

La junte aurait d'autre part fait pression sur l'organisation européenne de radio et de télévision en indiquant que les journalistes qui rendraient compte d'autres événements que la Coupe seraient expulsés du pays. Le passé politique des journalistes accrédités est examiné avec soin. Le général Menendez, commandant la IIIe région militaire, a pris des mesures de contrôle extraordinaire. Le nom et l'adresse des Argentins qui achètent un billet sont notamment relevés...

LE TIRAGE AU SORT DES 32es DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Effectué vendredi 13 janvier, à Paris, le tirage au sort des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France, qui auront lieu les 28 et 29 janvier, a donné les résultats suivants :

GROUPE A : Nantes-Le Havre ; Lens - Dunkerque ; Strasbourg-Paris Football Club ; Reims-Boulogne ; Valenciennes - Calais ; Cayenne-Lille ; Caen-Fontainebleau ; Lucé-Nœux-les-Mines.

GROUPE B : Troyes-Auxerre ; Nancy-Vauban Strasbourg ; Sochaux - Tavaux ; Nice - Epinal ; Metz - Masevaux ; Poissy - Red Star ; Chaumont - Saint-Dié ; Châtellerault (ou Chartres)-Viry-Châtillon.

GROUPE C : Rouen-Limoges ; Marseille-Brest ; Saint-Etienne-Angers ; Bordeaux-Rennes ; Laval - Toulouse ; Brive - Tours ; Saint-Pierroise (Réunion) - Angoulême ; Guingamp - Saint-Brieuc.

GROUPE D : Lyon-Gazelec Ajaccio ; Nîmes-Sète ; Monaco-Alès ; Paris Saint-Germain-Toulon ; Bastia-Cannes ; Avignon-Albi ; Martigues-Thonon ; Arles (ou Feyzin)-Pont-de-Cheruy.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Guy Pillion,
M. et Mme Julien Thiriez,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Béatrice et Luc,
qui a été célébré dans l'intimité le 7 janvier à Paris.

Décès

— Besançon, Paris, Saint-Michel-sur-Orge.
Mme Jean-Jacques Hagendorf,
Mme Jacques Hagendorf,
M. et Mme Georges Hagendorf,
M. Jacques Breton,
M. Pierre Breton,
M. et Mme Delpech et leurs enfants,
M. et Mme Lemant,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Jean-Jacques HAGENDORF,
survenu le 10 janvier 1978, à l'âge de trente ans.
L'inhumation aura lieu le lundi 16 janvier 1978, à 14 h. 30, au cimetière de Saint-Michel-sur-Orge.
30, rue Hugues-Baigue, Besançon.

— Les amis de
Nicolas ISSAIEFF,
dit Issaiev,
artiste-peintre français d'origine russe, né le 22 juillet 1891, à Olvia (Russie), décédé le 4 décembre 1977 à Ivry (94) et inhumé au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois (91), demandent à tous ceux qui l'ont connu et ont aimé son talent et sa personnalité, d'être en communion de prières ou de pensée pour le défunt à l'occasion du requiem traditionnel pour le quarantième jour après sa disparition de ce monde.

— Vezelise (Meurthe-et-Moselle), 28, avenue Hoche, 75008 Paris.
M. Jacques Leclerc,
M. Jacques Leclerc, maire de Vezelise conseiller général de Meurthe-et-Moselle, son époux,
Béjane, Marie-Lorraine, Georges-Jérôme, Thibault et Philippe Leclerc,
Bénédicte et Claude Schwartzmann,
ses enfants,
Mme veuve Josse-Mouy, sa mère,
M. et Mme Raymond Josse,
M. et Mme Fernand Abadie,
M. et Mme Christian Josse,
Les familles Leclerc, Birembaut-Josse, Schwartzmann,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 12 janvier 1978, de
Mme Claire LECLERC,
maire de Colombey-les-Belles,
conseiller général
de Meurthe-et-Moselle,
conseiller régional de Lorraine.
Les obsèques auront lieu à Vezelise lundi 16 janvier, à 15 heures.

— L'administration et les enseignants du lycée de Bréquigny, à Rennes, ont la grande douleur de faire part du décès de leur collègue et ami,
Jean-Paul RENAULT,
professeur d'italien,
survenu après une longue épreuve le 12 janvier 1978.

— La direction et le personnel de la société Monvoisin,
Et Vincent,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme François TRITZ,
leur président-directeur général,
survenu le 2 janvier 1978.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le 5 janvier.
Un service religieux sera célébré à Paris en l'église de la Sainte-Trinité, le 19 janvier, à 17 h. 30.
65, boulevard des Invalides,
Paris (7e).

Remerciements

— Nantes, Paris, Dinard, Rennes.
La famille Marguet remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de
Mme MARGUET-DAGUET.

Avis de messe

— Mme Maurice Grandemange,
Mme Roger Caudron,
Et toute la famille,
vous prient d'assister, le mardi 17 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16e) à une messe célébrée à l'intention de
M. Maurice GRANDEMANGE,
décédé le 17 décembre 1977.
27 bis, rue Singer, 75016 Paris.

Communications diverses

— La réunion des anciennes élèves de Notre-Dame-de-Sion, des Maisons de France et de tous pays aura lieu de 17 heures à 22 heures, le vendredi 20 janvier 1988, 61, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Messe à 17 h. 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LETTRES

GARY VOLEUR D'AMES

(Suite de la première page.)

Comme tous ses devanciers, le savant génial découvre trop tard et avec horreur l'usage maléfique que veulent faire, de son invention, les Super-Grands assoiffés de puissance. Car le « carburant avancé » permet aussi de produire de redoutables bombes qui ne tuent pas mais « déshumanisent » les êtres vivants, les réduisent à l'état de bétail. *Marc Mathieu*, traqué par tous les services secrets, finit par se réfugier en Albanie où il construit une formidable installation de captage et d'accumulation des âmes, menaçant, dès lors, le monde entier.

Les « Grands » s'affolent, se consultent dans la fièvre : faut-il, peut-on détruire la monstrueuse centrale sans déclencher une catastrophe planétaire ? Les bombardiers nucléaires sont en alerte, un super-commando de choc international entre en lice tandis que, sur les écrans du « réseau rouge » de télévision qui les relie, le président et les chefs militaires américains, les dirigeants soviétiques et le pape lui-même se chamaillent et s'observent. Laissons le lecteur découvrir lui-même comment s'achèvent l'affaire et la fable.

Car c'est une fable, évidemment, même si elle n'a pas vraiment de morale et si l'humour n'en est jamais absent. La captation et l'utilisaion des âmes, le dévoilement des réussites de la science et de la technique, l'asservissement et la déshumanisation, telle est la toile de fond discrètement esquissée sur laquelle s'inscrit ce surprenant récit.

Mais qu'on ne croie surtout pas à un roman à thèse, à clefs ou à système. Certes, selon qu'on en a, le livre peut se lire de deux façons, en souriant ou en soupirant. Ou plutôt on ne peut s'empêcher, en le lisant de sourire et de soupirer à la fois. Surtout, on s'amuse bien, ce qui est plutôt rare ces temps-ci.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ Romain Gary, *Charge d'âme*, Gallimard, 315 p., 45 F.

ANCIENS COMBATTANTS

Un monument à la gloire des Polonais morts pour la libération de la France

M Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a inauguré, vendredi 13 janvier, place de Varsovie, à Paris, le monument érigé à la mémoire des combattants polonais morts au cours de la dernière guerre mondiale, durant laquelle les soldats polonais et les membres des mouvements de résistance ont combattu, côte à côte, avec les soldats français. Le monument est l'œuvre du sculpteur André Greck.

Dans son allocution, M. Beucler a notamment déclaré : *« Ce monument portera témoignage de notre désir mutuel de ne pas oublier nos luttes communes et de notre volonté d'aller toujours d'un même pas sur le chemin de la paix. »*

M. Mieczystam Grudzien, ministre pour les affaires des combattants polonais, a pris ensuite la parole. Soulignant la fraternité d'armes qui a uni nos deux pays, l'ancien mineur du nord de la France (qui a travaillé pendant dix ans dans les houillères du Nord, où son père était lui-même mineur) a répondu : *« Au cours de cette longue histoire des relations unissant la Pologne et la France, le fait que notre pays ait emprunté la voie de l'édification du socialisme, ne signifiait nullement l'affaiblissement de la traditionnelle amitié franco-polonaise. Nous gardons toujours le souvenir de ce que, parmi les pays de l'Ouest, c'est bien la France du général de Gaulle qui a été la première à reconnaître le premier gouvernement de la Pologne populaire. »*

Pour sa part, le comité directeur de la Fédération des anciens combattants, résistants et mutilés de guerre polonais en France avait indiqué, dans un communiqué, son intention de ne pas participer aux cérémonies d'inauguration en raison de *« l'omission dans cette initiative des chefs des grandes unités polonaises qui ont effectivement participé aux combats de la défense et de libération de la France »*.



Le Monde aujourd'hui

UNE FEMME A SA FENÊTRE

Chômeuse de luxe

« OUI, je suis une « chômeuse de luxe », comme disent certains : j'ai droit à 90 % pendant un an, d'un salaire de direction bilingue très bien payée. Mon mari, chimiste, travaille, et j'ai deux enfants écoliers. Le jour où, mon entreprise ayant été rachetée, une « fusion » m'a privée d'emploi, j'ai d'abord cru que mon sang s'arrêtait, pour parler comme ma grand-mère. Le choc de l'accident. Puis, j'ai réagi. Allons, c'est le gros lot ! La fameuse « année sabbatique » des profs américains ! Un an, à trente ans, pour se reprendre. Se recycler peut-être ? Apprendre l'allemand ou l'espagnol, bref une seconde langue étrangère... Ma patronne — oui, j'étais la collaboratrice d'une femme et, pendant cinq ans, je m'en suis félicitée, — donc « ma chef » avait trouvé un poste équivalent en Amérique latine. Elle est divorcée, ses filles sont mariées ; elle peut se permettre d'émigrer. Pas moi. »

Jenny, une grande brune joyeuse, a le rire généreux, et on voit qu'elle fait bon accueil à la vie. Elle raconte ses deux premiers mois de retour au foyer comme on mange une friandise. Des réveils idylliques : à nous la journée ! Oui, un petit *bang* au cœur quand le mari claquait la porte. D'ordinaire, elle partait avant lui. Elle mène les petits à l'école au lieu de les confier à la concierge. Elle flâne aux vitrines. *Magasins*, soldes, changement de décor à la maison, petits plats. Mais aussi des expositions, des livres mis de côté depuis longtemps, des disques. Elle savoure le retour des écoliers. « *Oh c'est vrai, tu es là maintenant, maman ! C'est le pied !* » Un sentiment de plénitude à s'occuper de leurs leçons, à inventer des jeux, à modifier avec eux les histoires qu'ils savaient par cœur. Le mercredi, ils allaient tous trois à la piscine.

Bref, pendant deux mois, elle s'épanouissait dans de nouvelles habitudes. Puis, un après-midi, elle s'est, pour la première fois de la vie, offert un cinéma toute seule. Ce jour-là, les petits étaient gardés ; elle s'est octroyée un spectacle qui aurait ennuyé son mari : un film de femme. Un drôle de film : *A. Constant*, où des filles très jeunes semblent heureuses de vivre, voulaient leur liberté, semblaient repousser toute ambition sociale. En sortant, elle se fredonnait que c'était le bonheur, quand même, de pouvoir vivre en mère au foyer sans trop de soucis d'argent.

Le glissement

Jenny et son mari avaient toujours partagé les travaux domestiques, comme ils partageaient le gagne-pain. Ayant l'un et l'autre des horaires variables, le premier arrivé complétait les courses, chauffait ou fricotait le dîner. Ce soir-là, quand elle rentra du cinéma, le mari était déjà là, demandant ce qu'il y avait pour dîner. Or, manque de pot, il n'y avait rien. « *Je pensais que, ne me voyant pas, tu aurais fait comme toujours ?* » Il a répliqué : « *Je pensais que, comme tu ne travailles pas...* » Elle a soupiré : « *Tu as raison.* »

DOMINIQUE DESANTI.

(Lire la suite page 25.)

LES CHATS

Le rendez-vous de Mme Rose

TOUS les soirs, un peu avant 21 heures, Mme Rose s'habille soigneusement. Elle ouvre son placard et, devant sa garde-robe, marque un temps de réflexion. Quelles couleurs marier ensemble ? Quelle écharpe nouer en point final au combiné de l'élégance ?

Les soirs d'hiver, elle met des bottillons vernis, les soirs d'été des sandales blanches. Elle marche à petits pas précis, hâtifs avec un grand sac fauve qui lui bat les mollets. Elle descend la rue des Barrils, enfile l'avenue des Marronniers, contourne le presbytère, arrive au square de Saint-Gratien quand la grosse horloge marque 21 heures. Elle souffle un peu sous le réverbère, elle pose son sac, fait bouffer ses cheveux et la cérémonie commence.

Penchée, cassée en deux sur son sac grand ouvert, elle en sort une à une de petites marmites rondes décorées d'iris bleus qu'elle aligne le long des barreaux du square. Elle se relève et, le bras tendu par-dessus la grille, elle tire une longue baguette piquée en attente dans un massif de seringas. Elle fait encore bouffer ses cheveux, fait onduler joliment son écharpe, elle appelle enfin d'une voix douce, précautionneuse : « Sophie! Julienne! Tigré ! Câline! »

Elle se penche... Bruit de feuilles froissées, prudence, œil d'émeraude, patte de velours, les chats naissent comme par miracle des zones d'ombre, des coins les plus reculés du jardin, ils descendent des gouttières de l'église, s'approchent la queue en antenne, l'échine en dôme de contentement.

Mme Rose commence à parler, une drôle de langue coulée ronronnant une chanson tendre, tandis qu'au bout de sa baguette elle pousse à travers les barreaux chaque petite marmite ouverte, fumante, le plus loin possible, au milieu des arbustes. Là, aucun regard indiscret ne viendra troubler les convives ils mangeront tranquillement derrière leurs rideaux baissés, leur écran de feuilles. Le gardien de square, l'ennemi de Mme Rose, doit ronfler quelque part.

Ce soir, il est presque 22 heures quand je l'aperçois là-bas, contre Saint-Gratien, titillant de sa *baguette le cœur des buissons. Arrivée près d'elle, je m'arrête, Mme Rose se retourne à peine, elle continue d'exhorter les hôtes de sa table prête :* « Allons, allons, Julienne. Michou... »

Michou reste lové sur lui-même, les yeux à peine ouverts, deux traits phosphorescents, deux barres négatives. Julienne bâille devant sa marmite avec grossièreté. « Allons, allons, mes tous beaux! »

Mme Rose se redresse, je suis penchée près d'elle, elle me touche l'épaule : « Ils sont moins pressés que d'habitude, voyez-vous. »

Puis, au bout d'un moment : « C'est normal, après les fêtes!... On a un peu abusé. »

GUYETTE LYR.

LA MORT

L'enfant à la bulle

DAVID a six ans. Cet enfant de Houston (Texas) est, depuis sa naissance, enfermé dans un habitacle en plastique destiné à le protéger. Son organisme, normalement constitué par ailleurs, est extrêmement fragile aux microbes, un simple rhume lui serait mortel. On vient d'améliorer les conditions de logement de David : la NASA lui a confectionné une combinaison spatiale qui lui permet de se mouvoir, de se jeter au cou de sa mère et de l'embrasser. Oui, mais toujours avec l'obstacle d'une pellicule de plastique, une pellicule mince, mais radicalement isolante.

L'avenir de David n'est pas rose : à moins d'un miracle, il restera jusqu'à sa mort enfermé dans cette sorte de cercueil portatif et transparent. Comment pourrait-il se marier ? Comment pourra-t-il vivre ?

L'enfant à la bulle est devenu, pour moi, en ces temps de fin d'une année et d'ouverture d'une autre, une image qui s'est placée curieusement à côté d'une autre pour représenter la même réalité : comme le squelette à la faux, l'enfant à la bulle est devant mes yeux comme le symbole de la Mort.

Le squelette à la faux, c'était une civilisation rurale : chacun pouvait voir le travail de la grande faux qui rasait l'herbe et le blé ; c'était aussi un temps d'épidémies, un temps où le passage d'une peste faisait d'immenses coupes sombres.

L'enfant à la bulle, c'est, dans notre civilisation, la Mort. On va dire : « Mais non, c'est le contraire, puisque la science permet la survie de cet enfant. » *Mais toute notre civilisation, à travers ses progrès mêmes, sa sophistication et ses quadrillages, ses nivellements et ses meetings, n'est-elle pas en train de construire autour de chacun de nous une bulle mortelle à travers laquelle nous ne devenons plus que des morts-vivants ?*

Cette situation, ce n'est pas notre civilisation qui nous l'impose, c'est nous-mêmes qui la créons ; c'est nous qui construisons cette bulle. Le refus du réel est sans doute la maladie première de notre génération. On a parlé des « niches » où s'enferment beaucoup de jeunes ; mais les adultes bâtissent plus que jamais des refuges les uns dans la montagne, les autres à la campagne ; bon nombre s'achètent les abris que vendent sectes et religions avec une concurrence apocalyptique. Les uns accumulent des réserves, les autres des folles dépenses : la frénésie de la fourmi rejoint celle, symétrique, de la cigale. Et Noël, avec ses achats et sa consommation, est en passe de devenir la fête et le symbole de la bulle.

Chacun se met en bulle pour se préserver. De quoi ? De l'austérité prochaine ? Des maladies nouvelles ? De la violence accrue ? Oui, sans doute. Et il faut beaucoup de courage, aujourd'hui, pour rester dehors et affronter les tempêtes, on préfère la fuite et le refuge. Les lâchetés, on en a des récits chaque jour ; tel ce professeur de faculté, président d'un organisme, qui laisse faire son secrétaire général, atteint de délire paranoïaque, et couvre ses agissements ; le professeur préfère sa bulle.

Mais, au-delà des difficultés et des contrariétés quotidiennes, c'est de la mort même dont on veut me préserver. On se met en bulle pour ne pas la voir venir, pour l'ignorer jusqu'au dernier moment, pour éviter de la regarder en face. Piètre calcul ! Car c'est alors à l'intérieur de cette bulle où l'on se réfugie qu'on amène la mort, cette mort première qu'est l'absence de communication avec autrui. Vous voulez la fuir ? Et voilà que vous la faites entrer dans votre antre, voilà qu'elle vous dévorera vivant, de l'intérieur. Vous voulez ne pas souffrir des choses du dehors ? Et voilà que vous connaissez la souffrance infernale du refus du réel et du repli sur soi, une souffrance d'abord imperceptible comme un cancer et bientôt envahissante comme lui.

∴

Quand on se trouve en un lieu où arrivent des rencontres, des correspondances, des confidences, on mesure un peu le vertige de l'homme moderne qui connaît à la fois un intense désir de communication et un désir, aussi fort, de s'embastiller lui-même, de se clore dans une schizophrénie, d'échapper à lui-même en s'enfermant sur lui-même. L'homme d'aujourd'hui voudrait bien devenir un être de créativité et ne plus se soumettre à la seule culture transmise. Mais, on ne l'a guère habitué à un tel travail et il n'est pas facile d'entrer dans une culture de communication.

∴

Il nous appartient à tous de nous secouer, de faire éclater notre bulle, d'oser affronter le dehors, de récuser les discours homogènes et les rationalités totalisantes ; de nous donner, chacun, le droit et la lucidité de regarder en face, non pas d'abord la Mort, le Système ou le Grand Cataclysme, mais la singularité de notre propre mort.. Est-il possible, sans cet acte, sans ce brisement de coquille, est-il possible, aujourd'hui, d'avoir une existence réellement humaine ?

JEAN-FRANÇOIS SIX.

Au fil de la semaine

Le pire des systèmes

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UN kilo de sucre, un saucisson, un *paquet de macaroni, un pain* d'épice, une boîte de petits pois *fins, une boîte de pêches au sirop*, une boîte de crème-dessert, une boîte de riz, *une grosse boîte de choucroute, une* boîte de pâté, un paquet de déjeuners chocolatés, un savon, une demi-bouteille de champagne, un paquet de bonbons... Ce n'est pas un inventaire à la Prévert, mais le contenu d'un colis, d'un beau colis, adressé à tous les habitants de la troisième circonscription de l'Oise (Clermont-Crépy-en-Valois) nés avant le 31 décembre 1914. Soit, selon « le Nouvel Observateur », qui publie cette liste, 15 000 à 18 000 destinataires, pas moins.

Heureux sexagénaires de l'Oise ! Qu'ils ont de la chance d'être ainsi gâtés ! Mais quel est le généreux donateur qui accompagne ses vœux d'un si joli cadeau ? Ah ! Une carte est jointe à chaque colis : celle de M. Jacques Hersant. Son père, M. Robert Hersant, député sortant de la circonscription, émigre, comme chacun sait, à Neuilly-sur-Seine, où sa candidature fait d'ailleurs des remous. Mais le siège de l'Oise est un bien de famille et il faut parfois savoir consentir des sacrifices pour conserver son apanage.

LE tribunal d'instance de Sartène, par un jugement rendu le 26 février 1976, raconte encore « le Nouvel Observateur », avait ordonné la radiation de 200 électeurs inscrits sur *les listes de Porto-Vecchio. Parmi ces* électeurs, qui avaient voté en mars 1973, 72 étaient décédés, dont l'un à l'âge de seize mois le 6 mai 1943. *Pour 13, inconnus ou décédés*, leur radiation avait déjà été ordonnée par un *jugement de 1975, qui n'avait* pas été suivi d'effet. 11 électeurs étaient inscrits *deux fois, 12 n'avaient ni date* ni lieu de naissance connus, 35 étaient *des gendarmes et des douaniers mutés* au loin depuis longtemps, 57 enfin étaient tout à fait inconnus

Ce n'est pas tout. Le même tribunal ordonnait, le 25 février 1977, dans la même commune, 138 radiations. Il s'agissait, cette fois, de 6 morts, de *10 électeurs inscrits ailleurs et de* 3 inscrits deux fois, de 7 sans indications *d'état civil, de 99 inconnus, enfin, de* 13 électeurs dont la radiation avait déjà été ordonnée en *1976 par la précédente* décision.

On attend avec curiosité, en février 1978, le prochain jugement du tribunal d'instance de Sartène. *Combien restera-t-il d'électeurs à Porto-Vecchio ?*

AU petit jeu des citations, on n'a vraiment que l'embarras du *choix*.

Qui a dit : « Il faut savoir garder *une certaine distanciation par rapport* aux programmes. » ? M. Mitterrand sans doute, ou M. Robert Fabre, désireux de marquer la distance avec un programme qui n'est plus commun, qui n'est plus celui du temps où Georges marchait ? Non : M. Raymond Barre dans l'exorde de son « programme de Blois ».

Alors c'est M. Barre sans doute qui a ajouté : « Il est vrai que le parti socialiste manifeste une aptitude remarquable à manier le flou et le clair-obscur. » ? Erreur : c'est M. Marchais cette fois, devant la conférence nationale du P.C.F.

M. Marchais encore : « Il n'est plus possible de gouverner une moitié de la France contre l'autre. » ? Non : M. Pierre Sudreau, accueillant, à Blois, le premier ministre et le gouvernement.

Une opinion étrangère : le gouvernement français, en exposant son programme d'action, s'est prononcé en faveur de « la poursuite d'un développement harmonieux de l'économie ». Le président Carter ? Non : l'agence soviétique Tass.

La réception de M. Mitterrand par le président Carter a été vivement critiquée : *c'est une ingérence « particulièrement* inacceptable », a-t-on entendu, *« on regrette* que *François Mitterrand* et Robert Fabre n'aient pas cru devoir la *considérer comme telle* » et « le général de Gaulle doit se retourner dans sa tombe ». Et aussi, a dit un autre, « une manifestation éclatante et évidente d'intrusion *dans la politique intérieure française* » nullement inattendue de la part *des dirigeants socialistes « dont l'am*bition est de refaire allégeance complète au protectorat américain ». Cette fois au moins, pas de doute : la première déclaration, qui invoque de Gaulle, émane d'un gaulliste, à coup sûr ; et la seconde, vigoureusement anti-américaine, d'un communiste. Non toujours : le gaulliste, c'est M. Georges Marchais ; *l'anti-américain, c'est M. Alexandre* Sanguinetti.

*Il y a aussi les déclarations par anti*phrases, dont le florilège s'enrichit chaque jour. « L'union de la gauche est devenue une *force irrésistible* dans le pays, une espérance considérable... », *affirme, par exemple*, M. Jean Poperen, secrétaire national du P.S. Ou, en *face, annonçant sa rupture avec les au*tres formations de la majorité, le R.P.R. *qui déclare solennellement* : « La situation actuelle de notre pays est suffisamment *sérieuse* pour que l'ensemble de la majorité se rassemble sans esprit *partisan...* » *Les électeurs rectifieront* d'eux-mêmes.

ON pourrait poursuivre quasi indéfiniment ce petit jeu. Par exemple, sourire d'entendre M. Barre *célébrer à sa manière*, à la veille de son discours-programme du 7 janvier à Blois, le cinquième anniversaire du discours-programme d'un de ses prédécesseurs le 7 janvier 1973 à Provins en déclarant sans ambages : « J'ai l'impression que M. Mitterrand ... ne *parvient* plus à maîtriser l'expression de *sa pensée*. C'est ainsi qu'il m'a comparé à M. Messmer... Par ailleurs, il m'a traité de démagogue. » Ou encore de s'étonner de l'ambition de M. Eric Hinterman, animateur du minuscule « Parti socialiste démocrate », qui ne promet rien de moins que de « contraindre la majorité au changement ». Et aussi s'interroger sur la position curieuse de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui s'affirme « pour le président de la République, mais contre la majorité parlementaire actuelle », tandis que le président s'apprête à expliquer que le « bon choix », *c'est* la reconduction de cette même majorité.

Quant aux belles envolées du genre « Nous sommes à un moment où nous pouvons tout perdre ou tout gagner » et aussi « Ayez confiance dans la France qui, au cours des siècles, n'a jamais cessé d'étonner le monde », on peut les attribuer à qui on veut, elles n'appar*tiennent pas en propre à celui qui les a* prononcées — en l'occurrence, M. Barre *à Blois — mais* font partie du fonds commun dans lequel tous les dirigeants puisent à l'envi.

CE ne sont ni l'Oise ni la Corse qui sont ici en cause : des « bavures » comme celles-là, on pourrait sans *doute en relever* dans bien d'autres circonscriptions. Et il ne s'agit pas même *des fiers ou vains propos de tel ou tel* dirigeant : cette éloquence électorale, qui force les traits et grossit les clichés *jusqu'à la caricature*, elle est de tous les temps et de tous les partis.

Mais on comprend qu'un expert aussi avisé que Serge-Christophe Kolm, chercheur et professeur de science économique, qui a enseigné à Harvard, à Stanford et à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris, pose la question : « Les élections sont-elles la démocratie ? » Le petit livre qu'il publie sous ce titre (1) répond par la négative en accumulant les réflexions et les démonstrations. Pour lui, les systèmes électoraux actuellement en vigueur en Occident entraînent « une aliénation politique poussée qui ravale les citoyens au rang de sujets... C'est un vaste détournement de démocratie au profit d'une clique d'héritiers et de chercheurs de pouvoir. C'est un hold-up systématique des droits du peuple ». Pour Serge-Christophe Kolm, « le peuple vote et les princes gouvernent » et l'élection n'a *pas pour objet comme on le croit et on* le dit de choisir les dirigeants, mais de les légitimer. C'est le sacre, l'onction suprême, non un libre choix, car les jeux *ont été faits avant et ailleurs.*

Cette thèse, étayée d'impressionnants *développements, il faudrait évidemment* la détailler et la discuter. Ainsi pourrait-*on objecter notamment que, en ce qui* concerne la France, l'auteur nie sans *doute à l'excès qu'il existe de vraies* différences entre les types de sociétés *que proposent les deux grands camps en* présence. Et d'autre part qu'il est peut-*être un peu rapide de considérer que tous* les candidats appartiennent à la même « *classe dominante* ». *Il est vrai que la* présence d'un parti communiste qui représente un bon *cinquième des suf*frages fait que le jeu électoral, dans *notre pays, ne peut être apprécié selon* les mêmes critères qu'en Grande-Bretagne, en *République fédérale ou aux* Etats-Unis.

Il reste que ce jeu électoral est souvent faussé, qu'il revêt pour une part un caractère artificiel, que les schémas sur lesquels nous vivons, en particulier l'équation suffrage universel = *démocratie, sont aujourd'hui mis en cause et* parfois à bon droit. Même si un régime politique comme le nôtre *demeure*, selon le mot de Churchill, « le pire des systèmes, excepté tous les autres ».

(1) Aux éditions du Cerf, 144 p., 29 F.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The New York Times

Filière sud-américaine

Le vol dans les magasins coûte environ 5 milliards de dollars (24 milliards de francs) chaque année au commerce de détail américain, rapporte *THE NEW YORK TIMES*. La plupart du temps, il est le fait d'amateurs, mais la police vient de découvrir une « filière sud-américaine » de redoutables « professionnels » :

« *Personne ne sait exactement pourquoi ce sont surtout des Chiliens, des Colombiens et des Péruviens qui constituent ce réseau*, écrit le quotidien new-yorkais, *mais les autorités pensent que l'instabilité politique et l'inflation que connaissent ces pays y sont peut-être pour quelque chose.*

» *La « filière sud-américaine » fait quelque 150 millions de dollars de « chiffre d'affaires » par an. Elle opère surtout dans quelques grandes villes : Miami, Chicago, Los Angeles et New York.*

» *Un Chilien, qui « travaillait » pour la « filière » et retrouvait chaque jour ses complices dans le même restaurant de Manhattan, vient de décider de coopérer avec les autorités. Il continue de penser que ce qu'il faisait n'était pas pendable :* « Nous autres Chiliens, nous ne sommes pas des violents, *dit-il.* » Voler dans un magasin ne nuit à personne : l'assurance » rembourse (...).

» *M. « Contreras » — ce n'est pas son vrai nom — explique comment il opérait :* « Nous entrions dans un magasin à plu- » sieurs. Je demandais à un vendeur un costume taille 38 — je » fais un 36. Evidemment, le costume ne m'allait pas (...). » Pendant ce temps-là, mes amis attrapaient discrètement quel- » ques modèles de luxe sur leurs cintres et les fourraient dans » le dos de leurs vestons, « toujours un peu larges du haut, » mais plus étroits du bas », pour que le butin ne tombe pas » quand la veste est boutonnée. »



L'anti-viol absolu

« *Un inventeur canadien, M. Paul Leblond, assure avoir découvert l'arme absolue contre le viol : l'huile de skunks*, raconte *THE DAILY TELEGRAPH* de Londres.

» *M. Leblond annonce qu'il est parvenu à fabriquer synthétiquement ce produit puant et à le mettre dans des petites bouteilles de plastique qui peuvent s'agraffer au soutien-gorge.*

» *En cas d'attaque, la bouteille peut s'ouvrir d'une seule main. L'huile inonde la victime et son assaillant qu'elle doit, en principe, décourager.*

» *M. Leblond précise qu'il vend avec la bouteille un puissant désodorisant qui permet rapidement à la « victime » de sentir bon de nouveau.*

» *Cette recette a un double avantage, affirme l'inventeur :* « Une femme avait essayé mon produit sur un » assaillant qui s'enfuit. Celui-ci fut retrouvé vingt-cinq » minutes plus tard par la police qui n'eut qu'à le suivre » à la trace. »

» *M. Leblond suggère cependant que la victime n'hésite pas, malgré tout, à prendre un bon bain de lessive aussitôt que possible après l'usage du produit miracle.* »



Pour la semaine de 56 heures

Le meilleur des métiers, c'est celui de pompier. Du moins en Californie. Selon le *TIMES* de Londres, « *M. Kenneth Blizzard, quarante-quatre ans, capitaine de pompiers à Los Angeles, habite avec sa femme et ses trois enfants une colline qui domine les vagues du Pacifique à Malibu, la plage la plus chic du coin. Les Blizzard renouvellent leurs deux voitures tous les ans et passent leurs week-ends à bord de leur catamaran.*

» *M. Blizzard a beaucoup de temps libre : il travaille de dix à douze jours par mois pour 13 200 dollars par an (65 000 francs). Officiellement, il est de service 56 heures par semaine, mais les heures de sommeil — huit par jour — sont comprises dans cet horaire.*

» *La journée de M. Blizzard commence à 5 h. 30 quand il quitte sa maison pour aller à la caserne, proche de l'université de Californie. Il arrive à 6 h. 15, se lave et se rase, et commence son service à 7 h. 30 avec une demi-heure d'exercices physiques et d'entraînement. Il déjeune et dîne à la caserne, regarde la télévision, et s'exerce au gymnase. De temps à autre, avec ses onze hommes, il va combattre un incendie. S'il travaille plus que de coutume, il a 50 dollars* (230 francs) *de prime par jour. (...)*

» *Pour devenir pompier aux Etats-Unis, il faut subir un entraînement intensif comparable à celui des Marines. (...) Mais à Los Angeles, il y a une liste d'attente d'un an. Certains des hommes du capitaine Blizzard viennent travailler depuis l'Etat d'Oregon, à 1 500 kilomètres de là. L'un d'entre eux vient chaque semaine du Nevada, dans son avion privé.* »

International Herald Tribune

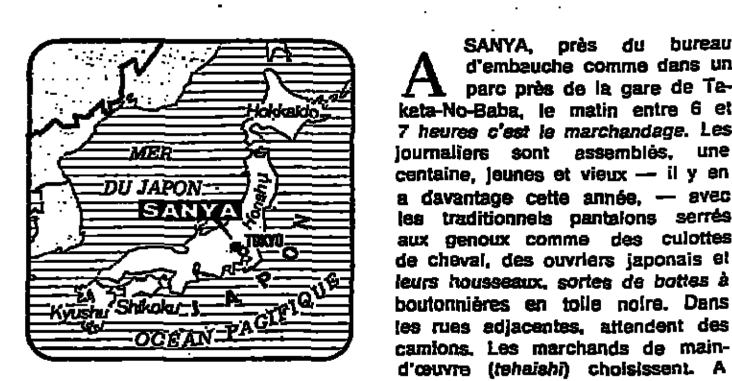
Des dollars qui n'ont pas d'odeur

Les peintres non conformistes sont mal vus en U.R.S.S., mais seulement jusqu'à un certain point. Selon l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, « *un couple de marchands de tableaux américain, Jonathan et Elena Kornetchuk Showe, vient d'obtenir à Moscou l'autorisation d'acheter et d'exporter des œuvres d'artistes dont les toiles ont été longtemps interdites (...).*

» *M. et Mme Showe ont signé avec les autorités un contrat de deux ans qui les autorise à faire « un choix totalement libre » dans la production du pays et ils ont l'intention d'ouvrir cet hiver, à Pittsburgh, une galerie spécialisée dans les œuvres d'art soviétiques (...). Les Showe ont, pour l'instant, acheté pour 100 000 dollars de dessins, d'aquarelles et d' « huiles » (480 000 francs).* »

Lettre de Sanya

La cité du non-retour



IL lampait à grands traits le bouillon de ses nouilles. Les yeux rivés au bol qu'il tenait de ses mains rugueuses. Le col monté de sa canadienne molletonnée ne laissait voir que des cheveux noirs et drus, en bataille. Il finit son verre de *shochu* (sake, alcool de riz bon marché) et, le regard lointain, s'accouda pesamment sur la table. « *Vous êtes d'ici ?* » La question sembla le ramener soudain devant cette triste table de fer, dans l'atmosphère moite de la gargote aux fenêtres embuées, décorée pour la fin de l'année de fleurs en plastique pendant du plafond huileux. « *Non* », coupa-t-il. Puis, plus doucement : « *De là-bas, au nord.* » Indifférent à ses compagnons taciturnes ou ronflant sur la table et aux interpellations de son vis-à-vis en quête d'un regard, il se mit à raconter.

Tandis qu'il parlait semblaient passer dans ses yeux les campagnes, les arbres feuillus, les rizières gelées de l'hiver, le village et ses fêtes — la vie. « *Là-bas* », il avait une femme et des enfants, mais, depuis dix ans, chaque hiver, d'octobre — après la récolte du riz — *jusqu'à février il devait venir à Tokyo* pour travailler sur des chantiers, ses 2 hectares ne suffisant pas à nourrir sa famille. « *A cinquante-huit ans, c'est dur d'être manœuvre. Aujourd'hui, j'ai eu de la chance, j'ai pu travailler onze heures. En décembre, j'ai gagné 100 000 yens* » (2 000 francs), conclut-il. Puis il sortit.

Dehors, c'était le froid et l'enfilade des petites rues mal éclairées, peuplées de silhouettes titubantes, de corps allongés près des distributeurs de bière. Sanya, dans la banlieue nord-est de Tokyo, est le quartier des journaliers. Là, comme à Kotobuki-Cho, à Yokohama ou à Kamigasaki, à Osaka, se concentre *le sous-prolétariat des ouvriers temporaires*, tâcherons de l'industrie japonaise, des *dekasegi* (ouvriers-paysans) aux laissés-pour-compte de la prospérité qui n'ont pour vivre que leurs muscles. Ils tiennent le rôle des ouvriers immigrés en Europe — la loi japonaise interdit, en effet, d'embaucher des étrangers, — et, dans la stratification sociale, occupent leur place.

Le long des rues de Sanya se succèdent les dortoirs *(doya,* inversion argotique pour *yado,* auberge) à 400 yens la nuit pour un *tatami* (natte de 1,83 mètre sur 91 centimètres). Dans des chambres de huit *tatamis,* ils sont huit, parfois plus s'il y a des lits superposés. En hiver, *les deux cent dix dortoirs* accueillent généralement douze mille travailleurs (sept mille cette année, en raison du ralentissement de l'activité économique).

Pour le *shogatsu* (les fêtes de *fin d'année, qui, au Japon, durent* une bonne semaine), la plupart des *dekasegi* rentrent dans leur province. Ils reviennent le 10 janvier. Cette année, ils sont restés jusqu'au dernier jour d'embauche, le 29 décembre, car il y a peu de demande. Pour les autres, ceux qui vivent tout le temps à Sanya — environ les deux tiers, — c'est la longue et dure période des fêtes, sans travail, et avec juste 11 000 yens (environ 200 francs), donnés en étrennes par le gouvernement, pour s'acheter l'oubli.

« *SANYA* » : les Japonais n'aiment guère en parler et préfèrent feindre d'ignorer qu'à trente minutes de Ginza et de ses scintillements on meurt encore de *froid à Tokyo (treize personnes* l'année dernière).

Toutes les grandes villes du monde ont leur misère. Sanya — pas plus que Kamagasaki ou Osaka (où vivent quarante mille personnes) — ne s'apparente morphologiquement à une « zone » ou à un bidonville. Ces quartiers n'en reflètent pas moins la même ségrégation sociale. Il y subsiste surtout les mécanismes archaïques des « *marchands de main-d'œuvre* », qui témoignent de la résistance des structures féodales dans un milieu capitaliste à évolution accélérée et de leur parfaite intégration au système.

A SANYA, près du bureau d'embauche comme dans un parc près de la gare de Teketa-No-Baba, le matin entre 6 et *7 heures c'est le marchandage*. Les journaliers sont assemblés, une centaine, jeunes et vieux — il y en a davantage cette année, — avec les traditionnels pantalons serrés aux genoux comme des culottes de cheval, des ouvriers japonais et *leurs housseaux, sortes de bottes à* boutonnières en toile noire. Dans les rues adjacentes, attendent des camions. Les marchands de main-d'œuvre (*tehaishi*) choisissent. A 7 heures, tout est fini. Les malchanceux, les moins forts, n'ont qu'à retourner dormir ou aller vendre leur sang dans un dispensaire voisin. Avec l'argent, ils s'enivreront lentement à la bière ou au *shochu*.

L'organisation du travail des journaliers et des dockers n'offre *nulle part l'exemple de la démocratie*. Au Japon, il n'a pas changé depuis des siècles. Le système des *yoseba* (réserve de main-d'œuvre aux enchères) date de la fin du dix-huitième siècle. Celui de Sanya se créa en 1848 avec les gens qui, traditionnellement, étaient tenus à l'écart de la société *(eta,* qui travaillaient le cuir et *hinin*, caste encore inférieure, qui s'occupaient des cadavres des condamnés de Kozukahara, lieu des exécutions *capitales* de Tokyo).

Le système continua à fonctionner après la guerre, alimenté par le chômage de l'époque. Puis, au cours de la période de haute croissance des années 1960, avec les grands travaux : *shinkansen* (train super-rapide), Jeux olympiques et Exposition universelle d'Osaka). Aujourd'hui, il permet surtout aux entreprises de construction d'embaucher et de licencier à volonté en fonction des fluctuations économiques, sans avoir, de surcroît, à respecter les règlements du ministère du travail : les traites de vingt-quatre heures ne sont pas rares. Mais en période de faible activité économique — comme c'est le cas *actuellement — les journaliers sont* les premiers touchés. N'étant pas inscrits au chômage, non syndiqués, leur problème passe inaperçu.

AU sommet du système, il y a *les contractants (entreprises* de construction). Par l'intermédiaire de leurs filiales et sous-traitants, elles font parvenir un « appel d'offres » au *tehaishi* qui recrute à la base avec ses camions. Il touche une prime du contractant, plus ce qu'il retient automatiquement sur la paie des *travailleurs*, puisque c'est lui qui la répartit (actuellement 7 000 yens pour dix heures de travail ; la retenue pouvant aller jusqu'à 3 000 *yens*). Le *journalier est loin* de travailler tout le temps, au maximum cinq à six jours, dit-on. Dans le meilleur des cas, il sera embauché dans un *hamba* (dortoir des chantiers) pour une durée déterminée, avec là aussi un « *patron* » *qui* « *gère* » *sa paie*.

Il y a une cinquantaine de *tehaishi* à Sanya. Tous sont liés avec les tenanciers de dortoirs et la police. Engagés par une chaîne d'intermédiaires, le journalier ne sait *jamais pour qui il travaille*. Les contrats étant purement oraux, en cas de contestation, les hommes de main de *tehaishi (*qui, la plupart du temps, appartiennent au milieu) se chargent de régler le différend. En fait, le système offre la parti*cularité de fonctionner comme une* institution précapitaliste qui se situe, en partie, hors la loi.

« *Sanya est le seul endroit où vous pouvez vivre avec un simple* tenugui (linge que les Japonais se mettent autour de la tête pour absorber la transpiration) *en guise de nom* », nous dit M. Koichi Hayashi. Ecrivain, il vit depuis 1950 dans un petit hôtel de Sanya. Un beau jour, ce diplômé d'une grande uni*versité, cadre dans une banque*, choisit le vagabondage.

L'année dernière, il publia un livre *Introduction aux études sur le Lumpen*, où il raconte sa vie. Jovial et édenté, il connaît bien les *habitants de la* « Montagne » *(Yama)*, nom de Sanya dans l'argot des journaliers : « *Tout le monde ici, les permanents de la Montagne* — par opposition aux alternants paysans qui ne font que passer — *a une histoire. Oh ! banale : affaire de femmes, de jeux, un mauvais coup. Une blessure au cœur, dérisoire en soi, mais irrémédiable, qui vous conduit un jour ici, où l'on ne ruse plus avec soi-même. Personne ne s'intéresse à l'autre ; il n'y a pas de solidarité : on rafle son existence à la volée, mais du moins on est égaux : tous, nous avons la certitude que l'on ne peut pas aller plus loin, mais que l'on ne peut pas non plus quitter la Montagne.* »

D'autres écrivains contemporains, comme Akiyuki Nosaka, auteur du *Pornographe*, ont vécu dans ce milieu, pénétré ce monde de « marginaux » réduits à être des objets de production. Monde de dureté et d'âpreté qui n'est pas sans rappeler l'univers décrit par l'écrivain américain Selby dans *Last exit to Brooklyn*. On rencontre parfois Nosaka dans une des gargotes de Sanya ou à la Volga, le « cabaret ». Avec ses chaises recousues, ses photos de vieilles voitures aux murs et des rideaux à pompons, la Volga offre un peu de chaleur. Le crincrin de trois musiciens, sortis d'un film de Fellini avec le vieil infirme à béret qui tape sur un tambourin de ses doigts raides, joue des airs d'autrefois, tandis que le serveur, homosexuel bedonnant dans son pantalon ajusté, papillotte des yeux par habitude en apportant le *migori*, saké non distillé à la couleur blanchâtre.

CAR Sanya, à la détresse tout court, à l'alcoolisme, ajoute la misère sexuelle. Cité d'hommes qui vivent la mort lente de *corps mutilés de leurs souvenirs, Sanya n'offre comme autre exutoire* à la violence sexuelle que la perversité. Le long des ruelles, dès la nuit tombée, rodent les vieux travestis, au teint blafard et aux lèvres peintes qui s'entrouvrent sur une bouche édentée dans une proposition muette, comme s'ils savaient qu'ils ne peuvent offrir que leur propre détresse on échange de quelques yens.

Malgré l'activité d'étudiants trotskistes et maoïstes qui essayent d'encadrer les habitants de Sanya, la majorité est peu politisée. Il y a eu des émeutes dans le passé, et les *kidotai* (C.R.S. japonais) quadrillent encore les rues près des parcs où, autour d'un feu, les journaliers sans travail ont dressé des tentes pour fêter la fin de l'année.

Tous les ans, la « *lutte pour passer l'hiver* » des habitants de Sanya provoque des arrestations. Mais, du déserteur de l'armée impériale qui se brûla le visage pour ne pas être reconnu au comptable qui n'ose plus rentrer chez lui depuis six ans car il a tout perdu aux urses et dont la seule joie est de donner à manger aux animaux du zoo, chacun, à Sanya, est trop occu*pé pour militer à survivre en ven*dant sa vie, à fuir son angoisse et à s'assumer en tant qu'échec. Comme la petite fille du gargotier qui, assise dans un coin de la salle, regarde sans les voir sous sa frange les hommes gesticuler et s'interpeller, personne ne fait attention au fou qui chaque matin à l'aube parcourt les rues à vélo, un grand drapeau japonais à la main. Sa « tournée » finie, il va boire, car dans son délire il ne sait qu'une chose, c'est que lui aussi est seul.

PHILIPPE PONS.

COMMENT NOURRIR LES ANIMAUX ?

L'art de recycler les protéines

« *LES excréments, un aliment d'avenir.* » Sous ce titre « choc », l'agence France-Presse a diffusé une dépêche datée de Washington confirmant que l'Office américain des produits alimentaires et pharmaceutiques, la célèbre « *F.D.A.* », étudiait actuellement la possibilité d'utiliser les excréments d'animaux comme aliment du bétail. Cet office, a précisé l'A.F.P., s'était prononcé en 1967 contre cette pratique ; il a décidé de faire marche arrière et repris l'étude du dossier. Plusieurs Etats américains ont d'ores et déjà autorisé cette pratique à l'intérieur de leurs frontières.

« *Les recherches démontrent que les excréments d'animaux contiennent des éléments nutritifs qui peuvent être utilisés soit par l'espèce produisant l'excrément, soit par d'autres espèces* » a indiqué la F.D.A. « *Les excréments de volaille contenant de 30 à 35 % d'équivalent protéine brute, ils pourraient offrir une solution de rechange attirante aux suppléments protéinés conventionnels* », a ajouté cet office.

La technique étudiée par l'Office consiste à dessécher les excréments et à les traiter pour tuer les bactéries, puis à les mélanger à d'autres aliments pour animaux. Ce recyclage pourrait non seulement améliorer les approvisionnements en aliments protéinés mais aussi réduire la pollution. Selon les experts de la F.D.A., dont les papilles gustatives sont à toute épreuve, a ironisé l'A.F.P., ce procédé n'entraîne aucun changement dans le goût de la viande offerte à la consommation.

Il est facile d'imaginer la réaction d'une personne non avertie : « *Maintenant, « ils » font manger de la m... aux animaux ! Et pourquoi pas nous en servir directement pendant qu' « ils » y sont ?* »

En France aussi...

Or, même si cela n'est qu'à demi rassurant, il faut savoir que les Etats-Unis ne sont pas des novateurs en la matière. Les Britanniques pratiquent le « recyclage » du lisier de volaille depuis longtemps. En France, même le « milliardaire rouge », M. Jean - Baptiste Doumeng, exploite depuis cinq ans — en dépit de quelques déboires financiers — un procédé de recyclage des protéines extraites des déjections de bovins dont nous avons écrit naguère (*le Monde* du 5 avril 1977) : « *M. Doumeng a installé quelque six mille bêtes à deux pas de sa maison (à Noé, près de Toulouse) : d'immenses hangars où sont parqués les animaux ; un réseau compliqué de godets et de crémaillères pour récupérer le fumier, riche en protéines non digérées par les ruminants ; les installations de décantation et de traitement. Au bout du compte, un produit qui ressemble à de la paille séchée, presque inodore, les bœufs donnent l'impression d'apprécier. Les performances d'engraissement sont remarquables.* »

Ce procédé a été vendu à des Etats africains et à des pays de l'Est. Les quantités produites restent globalement faibles car, en dépit de toutes les assurances, les résistances psychologiques des consommateurs sont considérables. Il faut malgré *tout se faire à l'idée que* dès maintenant nous mangeons de la viande produite à partir de protéines « excrémentielles ». C'est déjà dur à avaler. Faudra-t-il de surcroît manger du bifteck au béton ?

Des éleveurs américains de Georgie ont fait en effet une découverte révolutionnaire. Ils avaient décidé, l'an dernier, de compléter l'alimentation de leur bétail avec de la poussière de ciment en raison de sa haute teneur en calcium. Ils se sont aperçus que le bétail prenait du poids plus rapidement que de coutume. Mis au courant, le département fédéral de l'agriculture a effectué une expérience sur sept génisses dans le centre de recherche de Beltville près de Washington. Les bêtes ont avalé 400 grammes de poussière de ciment par jour en plus de leur ration normale de maïs *et de foin. Elles ont grossi* de 1,4 kilo par jour, alors que le gain de poids normal est inférieur de moitié.

Selon le centre de recherche, aucune anomalie n'a été enre*gistrée chez les « mangeuses* de poussière de ciment » dont la viande se serait révélée de première qualité. Une fois encore, nous voulons bien croire les chercheurs. Mais de grâce, qu'ils choisissent, comme dans les restaurants bon marché, entre les excréments ou le béton.

ALAIN GIRAUDO.



RADIO-TELEVISION

«DON CARLOS» DE LA SCÈNE A L'ÉCRAN

Imbroglio milanais

LE « Don Carlos » que les téléspectateurs français verront le 21 janvier n'est pas exactement celui qui est joué à la Scala de Milan. Sur scène, le héros de Verdi est incarné par José Carreras ; sur le petit écran, c'est Placido Domingo que l'on entend et que l'on voit. Même chose pour Elisabeth (à Mirella Freni est substituée Margaret Price), pour Philippe II (Nicolaï Ghiaurov cède la place à Eugenio Nesterenko) et pour Rodrigue (Renato Bruson occupe le rôle de Piero Cappuccilli).

En automne, tous les amateurs d'opéra — et il y en a ,au pays de Verdi ! — brûlaient d'impatience : ils verraient le 7 décembre sur leur petit écran la première de « Don Carlos », en même temps que les privilégiés de la Scala. La RAI annonçait, en effet, un spectacle en direct et en Mondovision.

En Mondovision ? Affolés, Carreres, Freni, Cappucilli et Ghiaurov vont trouver le surintendant de la Scala, Carlo Maria Badini. Ils lui expliquent ou lui rappellent qu'un contrat les lie à l'Unitel, qui prépare, elle aussi, un « Don Carlos » filmé, réalisé sous la direction de Karajan. Selon les termes du contrat, ces artistes ne peuvent se produire à la télévision que dans le pays où est produit le « Don Carlos » milanais : l'Italie.

Les téléphones grésillent. M. Paolo Grassi, président-directeur général de la RAI, entre dans une grande colère. Il s'emporte contre Karajan, que d'aucuns soupçonnent de posséder une part de l'Unitel. Le célèbre chef d'orchestre exige des excuses. « Des excuses ? C'est le maestro qui en doit à la culture italienne », réplique le bouillant président de la RAI. Et de brandir les pires menaces : il demandera, lui, Grassi, au conseil d'administration d'interdire à l'antenne « les films de von Karajan et de l'Unitel, ainsi que les disques du chef d'orchestre et les chanteurs liés à lui ».

Un an pour le bicentenaire

A son tour, l'Unitel qualifie de « grotesque » la sortie du P.-D.G. de la RAI. A propos de culture italienne, elle souligne « les liens étroits qu'entretient Herbert von Karajan avec la Scala depuis plus de vingt ans ». Plusieurs journaux italiens commencent à reprocher à M. Grassi une mauvaise organisation : ne fallait-il pas s'y prendre plus tôt ? Après tout, ce « Don Carlos » devant marquer le bicentenaire de la Scala, il était en préparation depuis trois ans. Nul n'était mieux placé pour le savoir que M. Grassi, puisque, à l'époque, il occupait le poste de surintendant du théâtre milanais.

Embarras des artistes, énervement des animateurs de la Scala qui avaient d'autres problèmes à résoudre. Ne leur reprochait-on pas, en particulier, d'avoir dépensé trop d'argent pour cette œuvre : 314 millions de lires, au lieu des 180 millions prévus ?


Verdi (gravure de Bodini).

On fit valoir à l'Unitel que les deux « Don Carlos » ne se ressemblaient pas. Celui de Milan serait inspiré de la version française et ressusciterait des passages que Verdi avait fait supprimer. Mais les Munichois ne voulurent rien entendre. La RAI se résigna alors à reporter d'un mois sa diffusion mondiale avec des artistes de la deuxième troupe.

Le 7 janvier, de 19 h. 15 à minuit, des millions d'Italiens sont restés devant leur poste de télévision, fascinés. Leur enthousiasme, partagé par les critiques, a fait oublier le contretemps. « Cette deuxième... « première » a eu davantage de succès que l'autre », dit-on à la RAI, en précisant que seize pays se sont portés acquéreurs de l'émission.

ROBERT SOLÉ.

★ Samedi 21 janvier FR 3, 20 h. 30, relais en stéréophonie sur France-Musique.

UNE SÉRIE «DE PRESTIGE»

La pacotille Offenbach

CELA s'appelait — cela s'appelle encore puisqu'il reste un épisode à diffuser vendredi 20 janvier — les Folies Offenbach. *Un feuilleton ou, plutôt, une série de six émissions racontant, chacune en une heure, une histoire « bouclée ». Evénements de la vie d'Offenbach, création des opérettes célèbres, le Second Empir. qui était une valse, le duc de Morny écrivant pour le théâtre, les caprices de la divette Hortense Schneider, bref toute une mythologie qui a déjà fait ses preuves en matière de divertissement.*

Pour les fêtes de fin d'année, cela paraissait une bonne idée.

On n'attendait pas une œuvre sociologique, encore qu'il faudrait bien y venir un jour et montrer comment s'est révélé, sous la musique endiablée du génial compositeur juif allemand, ce que Siegfried Kracauer, dans l'étude historique qu'il lui a consacrée, désigne comme « le secret du Second Empire ». *Mais on espérait, quitte à en rester au mythe, trouver chaque semaine une évocation suffisamment prestigieuse de l'amuseur inspiré.*

Hélas ! ce fut sinistre et il fallait bien mal connaître Offenbach et ses œuvres ou se contenter de peu — ce à quoi, il est vrai, la télévision nous habitue — pour décerner quelques louanges à Marcel Jullian à propos de cette série dite « de prestige ». Il semble, au contraire, qu'il s'agisse d'une aberration de la part de l'ancien directeur d'Antenne 2 et de ceux qui l'ont conseillé.

Plusieurs auteurs de bonne réputation ont écrit les six épisodes des Folies Offenbach. *Taisons leurs noms, car nous n'avons reconnu ni le style ni l'esprit d'aucun d'entre eux. C'étaient, chaque fois, les mêmes mots usés, le même humour pesant, les mêmes clichés accumulés, les mêmes anecdotes rebattues, à croire qu'un arrangeur était passé par là, mêlant tout dans un chapeau pour arriver à une médiocrité uniforme. Un arrangeur, il y en avait bien un pour la musique. Comme si Offenbach n'avait pas suffi, comme si ses compositions à lui ne pouvaient être, aujourd'hui, orchestrées, jouées comme elles doivent l'être. Bel exploit que de transformer ce champagne musical en piquette mousseuse ! Et comme les comédiens ne savaient pas chanter, ceux qui devaient le faire ont été doublés.*

Si Hortense Schneider avait eu la voix que lui a prêtée la télévision — voix qui ne paraît pas sortir de la bouche de Catherine Samie, trop occupée à gesticuler pour exécuter correctement son play-back, — elle n'aurait sûrement pas connu le succès et la gloire qui l'ont fait passer à l'Histoire. Il est vrai que, de nos jours, les bonnes chanteuses, les bons chanteurs d'opérette se font rares. Tout de même, sans chercher loin, il y en a, et des meilleurs, qui enregistrent Offenbach sur disques. La notion de « prestige » n'allait apparemment pas jusque-là.

Et le play-back ?

Pour couronner le tout, Michel Boisrond, réalisateur de cinéma, connu pour son excellent tour de main dans la comédie boulevardière, s'est empêtré comme à plaisir dans une mise en scène anonyme, une illustration complètement à plat, sans arriver à tirer parti des forts jolis décors, bien conçus pour la télévision, de Jean-Baptiste Hughes. Devant des caméras paralytiques, on a vu s'agiter des comédiens connus et fort mal dirigés. Michel Serrault a été le seul à s'en tirer. Accent allemand, sautillements, nervosité, malice du regard, lorgnon et barbiche, un peu d'émotion de temps en temps : un acteur de talent peut toujours faire passer cette convention attendue. Michel Serrault a rappelé ici le Pierre Fresnay de la Valse de Paris, *film sur le même sujet de Marcel Achard (d'ailleurs exagérément vanté en son temps). Mettons que ce soit un compliment.*

La vie d'Offenbach, sa création artistique, miroir critique d'une société frivole, voilà un beau sujet gâché et qu'on ne pourra pas reprendre avant longtemps. On n'en est que plus en colère en pensant à l'argent gaspillé dans cette production de pacotille, triste exemple de ce qu'on veut nous faire prendre pour « une politique de création ».

JACQUES SICLIER.

PROPHÉTIES

La parole était aux prédicateurs, jeudi 12 janvier, en fin d'après-midi, sur Antenne 2. Un voyant iranien lisait notre avenir proche dans un miroir : rupture dans la vie de Dalida, heureux événement dans celle de Mireille Mathieu.

Futilité ? Voire. Le prophète avait apparemment plusieurs cordes à son arc. Péremptoire en politique étrangère (troubles en U.R.S.S., changement de régime en Tunisie), il promit avec force pour l'Hexagone une victoire de la majorité aux prochaines élections et l'accession de Jacques Chirac à la présidence de la République. Sa conclusion ? « 1978 sera une année très importante, d'où il sortira du bon. » A bon entendeur... — A. R.

LES MUTATIONS DE LA 3e CHAINE

Bonne année pour la décentralisation ?

M. CONTAMINE, président-directeur général de FR 3, dressait à l'automne un bilan positif des activités de sa société. Il faisait état de la progression continue des indices d'audience et aussi des efforts d'investissement en matériel audiovisuel, poursuivis depuis trois ans dans les régions françaises et aussi dans les territoires d'outre-mer. M. Contamine citait des chiffres (*le Monde* du 15 septembre 1977). Les chiffres — dans le cas particulier de la troisième chaîne — restent bien souvent abstraits. Le téléspectateur « national » réalise mal ce qui se passe loin de chez lui dans une station de province...

L'organigramme même de la société est un joyau de subtilités administratives. Les directions régionales sont au nombre de onze, mais FR 3 compte vingt-deux stations... Les bureaux régionaux d'information (BRI) représentent quant à eux, au sein de ces stations, des cellules relativement autonomes. Et puis FR 3, dans les régions, et même en Ile-de-France, c'est aussi la radio : des stations plus nombreuses que stations de télévision diffusent sur deux réseaux (ondes moyennes, modulation de fréquence) ou sur un seul (U.H.F.), selon qu'il s'agit d'information ou de magazine, plus de deux mille cinq cents heures de programmes chaque année.

Toutes ces subdivisions ont pourtant leur justification. Si FR 3-Alsace bénéficie, par exemple, d'un régime de faveur particulier pour le temps réservé aux émissions dialectales (de télévision comme de radio), c'est qu'elle couvre une zone frontière, sujette à la concurrence des chaînes de pays voisins : sur l'émetteur de Strasbourg on procède chaque jour à de longs décrochages en langue allemande (de la même façon, les Bretons et les Basques ont aussi leurs petites émissions). Mais si les téléspectateurs de Lot-et-Garonne ou du Gers (juridiquement rattachés à la région Aquitaine) regarde la télévision et écoutent la radio de Midi-Pyrénées, c'est faute de réémetteurs. Ils sont « entre deux » : on ne parle guère d'eux dans les journaux fabriqués à Bordeaux — qu'ils n'entendent pas ; on ne vient pas de Toulouse faire des reportages chez eux — puisqu'ils ne sont pas du ressort administratif de cette capitale régionale.

Pour beaucoup, cependant, FR 3 signifie en province quelque chose de bien plus concret : c'est avant tout un journal télévisé de vingt minutes diffusé chaque soir sur les trois chaînes de 19 h. 20 à 19 h. 40 et — obligatoirement — très regardé. Les chiffres en témoignent (les vingt-trois journaux télévisés régionaux recueillent chaque jour, en moyenne, 30 % de l'audience nationale) : le goût du public pour une information ponctuelle de caractère local ne se dément pas et explique aussi les sondages favorables d'écoute réservées aux informations données chaque matin à la radio régionale, le plus souvent par les mêmes équipes de journalistes que celles qui font les images du soir.

Si l'on additionne la durée des journaux régionaux diffusés par les stations de FR 3, on obtient le chiffre de sept heures vingt d'antenne par jour : FR 3 fabrique, en un jour, presque autant que les deux autres sociétés, réunies, en une semaine (sans compter les deux magazines de treize minutes chacun, « Sports » et « Terroir », diffusés le lundi et le jeudi par chacune des vingt-deux stations et qui sont du ressort des bureaux d'information)

Quatre magazines d'un caractère moins local, de treize minutes également, sont diffusés les autres jours dans sept zones seulement, zones beaucoup plus vastes qu'une région : « Caractères », « Une certaine façon de vivre », « Des talents et des gens ». « Entracte », et constituent des « collections » dans lesquelles puisent, pour les quatre « cases » de treize minutes restées libres, les responsables de programmes de chaque station.

« *Ces échanges d'émissions d'une zone de diffusion à l'autre, prévus initialement pour apporter une sorte de courant d'air, d'ouverture des régions sur ce qui se passait au-dehors, à l'autre bout du pays, ont finalement été freinés,* dit M. Michel Chastant, responsable national du service des programmes régionaux. *Mais,* précise-t-il, « *la contrainte des treize minutes — un temps court — a obligé à repenser la façon de faire de la télévision.* »

Cette année, comme l'an passé, durant la période électorale, le téléspectateur parisien pourra se faire quotidiennement une idée de ces émissions : du 17 février au 13 mars des « Scènes de la vie de province » remplaceront les « Tribunes libres ». « *Un éditeur provincial ne limite pas ses tirages à sa région* », dit M. Chastant.

Il faut donc « localiser » encore davantage tout en favorisant l'accès des émissions décentralisées à l'antenne nationale. Dès le mois de juin, les tranches de treize minutes du mercredi, et ensuite du samedi ne seront plus les émissions « tournantes » mais seront fabriquées sur le terrain dans chacune des vingt-deux stations. Cette multiplication par vingt-deux de deux émissions hebdomadaires conduira FR 3 à offrir sur une année mille cinq cents émissions supplémentaires.

En sens inverse, mais de façon complémentaire, la grille des programmes a été modifiée le 8 janvier pour ouvrir à une audience nationale des émissions régionales. Le magazine « Hexagonal », jusqu'alors diffusé entre 19 heures et 20 heures le dimanche soir, a « glissé » vers l'heure de grande écoute. De 20 h. 05 à 21 h. 30, la troisième chaîne nationale programme avec une césure à 20 h. 30 — « carrefour » sacro-saint — des séries d'émissions produites dans les stations décentralisées. Gaston Bonhoure, responsable de l'ancien « Hexagonal », et François Martin, directeur des programmes de FR 3-Nancy, coordonnent ces soirées régionales composées d'une émission de vingt-six minutes et d'une autre de cinquante-deux minutes. On sait que pour retracer les « Histoires de Frances » et fixer ces « rendez-vous de 20 h. 5 », FR 3 a fait appel à Arthur Conte.

Cette série laissera la place, en été, à un téléguidage hebdomadaire sur les petites routes mal connues de notre pays.

Voici donc les stations régionales, ces « mal aimées » de la troisième chaîne, mises en concurrence — et quelle concurrence ! — avec le film de TF 1 et les variétés de Jacques Martin. « *Toutes les idées viennent de province* », dit-on à Paris, où l'on parle des réunions régulières avec les directeurs de programmes décentralisés, du budget accru accordé aux émissions régionales, où l'on interprète la nomination de M. Lemoine, ancien directeur des régions, à la direction générale comme une chance peut-être — et enfin — donnée à la décentralisation.

MATHILDE LA BARDONNIE.

«LÉGENDAIRES»

Ce que savent les vieux

PIERRE Dumayet, Philippe Alfonsi, Patrick Pesnot produisent pour Antenne 2 une nouvelle série — « Légendaires » — composée de quinze émissions consacrées à la sorcellerie, à la magie, à la vie et à la mort. L'idée leur tient à cœur depuis 1971, depuis le jour où Patrick Pesnot réalisa un premier reportage sur ce sujet. Sidéré de constater la survivance et l'ampleur de la sorcellerie et de ses pratiques, surpris par l'abondance du courrier suscité par l'émission, il décida de mener avec Philippe Alfonsi une grande enquête. De ce travail est né *l'Œil du sorcier,* un livre qui, disent-ils, « *a permis de sauver ce que seuls savent les vieux* » : les vieilles coutumes.

L'équipe a fait appel à quatre réalisateurs (Marcel Teulade, Hervé Baslé, Antoine Léonard, Yves Gauthier) qui sont allés filmer dans le Limousin, dans l'Aveyron, en Bretagne, en Normandie et en Corse.

Ainsi, du Limousin, Marcel Teulade a rapporté « l'Histoire d'une peur » (diffusée le 19 janvier) : *celle d'un couple d'agriculteurs* venu de Normandie, ruinés après avoir été — pensent-ils — victimes d'un mauvais sort. Un drame quasi invraisemblable où les bêtes *sont mortes sans raison apparente,* où la mère de la jeune femme est morte, elle aussi, quand apparut, sur le rebord de la fenêtre des voisins, un bouquet de fleurs qui se desséchaient au fur et à mesure de l'aggravation de la maladie. Sans oublier M. le curé qui bénissait leurs terres, donnait du sel bénit aux vaches et leur faisait boire de l'eau bénite dans l'espoir de les guérir.

En Bretagne, l'histoire montrée par Hervé Baslé est différente. L'envoûtement vient du paysage, de la folie *des rochers submergés par la mer,* des galets polis par le choc incessant des marées. Les églises sont humides et les cimetières trop proches des églises ; il n'y a pas de repos, la mort envahit les esprits. *L'Ankou (le premier mort de l'année* qui file la nuit dans une charrette, la faux à la main) terrorise les enfants. Il était interdit de balayer le soir, raconte un prêtre, de peur de chasser les « âmes ». Le jour, il était interdit, dit-il encore, de battre les fourrés, et son père lui apprenait à reconnaître la voix des morts dans le bruit du vent.

Histoires d'adultes, de vieillards qui croient au paradis de leur enfance tout en croyant au néant : *voilà de quoi témoignent* ces émissions bi-mensuelles. Elles sont un constat subtilement mis en images, *où transparaissent les atmosphères,* les particularités villageoises, régionales mais auquel manque peut-être une interrogation sur le phénomène proprement dit.

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

★ Jeudi 19 janvier, A 2, 22 h. 15.

SUR EUROPE I

L'étalon-temps

DESORMAIS, sur Europe 1, le temps ne s'écoule plus, il s'accumule. L'équipe de Pierre Bellemare vient de doter la station d'un nouveau jeu « Arrêtez la pendule » et d'un gadget inédit : le compteur chronométrique. L'originalité de l'appareil réside dans *son utilisation à rebours des méthodes habituelles* : il s'agit de combiner les records de vitesse avec une lenteur enrichissante, puisque chaque seconde gagnée vaut 1 franc.

« *Déclenchez la pendule* », déclame Pierre Bellemare dans les studios parisiens. Aussitôt, dans une ville de province, s'organise une chasse au trésor. Robert Vilar vient de décrire l'objet qui seul peut « arrêter la pendule » : une hallebarde, une photo de mariage de plus de 50 centimètres de haut, ou une bouteille de bordeaux cachetée et datée de 1928. (Heureusement, les amateurs locaux préfèrent laisser celle-ci dans sa cave plutôt que de la gâter irrémédiablement en l'apportant au pas de course.)

Entre les deux phrases-clés, le candidat parisien « gagne du temps » en répondant aux jeux habituels : « Ni oui ni non », « *Le mot interdit* », « *La course aux* chansons », « La syllabe infernale » et, revenant après chaque échec, le « Qui dit vrai ? », « *le seul jeu qui peut vous éliminer* ».

Le grand méchant animateur, sans pitié *pour le malheureux Poucet* qui trébuche en semant ses secondes, orchestre la dramaturgie avec le bon lutin incarné par Jean-Paul Rouland : « *Vous avez dit oui, Monsieur !* », « *Allons,* intervient Rouland, *c'était une répétition* », « *Ici, Monsieur, on ne répète pas. Et maintenant le* Qui dit vrai ? » Enfin, essoufflé et radieux, le chercheur de trésor arrive auprès de Robert Vilar et « sauve le candidat » : il partage avec lui le temps en espèces sonnantes qu'ils ont gagnées de concert.

Alors vient le moment du grand frisson : il faut « deviner la somme contenue dans la pendule », qui circule sur l'antenne dans la journée *afin de se gaver de secondes* bien françaises. Avec un aplomb majestueux, le candidat énonce « *17.698* » ou « *21.264* » et la voix de Jacques Rouland, imitant celle de l'ordinateur de *l'Odyssée de l'espace* tombe comme un couperet : « *Réponse... fausse !* »

Passages de la pendule

La morale du dispositif est transparente : chaque candidat potentiel doit établir une permanence familiale auprès du transistor, noter fiévreusement les passages de la pendule, afin d'ajouter les secondes emmagasinées au chiffre imaginé de la somme-temps initiale. Europe 1, c'est naturel.

Et s'il venait aux auditeurs de la station périphérique l'idée de bricoler à leur tour les horloges domestiques ? On tremble en pensant que ce nouveau fleuron de notre génie national pourrait bientôt traverser les frontières, et que les concours suisses eux aussi se mettraient de la partie toutes les 2 secondes 34 centièmes, tandis que les Allemands, cotés à 2 secondes 20, et les Américains à 4 secondes 73 envahiraient le marché avec la plus barbare des devises : *time is money.*

XAVIER DELCOURT.

★ Tous les jours sur Europe 1, 11 heures.

RADIO-TELEVISION

AU JAPON

Les payeurs de redevance en grève

UN exemple récent (1) prouve l'inconvénient d'avoir, comme au Japon, à côté du service public financé par la redevance des chaînes commerciales qui, elles, ne coûtent rien aux téléspectateurs : dans tous les pays où existe un monopole d'Etat sur les ondes et où l'on envisage à temps réguliers — je pense à la France et à l'Allemagne — d'y renoncer, il faudrait citer les mésaventures de la N.H.K., chaîne nationale nippone menacée dans son existence même par une grève des payeurs. Là-bas, la redevance se collecte à domicile et, depuis quelques mois, ceux qui se présentent de porte en porte les trouvent souvent, très souvent, closes. Soit qu'il n'y ait vraiment personne au logis (les femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler au dehors), soit que les locataires obéissent aux conseils d'un nouveau journal (mis en vente à soixante-quinze mille exemplaires au départ) dont le titre est déjà tout un programme : Que faire quand se présente le collecteur ?

Les raisons de ce dangereux mouvement d'humeur ? Tout et n'importe quoi. Mauvaise gestion de la société contrôlée par l'Etat ; absence de communication — cette revendication-là, on la retrouve partout, — coupure totale entre ceux qui font et ceux qui regardent les programmes de la chaîne (dont le président est nommé par un conseil d'administration de douze membres désignés par le premier ministre sur avis favorable de la Diète). A quoi les responsables répondent qu'un effort sensible a été fait pour développer les groupes de discussions et les forums susceptibles d'éclairer la N.H.K. sur les désirs de l'opinion. Peu convaincu, apparemment, le public boude. — C. S.

(1) *TV World* (décembre 1977).

Les prix de la couleur

La revue *TV World* publie également dans son numéro de décembre un tableau permettant de comparer le montant (en dollars) de la redevance payée par les téléspectateurs de cinquante-quatre nationalités différentes. Les pays où le montant (converti en francs) de la taxe pour un récepteur couleurs est le plus élevé sont la Finlande (545 F) et le Danemark (un peu plus de 500 F). Viennent ensuite, parmi les pays diffusant de la publicité au moins sur une chaîne : l'Allemagne fédérale (255,5 F), l'Irlande (247 F), l'Italie (240 F), le taux étant actuellement en France de 267 F.

A titre de comparaison, un téléspectateur britannique (la B.B.C. ne diffusant pas de publicité) paye 173 F pour recevoir la couleur. En Pologne (pays qui exclut également la publicité), le montant de la redevance couleur n'est que de 67 F.

CORRESPONDANCE

Pour ou contre « Au plaisir de Dieu »

APRES la diffusion, sur TF 1, de l'adaptation en six épisodes de « Au plaisir de Dieu », d'après Jean d'Ormesson, dans une réalisation de Robert Mazoyer, série critiquée par Claude Sarraute dans le Monde *du 31 décembre, et louée par Jacques Siclier dans l'encart radio-télévision daté 1er et 2 janvier, nous avons reçu trois lettres dont nous publions des extraits. M. Patrick Deguignet, sous-préfet hors cadre, nous écrit notamment :*

La chronique séculaire de cette famille aristocratique, apparemment peu représentative mais présentant, en fait, à l'observateur, une richesse et une complexité exemplaires, qui reproduit avec style, mais aussi avec nuances, l'évolution de l'ensemble de la société, a permis aux spectateurs de se retrouver comme totalisés et réunis dans une certaine universalité : celle de l'histoire commune. Les Français ont pu ainsi *parcourir leur inconscient collectif,* articulé autour du complexe régicide qui depuis longtemps divise le pays.

L'incarnation de la double exigence d'ordre et de justice, dont les contradictions rythment notre vie publique, dans le personnage principal de l'ouvrage explique, en partie, sa puissance chaleureuse et son rayonnement.

∴

M. Maurice de Longevialle, qui habite Paris, dans le seizième arrondissement, juge, quant à lui, la série « exécrable ».

Non à cause du contenu de l'œuvre (il était difficile de transformer « Au plaisir de Dieu » en roman populiste, en un nième « Jacquou le Croquant ») mais parce que l'on y a massacré une matière qui n'est pas sans mérite : on espérait Jean d'Ormesson et l'on nous sert Michel de Saint-Pierre. On attendait d'authentiques grands seigneurs (comme, contrairement à ce *que vous laissez* entendre, on n'en voit jamais sur les écrans français, petits ou grands) et il faut subir des marionnettes grotesques, horriblement mal à l'aise dans leurs déguisements.

∴

Enfin, M. Pierre Gallet, de Courbevoie, nous écrit :

Je ne suis pas, de naissance, un aristocrate. Mais je connais beaucoup de ces gens, *et ils me touchent.* Même avec leurs défauts, leur anachronisme, je les trouve mille fois plus attachants et « nobles » que cette France de « petits bourgeois » satisfaits issus du partage des richesses. (...)

Il est remarquable que vous n'ayez retenu des répliques du dialogue que les plus surannées et les plus ridicules, sans retenir la grandeur et la justesse de bien d'autres. (...) Vous oubliez ce que ces gens-là ont fait aussi pour ce pays.

LA GARDE DES ÉMETTEURS

*Nous recevons de M. Maurice Rémy, directeur général de Télédiffusion de France (T.D.F.), une lettre relative au billet encadré, consacré au coût de la garde des émetteurs (*le Monde *daté 20-21 novembre 1977) et à l'éventuelle augmentation de la redevance à cet effet :*

L'auteur de cet article aurait dû prendre en considération, *écrit M. Rémy,* les faits suivants :

Les émetteurs automatisés sont encore relativement en petit nombre (quelques dizaines seulement).

Il n'y a pas *« économie de techniciens »,* selon sa propre expression, puisque l'évolution même de la télévision et des techniques qui lui sont liées, nous conduit à exploiter un nombre de plus en plus grand de réémetteurs et de réseaux communautaires.

La présence de quelques techniciens dans une station isolée n'est pas en outre une protection suffisante contre des agresseurs déterminés, ainsi que l'a malheureusement montré un exemple récent.

Écouter-voir

● CONCERT EGOISTE : ROLAND BARTHES. — Dimanche 15 janvier, France-Musique, 17 heures.

L'auteur des *Fragments d'un discours amoureux* répond aux questions — généralement astucieuses — de Claude Maupomé et choisit ses auteurs préférés : au programme de son concert égoïste, Roland Barthes a inscrit des œuvres lyriques et de la musique de chambre, Chopin par Rubinstein, Beethoven par Brendel et les Cinq pièces opus 10 de Webern.

Un *discours de sémiologue,* et *de* sociologue, sur « l'Empire des signes » musicaux.

● ANNIVERSAIRE : LA DEFENSE DU CONSOMMATEUR. — Du lundi 23 au vendredi 27 janvier, TF 1, 18 heures.

L'Institut national de la consommation et sa revue *Cinquante millions de consommateurs* fêtent le 23 janvier leur dixième anniversaire.

Dix années, pour quoi faire, demanderont ce jour-là, sur TF 1, des journalistes spécialisés à M. Henri Estingoy, directeur de l'I.N.C. : cinq émissions seront encore consacrées à des sujets d'ordre général concernant les associations de consommateurs (le 24) ; l'information du consommateur (le 25) et sa défense (les 26 et 27). Des reportages et l'interview de spécialistes, une interview de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, complètent ce dossier établi pour *A la bonne heure.*

● DOSSIER : AU-DELA DU NATUREL. — A partir du lundi 23 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Une nouvelle « collection » sur la première *chaîne : Jean-Pierre Guirardoni,* qui produit déjà, sur la même antenne, les soirées de « l'Avenir du futur », a imaginé, sur le thème très à la mode de la parapsychologie, du fantastique et de l'irrationnel, une nouvelle formule d'émission couplant film et enquête.

Variante des « Dossiers de l'écran », la série « Au-delà du naturel » (qui débute le 23 par la diffusion de *Rosemary's Baby)* traitera d'un phénomène particulier (sorcellerie, envoûtement, télépathie, sectes, etc.), en faisant suivre un long métrage d'une enquête visant à éclairer le sujet de la manière la plus informative. Un psychiatre, ou un physicien, sera chaque fois mis à contribution et interviendra en expert de façon à préciser, réfuter au cautionner le propos des enquêteurs.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 35 daté janvier 1978), qui les publie régulièrement tous les mois.

Les films de la semaine

● TAIKOUN, de Richard Wallace. — Dimanche 15 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Quel besoin d'exhumer ce mauvais film d'aventures où même les scènes spectaculaires sont bâclées ? On s'ennuie ferme au conflit psychologique de l'ingénieur des chemins de fer dressé contre un industriel tyrannique. Et John Wayne semble perdu là-dedans. Que pouvait-il faire d'un mauvais rôle ?

● LE BOSSU DE ROME, de Carlo Lizzani. — Dimanche 15 janvier, FR 3, 22 h. 30.

Analyse marxiste du comportement d'un adolescent complexé et révolté, d'un résistant indiscipliné qui devient bandit, dans l'Italie des années 1945-1946. Si Lizzani comprend objectivement son personnage (qui a réellement existé), il ne l'approuve pas et il démonte les *mécanismes sociaux qui conduisent* à l'anarchisme et, par là, à un retour au fascisme. Ne pas voir donc, en Gérard Blain (d'ailleurs étonnant), un héros romantique. Ce grand film politique n'était sorti, en 1961, qu'en version doublée et mutilée. Le « cinéma de minuit » nous le rend en version originale.

● CASINO ROYALE, de John Huston, Ken Hughes, Val Guest, Robert Parrish et Joe McGrath. — Lundi 16 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Ils se sont mis à cinq pour parodier les aventures de James Bond contre le Smersh. Cela donne un feu d'artifice de morceaux burlesques reliés entre eux d'une manière approximative. On en prend et on en laisse, au fil du spectacle. Mais l'interprétation est savoureuse : Peter Sellers, Ursula Andress, David Niven, Orson Welles, Joanna Pettet, Charles Boyer, John Huston lui-même et Woody Allen en paranoïaque qui veut tuer tous les hommes dépassant 1,60 mètre de taille !

● *LE KID DE CINCINATTI,* de Norman Jewison. — Lundi 16 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Steve Mac Queen, jeune, ambitieux, têtu, et Edward G. Robinson, vieux caïd des cartes, s'affrontent au cours d'une folle partie de poker dans une chambre d'hôtel de La Nouvelle-Orléans. Reprise par Jewison du thème de *l'Arnaqueur.* Mais le match de billard de ce film-là était autrement passionnant, par la mise en scène de Robert Rossen. Ici le suspense n'existe qu'à cause des acteurs.

● RIO BRAVO, d'Howard Hawks. — *Mardi 17 janvier,* FR 3, 20 h. 30.

Sans doute le plus beau western réalisé par Hawks. Le contraire d'un film épique. Peu d'action, mais des conversations, des comportements, des *portraits d'hommes* aux prises avec l'aventure du quotidien. Et de l'humour aussi, surtout lorsqu'il s'agit des femmes, de la femme plutôt, la troublante Angie Dickinson qui vient apporter un élément discordant. John Wayne, Dean Martin et Ricky Nelson sont magnifiquement dirigés et la mise en scène de Hawks conduit à une morale « cornélienne ».

● MALDONNE POUR UN ESPION, d'Anthony Mann et Laurence Harvey. — *Mercredi* 18 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Anthony Mann mourut pendant le tournage et c'est Laurence Harvey, interprète du rôle principal, qui termina le film. D'où, peut-être, certains points faibles de la réalisation. Mais le monde de l'espionnage — britanniques ou *soviétiques,* les agents secrets sont renvoyés dos à dos — apparaît sinistre et kafkaïen, un univers de marionnettes toujours sacrifiées. C'était l'époque où l'on démythifiait le romanesque à la James Bond.

● CHANTONS SOUS LA PLUIE, de Gene Kelly et Stanley Donen. — *Jeudi 19 janvier,* A 2, 20 h. 30.

Satire aimable et burlesque d'Hollywood au début du cinéma parlant. Charme rétro bien *avant la mode. En fait,* la plus populaire des comédies musicales produites par Arthur Freed à l' « âge d'or » de la M.G.M. Il était une fois *Gene Kelly chantant et dansant* dans les flaques d'eau, sous la pluie arrosant un superbe décor de studio. Hymne au bonheur et au spectacle de pur divertissement, dont l'enchantement, la fascination et la drôlerie sont toujours aussi vivaces.

● *MONSIEUR VERDOUX,* de Charlie Chaplin. — *Jeudi* 19 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Cela se passe en France et l'on pense à Landru. Mais Verdoux n'est pas Landru. C'est bien Chaplin, pessimiste, misogyne, misanthrope, liquidant tous ses comptes accumulés avec les femmes américaines, dénonçant, par l'absurde, une société où le crime est *« la continuation des affaires par des méthodes différentes »,* où le tueur de dames n'est qu'un amateur, face à la tuerie en masse des guerres. Ce Chaplin sans masque et sans mythe apporte le comique de la cruauté dans un extraordinaire pamphlet.

● LES FILLES A PAPA, de Moshe Mizrahi. — Vendredi 20 janvier, A2, 22 h. 50.

Un film israélien du réalisateur de *la Vie devant soi.* Portrait humoristique d'un bourgeois phallocratique qui s'estime déshonoré d'avoir eu huit filles et veut, à tout prix, un garçon. Un style trop neutre, trop impersonnel fait que le reflet de cette société nous paraît simplement pittoresque.

● LE BON ET LES MECHANTS, de Claude Lelouch. — *Dimanche 22 janvier,* TF 1, 20 h. 30.

En temps d'occupation et de collaboration, la différence morale entre les bons et les méchants, entre les policiers et les truands, est encore plus difficile à établir qu'en temps de paix. Démonstration brillante dans le style virtuose de Lelouch qui rend les truands — Jacques Dutronc, *Marlène Jobert, Jacques* Villeret — sympathiques, et le policier — Bruno Cremer — très inquiétant. L'Histoire réelle perce pourtant les travestis de l'esthétisme (les images sépia) et de l'aventure à la manière des « Pieds Nickelés ». Se méfier de la séduction lelouchienne, toujours un peu racoleuse.

● JOURNAL INTIME, de Valerio Zurlini. — Dimanche 22 janvier, FR 3, 22 h. 30.

Affection, solitude et malheurs de deux frères. L'un est un ouvrier, l'autre, plus jeune, a été élevé comme un bourgeois. Chronique réaliste et psychologique tirée d'un roman de Vasco Pratolini, dans un style simple et avec une émotion poignante par un cinéaste italien alors fort prisé. *Journal intime* obtint, d'ailleurs, un Lion d'or au Festival de Venise 1962.

● ROSEMARY'S BABY, de Roman Polanski. — Lundi 23 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Sectes sataniques à New-York, humour macabre et « nativité » diabolique. Polanski, installé à New-York, battit Hitchcock sur son propre terrain avec cette adaptation d'un étonnant roman *d'Ira Levin. Beaucoup plus* impressionnant que *l'Exorciste* et autres fables fantastiques vues depuis, ce film est aussi une parabole sur le mal installé dans nos sociétés modernes et une cruelle satire de la maternité sentimentale. A éviter par ceux et celles qui n'ont pas les nerfs solides.

● AIMEZ-VOUS BRAHMS ? d'Anatole Litvak. — Lundi 23 janvier, FR 3, 20 h. 30.

On peut aimer les romans de Françoise Sagan. Mais, bien qu'elle se soit elle-même déclarée satisfaite de cette illustration cinématographique, *Aimez-vous Brahms ?* n'est qu'une imagerie hollywoodienne de luxe située dans un Paris de personnages sophistiqués qui *dînent en ville. A voir, à la* rigueur, pour les numéros d'acteurs.

MISE EN CONCURRENCE

Radio-France internationale pourrait ne pas réaliser une partie des programmes diffusés à l'étranger

La direction générale de Radio-France vient d'adresser une lettre à M. Raymond Barre, premier ministre, pour lui rappeler les dispositions de son cahier des charges en ce qui concerne les programmes enregistrés, réalisés par les services de Radio-France internationale (R.F.I.) et distribués *à l'étranger par le* ministère des affaires étrangères *via* les services culturels des ambassades.

Bien que la convention établie en 1975 par le Quai d'Orsay et Radio-France ait été dénoncée par le ministère des affaires étrangères en 1976, ce dernier n'avait, depuis lors, pas cessé de s'adresser à R.F.I. plutôt qu'aux entreprises de production privées ou aux stations périphériques, et cela grâce à un appel d'offres conclu en 1976 au bénéfice de la société de radiodiffusion nationale. Ces dispositions avaient été reconduites en 1977.

Un nouvel appel de candidatures a été lancé pour les deux *cent cinquante heures d'émissions* en français, en anglais et en espagnol prévues pour 1978. Fait nouveau, l'appel d'offres se fera cette fois en six lots, ce qui accroît le risque de concurrence des stations privées (Europe I ou R.T.L. pouvant paraître, par exemple, mieux habilités que Radio-France internationale à confectionner à moindre prix les émissions de variétés qui constituent l'un des lots).

Ces nouvelles modalités, précise-t-on au bureau des moyens audiovisuels du Quai d'Orsay, procèdent d'un souci de diversification des programmes et du désir d'obtenir, par le jeu de la concurrence, des coûts moins onéreux. L'activité de R.F.I. n'a cependant pas cessé de diminuer dans ce domaine depuis l'éclatement de l'O.R.T.F., le total des heures d'émissions enregistrées, distribuées à l'étranger, étant revenu de plus de 1 500 avant 1974 à 300 après août 1974, puis, récemment à 250. Certains interprètent donc ce nouvel appel d'offres comme une atteinte supplémentaire aux prérogatives de Radio-France, société nationale, dans le rayonnement de « la Voix de la France » à l'étranger.

A FR 3

Contestations à propos de la représentation des personnels au conseil d'administration

Après la désignation par le gouvernement, sur des listes fournies *par les syndicats,* des représentants des personnels dans les conseils d'administration des organismes de radio-télévision, la fédération des sections du Syndicat national des journalistes de l'audio-visuel a fait paraître un communiqué de protestation.

D'une part le S.N.J. *« constate qu'il constitue la seule organisation totalement écartée des conseils d'administration »* (malgré sa position majoritaire au sein des journalistes) et *« dénonce cette nouvelle discrimination dirigée contre une organisation syndicale attachée à la défense du service public de la radio-télévision et qui a mis en évidence, ces dernières années, de multiples atteintes à la liberté de l'information ».*

La section FR 3 du S.N.J. publiera prochainement un Livre blanc sur *« l'encadrement de l'information dans les stations régionales d'outre-mer ».*

Le S.N.J. regrette d'autre part, dans le même communiqué, que *« les trois mille cinq cents salariés de FR 3 soient représentés par un proche collaborateur de la direction générale, membre d'un syndicat « maison » minoritaire, qui n'a obtenu que trois sièges sur plus de deux cents aux dernières élections des délégués du personnel ».*

[*Après le renouvellement des membres des conseils d'administration pour la période allant du 1er janvier 1978 au 31 décembre 1980 ont été désignés :* à TF 1, M. Billy (C.F.D.T.) ; à A 2, M. Favre (liste intersyndicale SURT et S.J.F.-C.F.D.T., C.G.T., S.N.J., journalistes F.O.) ; à FR 3, M. Courbet (SCORT) ; à Radio-France, M. Alexandre (F.O.) ; à T.D.F., M. Avril (C.F.D.T.) et Mme Ansoud (C.G.T.). M. Courbet est chef des services de l'exploitation générale à FR 3.]

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

Antenne 2 : Journal (le samedi, à 12 h. 30 ; magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), C'est la vie ; 20 h., Le journal de Patrick d'Arvor ; 23 h., Le journal de Patrick Lecocq et de Gérard Holtz (en alternance).

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 15), Foi et tradition des chrétiens orientaux (le 22) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe en la chapelle de la Sainte-Croix, à Antony, Hauts-de-Seine, avec le Père Jorens et les étudiants du CEP (le 15) ; en l'église Saint-Benoît, d'Issy-les-Moulineaux, Hauts-de-Seine, avec le Père B. Joiner, prédication par le pasteur Arger (le 22).

RADIO-TELEVISION

Samedi 14 janvier

CHAINE I : TF 1

18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Numéro Un : Annie Cordy ; 21 h. 30, Feuilleton karaté : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 20, La musique est à tout le monde.

CHAINE II : A 2

17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Série : Les Borgia ou le sang doré ; 21 h. 45, Questions sans visage : Jacques Laurent ; 22 h. 35, Drôle de baraque ; 23 h. 10, Tirage au sort de la Coupe du monde de football.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission lyrique : la Belle Hélène, d'Offenbach, par l'Orchestre philharmonique et les chœurs de l'Opéra du Rhin, J. Rhodes, R. Corazza, J. Bastin, J. Martin, dir. *A. Lombard*, réal. *P. Martin*.

FRANCE-CULTURE

20 h., Drame polyphonique : « Le temps qui brûle », de L. Kobrinsky. Avec F. Vibert, M. Rayer, J.-M. Bory ; 21 h 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Musique à découvrir... soirée polonaise : Karlovicz, Szymanowski, Laks, J. Le Polonais, Dlugoraj, P. Hasquenof, K. Meyer ; 22 h 30, *Musiques fictions* ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... musique contemporaine à Metz : Stravinski, Terzakis, G. Ruhm, P. Eotvos, M. Malgnascha.

Dimanche 15 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : L'île perdue ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 45, Sports première ; 19 h. 25, Les animaux du monde.



20 h. 30, FILM (Cycle John Wayne) : TAIKOUN, de R. Wallace (1947), avec J. Wayne, L. Day, sir C. Hardwicke, J. Anderson, A. Quinn.

A propos de la construction d'un train dans la cordillère des Andes, un jeune ingénieur s'oppose à la tyrannie d'un riche industriel.

22 h., Questionnaire : M. Alfred Sauvy, économiste et sociologue (La France devant ses échéances).

CHAINE II : A 2

11 h., La télévision des téléspectateurs en super 8 ; 12 h., Bon dimanche ; à 12 h. 5, Variétés : *Blue Jeans* ; *à 13 h. 25, Grand album* ; à 14 h. 35, Série : Drôles de dames ; à 15 h. 30, La lorgnette ; à 16 h. 20, les Muppets ; à 16 h. 45, *L'école des fans* ; *à 17 h. 25, Monsieur Cinéma* ; à 18 h. 15, Le petit théâtre ; 19 h., Stade 2.

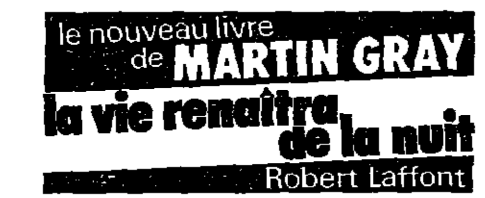
20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, L'opéra sauvage (Pérou : l'œil du condor), de F. Rossif.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 25, Reprise de l'émission du vendredi 13 janvier : « Les guerriers du soleil » : La splendeur du Mexique ancien... Les Aztèques ; 17 h. 20, Plein air ; 17 h. 50, Magazine : Cheval mon ami ; 18 h. 15, Espace musical : Concerto pour piano et orchestre n° 4 (Beethoven), L'Orchestre philh. de la Radio hollandaise, dir. J. Fournet, sol. Cl. Arrau ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton pour les jeunes : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h. 5, Hexagonal : Histoires de France, par Arthur Conte, et Preuves à l'appui, par J. Laviron ; 21 h. 35, L'homme en question : l'écrivain *Martin Gray* ; *22 h. 40, Cinéma de minuit* (Aspect du cinéma italien), FILM : LE BOSSU DE ROME, de C. Lizzani (1960), avec G. Blain, A.-M. Ferrero, I. Garrani, B. Blier, P.-P. Pasolini (v.o. sous-titrée, N.).

En 1944, un adolescent des faubourgs de Rome fait de la résistance contre les Allemands, à sa manière indisciplinée. Après la libération, il devient un bandit.



FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Alain Duault (et à 14 h.) ; 7 h. 5, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; *8 h.*, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (Schubert, Cornelius, *Petrovitch, Chostakovitch*) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Vagues », de V. Woolf, avec P. Karbrat, J.-F. Remi, B. Dautun ; 16 h. 5, Itinéraires américains : la musique à partir de Gershwin, avec M. Davis, O. Coleman, et l'Art Ensemble ; 17 h. 30, Rencontre avec... Michel Random, cinéaste ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Alain Duault et Michel Chaillou ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Traces » *(I)*, *par J. Bollery et R. Farabet* ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Roger Lewinter.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical *graffiti* ; *11 h., Concert du dimanche* ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « l'Ami Fritz » (Mascagni) ;

13 h. 40, Jour « J » 77 ; 14 h., La *tribune des* critiques de disques : « Simon Boccanegra » (Verdi) ; 17 h., Le concert égoïste de Roland Barthes : Chopin, Mozart, Beethoven, Dvorak, Weber, Fauré, Schumann, Debussy, Webern, Bellini, Monteverdi ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

19 h. 15, Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ; 20 h. 30, Festival du Marais : le Smith College Chamber Singers : œuvres de Pergolèse, G. Fridd, E. London, F. Poulenc, A. Caplet et Popora ; 22 h. 30, *France-Musique la nuit...* Entretien avec D. Riche ; 23 h., Les chambres de la musique ; 0 h. 5, Fonctions magiques de la musique ; 1 h., Paysages imaginaires.

Lundi 16 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h. 30, Série : L'homme invisible ; à 16 h. 55, L'économie et vous : les impôts ; à 17 h. 30, Magazine du tourisme : la Lozère ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : CASINO ROYALE, de J. Huston, K. Hughes, V. Guest, R. Parrish et J. Mac Grath (1967), avec P. Sellers, *U. Andress*, D. Niven, O. Welles, J. Pettet, D. Lavi, W. Allen. (Rediffusion.)

James Bond, devenu un paisible retraité, doit reprendre du service pour lutter contre une organisation qui élimine tous les agents secrets.

22 h. 35, Débat : L'électronique de demain.

Avec, autour de M. Xavier Decoin, prix Goncourt 1977, jouant le rôle de « Candide », MM. Pierre Aigrin, directeur technique à Général Thomson ; Pierre Cordelle, directeur du laboratoire d'études techniques de l'informatique, Centre nucléaire de Grenoble ; le professeur Pierre Rabischong, université de Montpellier, Faculté de médecine ; Jean-Pierre Poitevin, ingénieur en chef des télécommunications au Centre national d'études des télécommunications.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Mannix (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, La tête et les jambes ; 21 h. 30, Feuilleton : Racines ; 22 h. 25, Zig-zag : L'affiche, de T. Wehn-Damisch, réal. Y. Kovacs.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Démocratie *nouvelle* ; *20 h., Les jeux*.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE KID DE CINCINNATI, de N. Jewison (1965), avec Steve McQueen, Ed. G. Robinson, K. Malden, T. Weld, J. Blondell. (Rediffusion.)

En 1936, à La Nouvelle-Orléans, un joueur de poker professionnel affronte un vieil homme qui a, depuis longtemps, la technique et l'expérience des cartes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de connaissance... *L'ésotérisme américain* ; *à 8 h. 32*, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Catholicisme, Démo*cratie et Socialisme », d'E. Poulat ; 10 h. 45, Le texte* et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec Romain Gary ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Dames de France », d'A. Rinaldi ; 14 h. 45, L'invité du lundi : Bob Wilson ; 17 h. 30, *Musique contemporaine américaine* ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Présence des arts : « les Bourgeois de Calais »

20 h., Carte blanche : « le Bien-Entendu », de J.-J. Varoujean, avec N. Barentin, P. Michael ; 21 h., *Musique américaine, par le Fine Arts Quartet* (Gershwin), A. et N. Mandel, piano et violon (Ives, Cage, Crumb, Carter), et le Composers String Quartet ; *22 h. 30, Nuits magnétiques... Clichés, par P. Venaille* ; à 23 h. 20, Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens *: Claude Debussy* ; *12 h., Chansons* ; *12 h. 35*, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento *(Mozart, Schubert, Gounod, Fauré)* ; 14 h. 30, Triptyque ; à 15 h. 32, Portrait de Lily Laskine ; à 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à *19 h. 35*, Kiosque ; 19 h. 45, *Concours international de guitare* ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, En direct du *grand auditorium : Beaux-Arts Trio, de New-York* : « Trio n° 3 » (Brahms), « Trio » (Ives), « Trio n° 2 » (Schubert) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : l'imaginaire musical des écrivains » à 1h., Paysages imaginaires.

Mardi 17 janvier

Un préavis de grève ayant été déposé par la C.G.T. pour l'ensemble des stations décentralisées de FR 3, les programmes régionaux des trois chaînes risquent d'être perturbés ce mardi 17 janvier.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; à 14 h. 30, *Feuilleton : L'homme invisible* ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Arouapeka, prod. B. et F. Deflandre ; 21 h. 30, Magazine : L'échappée belle ou les sports nouveaux.

22 h. 30, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec Mme A. Philipe (Un été près de la mer), et MM. L. Pauwels (l'Apprentissage de la sérénité), *P. Goubert* (Histoire économique et sociale de la France), *J. Guéhenno* (Dernières lumières, derniers plaisirs), *et P. Clarac* (Correspondance de Châteaubriand).

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35 Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Rediffusion : Les jours de notre vie (Les difficultés scolaires) ; 16 h., Aujour*d'hui magazine* ; *17 h. 55, Fenêtre sur* ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; *19 h. 45, Jeu : Les six jours* d'Antenne 2.

20 h. 30, Dossiers de l'écran : Les Français et les partis politiques (en direct du Sénat).

Avec MM. André Diligent, secrétaire général du C.D.S. ; Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S. ; Robert Fabre, président du M.R.G. ; Yves Guéna, délégué politique du R.P.R. ; Georges Marchais, secrétaire général du P.C., et Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R. L'émission, initialement prévue le 29 novembre 1977, avait été déprogrammée par suite d'un préavis de grève.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.D.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Hommage à H. Hawks) : RIO BRAVO, de H. Hawks (1958), avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson, A. Dickinson, W. Bond, W. Brennan. (Rediffusion.)

Un shérif texan assiégé par une bande de hors-la-loi donne à son ancien assistant, déchu par l'alcool, une chance de se racheter.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... *L'ésotérisme américain* ; à 8 h. 32, *L'Europe commence en Crète* ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée des autres : V. Segalen ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec ; 11 h. 2, Musique contemporaine américaine ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec F. Guattari ;

13 h. 30, Libre *parcours variétés* ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les aventures de Nick Adams » (d'E. Hemingway) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable ; à 16 h., Match : Me P. Lombard-Me J. Ambres ; à 16 h. 25, En direct avec J. Gremion et A. Corrado ; 17 h. 32, Musique contemporaine américaine ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornelius », de *G. Lerouge* ; 19 h. 25, Sciences : ce qu'informer veut dire ;

20 h., Dialogue franco-britanniques... Régions : la *fin du centralisme, avec J. Mackintosh et J.-M. Jeanneney* ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Clichés ; à 22 h. 50, *Musique et animation* ; 23 h. 20, *Les nouveaux ethnologues.*

FRANCE - MUSIQUE

14 h. 15, Divertimento : A. Kosanek, R. Katting, K. *Milocker, M. Oschelt* ; *14 h. 30, Triptyque* ; *15 h. 32*, Musiques d'autrefois : Corteccia, Monteverdi ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h 45, A la *manière : « Tzigane »* ;

20 h. 30, Saison lyrique... Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Zani, avec G. *Taddeo, D. Jones, B. Brewer* : « Il signor Brushino » et « La Scala di Seta », farces en un acte de Rossini, paroles de G. Foppa ; 23 h. 15, *France-Musique la nuit... Entretien avec Maud Perrin* ; *23 h. 15*, Nouveaux talents, premiers sillons... Le claveciniste et organiste Jean-Patrice Brosse : œuvres de Purcell ; 0 h. 5, Instruments maudits, instruments enchantés ; *1 h.*, Paysages imaginaires : pièges des sortilèges.

Mercredi 18 janvier

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; *12 h. 15*, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 19 h. 55, Tirage du loto.

20 h. 30, *Téléfilm français* : Double détente, de J.-Cl. Bonnardot, avec E. Bierry, G. Leclerc, D. Emilfork.

Un vieillard immobilisé sur un fauteuil roulant et propriétaire d'une fabuleuse collection d'antiquités déjoue un « casse » des plus subtils.

22 h. 10, Hommes et société : La famille après le mariage des enfants, de J. Mousseau, réal. E. Kneuzé.

CHAINE II : A 2

12 h. 55, Ski : Coupe du monde à Badgastein (descente dames) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; *14 h. 5, Aujourd'hui madame* ; *15 h. 55*, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Question de temps : M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. ; 21 h. 40, Documentaire : La route, de J.-P. Moscardo.

CHAINE III : FR 3

18 h. 25, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; *19 h. 40, Tribune libre : Perspectives et réalités* ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : MALDONNE POUR UN ESPION, d'A. Mann et L. Harvey (1967), avec L. Harvey, T. Courtenay, *M. Farrow, H. Andrews, B. Murray*.

Un agent russe infiltré dans les services secrets britanniques reçoit la mission de tuer l'espion saboteur qui n'est autre que lui-même.

22 h. 30, Ciné-regards : Objectif cinéma, d'A. Andreu, réal. P. Camus.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ésotérisme américain ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Musique contemporaine américaine ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : la science fiction ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Œuvres en prose », de M. Noël ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse ; à 16 h. 25, En direct avec F. Gremion et A. Corrado ; *17 h. 32, Musique contemporaine* américaine ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, La science en marche : incertitudes électorales ;

20 h., « Porgy and Bess », de G. Gershwin, par l'Orchestre de l'Opéra de Houston et le chœur, dir. *J. Demain, avec D. Ray Albert, C. Dale, A. Smith,* W. Shakesnider ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Clichés ; à 22 h. 50, Musique et animation ; 23 h. 50, Poésie ininterrompue.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Claude Debussy ; à 10 h., Musique en vie ; 12 h., Chansons ; *12 h. 40, Jazz classique* ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : J. Denjean, P. Porte, Y. Prin ; 14 h. 30, Triptyque ; 15 h. 30, Le concert du mercredi : Dukas, Bartok, par l'Orchestre philharmonique de New-York, direction P. Boulez ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; *19 h., Jazz time* ; *19 h 45, A la manière* : Rossini ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling, avec C. Ousset, piano : « Quatrième concerto pour piano et orchestre en sol majeur, opus 58 » (Beethoven), *« Dixième symphonie en mi mineur, opus 93 » (Chostakovitch)* ; 23 h., France-Musique la nuit... La dernière image : Fictions avec et sans science ; 0 h. 5, Dialogues *de la technique et de l'imaginaire* ; 1 h., Paysages imaginaires : voyages dans la Lune.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER (*informations toutes les heures*) ; 7 h., J. Paugam ; 9 h. 10, *Magazine* de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L. Bozon et J.-C. Weiss ; 12 h. 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des mille *francs* ; *14 h., Le temps* de vivre (samedi et dimanche : L'oreille *en coin*) ; 15 h. 15, *Sous quelle étoile suis-je né* ; 15 h. 45, Les oubliés de l'histoire ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 20 h., Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter-presse ; 20 h. 15, *Le masque et la plume* ; 21 h 15, La musique *est à vous* ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade.

FRANCE - CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. *et mus.*) ; *7 h. 30 (cult. et mus.)*, 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h 55 (cult.) ; 0 h (mus.)

EUROPE I (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-P. Allain, 6 h. 40, Jeux : Faites vos prix ; 9 h., Journal de C. *Villeneuve* ; *9 h. 10, Denise* Fabre ; 11 h., Arrêtez la pendule ; 12 h., Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les Aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Viviane ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Music Story ; 19 h., Europe-Soir ; *19 h. 30, Disco 1 000* ; 21 h., J.-M. Desjeunes, 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : 5 h. 30, Maurice Favières (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec J.-M. Cavada) ; 8 h 45 A.-M Peysson ; 11 h., La grande parade 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les amours célèbres ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; *15 h. 30, Appelez, on est là* ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h., Journal de J. Paoli ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas.

Radioscopies

FRANCE - INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Alain Krivine (lundi) Mgr Paul Seitz (mardi), Claude Servan-Schreiber (mercredi), Jean-François *Deniau (jeudi)*, *Antoine Goléa* (vendredi)

Tribunes et débats

FRANCE - CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Tahar Ben Jelloun (lundi), Alain Peyrefitte (mardi), Claude Mauriac (mercredi), Hubert Juin (jeudi), le Père Charles Antoine (vendredi).

FRANCE-INTER : 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur les baux commerciaux (lundi), le cholestérol (mardi), les transports (mercredi), l'alcoolisme (jeudi et vendredi).

EUROPE 1, 19 h., Robert Fabre (le 15) ; Jacques Chirac (le 22).

FRANCE - INTER : 7 h., Jacques Chirac (le 19).

TF 1 : 20 h. 30, Michel Poniatowski *(le 19)*.

A 2 : 20 h. 30, Georges Séguy (le 18).

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche), 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme *oriental* ; *8 h 30*. Service religieux de la Fédération protestante de *France* : 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Grande Loge de France (le 15), L'Union nationaliste (le 22) ; 10 h. : Messe

RADIO-TELEVISION

Jeudi 19 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Émission régionale ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Emissions pédagogiques : Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte.

20 h. 30, Magazine : L'événement (M. Michel *Poniatowski*, président d'honneur du parti républicain, envoyé spécial du président de la République) ; 21 h. 45, Feuilleton : La filière ; 22 h. 45, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Ski : Coupe du monde à Bad-Gastein (première manche) ; à 13 h., Deuxième manche ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 45, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Mannix ; *15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur...* ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, FILM : CHANTONS SOUS LA PLUIE, de G. Kelly et S. Donen (1952), avec G. Kelly, D. Reynolds, D. O'Connor, J. Hagen, M. Mitchell, C. Charisse (Rediffusion).

En 1927, à Hollywood, l'inventum du cinéma parlant compromet la gloire d'un faux « couple idéal » du muet et permet à une jeune actrice de s'imposer.

22 h. 15, Légendaires : *Histoire d'une peur*, de P. Dumayet, réal. M. Teulade.

Lire notre article page 19.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 40, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Initiative républicaine et socialiste ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, FILM (Hommage à Ch. Chaplin) : *MONSIEUR VERDOUX, de C. Chaplin (1946)*, avec C. Chaplin, M. Correll, M. Raye, I. Elsom, M. Hoffman, M. Nash, C. Evans (N. Rediffusion).

Un employé de banque français, réduit au chômage par la crise économique, se fait, sous différents noms, séducteur et assassin de veuves riches dont il vole les économies.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La peau et les os : à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète : 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesses des autres ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Musique contemporaine américaine ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, en direct d'Avoriaz ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Lady Chatterley et l'homme des bois », de D.-H. Lawrence ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet : les T.N.P., avec Laurent, G. Brajot, P. Chereau ; à 16 h. 25, En direct avec R. Alleau ; 17 h. 32, Musique contemporaine américaine ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Trentième anniversaire de la mort de Bernanos : « Sous le soleil de Satan ». Adaptation M. Manoll. Avec J. Faubert, F. Darbon, M. Dalbray ; 22 *h. 30*, Nuits magnétiques ; à 23 h. 35, Clichés ; à 22 h. 50, Le cinéma est fantastique, à Avoriaz ; 23 h. 20, Les nouveaux ethnologues.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et Blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Claude Debussy ; à 10 h., Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Milhaud, Brubeck, Stravinski ; 14 h. 30, Triptyque : 15 h. 32, Musiques françaises d'aujourd'hui... Orchestre national de France. Direction M. Soustrot : M. Ohana, J.-C. Eloy, C. Ballif ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, A la manière : « Napolitaine » ;

20 h. 30, Entrée de jeu. Avec L. Rossel, soprano, F. Kimm, contralto, F. Tillard, piano : « Duos » (Rossini) ; « Six lieder » (Schubert) ; « Quatre duos » (Mendelssohn) ; « Quatre duos (Dvorak) ; « Quatre mélodies » (Duparc) ; « Cinq duos » (Brahms) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... actualité de la musique traditionnelle ; *0 h. 5, Utopies musicales* ; 1 h., Paysages imaginaires : jungles.

Vendredi 20 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Une histoire de brigands, de J. Deval, avec J. Mauclair, A. Didier, J. Balutin.

Un énorme canular bâti par un clochard inventif.

22 h. 40, Les Comiques associés.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Ski : Coupe du monde à Kitzbuhel (descente hommes) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Les brigades du Tigre (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Série : les Folies Offenbach ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (La littérature fantastique, en direct du Festival d'Avoriaz).

Avec MM. Roger Caillois, de l'Académie française (Anthologie du fantastique), *Christian Charrière* (le Simorgh), *Pierrette Fleutiaux* (Histoire du tableau), *André Pieyre de Mandiargues* (Arcimboldo, le Merveilleux).

22 h. 50, FILM (ciné-club) : LES FILLES A PAPA, de M. Mizrahi (1974), avec S. Ophir, Z. Harifai, Y. Shiloah, M. Bat-Adam (v.o. sous-titrée).

Un riche bourgeois israélien, qui a eu huit filles en vingt ans de mariage, s'efforce d'obtenir un héritier mâle.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Nouvelle Action française ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série écologique : La qualité de l'avenir (La ville) ; 21 h. 30, Série documentaire : Les guerriers du soleil (deuxième partie : L'aigle qui tombe), de J. Soustelle, réalisation M. Boudou.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Lewinter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les empires de la mer ; à 8 h. 32, De quelques spinozismes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Musique contemporaine américaine ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec D. Québec ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Désert de Retz », de J. Roy ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : les Français s'interrogent sur... le sacrifice ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Diderot et sa pensée politique, par K. Gore. Avec P. Guinaud, R. Kempf, R. de Winter, P. Vernier ; 21 h. 30, Musique de chambre : R. Lielmane, violon (Tartini, Ysaye), A. Etzion, chant, J. Zak, piano (Aranowicz) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Clichés ; 22 h. 50, Le cinéma est fantastique, à Avoriaz ; 23 h. 20, *Les nouveaux ethnologues.*

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et Blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Claude Debussy ; à 10 h., Musique en vie ; 12 h., Chansons : sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Lehar, Sandauer, Kubanek, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : Batchelar, Bulman, Cutting, Vaughan-Williams, B. Britten, M. Arnold ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, A la manière : « Espagnole » ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart. Direction Z. Macal. Avec P. Tortelier, violoncelle : « Symphonie en mi bémol majeur, n° 91 » (Haydn) ; « Variations sur un thème rococo, opus 33 pour violoncelle et orchestre » (Tchaïkowski) ; « Don Quichotte, opus 35 » (R. Strauss) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : musiques du futur ; 0 h. 5, Existe-t-il une musique-fiction ? ; 1 h., Paysages imaginaires.

Samedi 21 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; à 14 h., série : La petite maison dans la prairie ; à 15 h. 20, Miroir 2000 ; à 15 h. 55, Joé le fugitif ; à 16 h. 25, Columbo ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Show Machine ; 21 h. 30, Feuilleton karaté : la légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 25, Téléfoot.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Emission pédagogique ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, L'actualité du disque (reprise à 17 h. 45) ; 14 h., Des animaux et des hommes ; 14 h. 45, Les jeux du stade (Coupe du monde de ski à Kitzbuhel) ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2

20 h. 30, Série : Les héritiers (L'oncle Paul), de M. Moussy, de F. de Pasquale, L. Hamon, H. Serre.

22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier ; 22 h. 50, Jazz : Grande parade (Cab Calloway's *Harlem all Stars*).

CHAINE III : FR 3

15 h., Hommage au comédien H. Nassiet : Mauprat, d'après G. Sand, adapt. M. Mohrt, réal. J. Trebuta, avec J. Weber, K. Petersen, H. Virlojeux, H. Nassiet (rediff.).

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission lyr. : « Don Carlos », de Verdi, par E. Nestorenko, N. Ghiaurov, M. Price, l'orchestre et les chœurs de la Scala, dir. Cl. Abbado, mise en scène de Ronconi (relais en stéréophonie sur France-Musique).

Lire notre article page 19.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Lewinster (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 32, 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Spinoza, par M. Cohen ; 16 h. 20, Le livre d'or : Camerata de Prague ; 17 h. 30, Pour mémoire : relecture, d'A. Nardellet ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : Roman Jakobson ;

20 h., Trentième anniversaire de la mort de Bernanos : « Journal d'un curé de campagne ». Adaptation P. Derrez et N. Strauss. Avec F. Huster, H. Virlojeux, *J. Harmina* ; 21 h. 55, *Ad lib.* ; 22 h. 5, *La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.*

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 7 h. 40, Equivalences : Schubert, Debussy, Ravel ; 9 h., Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalises ; 11 h., Jour J de la musique ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : Beethoven, Salzedo, Hindemith, Prokofiev ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du Studio 118... Récital des jeunes solistes ; 16 h. 32, Groupe de recherches musicales de l'INA : catalogue électroacoustique illustré ; 17 h. 15, La musique en Europe au temps de « Don Carlos », de Verdi : œuvres de Wagner, Liszt, Brahms, Berlioz, Meyerbeer, Bizet, Gounod ;

20 h. 5, Soirée lyrique en liaison avec FR 3 : inauguration de la saison du bicentenaire du Théâtre de La Scala : « Don Carlos », opéra lyrique en cinq actes et trois parties de Verdi, livret de F. Mery et C. du Locle. Mise en scène L. Ronconi. Décors L. Damiani, par les chœurs et l'Orchestre de La Scala. Direction C. Abbado. Avec P. Domingo, M. Price, N. Ghiaurov ; 23 h. 15, Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... Récital de piano Sviatoslav Richter au Festival de Salzbourg 1977 : œuvres de Beethoven, Chopin, Debussy.

Dimanche 22 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, *Les rendez-vous du dimanche* ; 15 h. 30, Série : L'île perdue ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série : Paul et Virginie (rediffusion) ; 16 h. 45, Sports première ; 18 h. 5, Téléfilm américain : L'homme qui n'avait pas de patrie, avec L. Robertson, R. Ryan ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LE BON ET LES MECHANTS, de C. Lelouch (1975), avec M. Jobert, J. Dutronc, B. Cremer, B. Fossey, J. Villeret, J.-P. Kalfon. (N.)

De 1935 à 1945, les mésaventures picaresques de trois petits truands (dont une femme) et d'un policier qui cherche à les arrêter.

22 h., La leçon de musique : Le violoniste Sandor Vegh.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h., Bon dimanche ; à 12 h. 5, Blue Jeans ; à 13 h. 25, Grand album ; à 14 h. 35, Série : Drôles de dames ; à *15 h. 30, La lorgnette* ; à 16 h. 20, Muppet's show ; à 16 h. 45, L'école des fans ; à 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; à 18 h. 15, Le petit théâtre ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, L'opéra sauvage (l'Irlande).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 25, Rediffusion : Les guerriers du soleil (L'aigle qui tombe, émission déjà diffusée le vendredi 13 janvier) ; 17 h. 20, Plein air ; 17 h. 50, Cheval mon ami ; 18 h. 20, Espace musical ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton pour les jeunes : L'odyssée de Scott Hunter ; 20 h. 5, *Hexagonal* : Histoires de France, par A. Conte ; suivi de Preuves à l'appui.

21 h. 30, L'homme en question : Le journaliste Georges Suffert.

22 h. 40, FILM (Cinéma de minuit) : JOURNAL INTIME, de V. Zurlini (1962), avec M. Mastroianni, J. Perrin, Sylvie, V. Ciangottini, S. Randone (v.o. sous titrée Rediffusion).

Deux frères, orphelins élevés séparément, se retrouvent à l'âge adulte. Le plus pauvre prend en charge l'autre qui, sorti d'un milieu riche, est incapable de gagner sa vie.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Lewinter (à 14 h. et 20 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions *philosophiques et religieuses* ; 11 h., *Regards sur la musique* ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de musique tchèque ;

14 h., La Comédie-Française présente : « le Roi se meurt », de Ionesco, avec M. Aumont, F. Chaumette, C. Fersen ; 16 h. 5, Compositeurs tchèques contemporains : concert Miloslav Kabela ; 17 h. 30, Rencontre avec Robert Lattes et Albin Chalandon ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : Roger Lewinter et Maurice Olender ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Traces (II), par R. Farabet ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Eugène Guillevic.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate pour le troisième dimanche après l'Epiphanie ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche... en direct du Théâtre d'Orsay : Mozart, Beethoven ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Rose et Colas », de Monsigny ;

13 h. 40, Jour « J » 77 ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Simon Boccanegra » (Verdi) ; 17 h., Le concert égoïste de Jacqueline Rayet : Liszt, Mozart, Chopin, G. Auric, Schubert, Stravinski, Webern, *Messiaen, Purcell* ; *19 h. 35, Jazz vivant* ;

20 h. 30, En direct du Royal Festival Hall... l'Orchestre symphonique de Londres, direction A. Prévin. Avec K. Zimerman, piano : « Serenata notturna en ré » (Mozart) ; « Concerto pour piano n° 1 en fa dièse mineur » (Rachmaninov) ; à 21 h. 30, « Symphonie alpestre » (Richard Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Les chambres de la musique ; 0 h. 5.

Lundi 23 janvier

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique (reprise à 14 h. 5) ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h., A la bonne heure.

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, FILM (Au-delà du naturel) : ROSEMARY'S BABY, de R. Polanski (1967), avec M. Farrow, J. Cassavetes, R. Gordon, S. Blackmer, R. Bellamy.

A New-York, une jeune femme, vivant avec son mari dans une maison qui passe pour maléfique, se trouve prise dans la machination d'une secte satanique.

Vers 22 h., Enquête.

Lire nos « Ecoutez-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Mannix ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Une pierre sur le sable, de G. Bosio, réal. N. Lilenstein.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Racines ; 22 h. 25, Bande à part.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : le Club pour le nouveau contrat social ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : AIMEZ-VOUS BRAHMS ?, d'A. Litvak (1961), avec I. Bergman, Y. Montand, A. Perkins, J. Royce Landis, P. Dux, U. Taeger.

Une femme de quarante ans, qui voit son amant se détacher d'elle après cinq ans de liaison, se jette dans les bras d'un homme beaucoup plus jeune.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Eugène Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ésotérisme américain ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Histoire de la ville d'Aix, avec M. Vovelle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Regarde, regarde les arlequins », de V. Nabokov ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ;

17 h. 32, Compositeurs tchèques contemporains : Lubor Barta ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Présence des arts : la gloire des Delaunay ;

20 h., Dramatique : « Ferdinand et le grand Chinois », de M. Schilovitz, avec Douchka, R. Renot, C. Clerc (rediffusion) ; 21 h., Concert V. Kalabis : par les solistes de chambre de Prague, le Quatuor Vlach, l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Z. Kosler, avec V. Manousek, cello, E. Glancova, piano ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Biographie : Romain Gary ; 23 h. 35, Musique et lectures

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h., Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : C. Davidow, L. Boulanger, A. Renaud, R. Hahn, Poulenc ; 14 h. 30, Triptyque ; à 15 h. 32, *Portrait d'un musicien français* ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., *Les grandes voix* ; 20 h. 30, Cycle de quatuors... en direct du grand auditorium, le Quatuor Bernède : « Quatuor en mi bémol majeur, opus 44 » (Mendelssohn), « Quatuor en mi majeur, opus 121 » (Fauré), « Quatuor en la mineur n° 13 » (Schubert) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : « Clivages » ; *0 h. 5*, Croisements ; 1 h., Univers fantastiques.

Les écrans francophones

Lundi 16 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Des histoires insolites ; 21 h., *la Grande Histoire du western*, film de R. Aldrich.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Toma ; 21 h., *le Dimanche de la vie*, film de J. Herman.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Baudouin des mines ; 21 h. 10, Ce que parler veut dire ; R.T.B. *bis* ; 19 h. 50, Emission dialectale

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, *Une question de justice*, pièce policière.

Mardi 17 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Michel Strogoff ; 21 h., *Fantomas se déchaîne*, film d'A. Hunnebelle

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Tarzan ; 21 h., *Marqué au fer*, film de R. Maté.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Europe immédiate ; 22 h. 20, Vidéographie ; R.T.B. *bis* ; 20 h. 20, Jean-Christophe ; 21 h. 15, Françoise, Martine, Claire et les autres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 22 h. 10, *Fat City*, film de J. Huston.

Mercredi 18 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *la Valise*, film de G. Lautner.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos - 1999 ; 21 h., *Un linceul n'a pas de poches*, film de J.-P. Mocky

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Madame le juge ; 21 h. 25, Variétés : Diane Juster ; R.T.B. *bis* ; 19 h. 50, *Sissi*, film d'Ernst Marischka ; 21 h. 30, La parole est à la défense.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Passe et gagne ; 20 h. 20, Silvester Klaüse ; 21 h. 45, Finale suisse du concours Eurovision de la chanson.

Jeudi 19 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., Columbo.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Super Jaimie ; 21 h., *le Cran d'arrêt*, film de W. Dieterle.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Vingtième siècle ; 20 h. 15, *Brammigan*, film de D. Hickox ; 22 h. 20, Le carrousel aux nuages ; R.T.B. *bis*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent.

Vendredi 20 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Regan ; 21 h., *Sept jours en mai*, film de J. Frankenheimer.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *Procès aux heureux*, film de K. Rad.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, A suivre ; 22 h., Buster Keaton trois films : *the Railrodder ; Un film*, *Blacksmith*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Spectacle d'un soir ; 21 h. 40, Concert : Bach.

Samedi 21 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *Un dimanche à New-York*, film de P. Tewskbury.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La poupée sanglante ; 21 h., *la Grande Lessive*, film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Quatre pièces sur jardin*, comédie de Barillet et Grédy ; 22 h. 25, Variétés : De bric et de broc.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *Fanny et ses gens*, pièce de J.-K. Jérôme.

Dimanche 22 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., La pêche miraculeuse ; 21 h., *l'Ibis rouge*, film de J.-P. Mocky.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Les grandes batailles ; 21 h., *Première victoire*, film d'O. Preminger

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Chansons à la carte ; 21 h. 20, Absurde n'est-il pas ? Humour ; 22 h. 15, Les brigades du Tigre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : *20 h., Les Eglefières* ; 20 h. 55, A vos lettres, jeu.

Lundi 23 janvier

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Des histoires insolites ; 21 h., *Un nommé Cable Hogue*.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Toma : *la Souricière* ; 21 h., Le vague à l'âme, de K. Rad.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Nous voulons les colonels*, comédie de Mario Monicelli ; R.T.B. *bis* : 19 h. 50, Emission dialectale.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 45, Le nez dans les étoiles des autres.

SOCIETE

MUSIQUE (EN BOITE)

Attention à vos réflexes !

AUX Etats-Unis, on appelle cela de la *canned music*, musique en boîte, enregis- ée, incolore, inodore, qui sert fond sonore aux grands maga- ns, supermarchés, aéroports. En ance, elle n'a pas de nom par- ulier, mais elle sévit *tout* au- nt. Quiconque a passé du temps ans les magasins à l'époque des tes s'en sera aperçu. Dans cette nbiance sonorisée des magasins, ombreux sont ceux qui font des lomètres, errent d'un endroit à autre, oublient le but de leur site. Nombreux sont ceux et lles qui s'y sentent *crétinisés*. u'ils se rassurent. Ce n'est pas ublesse particulière de leur ca- actère, mais le résultat tout à uit prévu de certaines politiques e vente. Il *suffit*, pour s'en con- aincre, de lire un article déjà ncien, mais qui n'a rien perdu e son actualité. Il est *intitulé* Psychologie de la sonorisation » publié dans la revue *Hommes et ommerce*, d'avril 1971).

Créer l'ambiance...

Voici, d'après cet article, et lans les grandes lignes, les rai- ons pour lesquelles on sonorise es magasins :

— La musique élimine les bruits lésagréables, les « parasites de base » : machines enregistreuses, sonneries, etc., ainsi que le bruit des conversations. Les paroles échangées, la chaleur humaine, sont, dans cette optique, franchement gênantes par rapport à l'acte essentiel : l'achat ;

— Ce qui doit être facilité, au contraire, c'est le contact entre la cliente et le produit. La sonorisation s'y emploie par la création d'une ambiance de fête toute l'année, ambiance qui « prend » la cliente et la retient captive dans le magasin ;

— *Entraînée par la musique*, la cliente ne sent plus le temps passer. « *Ce n'est plus*, dit l'article, *u'une série d'instants agréables.* » Elle fait plus de pas dans les rayons, ce qui multiplie les occasions d'achat ;

— L'ambiance musicale détend les femmes. Celles-ci éprouvent, paraît-il, des sentiments de culpabilité vis-à-vis de l'achat, et, dit notre auteur, « *l'ambiance sonore joue comme tranquillisant* ». Il cite à l'appui de sa thèse des films pris dans des supermarchés américains : « *Les films révèlent une sorte d'état second, une extase due à l'effet de l'ambiance générale, un plaisir enfantin à la découverte des différents étalages. Les spécialistes ont utilisé le terme de « transe hypnoïdale » pour qualifier cet état infra-conscient. La clientèle circule avec un œil dilaté et fixe, peu consciente de ses propres gestes, fascinée par ce qu'elle voit, et toute ouverte à ce qu'elle entend.* » ;

... et mettre en condition

— *Ainsi mises en condition*, les femmes résistent mal aux slogans publicitaires. La voie est libre pour les incitations venues du micro. Par exemple, poursuit notre auteur, « *le slogan « voluptueusement attirante » avec... », plutôt ressenti, entendu qu'écouté, n'entraîne pratiquement pas de rejet, comme il le ferait sur une publicité écrite de magazine* » ;

— La sonorisation abaisse les seuils de résistance de la cliente à ses propres désirs. Et c'est alors le « principe de plaisir » qui domine son tableau psychologique. En même temps, le bruit et la sonorisation musicale ralentissent son activité intellectuelle : « *La démarche rationnelle et l'exercice du sens critique sont vite amoindris ou même obnubilés.* » Ce qui a pour conséquence tous ces achats inutiles que font les ménagères : le petit chapeau ridicule, la robe indécente, etc. ;

— La musique, enfin, favorise le passage à l'acte. Il est plus facile de succomber à la tentation : « *D'une certaine façon, l'acte d'achat est une sorte de décharge nerveuse après une phase de tension de plus en plus forte.* » Ainsi, la musique a planté le décor pour cet acte d'amour d'un genre très particulier : l'achat.

KATIE BREEN.

PEINTURE (DE CARACTÈRE)

Adieu monsieur Courbet !

FAIRE visiter l'exposition Courbet, au Grand Palais, à un collègue étranger, ne réserve en principe aucune surprise. Jeunes et moins jeunes passent assez vite devant les autoportraits, mais semblent fascinés par les grandes toiles, qu'il s'agisse des *Cerfs dans la pénombre de la forêt*, de *l'Enterrement* ou de *l'Atelier du peintre*.

Juste devant nous, un groupe d'une cinquantaine de personnes suivaient une visite officielle, conduites par une femme qui, une liasse de notes en main, retraçait l'historique des œuvres. Notre attention fut vite attirée par le commentaire systématiquement hostile qu'elle donnait de celles qui se rapportaient à des thèmes sociaux. Courbet progressiste ? Surtout pas. Il aimait les grands bourgeois qui avaient de l'argent.

Arrivés devant la toile de 1855, *l'Atelier du peintre, allégorie réelle*, qui montre Courbet au travail, avec un résumé de toute sa vie, entouré *de ses amis, de Baudelaire, un peu* à l'écart, et surtout des pauvres, elle fit remarquer au groupe la *présence d'un « juif à cassette » qui « d'ailleurs était étonnamment beau »*. Interloqués par ce commentaire, nous nous approchâmes pour écouter la suite. Et quelle suite ! Rien d'étonnant si ce *Juif à cassette* était là, car le socialisme a toujours fait bon ménage avec l'antisémitisme. Non seulement les théoriciens socialistes du dix-neuvième siècle étaient tous farouchement antisémites, mais le plus grand théoricien antisémite était le communiste Karl Marx.

Outré par ces propos, je fis remarquer au guide que non seulement ses commentaires des toiles de Courbet étaient tendancieux, mais qu'elle ne cessait de proférer des mensonges et que, d'ailleurs, on s'étonnait qu'une visite « officielle » de l'exposition serve de prétexte à ces diatribes constantes contre le socialisme. *Sans même me regarder*, elle dit au groupe que je ne savais sans doute pas qui étaient *Marx et Courbet, et elle exposa* à ses auditeurs que Marx était un *« théoricien communiste et antisémite, partisan d'un Etat centralisé où il n'y aurait pas de place pour les juifs »*.

Après lui avoir fait remarquer que j'avais moi-même enseigné les arts plastiques à la Sorbonne, elle *répondit, toujours au groupe*, que la Sorbonne était connue comme abritant des ignorants qui donnaient des diplômes à n'importe qui. Comme ses propos haineux à l'égard de Courbet et des thèmes sociaux s'amplifiaient, je lui fis part de mon intention d'adresser au *Monde* un compte rendu de sa visite. S'esclaffant et prenant ses auditeurs à témoin, elle rétorqua que j'étais sûrement un communiste et que, d'ailleurs, chacun savait à quoi s'en tenir sur les communistes *et les lecteurs du Monde*.

A la suite de l'attroupement provoqué par cette altercation, plusieurs personnes du groupe protestèrent car « *elle était le guide* » et « *savait sûrement ce qu'elle disait* », moi, je n'étais « *pas un employé du musée* ». D'autres personnes m'offrirent spontanément leurs noms et *adresses pour envoyer une lettre* de protestation à la direction des Musées, car ils avaient été choqués *par les commentaires, sans oser* répondre. Une personne du Grand Palais me fit savoir qu'ils n'étaient pas responsables des guides et ignoraient d'où ils venaient. Des gardiens de salle confirmèrent par contre qu'il s'agissait de « visites officielles » et l'employée du Grand Palais reconnut que le guide était envoyé par les Musées nationaux.

Une femme âgée s'approcha alors et dit seulement : « *Cette visite m'a écœurée. Je ne suis pas de votre génération, mais ce commentaire officiel me dégoûte car j'aime les toiles de Courbet. Je ne suis jamais allée à la Sorbonne et je n'ai plus le temps d'y aller. Je mourrai donc sans savoir qu. était Courbet !* »

On ose espérer qu'il s'agit là d'un cas isolé, caractériel. Mais est-il possible que personne ne se soit soucié de savoir quel commentaire on donnait au cours de cette visite ? Un gardien, amusé, nous confia : « *Pas besoin d'être bachelier pour dire toutes ces bêtises à propos des tableaux.* » Au moment où l'on reproche aux enseignants de transformer leurs cours en forum politique, on peut s'étonner que les visites des musées soient l'occasion de tels commentaires *de la part de personnes chargées* d'introduire le public à la compréhension des œuvres exposées. *Outre l'incompétence et l'ignorance*, il y a la mauvaise foi évidente du guide pour qui les toiles ne sont *que des prétextes à des divagations* politiques.

Quelle image, tous ces gens venus, en cette avant-veille de Noël, voir l'exposition, *garderont-ils de* Courbet ?

JEAN-MICHEL PALMIER.

LITTÉRATURE (DE CLASSE)

La lavandière et le professeur

« ENCORE un professeur qui écrit. » *Combien de Petit Chose, ayant parqué leurs élèves dans les verts pâturages de l'interrogation écrite, dissimulent derrière une pile de manuels accumulés sur le bureau le cahier honteux sur lequel ils épanchent leurs états d'âme ? Sans compter les heures passées au café, comme il se doit, à débiter de l'alexandrin au lieu de corriger des copies. Combien d'enfants innocents ont souffert de la coupable indulgence de Mallarmé pour son art ? Un enseignant désastreux, ce petit Mallarmé, je vous le dis, madame !*

Il n'y a pas que les professeurs qui écrivent. Les prostituées, les mineurs de fond, les lavandières et les concierges écrivent aussi. Oui, mais en retraite. Voilà des gens qui ont trouvé la solution au problème du troisième âge. Ils occupent intelligemment des loisirs mérités par une dure vie de labeur. Comment se fait-il que les professeurs, dont tout le monde sait, depuis Zazie, qu'ils n'ont choisi leur métier que pour les avantages de la retraite (et les vacances), ne peuvent eux aussi attendre et s'empressent de noircir des pages, sitôt le diplôme en poche, et parfois même avant ?

Ils ont le temps

C'est que les professeurs, en bons fonctionnaires, sont réalistes et prévoyants. Ils savent qu'une lavandière cote beaucoup plus qu'un enseignant. C'est la loi du marché : il paraît qu'il y a beaucoup trop de professeurs. Aussi bien s'attache-t-il à la carrière de lavandière une aura, un glamour *diraient les Américains, qui manque gravement à l'enseignant, animal que l'on rencontre en toute saison et sous tous les climats, et qui se reproduit jusque dans les banlieues les plus impropres à la consommation.*

Le professeur sait qu'il ne peut compter, pour assurer sa carrière littéraire, sur l'énoncé de sa qualification, qui provoque soupirs de lassitude et haussements d'épaules narquois. Il ne peut compter que sur la littérature. Ça ne vient pas du jour au lendemain. Il faut de la patience.

Oui, mais tout ça ne résout pas la question : pourquoi semble-t-il y avoir, proportionnellement, beaucoup plus de professeurs écrivains que de lavandières ? La provenance sociale ? Il y a davantage d'enseignants issus du prolétariat et qui écrivent que de lavandières. Examinons plutôt l'intrinsèque de ces deux métiers.

La lavandière lave. Du linge. Sale. Or on sait que le lavage de linge sale, lorsqu'il ne se pratique plus en famille, est une des caractéristiques essentielles du métier d'écrivain.

L'enseignant enseigne. Quoi ? Parfois des mathématiques. Le reste du temps, de l'histoire, de la philosophie, du langage et de la littérature. Toutes choses qui ont elles aussi beaucoup à voir avec le travail d'écrivain. Voilà le professeur et la lavandière à égalité.

On pourrait demander aux professeurs et aux lavandières pourquoi les uns enseignent, les autres lavent : quelles étaient leurs motivations profondes en choisissant leur métier ? On serait déçu. Beaucoup, dans les deux catégories, répondraient qu'ils n'avaient pas le choix. Quant au reste, je ne répondrai pas pour les lavandières. Je ne suis pas lavandière. Je répondrai pour les professeurs. Il y en a qui aiment les enfants. Les jeunes. Les gens. Ils aiment travailler avec. Ça les intéresse. Et puis ils aiment la littérature. Ça les intéresse aussi. La littérature des autres. Un jour ils se disent : pourquoi pas moi ? Si tant est qu'ils n'ont pas dès l'abord, avec roublardise, choisi le métier dans l'espoir d'abuser leurs élèves derrière une pile de manuels. (Le moindre mal, chère madame, le moindre mal : il y en a qui n'abusent pas, ils abusent de, je ne vous dis que ça.)

Allons. Venons-en au fond du problème. Si les professeurs écrivent, c'est qu'ils ont le temps. Trop de temps. Il n'ont que ça à faire. Voulez-vous que nous détaillions la journée d'un professeur ? Du professeur moyen ? Non. Ça n'intéresse personne. La plupart des gens ont ou ont eu des enfants. Ils savent très bien qu'une seule journée passée à occuper un chérubin n'a rien d'épuisant. Ah bon, il faut multiplier par trente ? (Mais non, vingt-quatre, il y a eu la réforme.)

Il y a une autre catégorie de gens qui écrivent beaucoup. Ce sont les journalistes. Ils écrivent tout le temps, ça leur devient une seconde nature, et ils ne peuvent plus s'arrêter. C'est tout naturel. Il ne viendrait à l'idée de personne de dire que la république des lettres est la république des journalistes.

CATHERINE RIHOIT,
professeur et écrivain.

UNE FEMME A SA FENÊTRE

Chômeuse de luxe

(Suite de la page 19.)

« *Peu à peu, nos habitudes de dix ans ont glissé. Puisque je ne travaillais pas (même si je gagnais autant, en défalquant frais de transport et de déjeuner), il attendait que je prenne sur moi les tâches ménagères. Mes heures de loisir ont vite rétréci.* »

Elle pointe au chômage, elle va à l'agence pour l'emploi, elle répond aux petites annonces, elle se présente parfois aux employeurs. L'emploi proposé lui aurait toujours fait descendre l'échelle des qualifications. Pourquoi l'accepter ? Elle le disait très simplement à l'employeur, et, chaque fois, les réponses l'ahurissaient. « *Mais, madame, pour une femme, ce n'est pas une mauvaise paye.* » « *Monsieur, je gagnais un tiers de plus, et je n'ai pas changé de sexe.* » « *Madame, sans ces 90 %, vous auriez accepté, et avec empressement.* »

Un autre fut plus franc : « *Madame, cette histoire d'offrir 90 % pendant un an à la femme quand le mari gagne bien sa vie, je vous garantis que ça mène la France à la ruine : comment pouvons-nous être concurrentiels sur les marchés extérieurs avec une main-d'œuvre aussi gâtée ? 90 % pour le chef de famille chômeur, soit ; mais pour l'épouse...* »

Une névrosée du travail

Jenny ne s'était jamais sentie féministe et trouvait les militantes « de vrais clowns ». Et voilà soudain que leurs arguments, lus par-ci, par-là, lui sautent aux lèvres. Au P.-D.G. inconnu — et ahuri, — elle parle de la fin des discriminations, de la ségrégation, du sexisme. « *Je m'écoutais parler comme si j'étais devant un poste de télévision.* »

Le soir, elle raconte l'affaire à son mari. Elle l'entend répondre : « *Quand on cherche du travail, tu sais, il faut être diplomate.* » Pour la première fois en dix ans, ils se sont disputés pour des idées ; la discussion a fini en scène de ménage. A la fin, Jenny crie qu'elle ne redeviendra pas la fée du foyer (qu'elle n'a jamais été) et que le rôle de Cendrillon n'est pas dans son registre. Il jette qu'il s'en est aperçu.

Et soudain la chômeuse de luxe s'est sentie rejetée par la société qui ne voulait plus d'elle, par l'homme aimé qui ne comprenait pas qu'il ne la traitait plus en égale. Ce que, pendant deux mois, elle avait nommé loisir devenait brusquement inaction.

Un nouveau style de vie s'instaurait. Les enfants ne rangeaient plus leur chambre et, si elle grondait, soupiraient, boudeurs : « *Mais, maman, puisque tu restes là.* » Le mari ne s'occupait plus de la maison. Rentré, il racontait sa journée. Il ne demandait pas : « *Et toi, comment ça s'est passé ?* » Il était sûr que rien ne se « passait » durant ces heures sans affrontement.

Peu à peu, la chômeuse de luxe *s'est sentie comme dévalorisée*. Moins les journées sont organisées, moins elles sont pleines, et *l'on ne fait aujourd'hui que ce* qu'on ne peut pas remettre parce que le lendemain presse de son poids de nouveaux devoirs. Quand elle travaillait, le samedi matin suffisait pour liquider, à deux, les courses et le marché de la semaine. A présent, elle découvre constamment des achats urgents qui la poussent dehors, des prétextes, des manières de se donner l'illusion d'être pressée.

Et ce temps d'apprendre, ce temps de lire, ce temps de la musique, elle ne le trouvait plus.

Une amie écologiste et féministe, qui avait renoncé à un emploi ennuyeux mais sûr pour vivre d'irrégulières leçons de culture physique, persiflait : « *Tu es une névrosée du rendement, une intoxiquée du boulot-métro ; gagner sa vie n'est tout de même pas un but en soi.* » Jenny a tâté du bénévolat des associations de parents d'élèves, pour s'apercevoir que, là encore, les travailleuses se montraient plus rapides, plus efficaces, plus organisées que les femmes de loisir.

Au huitième mois, Jenny n'aimait plus sa liberté. S'apercevait qu'elle avait aimé son labeur si souvent maudit, parce qu'elle se sentait participer non plus seulement à sa cellule familiale mais à la société, si dure, si hostile, si noirâtre qu'elle fût. Elle accepta un travail à horaires réduits — et à salaire proportionné — dans une organisation d'échange d'étudiants. « *Je revis. Le soir quand je me hâte, j'explose de choses à raconter. Pendant huit mois, les petits apportaient l'air de l'école, mon mari l'air du labo, et moi j'avais l'impression d'étouffer de ne rien apporter. Je sais, je dois être une névrosée du travail.* »

DOMINIQUE DESANTI.

HUMEUR

La mégalomanie a fait son temps

DE temps en temps, au hasard du journal parlé crachouillé par la radio, on capte une *de ces informations qui ont de quoi* ravir les esprits critiques ou méprisants.

Ainsi, récemment, cette annonce *saisie au vol : il serait question* de remplacer la Marianne nationale sculptée à l'effigie de Brigitte Bardot *par une Marianne qui aurait* les traits de Mireille Mathieu. De B.B. à M.M., tout un programme ! Un programme de récession, inutile de le nier. On estimerait, en effet, que la Marianne B.B porte trop évidemment la marque des années 60 et qu'une *Marianne* fidèle *reflet de M.M.* se rapprocherait davantage du portrait-robot de la Française moyenne des années 70. *Soit une jeune femme plus repré*sentative de cette société libérale avancée, donc plus soucieuse de *banalité efficiente que de beauté* gratuite.

Information anodine, certes, mais, en filigrane, quel beau sujet d'analyse pour un nouveau philosophe ou pour un sociologue dans le vent ! *En 1960*, on osait encore miser sur le prestige, l'insolente grandeur, le panache triomphant. En 1978, on *estime qu'il serait plus prudent de* s'en tenir au juste milieu, au tout-venant, au médiocre, donc à l'humi*lité*.

*En 1960, on imposait aux mai*ries rustiques une Marianne inspirée par l'un des plus beaux visages *de notre cinéma français, mais* un visage si peu folklorique qu'on aurait pu le prendre pour celui d'une *Californienne* ou d'une Scandinave de choc. En 1978, en revanche, on pense français, il faut consommer français, fabriquer français, et Marianne, *produit français* doit avoir un type moyen de Française moyenne, celle-là même qu'on peut *rencontrer dans le métro* entre 18 heures et *19* heures. A se demander si, dans cette volonté de donner la vedette au plus banal, il n'aurait pas été plus opportun de représenter Marianne sous les traits de la Mère Denis.

Mais, au fil de cette politique de changements dans la continuité et de continuité politique dans les changements, ne pourrait-on pas jeter au vent d'autres suggestions ? Ni plus importantes ni moins stupides que le remplacement d'une Marianne par une autre Marie-pose-pour-moi ?

L'Elysée, par exemple. Cette noble demeure évoque trop évidemment un palais royal au sein d'une France plus soucieuse de faire des affaires que de donner des fêtes. La raser s'impose. Pour la remplacer par une *résidence de haut standing* style Parly-II que l'on pourrait éventuellement baptiser « la Giscardière ». *Ça fait chic et rassurant.*

L'invalide'Store

L'Arc de Triomphe ne semble pas moins déplacé en plein cœur d'une époque où « nation » rime richement avec « promotion ». Cet édifice symbolique devient choquant, *dans sa gratuité*, planté à *un* endroit où le centimètre carré immobilier vaut une fortune. Tout cela deviendrait plus fonctionnel et plus admissible si l'on changeait ce bloc inutile en un hôtel de luxe qui *bénéficierait d'un site unique, d'une* vue imprenable et, bien entendu, d'au moins quatre étoiles.

Le cas de l'Opéra n'est pas moins net. *Ce gigantesque gâteau de pierre* coûte une fortune, sonne encore plus creux qu'un musée, ne déroule même plus ses *fastes* d'antan, alors que si la Gaumont, entre autres, pouvait le racheter, cette active société en ferait un labyrinthe assez spacieux pour abriter une bonne centaine de petites salles de cinéma, bref un énorme tiroir-caisse.

Autre monument de prestige dont la valeur promotionnelle semble fort discutable : les Invalides. Ce site vaguement historique n'attire que des badauds hantés par un passé complètement dépassé et prend une place considérable en bordure d'un quartier *résidentiel où les magasins* sont singulièrement rares. Nul ne peut douter du succès considérable *et de l'affluence consommante que* connaîtrait *l'Invalide'Store* devenu un ensemble commercial de boutiques, *de snacks et de cafétérias* au milieu de quelques arbres et d'un peu de gazon.

On peut tenir le même raisonnement en examinant avec quelque *lucidité le Petit et le Grand Palais*, ces énormes hangars trop démesurés pour n'abriter, de temps à autre, *que des tableaux qui ne font jamais* plus de 1 mètre de haut. Dévorant une énorme superficie en plein *centre de la capitale, on gagnerait* au change et on ferait le bonheur de tous en reconvertissant en garages et parkings ces deux bâtiments qui ne méritent aucun sentiment.

Et la tour Eiffel ? Elle a fait son temps, elle est encombrante, on ne chante même plus son charme. Elle sert d'antenne de télévision, me dira-t-on. Soit. Mais pourquoi ne pas l'utiliser comme antenne de la même télévision en la juchant au sommet d'une tour résidentielle qui narguerait de haut les admirables *constructions* du Front de Seine 2000 érigées sur la même rive ?

Et ainsi de suite. Car Paris est riche en superflu, en signes extérieurs de richesse qui n'ont plus cours. Et il ne suffit pas de changer Marianne en Française de tous les jours, encore faut-il que la France de tous les jours soit digne de sa nouvelle Marianne.

JACQUES STERNBERG.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le jazz en poche.

Un nouveau livre sur le jazz — et il en est moins qu'on ne le croit ou qu'on le dit — se justifie déjà quand la collection qui l'accueille vient, à son temps, après beaucoup d'autres, initier à l'informatique, introduire à la linguistique, résumer le marxisme ou abréger la psychanalyse, grands thèmes contemporains qui devancent toujours, de leurs longues têtes, l'expression corporelle, le management, le karaté, le groupisme dynamique, la relaxation et le marketing.

*Mais ce livre-ci se défend d'autant mieux qu'il aborde son sujet de manière originale : les phases, les hommes, les outils. De nombreux « encadrés » — époques, lieux et disques — aèrent des textes tous abordables, écrits pour la Grande Encyclopédie Larousse et rassemblés en ce volume 28 de l'*Encyclopoche *(1).*

Frank Ténot, directeur de la revue Jazz Magazine, *et Philippe Carles, coauteur de* Free Jazz, Black Power, *qui s'étaient unis en 1967 pour rédiger un* Dictionnaire du jazz, *se sont associés en 1977 encore, ont conjugué leurs compétences et ont joint leurs efforts dans le dessein de construire les quarante articles qui font de cet ouvrage très clair le bon guide d'un domaine pour lequel sont exercées plusieurs heureuses méthodes d'exploration et de présentation pédagogiques.* — L. M.

(1) *Le Jazz* (Paris, Larousse, quatrième trimestre 1977, 256 p., 28 F).

Quelques dates en province...

Randy Weston, *pianiste, autrefois, d'Art Blakey et du chanteur ou crieur de blues Eddie Vinson, a beaucoup écouté Monk, a voyagé en Afrique, et, depuis vingt ans, depuis sa consécration à Newport, visite le monde et vient souvent en France. Il sera à Montbéliard le 17 janvier. Le* Harlem Swing and Tap Dance Company, *avec le danseur Bonnie Briggs, qui fut pensionnaire de l'orchestre Duke Ellington, et un sextette de grands musiciens « mains team », donnera plusieurs concerts en janvier : à Pau le 16, Limoges le 17, Bordeaux le 18, Nîmes le 19, Toulon le 20, Orange le 21, Cannes (avec Hampton) le 22, Villeneuve-sur-Lot le 24, Clermont-Ferrand le 25, Amiens le 31.* Tribute to saxophone, *tournée qui réunit Steve Potts, Michel Roques, Hal Singer, Michel de Villers, et l'associe au trio Arvanitas, fera escale à Vesoul le 20 janvier, à Tarbes le 25, à Aurillac le 26.*

... et au Totem.

Les mardis 17 et 24 janvier, Raymond Boni big band. Les jeudis 19 et 26 janvier, Archie Shepp quartet. Le 18, Frank Wright quartet. Le 25, Martial Solal, Cesarius Alvim et Daniel Humair. Le 31, le François Tusques intercommunal free-dance orchestra. (Tél. 583-11-00.)

Entre autres disques.

Mac Coy Turner : « Supertrios ».

Le dernier coup de griffe et l'apogée de la carrière de ce pianiste, qui, sorti de l'univers coltranien, est devenu un des maîtres du jazz d'aujourd'hui. Un double album avec deux combinaisons basse-batteries : Ron Carter et Tony Williams ; Eddi Gomez et Jock de Johnette.

(Milestone 47039, distribution Musidisc.)

Ron Carter : « Piccolo ».

Ron Carter, le contrebassiste le plus demandé dans les studios américains à ce qu'il paraît, et sa « piccolo » basse marquent ici un bon point avec cette nouvelle expérience : une basse soliste appuyée par une section rythmique (piano, basse, batterie), swinguant ensemble, voilà qui étonne.

(Milestone 47037, distribution Musidisc.)

Ray Charles et Cleo Lanine : « Porgy and Bess ».

Une interprétation originale de l'opéra de Gershwin : Ray Charles, comme sa merveilleuse partenaire Cleo Laine, interprètent, non pas l'un Peggy et l'autre Besse, mais indifféremment les thèmes qu'ils possèdent le mieux. Un régal, surtout pour les partis soutenues par les chœurs, maintenant célèbres, du révérend James Cleveland.

(London 3695, distribution Sofrason.)

Musique

Le testament lyrique de Busoni

Doktor Faustus, *de Busoni, exécuté le jeudi 12 janvier à la Maison de la radio et diffusé en direct sur France-Musique, n'est pas un opéra au sens où on l'entend habituellement. Non qu'il n'en ait les qualités essentielles, scéniques, dramatiques, lyriques, magiques même. Mais la définition dans laquelle on enferme en général le genre opéra se révèle trop étroite pour un ouvrage qui mêle tant d'expériences diverses et apparemment contradictoires.*

« Le théâtre — *dit un personnage, s'adressant au public* — permet de croire à l'irréel, et si, d'un point de vue réaliste, il peut prêter à rire, il oblige au sérieux lorsqu'on le considère comme un jeu. » *En une phrase, c'est bien le résumé des conceptions de Ferruccio Busoni (1866-1924) en matière de théâtre lyrique ;* Doktor Faustus, *son ultime opéra, y souscrit d'autant plus étroitement que son sujet, en quelque sorte, l'impose.*

C'est ainsi que, sans doute, Goethe, dans son Faust, *l'entendait, ce qui lui a permis d'innover si radicalement par la seule volonté de traiter jusqu'à ses conséquences extrêmes un sujet irréductible à une forme préétablie : sans autre lien qu'une référence commune aux mêmes sources légendaires, le* Doktor Faustus, *de Busoni (auteur du livret comme de la musique) peut être comparé à la version du poète.*

En concluant le pacte avec Méphisto, Faust renonce ici à l'activité qui, jusque-là, avait été la sienne ; il devient ainsi spectateur passif et laisse les événements s'accomplir sans pouvoir en modifier les conséquences ; ce n'est qu'en transférant sa personnalité dans le corps inerte de son enfant qu'il fera de sa mort un suprême acte créateur, affirmant à la fois que la volonté est victorieuse et qu'il est vain de compter seulement sur soi pour accomplir une tâche qui appartient à la succession des générations.

La fin de cette dernière scène, d'ailleurs, n'est pas de la main de Busoni ; Philip Jarnach, suivant les indications laissées par son maître, mit le point final à une œuvre qui, tout comme le Moïse et Aaron *de Schoenberg, est en même temps une somme et un testament. Testament par le sujet, somme par la musique d'une densité constante (contrepoint, richesse de l'orchestration, invention rythmique et harmonique) dont on peut trouver le modèle chez Bach et chez Liszt, mais résolument isolée des divers courants qui se manifestaient en ce premier quart du vingtième siècle.*

L'art de Busoni est un art de synthèse ; ni aboutissement ni point de départ, il doit être considéré en lui-même, et cela suffit à expliquer qu'en méconnaissant encore la spécificité de cet art on ne garde d'un compositeur si puissamment original que le souvenir du virtuose qu'il était aussi ou l'idée de créateur dépassé par ses intuitions prophétiques.

C'est tout à l'honneur de Radio - France d'avoir réuni, pour l'exécution presque intégrale qu'elle a donnée de l'œuvre, une distribution exemplaire avec, en particulier, Siegmund Nimsgern, infaillible dans le rôle écrasant de Faust, Kenneth Riegel, étonnante voix de ténor à la fois légère et puissante — celle qu'exige le personnage cynique et fantastique de Méphisto, — Louis Hagen-William (Wagner), Kathie Clarke (la duchesse de Parme), Robert Dumé (un soldat), et d'avoir confié la direction de l'Orchestre national de France à Christof Perick, inconnu à Paris, que cette seule soirée aura suffi à révéler.

GÉRARD CONDÉ.

Jazz

DAVID MURRAY AU « TOTEM »

Bien qu'aucune forme de publicité n'ait été faite sur l'apparition de David Murray, *le bar Totem se trouvait jeudi* soir débordant de curieux attirés sans doute par le bruit fait autour du Festival de Moers, en mai 1977, par la presse spécialisée introduisant un tout jeune et intriguant saxophoniste déjà célèbre par le nom de son père, le batteur Sunny Murray.

Le quartet actuel, qui commence une tournée en Europe, compte trois musiciens rompus à toutes les expériences de l'avant-garde, le cornettiste « Butch » Morris, le bassiste Kent Carter, généralement *comparse de Seve Lacy,* et le batteur Oliver Johnson.

Murray s'impose tout de suite comme un défricheur ambitieux puisque ce sont les bases d'un langage totalement nouveau qu'il semble vouloir poser. Plutôt que de se livrer à des entreprises de recherche incertaines, il improvise sur des produits finis, ballades, blues, tempos rapides. Après un premier morceau un peu bancal, l'idée du saxophoniste se fit plus nette. Murray et le cornet de « butch » jouent à deux voies décalées et sensiblement différentes, alternant notes rauques, caressantes, se promenant parfois dans les harmoniques, essayant de recréer le balancement souple de la ballade.

Murray, malgré sa jeunesse et son inexpérience évidentes, réussit un exercice périlleux au cours d'un long blues, il joue des notes traînantes et fragiles, poursuit, de son phrasé insolite, un dénouement qui se fait désirer et augmente la tension de l'auditeur. Le jeu haché et les petites envolées très sèches du cornettiste se marient étrangement avec *l'agilité langoureuse de David* Murray.

Une musique à suspens, d'apparence austère, mais qui force l'attention. L'ensemble laissa néanmoins sur sa faim un auditoire pourtant bien disposé envers ce nouveau venu.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Discographie : *Flowers for Albert* (India navigation 1026) et *Low class conspiracy* (Adelphi 5002).

Rock

Le « soul » d'Otis Redding

Il y a de multiples images de la musique noire américaine dont la richesse, la violence et la constante mutation frappent toujours avec autant de force. Dans les années 60, il y avait le blues, le « rhythm and blue » et puis encore, au moment de la lutte pour la reconnaissance des droits civiques, les « chansons noires de combat », adaptées de mélodies traditionnelles mais au caractère de création spontanée et d'efficacité directe.

Il y avait aussi le « soul », c'est-à-dire une sincérité, une conviction, un sentiment ethnique, et il y avait le son particulier de Memphis, développé par les musiciens noirs des studios Stax et qu'illustrèrent Rufus et Carlo Thomas, Sam and Dave, Booker T. et surtout Otis Redding, dont les albums sont aujourd'hui peu à peu réédités.

Chanteur, musicien complet, faisant lui-même de magnifiques arrangements, avec la collaboration notamment du guitariste Steve Cropper, Otis Redding était d'abord un « showman », une force de la nature tranquille, débordant de virilité mais sans nervosité, étonnant de relaxation et de précision.

Les spectateurs français ont pu voir et entendre Redding deux fois à l'Olympia, en 1966 et en 1967, arpentant la scène plein de santé et d'humour, franc, direct et sans complication, entouré des musiciens mêmes qui participaient aux habituelles séances d'enregistrement dans les studios de Memphis.

Redding avait en quelques années popularisé la « soul music » dans le monde entier. Il est mort à vingt-sept ans, un jour glacé de décembre 1967, dans un accident d'avion au-dessus du lac Madison, dans le Wisconsin.

L'album, réédité sous le titre *Otis Redding sings soul,* contient quelques-uns de ses meilleurs titres *(Ole man trouble, Respect),* de ses succès *(Shake, My girl),* ainsi que sa version de *Satisfaction,* et prouve que le chanteur n'a rien perdu de sa modernité, dix ans après sa mort.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Otis Redding sings soul* (Atco records 40 003, Dist WEA Filipacchi).

Théâtre

« MAXIMILIEN ROBESPIERRE »
par Chartreux, Jourdheuil et Sobel

Bernard Chartreux et *Jean* Jourdheuil, auteurs d'une pièce nouvelle sur Robespierre, nous montrent l'Incorruptible quand il est l'ombre de lui-même, pendant les quatre semaines de maladie et de dépression nerveuse qu'il semble avoir vécues depuis la victoire de Fleurus (26 juin 1794) jusqu'à son exécution (28 juillet). Parallèlement, l'accent est mis sur les désunions des membres du Comité de salut public dans cette même période.

Le propos de Chartreux et *Jourdheuil sur les traverses de la* Révolution nous parvient d'assez loin, parce que ces auteurs font employer à leurs personnages un langage emphatique, imitation de néo-hellénisme, elle-même imitée des romantiques allemands.

Il est vrai que l'on observe, dans les discours et déclarations de ces années-là, un ton à l'antique. Mais, dans le privé, peut-on croire que ces hommes s'exprimaient comme des traductions d'Homère ?

Alors qu'ils sont à tu et à toi, alors qu'ils doivent faire face à des contretemps de première urgence, Robespierre, Tallien, Billaud-Varenne et les autres parlent entre eux, chez Chartreux-Jourdheuil par le truchement d'allégories mythologiques qui semblent planer dans un éther serein. Cette ornementation de style, si cérémonieuse, si anor*male, fait que même les phrases* informatives de la pièce arrivent creuses.

Bernard Sobel met en scène cette antiquité linguistique dans un décor d'échafaudage sur le toit duquel sont posées des tables de ministère (l'appareil de l'Etat). Quand ils sont là-haut, les personnages paraissent exilés dans un garde-meuble. Quand ils sont en bas, ils sortent des charpentes en tubes, ou s'y faufilent, comme des voleurs.

Sobel leur fait prononcer leurs *grandes phrases sur l'« astre du jour qui fend les ténèbres »,* etc., d'un ton assez somnambulique, avec des silences marqués. Jean Dautremay (Robespierre), André Marcon (Saint-Just), Didier Sauvegrain (Tallien), Jean de Coninck (Barère), Jean-Pierre Bagot (Vadier), Catherine Davenier (Eléonore), sont des acteurs éprouvés et précis, disciplinés.

Le public aime l'histoire, particulièrement celle de la Révolution et de ses suites, aussi accorde-t-il son attention à ces personnages *célèbres, en costu*mes, qui échangent des répliques à propos d'événements connus. Mais le langage emprunté, les vues peu neuves, et une mise en scène plutôt arthritique, ne font pas de cette soirée un événement marquant.

MICHEL COURNOT.

★ Centre Pompidou, 20 h. 30.

Formes

Transmutation des valeurs

Seuls les artistes qui « bougent », qui progressent, méritent de retenir l'attention. *L'intérêt se renouvelle* et s'avive chez qui suit le travail de Raymonde Godin (1). On n'avait rien vu d'elle depuis 1976 : un peu plus d'un an. Son art s'approfondit et s'aère d'année en année. Ses paysages — oui, il y a une vision de nature au départ, le titre d'une composition ardente, *Champs de juillet 1977,* en fait foi — sont des élans verticaux qui se prolongent, pour l'esprit, ou qui se dissolvent au-delà du tableau aux marges restées vierges.

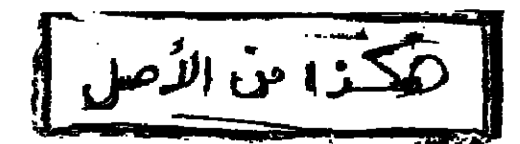
L'espace peut les envahir et s'infiltrer partout. Mâtures torsadées, onduleuses, en rangs serrés, où les interstices de la toile dont la blancheur a été respectée, pour ainsi dire libérée, deviennent de vraies touches d'acrylique plus vibrantes, plus « plastiques » que la monochromie apparente, nuancée à l'infini, des fumées rubescentes, ou d'un vert se mariant au bleu, ou d'un bleu alterné avec l'ocre. Et quel bleu parfois qui, dans un entremêlement plus intense encore, vire au noir ! On sera étonné de la richesse accumulée avec une telle parcimonie de moyens. Et de la transmutation d'un univers donné, ou conquis, en peinture pure, autre univers.

Même remarque pour l'évolution de Guermaz qui, dans un registre totalement différent, affine sa manière, la sensibilise à l'extrême (2). La contrée qu'il crée et modèle de toutes pièces, qu'il aménage pour son confort — si toutefois l'état contemplatif peut être, à un certain degré, conçu sans ascèse — formée de hautes falaises, de prairies, de nappes d'eau, sécrète sa propre lumière : un cosmos de soleils intérieurs. Si Guermaz redouble de délicatesse lorsqu'il peint sur une sorte de mousseline incorporée au tableau, et y colle même des dentelles, l'architecture de ses paysages promus à la réalité est solidement équilibrée. Teintes pâles ou plutôt pacifiées, subtiles harmonies de gris bleutés, tout concourt à transporter le spectateur au royaume de la sérénité.

Avouerai-je que les éléments narratifs (pour employer le jargon à la mode), petits personnages ébauchés, parasols, yeux apparaissant au-dessus du décor, n'ajoutent pas grand-chose au climat surnaturel ? Mais ce n'est là qu'une impression personnelle. A vrai dire, ces accessoires ne compromettent pas la beauté de l'ensemble.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.
(2) Entremonde, 50, rue Mazarine.



SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 14 - Dimanche 15 janvier

Les salles subventionnées

Centre Pompidou : Maximilien Robespierre (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Comédie-Française : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour (sam., 20 h. 30) ; l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope (dim., 20 h. 30) ; l'Avare (dim., 14 h. 30).
Odéon : l'Oncle Vania (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : le Naufrage (sam. et dim., 18 h. 30) ; le Visage d'Achtar (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : Trio Krivine, Lodéon, Pludermacher (Beethoven, Schubert, Ravel) (sam., 20 h. 30).
Petit TEP : Francis Lemarque (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Concert Colonne, dir. P. Dervaux (Berlioz) (dim., 18 h. 30).
Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; Macbeth (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière) ; Libre parcours récital : L. Urbain (flûte), S. Dugas (piano), P. Muller (violoncelle) (Haydn, Bartok, Beethoven, Hindemith) (sam., 17 h. 30).
Théâtre de la Ville : Santé publique (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Jessye Norman (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Poèmes en liberté (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; la Maison de l'inceste (sam., 18 h. 30) ; Pinok et Matho (sam., 22 h. ; dim., 16 h.).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : la Mouette (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Athénée : l'Aigle à deux têtes (sam. et dim., 15 h. 30).
Biothéâtre-Opéra : Solness le constructeur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord : Ubu (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Petit-Fils du cheik (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium : Les clowns Macloma (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête : Don Juan (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Cité internationale, la Resserre : l'Entraînement du champion avant la course (sam., 21 h.). — Maison de l'Allemagne : le Bleu du ciel (sam. et dim., 20 h. 45).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Fontaine : Rendez-vous à Hollywood (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30).
La Bruyère : la Rose et le Chou-Fleur (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.)
Le Lucernaire, Théâtre noir : la Belle Vie (sam. et dim., 18 h. 30) ; les Ecrits de Laure (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Entretiens avec le prof. Y (sam., 22 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Face à farces (dim., 16 h. 30). — Théâtre rouge : Boîte Mao boîte et Zoo Story (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny : Miam-miam (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Michel : les Vignes du Seigneur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Mouffetard : le Fou et la Nonne (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Œuvre : la Magouille (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des arts : P. Tisserand et P. Solleville (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaine : Nefertiti et le rêve d'Akhnaton (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Adieu Supermac (sam., 20 h. 45).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Saint-Georges : Topaze (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : Mime japonais (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : Tueur sans gages (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Punk Rats (sam., 18 h. 30) ; Gotcha (sam., 20 h. 45) ; Elle, elle et elle (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique, I : les Derniers Hommes (sam., 18 h. 30). — II : Blaise Pascal (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de Paris : Vive Henri IV (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : la Princesse de Clèves (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Péniche : le Psychopompe (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Rue-d'Ulm : Quand je serai petit (sam., 21 h. ; sam. et dim., 15 h. 30).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre du 28-Rue-Dunois : Du rififi pour l'utopie (sam., 19 h. ; dim., 17 h.).
Variétés : Fête de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Aux ânes citoyens (sam. et dim., 21 h.).
Dix-Heures : Le maire est démonté (sam. et dim., 22 h.).

Les concerts

Lucernaire : S. Davidson, chansons françaises du quatorzième siècle à 1900 (sam. et dim., 19 h.) ; Duo Da Camara (Schubert, Beethoven, Poulenc, Copland) (sam. et dim., 20 h. 45).
Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Boismortier) (sam. et dim., 17 h. 30).
Théâtre de la Madeleine : P. Messiereur, J. Talich et J. Bogunia (Mozart, Martinu, Chostakovitch).
Hôtel Héronet : S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 15).
Théâtre des Champs-Elysées : B. Nilsson et L. Roos (Gluck, Wagner, Sibelius, Grieg, R. Strauss) (sam., 20 h. 30) ; Concerts Pasdeloup, dir. P. Calderon, sol. J. Prats (Rachmaninov, Mahler).
Notre-Dame de Paris : A. Paganel (Grigny, Bach, Langlais) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : M.-A. Morisset-Balier et M. Morisset (Delalande, d'Aquin, Bach, Purcell) (dim. 16 h.).
Théâtre d'Orsay : T. Kalichstein (Brahms, Schubert) (dim., 11 h.).
Eglise des Billettes : Trio Euterpe et D. Laval (Bach, Beethoven, Haydn) (dim., 17 h.).
Eglise américaine : L. Fisher et J. Maelland (Hindemith, Britten) (dim., 18 h.).
Eglise réformée du Luxembourg : V. Ley-Lepetit et R. Ill, orgue ; R. Bernolin, flûte à bec (Loeillet, Haendel, Bach, Franck, Langlais) (dim., 17 h. 30).

La danse

Lucernaire : Danse masquée de Bali (sam., 16 h. ; dim., 21 h.).
Cité internationale : Walter Nicks Dance Theatre (sam., 21 h.).
Espace Cardin : Compagnie Magenia (sam., 21 h.).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Petite salle : Films sélectionnés au Festival international du film de court métrage et du film documentaire de Lille (sam. et dim., de 10 h. à 23 h.).

La Cinémathèque

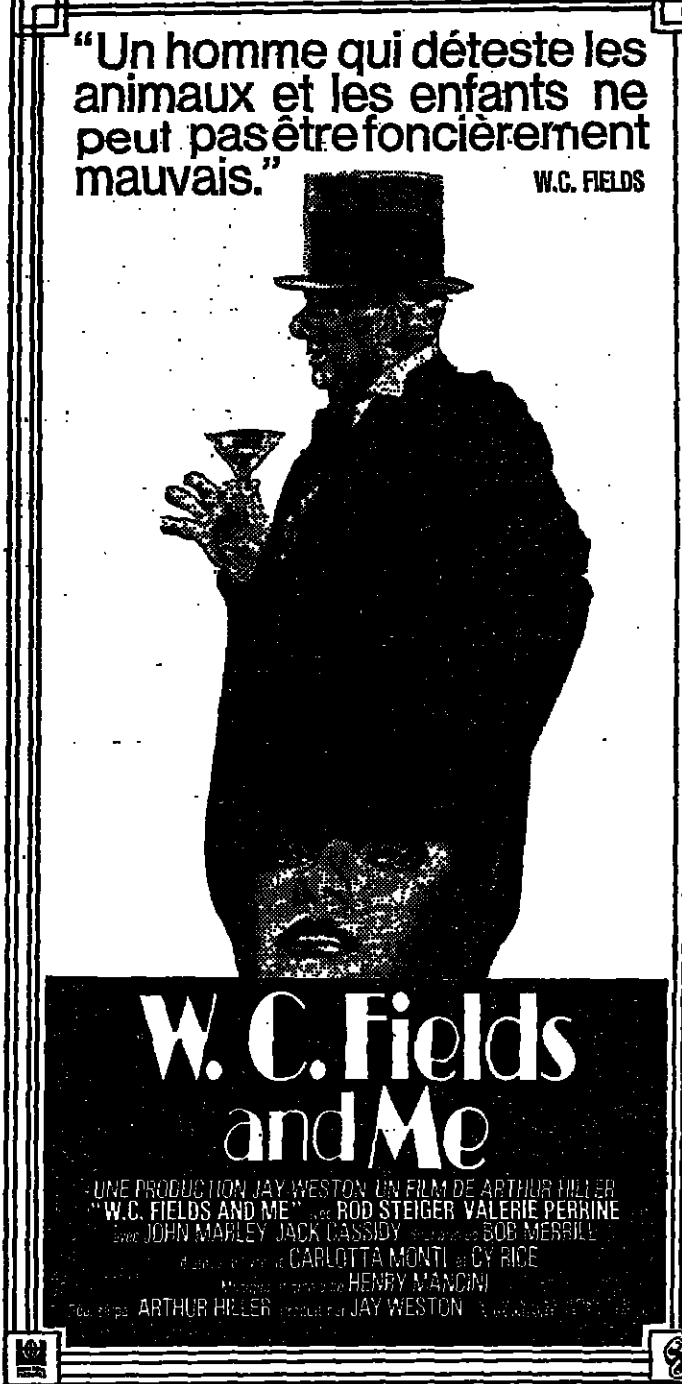
Chaillot, sam., Regard sur l'Inde, l'œuvre de Satyajit Ray, 15 h. : Pather Panchali ; 18 h. 30 : Aparajito ; 20 h. 30 : le Monde d'Apu ; 22 h. 30 : Calcutta, de L. Malle. — Dim., 15 h. : Gold Diggers, de M. Le Roy et B. Berkeley ; Quarante-Deuxième Rue, de L. Bacon et B. Berkeley ; 18 h. 30 : la Vallée, de B. Schroeder ; 20 h. 30 : Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 22 h. 30 : How to steal a million, de W. Wyler.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (en matinée), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75)
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Clnémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Mer., Jeudi.
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; les Tourelles, 20e (636-51-98)
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DES FOURMIS GEANTES (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, 17e (380-10-41).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42)
FORTINI-CANI (Fr., v.it.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Haussmann, 9e (770-47-55), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29)
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRISH TOUR (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 9e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 13e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70)
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
ORCA (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Mistral, 14e (539-52-43)
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LA PART DU FEU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
REPERAGES (Suis.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98)
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) h. sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)
LA VIE PARISIENNE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

L'AMOUR VIOLE, film français de Yannick Bellon (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) (deux salles sam. et dim.) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
W.C. FIELDS AND ME, film américain d'Arthur Hiller, v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
FAUX MOUVEMENT, film allemand de Wim Wenders, v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS, film français de Bertrand Blier : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
JESUS DE NAZARETH, film italien de Franco Zeffirelli (première partie), v.o. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
HOTEL DE LA PLAGE, film français de Michel Lang : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER, film français de Roger Coggio : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES BASKETS SE DECHAINENT, film américain de R. Daalder (**), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)



— MERCREDI 18 —



Le Monde

régions

Ile-de-France

Un plan de redressement pour la SEMIBO

Les conseillers généraux des Yvelines se prononceront, le mercredi 18 janvier, sur les modalités d'un plan de redressement destiné à renflouer la Société d'économie mixte immobilière de la banlieue ouest (SEMIBO) dont le déficit atteignait le chiffre impressionnant de 55 millions de francs au 31 décembre 1976.

« Spécialisée depuis quinze ans dans la construction de logements locatifs de type H.L.M., la SEMIBO s'est détournée de sa mission sociale à partir des années 1970 et elle est sortie de son rôle de société d'économie mixte en construisant, sous l'influence de ses puissants commanditaires, des logements de moyen standing, inaccessibles aux primes et aux prêts du Crédit foncier », a notamment relevé, le vendredi 13 janvier, M. Jacques Toutain, rapporteur de la commission des finances. *« Il va de soi que la responsabilité majeure de la déconfiture actuelle de la SEMIBO incombe aux inspirateurs de cette « reconversion », c'est-à-dire à la SACI et, au-dessus d'elle, au département immobilier de la Banque de Paris et des Pays-Bas »*, dont la SACI est une filiale.

Des villes importantes comme Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Sartrouville, Conflans-Sainte-Honorine, Les Mureaux, mais aussi des localités plus modestes comme Les Essarts-le-Roi ou Le Mesnil-le-Roi, se trouvent avec sur les bras l'encombrant et coûteux dossier de la SEMIBO.

Le plan de redressement élaboré par la direction du Trésor du ministère de l'économie et des finances doit permettre aux banques et aux créanciers de récupérer les capitaux prêtés à long et à court terme à la Société d'économie mixte. Ce plan annonce un ensemble de financements nouveaux pour une somme de 190 millions de francs. Les banques renonceront aux 12 millions de francs d'agios et l'Etat subventionnera certaines communes par le canal de la SEMIBO, pour un montant de 7,5 millions de francs. Le reste sera couvert par des prêts divers.

Pour les communes qui supporteront la plus grosse partie de ce plan de secours, la solution passe par un endettement très important, afin d'acquérir une partie des réalisations immobilières de la SEMIBO. Certains logements seront normalement commercialisés, d'autres seront cédés à des organismes H.L.M. ou à des sociétés d'économie mixte. Destinés initialement à être vendus, plusieurs programmes seront offerts en location.

● *Quartier Italie : « le gâchis ».* — Mme Gisèle Moreau, député communiste du treizième arrondissement de Paris, a critiqué, vendredi 13 janvier, au cours d'une réunion de presse, la rénovation du secteur Italie, qui a conduit à *« une transformation chaotique du quartier et à un gâchis généralisé »*. Mme Moreau a notamment déclaré : *« L'interruption de l'opération Italie, sur l'ordre de M. Giscard d'Estaing, ajoute encore au gâchis en stoppant la réalisation des logements sociaux et des équipements ».*

● *Ue statue du pont de l'Alma sur l'autoroute de l'Est.* — *Le Chasseur de Vincennes*, statue commandée par l'Etat en 1857 au sculpteur Charles-Auguste Arnaud, et qui ornait l'ancien pont de l'Alma, va être réinstallée très prochainement sur l'autoroute A-4 (autoroute de l'Est), dans la traversée du bois de Vincennes, après avoir passé plus de cinq ans en pièces détachées dans un terrain vague de Saint-Maurice (Val-de-Marne). — *(Corresp.)*

HAUTE-NORMANDIE

● *Les marins-pêcheurs normands contre la pollution de la baie de Seine.* — Venus de tous les ports du Calvados, les marins-pêcheurs normands ont annoncé, vendredi 13 janvier, en manifestant devant la direction des affaires maritimes du Havre, qu'ils étaient prêts à barrer une fois de plus l'accès de ce port si des mesures sérieuses n'étaient pas prises pour réduire la pollution dans l'estuaire de la Seine.

● *« 1977 a été pour l'aménagement du territoire une bonne année »*, a déclaré, le 12 janvier, M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire. De janvier à novembre, 927 primes de développement régional auront été accordées débouchant sur la création de 38 880 emplois. La DATAR va, au cours de séminaires de réflexion, étudier en 1978 *trois grands thèmes d'action* : l'emploi, les transformations de la société rurale, et les conséquences sur les activités économiques de l'évolution des modes de vie.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

CULTURE CONTRE CULTURES

Les exploitants agricoles du massif des Dentelles de Montmirail s'opposent à une instance de classement

De notre correspondant

Avignon. — « Ce président est un gauchiste ! » *C'est M. Convert, sous-préfet de Carpentras, qui s'est exprimé de la sorte, après avoir reçu une délégation de l'Association de défense des propriétaires et exploitants agricoles du massif des Dentelles-de-Montmirail. Le président qui conduit la délégation est M. Etienne de Menthon, responsable départemental du C.D.S. du Vaucluse et propriétaire d'un vaste domaine viticole à Suzette, petite comune située au cœur des Dentelles.*

Gauchiste, M. de Menthon ne l'est certainement pas. C'est pourtant lui qui préside l'association créée voilà deux mois, à la suite de l'ouverture par le ministre de la culture et de l'environnement d'une instance de classement du massif des Dentelles-de-Montmirail. Cette décision ministérielle a été notifiée à tous les propriétaires par le préfet du Vaucluse, M. Henri Gevrey, *« en des termes comminatoires difficilement acceptables »*, fait observer M. de Menthon. La zone visée par l'instance de classement concerne un massif montagneux de faible altitude, d'une superficie de 13 000 hectares, répartis sur treize communes, comprenant en partie inégale des terrains agricoles, des forêts et des secteurs rocheux. La culture dominante est la vigne. Un millier d'exploitants agricoles élèvent ici des crus réputés : côtes-du-rhône et côtes-du-ventoux.

La région, par son caractère sauvage et montagneux, attire de nombreux touristes, randonneurs et varappeurs. Dans sa notification, le préfet du Vaucluse souligne la nécessité de préserver le site. M. de Menthon et ses amis sont d'accord sur ce point. *« Il est exact*, dit-il, *que depuis quelques années quatre ou cinq gros propriétaires de la région ont défriché une centaine d'hectares sur la partie la plus belle des Dentelles, mais ils l'ont fait en vertu d'autorisations accordées par l'administration. Des résidences secondaires sont aussi construites de manière souvent anarchique. Mais, n'est-ce pas l'équipement qui délivre les permis de construire ? Nous sommes attachés à la préservation de notre environnement immédiat. Mais nous nous opposons catégoriquement au classement du site. C'est une atteinte au droit de propriété et au droit d'entreprise. »*

L'association de M. de Menthon regroupe neuf cent quatre-vingt-treize adhérents sur les mille exploitants concernés. Elle se dit prête à la concertation avec les pouvoirs publics dès que ceux-ci auront abandonné leur projet de classement.

Mais les écologistes vauclusiens et notamment les membres de l'Association des amis des Dentelles-de-Montmirail que préside M. Liotier, maire du Barroux, abondent dans le sens de la décision ministérielle. Il est vrai que, dans un passé récent, de graves atteintes ont été portées au site. Des collines entières ont été décapitées, rabotées par des bulldozers puis plantées en vignobles. Les constructions les plus baroques s'élèvent parmi les pinèdes. Une pagode chinoise outrage ce charmant paysage méridional. Elle est le produit d'une singulière tolérance de l'équipement et d'un passe-droit dont beaucoup d'amis des sites aimeraient connaître l'origine.

Les électeurs ruraux

Forte de l'appui des protecteurs de l'environnement, dont la plupart des associations adhèrent à la puissante union régionale Vie et Nature (U.R.V.N.), l'administration paraît résolue à appliquer la loi dans toute sa rigueur. A ce propos, le préfet du Vaucluse est très précis : *« Il vous est désormais interdit*, écrit-il aux propriétaires, *d'apporter la moindre modification à l'état des lieux ou à leur aspect pendant un délai de douze mois, sauf autorisation spéciale du ministre de l'environnement et sous réserve de l'exploitation courante des fonds ruraux et de l'entretien des constructions. Les infractions seront punies d'une amende de 5 000 à 100 000 F. Vous aurez l'occasion de donner votre avis au cours de l'enquête préalable à la décision de classement du site. »*

L'instance de classement a en effet pendant un an les mêmes conséquences qu'un classement définitif. Toute transformation du site (construction, démolition, etc.) doit être autorisée par le ministre. Ce qui ne signifie pas que le ministre, même après le classement définitif, n'autorisera jamais rien. Mais l'espoir que nourrit tout propriétaire foncier de pouvoir un jour réaliser son bien au prix fort, c'est-à-dire celui de la construction immobilière, est en principe découragé par la mesure de classement.

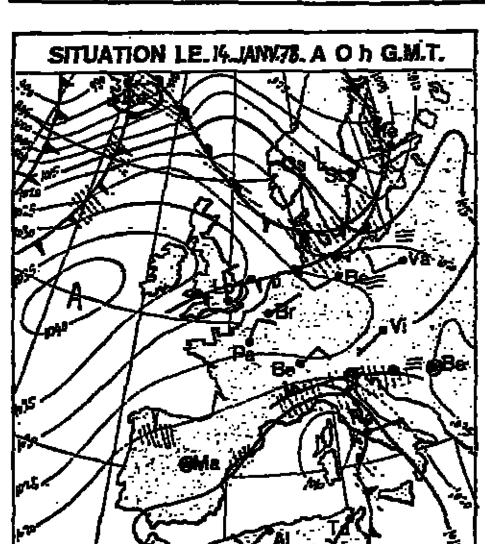
Tiraillés entre leur souci de satisfaire un nouvel électorat écologiste et celui, plus traditionnel et plus fidèle, des électeurs ruraux, les conseillers généraux observent une prudente réserve. L'assemblée départementale a tout de même voté, sur proposition de M. Camille Fare, communiste, président de la commission de l'agriculture, un vœu, afin que soient sauvegardés les intérêts des exploitants agricoles du massif des Dentelles.

Quant aux élus locaux des treize communes inscrites à l'intérieur du périmètre de classement, ils se sont prononcés en faveur de l'association de défense.

JEAN FAURE.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 15-1-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 janvier à 0 heure et le dimanche 15 janvier à 24 heures :

Le champ de pressions s'affaiblira sur l'Europe occidentale et les basses pressions de Méditerranée se développeront à travers la France. Dimanche 15 janvier, de l'Aquitaine aux Alpes et à la Corse, le temps sera très nuageux avec des pluies parfois orageuses sur le littoral, des chutes de neige en montagne, des pluies éparses parfois mêlées de neige ailleurs. Les vents seront modérés, mais de violentes rafales se produiront près de la Méditerranée. Sur le reste du pays, un temps brumeux prédominera le matin, avec des brouillards parfois givrants sur le Nord-Ouest, le Nord et le Nord-Est. Des pluies parfois mêlées de neige atteindront ensuite le Poitou, le Bassin parisien et l'Alsace. Les vents faibles puis modérés s'orienteront au secteur est. En général, les températures subiront peu de changement. Un danger d'avalanches persistera sur les Alpes et les Pyrénées.

Samedi 14 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027,2 millibars, soit 770,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 13 et 7 ; Biarritz, 4 et 1 ; Bordeaux, 5 et — 2 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, 5 et 1 ; Cherbourg, 5 et 4 ; Clermont-Ferrand, 2 et 2 ; Dijon, 4 et 3 ; Grenoble, 5 et 2 ; Lille 1 et — 1 ; Lyon, 5 et 0 ; Marseille-Marignane, 8 et 3 ; Nancy, 4 et 0 ; Nantes, 5 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 8 et 7 ; Paris-Le Bourget, 3 et 0 ; Pau, 1 et — 1 ; Perpignan, 8 et 4 ; Rennes, 7 et — 2 ; Strasbourg, 4 et 2 ; Tours, 3 et 1 ; Toulouse, 3 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 1 ; Amsterdam, min. 1 ; Athènes, 16 et 8 ; Berlin, 3 et 1 ; Bonn, 4 et — 2 ; Bruxelles, 2 et — 2 ; Iles Canaries, 17 et 13 ; Copenhague, 1 et 0 ; Genève, 3 et 3 ; Lisbonne, 10 et 4 ; Londres, 5 et 3 ; Madrid, 5 et — 2 ; Moscou, 0 et — 5 ; Nairobi, max. 25 ; New-York, — 1 et — 3 ; Palma-de-Majorque, 10 et 1 ; Rome, 15 et 10 ; Stockholm, — 1 et — 1.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 971

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II					■	■		■	
III		■		■					
IV									
V									
VI						■			
VII	■			■			■		■
VIII					■				
IX							■		
X						■			
XI		■	■						■

HORIZONTALEMENT

I. Rend l'homme semblable à la bête. — II. Gagne à être vue d'une certaine hauteur. — III. Ne restai pas inactif. — IV. S'intéresse souvent à des choses qui ne sont pas de son âge. — V. Appuiera *plus ou moins fortement*. — VI. Ea ude Javel ; Une des raisons de tuer le veau gras. — VII. Saint ; Abréviation. — VIII. Fait feu de tout bois ; Il est difficile d'y reconnaître la voix d'un ami. — IX. Prouve sa totale satisfaction ; Tenue académique. — X. Tentative de vol ; Dura, à Rome. — XI. Dont les molécules sont constamment brassées.

VERTICALEMENT

1. Relève de l'art d'accommoder les restes ; Communes mesures. — 2. Ancien séjour d'une branche princière ; Totalement idiotes. — 3. Reçoivent de tendres *épanchements*. — 4. *Point* répété ; Pièce de bois ou condiment (graphie admise) ; Parmi les œuvres de Vigny. — 5. Caressent la vue, flattent l'odorat, mais se vengent parfois sur le toucher ; Redoutable inspiratrice. — 6. Morceau de Mozart ; Cela. — 7. Où se promènent des dames ; Pronom. — 8. On ne peut plus légères. — 9. Un accroc à sa robe lui ôte tout attrait ; Elle et lui.

Solution du problème n° 1 970

Horizontalement

I. Pochard ; Mineur. — II. Audace ; Prison. — III. Urania ; Ester. — IV. Hotte ; Iéna ; Sève. — V. Ys ; Esterait ; Rat. — VI. Dés ; Rima. — VII. Erotique ; Eumée. — VIII. Raie ; URSS ; Pomme. — IX. Risée ; Epineux. — X. Etend ; Ecrin ; Nec. — XI. Etna ; Eté ; OT. — XII. Visu ; Mineurs ; Rd. — XIII. Is ; Réels ; Vissée. — XIV. Rimeurs ; Creusée. — XV. Ases ; Odense.

Verticalement

1. Pachyderme ; Vira. — 2. Où ; Osera ; Isis. — 3. C. D. ; Soirées ; Me. — 4. Haute ; Teintures. — 5. Acres ; S.D.N. ; Eu. — 6. Réa ; Toqué ; Amère. — 7. Nie ; Urée ; Ils. — 8. Pierres ; Cens. — 9. Rênal ; Serte ; CD. — 10. Mi ; Aime ; Pieuvre. — 11. Ise ; Taupin ; Rien. — 12. Ross ; Mon ; Ossus. — 13. Enterrement ; SSE. — 14. Eva ; Emue ; Rée. — 15. Rareté ; Excédée.

GUY BROUTY.

Circulation

● *Baisse des tarifs sur l'autoroute Paris-Strasbourg.* — Les tarifs de l'autoroute Paris-Strasbourg *baisseront à partir* du dimanche 15 janvier sur deux tronçons représentant une trentaine de kilomètres, en Moselle et dans le Bas-Rhin. Sur le trajet Saverne-Phalsbourg, le péage sera ramené de 3,50 F à 2 F pour les *poids lourds et de 2,50 F à 2 F* pour les voitures. Le péage du tronçon Hochfelden-Reichstett passera de 3 F à 2 F pour les automobiles et sera réduit d'un tiers pour les autres véhicules.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 14 janvier 1978 :

UN DECRET

● Fusionnant les zones de défense Sud-Est et Sud.

Visites, conférences

DIMANCHE 15 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., 2, rue Royale, *Mme Lamy-Lassalle : « Les salons du* ministère de la marine ».

10 h. 30, place Colette, Mme Lemarchand : « Les coulisses de la Comédie-Française ».

14 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Oswald : « Le Centre Georges-Pompidou ».

15 h., métro Jussieu, Mme Allaz : « La Mosquée ».

15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Le Musée de Montmartre ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

17 h., Maison des arts André-Malraux, de Creteuil, Mme Oswald : « Exposition : les Images d'Epinal ».

17 h. 15, Palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Le château d'Anet de Diane de Poitiers » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 30, 20, rue de Tournon, M. de La Roche : « Les palais du Luxembourg ».

15 h., métro Solférino : « Hôtels et couvents rue du Bac » (Paris inconnu).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Le ministère des finances » (Paris et son histoire).

15 h., Parvis de l'église, M. Ch. Guasco : « Saint-Séverin et son charnier » (Templia).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée » (Tourisme culturel).

10 h. 30, 93, rue de Rivoli : « Ministère des finances » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h., « La Ferme », à Boussy-Saint-Antoine, M. Alain Colas : « Du cap Horn à la Transat 76 » (projections).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, docteur Michel-Valentin : « Maximilien de Beauharnais » (les Artisans de l'esprit).

17 h. 30, salle du Musée Guimet, place d'Iéna, M. Pierre de Arcelus : « Bangkok-Thaïlande » (projections).

LUNDI 16 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 9 h. 30, métro Chambre-des-Députés, Mme Lamy-Lassalle : « Connaissance de Boffrand ».

15 h., 1, place de la Sorbonne, Mme Guillier : « La Sorbonne ».

15 h., marches de l'Opéra, statue de la Danse, Mme Puchal : « L'Opéra de Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., Grand-Palais : « Exposition Rubens » (Mme Hager).

15 h., musée des monuments français : « La Bourgogne romane » (Histoire et Archéologie).

15 h., entrée du pavillon de Flore : « Le dix-septième flamand au musée du Louvre » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 30, hôtel des Arts-et-Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, *M. Pierre Dabezies* : « Le rôle de la France dans le monde : politique étrangère, défense ».

14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. René Servoise : « Vers un nouvel équilibre des forces dans l'océan Indien ».

e Monde

économie

accord américano-nippon doit officiellement ettre un terme à la guerre commerciale entre les deux pays

De notre correspondant

Tokyo. — Les Etats-Unis et le Japon ont signé, le vendredi 13 janvier, un accord dont les deux pays espèrent qu'il mettra un terme à l'état de « guerre commerciale » qui existe entre eux depuis un an et qu'il ouvrira une « ère de libéralisme » dans leurs relations. M. Ushiba, ministre des affaires économiques extérieures, et M. Strauss, conseiller du président Carter, ont cependant précisé qu'ils n'étaient parvenus qu'à une « solution temporaire ». M. Strauss a déclaré pour sa part que cet accord ne ferait pas cesser les pressions qui s'exercent aux Etats-Unis pour un retour au protectionnisme, mais que « celles-ci seraient devenues encore plus fortes » si rien n'avait été conclu.

Le communiqué énonce, comme le oulaient les Américains, un certain ombre d'engagements pris par le apon, qui adoptera les mesures *raisonnables et appropriées* » pour tteindre, au cours de l'année fiscale 978, un objectif de croissance de % et pour réduire l'excédent de sa alance des paiements non seulement en 1978, mais également l'année uivante. M. Ushiba a réaffirmé que: à a fin de prochaine année fiscale, et excédent serait ramené de 10 à milliards de dollars.

Pour ce qui concerne les problèmes bilatéraux, le Japon s'engage l'autre part à envoyer aux Etats-Unis une mission pour explorer les possibilités d'achat de machines et d'équipements destinés à des centrales électriques et nucléaires, et à « *accroître substantiellement les possibilités* » pour les industriels étrangers de participer aux marchés publics japonais. Ce qui signifie, comme on pouvait s'y attendre (*le Monde* du 13 janvier) que le Japon est disposé à utiliser une partie des dépenses publiques du budget 1978 pour de tels achats. Sans que cela figure dans le communiqué, les Japonais ont, d'autre part, donné des assurances aux Américains que le gouvernement leur achèterait des ordinateurs.

Pour les mesures ponctuelles, tout en insistant sur la poursuite des négociations au sein du GATT, le communiqué énumère les concessions, déjà connues pour la plupart, faites par le Japon pour développer les importations et notamment les réductions des tarifs douaniers sur trois cent douze produits, à partir du 1er avril).

La délégation américaine avait beaucoup insisté pour que soient expressément mentionnées de nouvelles concessions destinées à convaincre le Congrès de la réalité des bonnes intentions nippones. Malgré les demandes pressantes de M. Strauss, les Japonais n'ont fait aucune concession supplémentaire sur les films en couleurs et les ordinateurs. Les Américains ont cependant obtenu que figure dans le communiqué le chiffre de 10 000 tonnes d'importation de viande, auquel ils attachaient une importance symbolique. En fait, comme l'a précisé M. Ushiba, le quota demeure 3 000 tonnes, mais les deux pays s'engagent à faire des « *efforts pour développer la demande jusqu'à 10 000 tonnes* ».

L'accord nippo-américain, que M. Strauss présente comme « *un changement radical dans la direction et la philosophie du Japon* », ne contient en définitive que peu d'éléments nouveaux par rapport aux propositions faites à Washington fin décembre par M. Ushiba et que les Américains trouvaient alors insuffisantes. Pour ne pas avoir l'air d'oublier l'Europe, totalement ignorée au cours des négociations nippo-américaines, M. Ushiba a annoncé qu'il se rendrait en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France à la fin de janvier.

PHILIPPE PONS.

EN GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement propose de freiner l'augmentation des dépenses publiques et de réduire les impôts

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique envisage une augmentation « modeste » des dépenses publiques au cours des quatre prochaines années, ce qui lui permettra de réduire les impôts à partir du prochain budget. Telle est la conclusion essentielle qui ressort du Livre blanc publié jeudi dernier, et dont l'objectif annoncé est d'assurer « *une amélioration des services publics compatible avec une expansion substantielle de la consommation après quatre années de « non-croissance » (no growth)* ».

Selon les chiffres fournis par le ministre des finances, les dépenses publiques augmenteraient très peu au cours de l'exercice 1978-1979, qui commence en avril prochain (+ 2,25 %) par rapport à l'année en cours. Le taux d'augmentation est évalué à 2 % pour les deux années suivantes (1979-1980 et 1980-1981). Il s'installera légèrement au-dessous de 1 % pour l'exercice budgétaire 1981-1982. Les estimations officielles — très prudentes — reflètent le souci, souligné dans le Livre blanc, de ne pas laisser les « *dépenses dépasser ce que l'économie peut, raisonnablement, être en mesure de supporter* ».

Bref, le gouvernement entend maintenir l'accroissement des dépenses publiques dans les limites du taux de croissance de l'économie, et le Livre blanc indique que la proportion des dépenses, par rapport au P.N.B. (produit national brut) sera inférieure à ce qu'elle était au cours des dernières années, mais tout de même supérieure au niveau du début des années 70.

Le gouvernement se montre également très prudent dans ses estimations sur la croissance. Si l'inflation est contenue et avec la reprise escomptée du commerce mondial, le taux de croissance, selon les prévisions officielles, devrait dépasser le pourcentage annuel de 2,7 % atteint ces dernières années. Tabler sur la possibilité d'un taux de croissance annuel de 3 % serait « *imprudent* », spécifie le Livre blanc, ajoutant toutefois qu'étant donné le haut niveau du chômage et les revenus anticipés du pétrole de la mer du Nord « *il serait décevant que le taux de croissance ne dépasse pas 3,5 %* ».

Pour la prochaine année financière (1978-1979), le total des dépenses publiques est évalué à 58,5 millions de livres (54,8 millions en 1977) et atteindra 61,3 millions en 1982 (1). L'examen des divers postes fait ressortir une augmentation annuelle de 3 % des dépenses militaires pendant quatre ans et de 4 % des dépenses pour l'éducation. Les programmes d'aide à l'étranger seront augmentés de 6 % annuellement afin de se rapprocher de l'objectif recommandé par les Nations unies aux nations industrielles, les invitant à consacrer 0,7 % de leur P.N.B. à l'aide à l'étranger (en 1976, seuls les Pays-Bas, la Norvège et la Suède avaient atteint cet objectif, la Grande-Bretagne étant loin derrière avec 0,38 %).

Les réactions des milieux industriels sont négatives. Le président de la grande fédération patronale du C.B.I. s'est déclaré très déçu. Du côté travailliste, l'aile gauche estime que l'augmentation prévue des dépenses publiques est insuffisante pour atténuer le chômage. Elle dénonce avec force l'accroissement des dépenses militaires. Quant au *Financial Times*, il se félicite que le Livre blanc ait donné priorité au développement du secteur privé.

HENRI PIERRE.

(1) 1 livre = 9,08 F.

En France

L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A NETTEMENT PROGRESSÉ EN NOVEMBRE

L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE, qui est toujours publié avec un certain retard, s'est établi — après correction des variations saisonnières et sans le bâtiment — à 127 en novembre (sur la base 100 en 1970) contre 122 en octobre, ce qui représente une progression de 4 % en un mois. L'indice mensuel de la production industrielle retrouve ainsi un niveau voisin de ceux atteints en juin (128) et février (127), mais encore inférieur aux niveaux de septembre (130) et novembre 1976 (129) ainsi que de janvier 1977 (129).

Dès avant la crise mondiale, c'est-à-dire il y a trois ans et demi, l'indice mensuel avait déjà atteint 129 (juillet-août 1974).

Le ministère de l'économie et des finances a commenté ainsi l'indice de novembre : « *Cette nette remontée s'explique en partie par l'évolution de la production dans le secteur de l'énergie. En outre, après quelques mois où la production était restée faible, on constate des signes de reprise dans d'autres secteurs, notamment pour la construction électrique et les industries liées à la consommation. Ce mouvement, qui est à rapprocher de l'évolution de la consommation en France et de l'évolution de la conjoncture de nos partenaires, semble correspondre à l'amorce d'une remontée de la production industrielle.* »

LES JEUNES ÉLEVEURS DE LA LOIRE MANIFESTENT CONTRE LA TAXE DE CORESPONSABILITÉ SUR LE LAIT

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a inauguré le vendredi 13 janvier à Saint-Etienne la douzième usine de l'ORLAC (Organisation régionale laitière agricole coopérative), coopérative forte de plus de dix mille sociétaires dans la région Rhône-Alpes et ayant collecté 322 millions de litres au cours de l'exercice écoulé.

La taxe de coresponsabilité sur le lait a naturellement été mise en question au cours de cette journée. Le président de l'ORLAC, M. Fréjus Michon, a affirmé : « *Nous ne pensons pas qu'elle puisse apporter une contribution importante au problème des excédents* ».

Réponse du ministre : cette taxe est conjoncturelle ; on ne peut la dissocier de l'ensemble du plan laitier européen. M. Méhaignerie a réaffirmé qu'il n'était pas dans ses intentions de remettre en cause la politique globale européenne, et surtout de renier les engagements que la France a signés. Puis il a reproché aux partis de gauche de ne pas tenir « *le même langage à Bruxelles qu'à Paris devant les agriculteurs et face aux consommateurs* ». M. Paul Chomat, conseiller général communiste et premier adjoint au maire de Saint-Etienne, se leva alors, estimant ne pas devoir rester davantage après ces attaques.

PAUL CHAPPEL.

DANS UNE LETTRE AU « MONDE »

Le pouvoir d'achat a bien baissé de 5 % soutient le parti communiste

A la suite de la publication dans le Monde *du 14 janvier du compte rendu de l'émission de TF 1 « L'événement », dont M. Georges Marchais était l'invité, et des précisions que nous avons apportées concernant l'évolution du pouvoir d'achat des ouvriers et des agriculteurs, le parti communiste nous a adressé une lettre dont nous reproduisons ci-dessous les passages essentiels :*

Lors de l'émission « L'événement » du 12 janvier à TF 1, Georges Marchais a affirmé que le pouvoir d'achat des ouvriers avait baissé de 5 % depuis l'arrivée de Giscard, que le pouvoir d'achat des paysans baissait pour la cinquième année, qu'il y avait en France un million six cent mille chômeurs. Dans son compte rendu, *le Monde* déclare qu'il s'agit là d'informations inexactes et reprend comme démonstration de cette inexactitude les chiffres truqués du gouvernement. Les affirmations du secrétaire général du parti communiste français sont exactes ; elles s'appuient sur la réalité et des méthodes de calculs qui prennent en compte *tous* les éléments permettant d'établir des chiffres précis. Pour connaître l'évolution réelle du pouvoir d'achat des salariés, il faut prendre en compte l'évolution du salaire mensuel, l'évolution des prestations familiales, l'évolution de l'impôt sur le revenu, ainsi que l'évolution REELLE des prix. Seule cette méthode permet de mesurer avec exactitude les ressources réelles des familles (...).

Après avoir confirmé les chiffres avancés par M. Marchais, le parti communiste ajoute :

Voilà la réalité que *le Monde* présente comme une inexactitude... en même temps qu'il fait le silence sur la révélation faite par Georges Marchais qu'il y a aujourd'hui en France des personnes qui disposent d'un revenu de 3 millions anciens par jour et que quatre cent mille Français possèdent un compte en Suisse, représentant au total l'équivalent du budget de l'Etat.

[Le parti communiste base ses calculs sur des indices de prix qui ne sont pas ceux de l'INSEE, mais ceux de la C.G.T. En matière de salaires, il ne précise pas l'origine des indices retenus. Enfin, la notion de pouvoir d'achat qu'il retient — et qui incorpore impôts et prestations familiales — est différente de celle qui est habituellement prise en compte (salaire, durée du travail, prix de détail). Il est d'ailleurs très probable qu'en élargissant la notion de pouvoir d'achat à celle de revenu disponible, comme le fait le parti communiste, on constaterait un sensible resserrement des écarts entre hauts et bas revenus au cours de ces dernières années.

Nous maintenons donc que le pouvoir d'achat ouvrier n'a pas baissé de 5 % depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, mais qu'il a progressé d'environ 8 % en trois ans et demi, selon les indices de l'INSEE.]

L'unité syndicale à l'épreuve

(Suite de la première page.)

Le silence de la C.G.T. peut paraître plus surprenant encore. Elle a été mise en cause par son alliée sur un point qui lui tient d'habitude à cœur, et cela deux jours après une rencontre « au sommet » à l'issue de laquelle les deux confédérations ont rappelé leur fidélité à l'unité d'action. Affirmer, comme l'a fait le leader cédétiste, dans un discours longuement mûri et exprimant le point de vue de l'ensemble de la direction confédérale, que « *si elle* (la C.G.T.) *mettait en pratique les règles d'indépendance syndicale auxquelles elle se réfère* », elle « *devrait être tout entière* » aux côtés de la C.F.D.T. pour « *refuser à l'avance* » le comportement du P.C., c'est clairement laisser entendre que l'analyse actuelle de la C.G.T. est subordonnée à celle du parti communiste.

L'absence de réplique immédiate de M. Séguy et de ses amis peut s'expliquer par plusieurs raisons. Les dirigeants cégétistes n'ont pas, contrairement aux apparences, été « *pris en traître* » par les propos de M. Maire. Lors de la rencontre de mercredi entre les dirigeants des deux confédérations, le secrétaire général de la C.F.D.T. avait longuement développé l'analyse qu'il a rendue publique vendredi, au point que la rencontre avait failli un moment s'interrompre sur un constat de désaccord.

Les risques d'une rupture avec la C.F.D.T.

En décidant finalement de ne pas rompre le front syndical, quitte à taire, dans le communiqué commun publié avec la C.F.D.T. au terme de quatre heures trente de débat, toute allusion à leurs divergences d'analyse de la situation politique, les cégétistes ont implicitement accepté de supporter les critiques de leurs alliés. M. Séguy a même répondu, comme par avance, au discours de M. Maire en publiant une déclaration le 12 janvier pour affirmer que « *la C.G.T. continuera à rester loyalement fidèle à l'unité d'action avec la C.F.D.T. sans craindre les débats susceptibles de l'approfondir et de l'enrichir* ». Et le secrétaire général de la C.G.T. d'insister sur la nécessité d'« *un recensement des convergences qui rapprochent nos deux organisations, pas seulement en matière revendicative* », reprenant là un thème longtemps cher aux communistes. « *Ecartons ce qui nous divise, retenons ce qui nous unit.* »

La C.F.D.T., qui la première a dénoncé les insuffisances du programme commun dans l'analyse de la crise (1), qui s'est montrée parfois aussi sévère dans ses critiques pour le P.S. que pour le P.C., qui, de tout temps, a invité les travailleurs à ne pas tout miser sur une victoire électorale de partis de gauche, se trouve beaucoup plus à l'aise que la C.G.T. pour développer librement son point de vue sur la crise de la gauche et les remèdes à y apporter.

La C.G.T., qui avait martelé à l'envie depuis 1972 « *Union, action, programme commun* » comme réponse automatique à toutes les revendications des travailleurs, éprouve quelque difficulté à adapter ses positions aux changements du paysage politique. Le débat qu'elle a cherché à lancer à l'intérieur de l'organisation sur un document très général *Pour que vive le programme commun*, ne s'est pas engagé partout. M. René Buhl reconnaissait dans son rapport, le 6 décembre au comité confédéral national, « *Il semble bien que l'on ait quelquefois hésité à prendre le chemin de cette confrontation démocratique (...) de peur de compromettre la cohésion de l'organisation.* » De nombreux responsables nationaux de la C.G.T. insistent pour que la confédération ne craigne pas de s'exprimer dans le débat politique, même si son point de vue doit apparaître très proche de celui du P.C. Mais, à l'inverse, des militants s'étonnent ou s'indignent dès que MM. Séguy, Krasucki ou Moynot développent trop ouvertement sur les nationalisations ou sur le SMIC des thèses identiques à celles du P.C. lorsqu'il critique le P.S.

Ces protestations restent très minoritaires certes, mais elles sont assez peu fréquentes à l'intérieur de la C.G.T. et traduisent peut-être un malaise plus général pour que les dirigeants de la rue La Fayette soient amenés à en tenir compte. Le recul très sensible que vient d'enregistrer la C.G.T. aux élections professionnelles dans un de ses fiefs traditionnels, l'usine Renault de Billancourt, où les liens entre militants du P.C. et de la C.G.T. sont de notoriété publique, est un signe de plus.

Prendre dans ces conditions le risque d'une rupture avec la C.F.D.T. peut paraître dangereux aux dirigeants cégétistes. Car ils sont convaincus, autant que M. Maire, que le seul moyen d'éviter, devant la division de la gauche, que les travailleurs s'abandonnent à l'amertume, est d'essayer de relancer l'action revendicative. Une telle relance est aussi pour la C.G.T. une bonne façon d'éviter que le débat idéologique auquel elle n'entend pas renoncer ne soit dévoyé dans des querelles partisanes ou des luttes de tendances : les revendications concrètes restent le moyen le plus efficace d'unifier le point de vue des travailleurs.

Ce n'est donc pas un hasard si, dès le 12 janvier, deux des plus grandes fédérations de la C.G.T. et de la C.F.D.T. — celles de la métallurgie, — qui étaient en désaccord depuis un an, aient appelé en commun à des débrayages d'une heure au moins pour la période du 24 janvier au 3 février.

Reste à savoir si, à la base, les travailleurs arriveront à suivre longtemps encore les méandres de cette « *unité d'action conflictuelle* » entre la C.G.T. et la C.F.D.T., qui voit alterner les polémiques politiques de plus en plus vives avec les déclarations solennelles d'accord sur les revendications.

JEAN-MARIE DUPONT.

(1) M. Maire avait déclaré, dans une interview au *Monde*, le 17 août 1977 : « *On ne sortira pas de la crise en se limitant à un certain nombre de nationalisations et à des mesures sociales.* »

● *A l'usine Renault de Billancourt*, les résultats des élections de délégués du personnel dans le collège ouvrier, que nous avons publiés dans nos dernières éditions d'hier, ont été marqués par un net recul de la C.G.T., qui, bien que restant très largement majoritaire avec 67,24 % des suffrages exprimés, voit son score tomber à un niveau inférieur à celui de novembre 1968, qui était de 70 %. Voici ces résultats :

Inscrits : 19 927 (20 809 en 1977) ; suffrages exprimés : 13 664 (13 717).

Ont obtenu : C.G.T., 9 188 voix, soit 67,24 % des suffrages exprimés au lieu de 72,14 % en 1977 et 69,80 % en 1976 ; C.F.D.T., 2 052 voix, soit 15,02 % au lieu de 13,31 % et 14,10 % ; F.O., 1 408 voix, soit 10,30 % au lieu de 9,19 % et 10,19 % ; C.S.L.-S.I.R. (ex-C.F.T.), 579 voix, soit 4,24 % au lieu de 2,29 % et 3,52 % ; C.F.T.C., 437 voix, soit 3,20 % au lieu de 3,06 % et 2,73 %.

● *Accord C.G.T.-C.F.D.T. dans la métallurgie* pour appeler les salariés de cette branche professionnelle à débrayer au moins une heure au cours de la période du 24 janvier au 3 février, afin d'envisager dans chaque entreprise les moyens de relancer l'action. Objectif : obtenir la signature d'une convention collective nationale.

Nouvelles protestations de militants de la C.G.T. contre les déclarations de M. Séguy

Des réactions de militants de la C.G.T. protestant contre les positions prises par la direction de la centrale à l'encontre du parti socialiste continuent à nous parvenir (*le Monde* du 11 janvier).

● *A l'Imprimerie nationale*, à Paris, un groupe de syndiqués C.G.T. écrit à M. Séguy que « *les jugements de valeur portés sur chacun des partis de gauche* » ne peuvent que « *contribuer à susciter l'affrontement politique dans l'organisation syndicale* ».

● *M. Raymond Meynié*, délégué C.G.T. à Air France, a écrit au secrétaire général de la confédération que, syndiqué depuis trente ans, « *sans avoir partagé bien sûr toutes les opinions développées par la C.G.T.* », jamais « *son désaccord n'a été aussi profond qu'aujourd'hui* » (...). Les déclarations de M. Séguy au sujet des dirigeants socialistes relèvent, selon lui, « *du procès d'intention* » et constituent « *une faiblesse, mais aussi une erreur grave de conséquences pour l'unité future de la C.G.T.* ».

● *A l'arsenal de Lorient*, des adhérents C.G.T. publient une déclaration estimant « *inadmissibles* » les propos des dirigeants nationaux de leur centrale « *sans consultation de la base, qui appartient aux différentes composantes de la gauche* ».

Vingt-neuf protestataires seulement...

M. Séguy, s'entretenant avec les journalistes, le 10 janvier, à l'issue de la réunion de la commission exécutive de la C.G.T., a déclaré qu'au cours de cette séance aucune organisation n'a contesté les prises de position de la C.G.T. sur les relations de la centrale avec les partis de gauche. Il a ajouté que les réserves formulées dans des textes signés par les militants de la C.G.T. n'étaient pas toutes nées d'« *une impulsion spontanée* » faisant remarquer qu'à ce jour seules vingt-neuf signatures avaient été dénombrées sur plus de deux millions d'hadérents à la C.G.T. Quatre-vingt mille adhésions ont été enregistrées depuis la rupture au sein de la gauche, le 22 septembre dernier, a dit M. Séguy, ce qui porte à trois cent trente-deux mille sept cent cinq les adhésions nouvelles réalisées en 1977.

MORT DU PROFESSEUR FRED HIRSCH ANCIEN DIRECTEUR FINANCIER DE L' « ECONOMIST »

Le professeur Fred Hirsch, conseiller économique au Fonds monétaire international (F.M.I.) de 1966 à 1972, est mort cette semaine des suite d'une longue maladie. Il était âgé de quarante-six ans.

Directeur financier de l'hebdomadaire britannique « The Economist » de 1963 à 1966, il écrivit plusieurs ouvrages économiques et monétaires.

Après avoir quitté le F.M.I., il se consacra à l'enseignement à l'université d'Oxford et à l'université de Warwick.

M. Hirsch était né à Vienne, mais vécut toute son enfance en Grande-Bretagne, où sa famille vint s'installer en 1934.

Homme d'étude, Fred Hirsch était aussi un homme passionné, aux fortes convictions. Il avait été un brillant journaliste.

● *M. Arthur Burns va quitter le conseil d'administration du Système de réserve fédérale.* — Dans une lettre qu'il a adressée au président Jimmy Carter et rendue publique le vendredi 13 janvier, M. Arthur Burns remet sa démission pour le 31 mars au plus tard de membre du conseil d'administration du Système de réserve fédérale. M. Burns cessera, on le sait, d'occuper le 31 janvier les fonctions de président de ce conseil

PRESSE

● *Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T.* a publié, le vendredi 13 janvier après-midi, le communiqué suivant :

« *Suite à l'entrevue de ce vendredi 13 janvier entre M. Robert Hersant, président du groupe de presse* Figaro-France-Soir, *et les représentants du comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. et les délégués syndicaux de ces deux entreprises, le comité intersyndical du Livre parisien considère que les engagements pris par M. Robert Hersant concernant le maintien d'un nombre acceptable d'emplois dans le cadre de la modernisation des deux entreprises sont de nature à permettre l'ouverture d'une étude de solutions conforme à l'intérêt des travailleurs concernés.* »

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* (S.N.J.-C.F.D.T.-C.G.T.-F.O.) a rencontré les représentants patronaux des quotidiens régionaux (S.N.P.Q.R.-S.Q.R.) pour entendre les réponses aux propositions formulées dans la plate-forme revendicative de l'U.N.S.J. : salaires, emploi, retraite, congés.

L'U.N.S.J. « *enregistre que la seule réponse « positive » qui lui a été faite est l'acceptation d'un salaire minimal d'embauche de 2 800 francs, soit une augmentation de 152 francs, qui sera de toute évidence absorbée par le prochain saut du seul indice I.N.S.E.E.* », déclare un communiqué.

ÉCONOMIE

Les terres promises

(Suite de la première page.)

Politique « suicidaire » renforçant la concurrence que ces pays du tiers-monde peuvent ensuite porter à l'Europe ? Une telle appréciation ne serait valable que si l'industrie du Vieux Monde restait campée sur ses positions. Si elle choisit d'attaquer, tout change. Encore ne faut-il pas se tromper de créneaux...

Trop longtemps, les pays européens, et notamment la France, n'ont vu dans le commerce outre-mer que le moyen d'écouler leurs surplus en tous genres. Agir encore ainsi serait la meilleure façon de voir se fermer peu à peu ces nouveaux marchés.

A l'inverse, se lancer à la conquête industrielle du tiers-monde comme on le ferait du voisin allemand serait gros de déboires. Près de la moitié des usines « clefs en mains » construites dans les pays en voie de développement ne fonctionnent pas ! Les autres marchent à *moins de 50 %* de leur capacité. Presque toutes sont déficitaires (2). C'est qu'il ne faut pas confondre *usine* et entreprise, pas plus qu'une série de casseroles et un fourneau ne sauraient constituer un restaurant. L'expérience d'« opérateur industriel » de J.-C. Gardinier en Afrique lui fait dire aujourd'hui que la « coopération industrielle » doit agir à tous les niveaux de l'acte industriel, c'est-à-dire des hommes, des matières premières, des techniques, des marchés et des capitaux.

Un groupe de travail de l'Institut de l'entreprise animé par MM. Jean Audibert (président de la Chambre syndicale des industries minières) et Olivier Lecerf (P.-D. G. de Lafarge) a recueilli des témoignages, étudié des cas pratiques de développement et interviewé une cinquantaine de chefs d'entreprise pour en tirer une leçon valable pour l'avenir.

Ses conclusions ? Les producteurs qui veulent travailler avec le tiers-monde sont beaucoup mieux persuadés qu'il appartient à chaque pays hôte de définir son propre modèle de développement. Ainsi les responsables occidentaux sont plus sensibles que ceux du tiers-monde à la « dimension internationale » de leur activité. Cet impératif n'est pas forcément celui du pays hôte *et il faut s'en accommoder.*

L'entreprise française peut avoir à intervenir comme participant minoritaire tant dans le capital qu'au conseil d'administration. Même dans ce cas, sa « capacité à gérer » lui permettra de guider le développement de ses interventions outre-mer. Deux contraintes enfin : le manque d'encadrement, qui est le plus gros handicap des pays du tiers-monde ; le développement bureaucratique qui l'emporte sur le développement économique. Ce qui engendre mille et une difficultés quotidiennes.

Parlant des pièges des « transferts de technologie » — qui sont devenus un peu la « tarte à la crème » du dialogue Nord-Sud, — M. Sylvain Seurat, président d'Eurequip, déclarait en substance : 1) Les pays du tiers-monde demandent à leurs fournisseurs de matériel la manière de s'en servir. Or, le détenteur de la technologie est rarement le fournisseur du matériel ; 2) On ne transfère pas la technique ne transfert pas la technique par mimétisme. Ni par contagion, en imaginant que des visites croisées des utilisateurs et des fournisseurs suffiront ; 3) Le transfert de technologie ne se *réduit pas* à la *formation*. Avec onze joueurs de football on ne fait pas une équipe. Il faut l'entraîner.

« Je suis convaincu, disait M. Seurat, que c'est plusieurs centaines de milliers d'emplois, et sans doute un million, qui pourraient être créés si vraiment *l'on voulait s'engager très sérieusement* sur ce marché. »

La progression des ventes d'« immatériel »

Ce qui frappe dans ces expériences de coopération avec le tiers-monde, c'est le rôle de plus en plus important des « services » dans les exportations vers les pays en développement (3).

Les besoins considérables d'importation de « savoir-faire » dans ces pays devraient amener un plus grand nombre d'entreprises françaises à explorer ces marchés. Et aussi inciter l'Etat à favoriser ces activités, alors que c'est l'inverse qui est vrai aujourd'hui. L'accès aux garanties de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) est en effet refusé à la plupart des entreprises de services : qu'il s'agisse de l'assurance-prospection, de la garantie de change, ou de la garantie contre les risques politiques et économiques.

Sans doute, nombre d'entreprises de services ne peuvent-elles fournir les mêmes garanties « matérielles » que les entreprises industrielles ou agricoles. Mais pourquoi ne pas prendre en compte les actifs incorporels (le *know-how*) ?

L'expérience du Japon

Le rôle de l'*information* est également capital. Prenons le Japon. *Il était* encore en *1960* largement engagé dans l'industrie textile, déjà en déclin. Ses exportations de produits mécaniques et électriques représentaient moins d'un quart du total de ses exportations manufacturées, part comparable à celle de la France à la même date et fort éloignée de celle de l'Allemagne fédérale où plus de la moitié des exportations était composée de produits de cette branche.

Si le Japon a progressivement transformé ses structures industrielles pour mieux répondre à la demande mondiale, c'est d'abord parce qu'il a su mieux *s'informer*. Dans ce pays, comme en Allemagne, les sociétés de commerce international jouent à cet égard un rôle très important, alors qu'en France, où elles sont peu développées, elles ont essentiellement une mission de courtage. Les dix plus grandes « maisons de commerce » nippones emploient plus de soixante mille personnes et disposent de quatre cent quarante agences au Japon et d'un millier d'agences outre-mer. Grâce à cette gigantesque machinerie les entreprises peuvent tirer très vite le meilleur parti d'un appel d'offre émis en n'importe quel point du globe et apprécier l'évolution de la *demande future*.

La « spécialisation » internationale, ou si l'on veut la « loi *des avantages comparatifs* » de Ricardo, ne peut être poussée jusqu'au bout. Pour des raisons stratégiques, sociales, voire culturelles. La France ne peut laisser tomber certaines productions même si elles sont moins « rentables » qu'ailleurs. Nous avons à maintenir une agriculture prospère, quelles que soient les vicissitudes de l'Europe verte.

D'autre part, la « spécialisation internationale » a un coût pour les pays industrialisés (4) : concurrence très dure dans certains secteurs comme on le voit aujourd'hui (*textile, acier*, construction navale), d'où chômage plus sévère à ces points névralgiques, fuite des investissements vers le tiers-monde, dépendance accrue pour les produits dont la fabrication a été « abandonnée » à d'autres nations.

Cela dit, le refus d'une « spécialisation ordonnée » conduirait la France à une situation beaucoup moins enviable, celle du protectionnisme généralisé, et donc de la baisse du niveau de vie de toute la nation. Sans doute, dans ce dialogue qu'il faudra bien poursuivre d'une façon ou d'une autre entre le Nord et le Sud, la volonté de répartir de façon plus profitable les productions dans le monde devrait être moins forte que celle de rechercher un développement plus harmonieux des diverses zones de la planète. Mais ce n'est pas parce que les intérêts convergents tiennent lieu aujourd'hui de morale planétaire qu'il faut les bouder.

PIERRE DROUIN.

(2) Ces chiffres et les explications qui suivent sont développés dans le livre de Jean-Paul Gardinier, *le Pari industriel de l'Afrique*, Paris, France-Empire, 1977.

(3) Voir l'étude de Claude Fontaine dans les chroniques *S.É.D.É.I.S.* du 15 décembre 1977 (44, rue François-Ier, Paris-8e).

(4) Voir l'article d'André Grjebine dans la revue *Tiers-Monde* d'avril-juin 1977.

Faits et chiffres

Affaires

● *La société d'ingénierie Technip* va réaliser au Sénégal une usine de production de chaux d'une capacité annuelle de 60 000 tonnes aux termes d'un contrat signé à Dakar avec le Consortium africain pour la fabrication et l'exploitation de la chaux (CAFEC) et d'un montant de 60 millions de francs. — *(A.F.P.)*

● *Préval*. — A la suite de la session par Perrier d'une partie de ses intérêts dans la société laitière Préval, quatre représentants de l'Union laitière normande (U.L.N.), MM. Auguste Grandin, président de l'U.L.N., André Van Ruymbeke, directeur général, Daunay et Maître, sont entrés au conseil d'administration. Ultérieurement, le conseil d'administration de Préval sera complété par l'entrée des représentants de la CECAB et de la Société des producteurs.

A l'étranger

ETATS-UNIS

● *Le taux d'expansion des investissements américains* risque de diminuer fortement. Selon le dernier sondage du département du commerce, les entreprises envisagent d'accroître leurs investissements de 10 % en 1978, les portant à 150,9 milliards de dollars, alors qu'elles les avaient augmentés de 13,7 % en 1977 (137 milliards de dollars). Compte tenu d'une hausse des prix estimée à 5,5 % en 1978 comme en 1977, le taux d'expansion réel des dépenses en capital devrait donc tomber de 8,2 % l'an dernier à 4,5 % cette année. Les investissements augmenteraient de 10,5 % dans l'industrie de transformation (au lieu de 16 % en 1977) et de 10 % dans le commerce et les services (11,5 %).

ITALIE

● *La balance des paiements de l'Italie* a enregistré en 1977 un excédent de 2 044 milliards de lires. Cette balance avait été déficitaire de 1 038 milliards de lires en 1976. Le renversement de situation est lié à un afflux record de touristes et à une baisse des importations due au ralentissement de la croissance. En décembre, l'excédent a été de 322 milliards de lires et les réserves s'élevaient à 16 680 milliards de lires contre 10 880 milliards l'année précédente. — *(A.F.P.)*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

REMOUS SUR LE DOLLAR — FAIBLESSE DE LA LIR[E]

De vifs remous ont à nouveau été enregistrés sur le DOLLAR, qui, après son rétablissement spectaculaire de la semaine précédente, a amorcé une nouvelle chute, rapidement stoppée par les interventions des banques centrales, essentiellement celle des Etats-Unis. Ailleurs, le fait saillant a été la faiblesse de la LIRE, en raison de la gravité de la crise politique en Italie.

En début de semaine, le comportement de la monnaie américaine restait relativement satisfaisant. Mais tout allait se gâter *mercredi*. Tout d'abord, les cambistes estimaient que les interventions des autorités monétaires américaines, dont le principe avait été décidé la semaine précédente, n'étaient pas très vigoureuses. Ensuite, des rumeurs couraient selon lesquelles la réunion des gouverneurs des banques centrales lundi 9 janvier à Bâle avait mis en évidence les désaccords des participants sur le sort du DOLLAR. M. Leutwiler, président de la Banque nationale suisse, démentait vigoureusement, en insistant sur le « climat harmonieux » des entretiens de Bâle. Puis, l'Arabie Saoudite faisait savoir qu'elle « envisageait » de demander que son pétrole lui soit payé non plus sur la base DOLLAR, mais sur celle d'un « panier » de monnaies. Enfin, et surtout, M. Michael Blumenthal, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, faisait une déclaration « rassurante »... et le DOLLAR s'écroulait.

Il faut bien le dire, M. Blumenthal n'a pas de chance : dès qu'il ouvre la bouche, la monnaie américaine fléchit, que ce soit l'effet recherché comme au début de l'été, lorsqu'une hausse des monnaies fortes (DEUTSCHEMARK, YEN) était vivement souhaitée, *ou que ce soit cet humour* involontaire des officiels américains. Qu'avait donc dit M. Blumenthal ? Tout simplement « qu'à la suite des mesures prises par les autorités américaines (intervention sur les marchés des changes et relèvement du taux d'escompte) « la fièvre était tombée » et que des « *conditions ordonnées* s'étaient rétablies sur le marché » (après le désordre des semaines précédentes). Mais le secrétaire au Trésor, en réponse à une question posée, s'était refusé à indiquer si son pays avait fixé un cours en dessous duquel il ne laisserait pas tomber le DOLLAR.

Les milieux financiers en conclurent immédiatement que le seul et véritable souci de M. Blumenthal et du gouvernement américain était de s'assurer que le repli du dollar serait « ordonné ». Disons tout de même, à la décharge du secrétaire au Trésor, que préciser un cours d'intervention dans un régime de changes flottants, est « suicidaire ». C'est indiquer à la spéculation à quel niveau elle peut opérer en toute sécurité.

La ventes n'en reprirent pas moins massivement, et le DOLLAR tomba, tomba, pour se rapprocher jeudi matin de ses plus bas niveaux historiques : à Francfort, il touchait 2,0850 DM et à Zurich 1,93 FS, non loin des 2,05 DM et 1,89 FS de la semaine précédente. A Paris, il touchait un moment 4,66 F. Les banques centrales intervinrent à nouveau, la Bundesbank achetant 150 millions de dollars mercredi, dit-on. A Tokyo, la Banque du Japon absorbait plusieurs centaines de millions de dollars pour « tenir » le cours de 240 yens.

Dès l'après-midi de jeudi, et surtout vendredi, la monnaie américaine se redressait, grâce à l'action des autorités monétaires américaines, qui manœuvraient assez habilement pour obliger les opérateurs européens à se « couvrir » à la veille du week-end. D'une semaine à l'autre, le DOLLAR a finalement peu fléchi.

L'alerte a de nouveau été chaude. Pour les cambistes, les problèmes de fond ne sont pas réglés, et le président Carter ne s'y trompe pas, qui adjure le Congrès de voter le projet de loi sur l'énergie. A cette occasion, le *New York Times* laissait entendre lundi que le sénateur Jackson, président de la commission sénatoriale de l'énergie et principal opposant au projet présidenti[el], notamment en ce qui concer[ne] le prix du gaz, pourrait se mo[n]trer plus conciliant. Rappelo[ns] que le Congrès se réunit à par[tir] du 19 janvier prochain, et q[ue] Jimmy Carter sait bien que [la] *crédibilité de sa politique* et [la] confiance dans le dollar sont po[ur] une bonne part fonction du vo[te] de cette fameuse loi sur l'énergi[e].

La tenue du FRANC FRAN[ÇAIS] vis-à-vis des monnaies fo[r]tes a été fonction de celle d[u] dollar, se raffermissant lorsqu[e] la monnaie américaine éta[it] orientée à la hausse, et fléchis[sant] dans le cas contraire.

Quant à la LIRE, elle a sen[siblement] baissé vis-à-vis d[e] toutes les monnaies, y compris l[e] DOLLAR, dont le cours est pass[é] de 874 à 886 lires (et plus d[e] 900 lires au marché noir). A Paris, la parité est tombée à 5,31 F pour 1 000 lires, contre 5,41 F précédemment, et 5,55 F ces derniers mois. L'ampleur de la crise politique qui secoue l'Italie ne peut qu'affecter sa monnaie.

Sur le marché de l'or, le cour[s] de l'once a bondi de 171 à u[n] peu plus de 174 dollars, pou[r] revenir à 172 dollars environ en fin de semaine, suivant ainsi la courbe confiance dans la monnaie américaine. Il est à remarquer que ce sont les marchés libres aux Etats-Unis, New-York et Chicago, qui ont donné l'impulsion.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'aut[re]

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italien[ne]
Londres ..	—	1,9300	9,0903	3,8214	4,0964	63,4970	4,3907	1709
	—	1,9025	9,0035	3,8335	4,0618	63,1630	4,3757	1663
New-York .	1,9300	—	21,2314	50,5050	47,1142	3,0395	43,9560	0,11
	1,9025	—	21,1304	49,6277	46,8384	3,0120	43,4782	0,11
Paris	9,0903	4,7100	—	237,87	221,90	14,3161	207,03	5,31
	9,0035	4,7325	—	234,86	221,66	14,2545	205,76	5,41
Zurich	3,8214	1,9800	42,0382	—	93,2862	6,0182	87,0329	2,23
	3,8335	2,0150	42,5779	—	94,3793	6,0692	87,6086	2,3[illegible]
Francfort .	4,0964	2,1225	45,0636	107,1969	—	6,4513	93,2967	2,3[illegible]
	4,0618	2,1350	45,1135	105,9553	—	6,4307	92,8260	2,4[illegible]
Bruxelles .	63,4970	32,9000	6,9851	16,6161	15,5005	—	14,4615	3,71
	63,1630	33,2000	7,0153	16,4764	15,5503	—	14,4347	3,79
Amsterdam	4,3907	227,50	48,3014	114,8989	107,1849	6,9148	—	2,58
	4,3757	230,00	48,6001	114,1439	107,7283	6,9377	—	2,63
Milan	1709,98	886,00	188,11	447,47	417,43	26,9300	389,45	—
	1663,73	874,50	184,78	433,99	409,60	26,3403	380,21	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les march[és] officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représente[nt] la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemark[s], de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du cuivre

CAOUTCHOUC. — *Légère progression des cours du naturel sur les places commerciales. A la réunion des producteurs qui s'est tenue à Kuala-Lumpur (Malaisie), le projet de constitution d'un stock régulateur de 100 000 tonnes a été reporté.*

METAUX. — *Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré la légère diminution des stocks britanniques de métal, qui reviennent à 640 475 tonnes (— 700 tonnes). L'éventualité d'une réduction de la production zambienne de métal en vue d'enrayer l'accroissement des stocks mondiaux n'a pas exercé d'influence sur le marché.*

L'étain a consolidé son avance précédente tant à Londres qu'à Penang. Le conseil international de l'étain se réunira la semaine prochaine à Londres. Le représentant de la Bolivie demandera un relèvement des prix plancher et plafond.

Sur le marché libre de Londres, les cours du platine ont atteint leur niveau le plus élevé depuis février 1974, à 101,85 dollars l'once troy. Aux Etats-Unis le prix du platine a été porté à 195 dollars (+ 3,25 dollars) l'once troy. La demande mondiale, estiment les spécialistes, devrait rester raisonnable, mais l'absence d'offre de métal soviétique constituera un facteur de soutien pour le marché. Aussi, les producteurs d'Afrique du Sud envisagent-ils de relever leurs prix de 10 %.

DENREES. — *Le marché du cacao paraît avoir atteint, du moins à court terme, un point d'équilibre. L'organisation internationale du cacao a révisé ses estimations pour la saison 1977-1978, confirmant ainsi les évaluations faites par une firme privée britannique. Il est prévu désormais un excédent de production de 39 000 tonnes au lieu d'un déficit de 33 000 tonnes en octobre 1977.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 663,50 (675,50) à trois mois 676,50 (689,50) ; étain comptant 6 320 (6 345), à trois mois 6 310 (6 325); plomb 365,50 (363,25); zinc 274,50 (286,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 59,40 (60,20) ; aluminium (lingots) inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollar par tonne) 69,83 (66,17) : mercure (par bouteille de 76 lbs) 130-138 (125-130).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 711 (1 692).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 55 (53,70); mai 56,19 (54,75).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars 240 (237,50) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C 445 (455).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 23,25 (23,70).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 585 (570).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 48,90-49,50 (47-70-48).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) 208-208,50 (199,50-199,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars 144,60 (140,85) ; mai 132,75 (130,85) ; sucre mars 9,28 (9,12) ; mai 9,71 (9,54) ; café mars 197 (196) ; mai 183 (185,25).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars 119,40 (118,70) ; mai 125,40 (123,20) ; café mars 1 796 (1 770) ; mai 1 726 (1 715) ; cacao mars 1 738 (1 706) ; mai 1 610 (1 588).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mars 1 583 (1 574) ; mai 1 532 (1 538) ; café mars 1 635 (1 575) ; mai 1 625 (1 548) ; sucre (en francs par tonne), mars 1 035 (1 020) ; mai 1 054 (1 043).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 278 (274 1/2) ; mai 284 1/4 (280 3/4) ; maïs mars 224 (221 1/2) ; mai 228 3/4 (225 1/2)

MARCHÉ MONÉTAIRE

Stabilité

Aucun changement n'a été pratiquement observé sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour est resté fixé à 8 7/8 %, revenant un seul jour (mercredi) à 8 3/4 %. La Banque de France a contribué à fournir les liquidités nécessaires en adjugeant 4 milliards de francs à 8 3/4 %, soit une baisse de 1/8 %, également appliquée aux pensions sur bons du Trésor. La tenue relativement satisfaisante du franc sur les marchés des changes ne laisse pas redouter, dans l'immédiat, une élévation du *taux*. *Même* à l'échéance de six mois, c'est-à-dire au-delà des échéances électorales, la tension reste très modérée.

Ce n'est donc pas en France qu'il faut chercher, cette semaine, l'actualité, mais aux Etats-Unis, où le relèvement du taux d'escompte et de celui des *federal funds*, décidé le vendredi 6 janvier 1977 pour soutenir le dollar, a été diversement apprécié. On a appris que l'augmentation du taux d'escompte, porté de 6 % à 6,50 %, n'avait pas été décidée à l'unanimité (quatre voix pour, deux voix contre) par les sept gouverneurs composant le Federal Reserve Board).

L'un des opposants a fait valoir que cette augmentation pouvait être dangereuse pour l'économie américaine, dont la vitalité reste encore précaire. De fait, pour la première fois depuis dix ans, une telle mesure a été prise uniquement pour soutenir le dollar, et non pour freiner la progression de la masse monétaire, qui se maintient, pour l'instant, dans les limites fixées (le fort gonflement observé en fin d'année est attribué aux opérations traditionnelles d'« habillage des bilans » en fin d'exercice).

En ce qui concerne l'évolution future des taux, on observe que le principe d'une intervention officielle américaine sur les marchés des changes peut avoir pour conséquence la poursuite de la hausse. L'an dernier, les banques centrales étrangères qui achetaient massivement des dollars, les ont replacés non moins massivement en bons du Trésor américains, contribuant à financer, à hauteur de 30 milliards de dollars, un déficit budgétaire de 50 milliards de dollars. Si ces banques interviennent moins, laissant cette tâche à l'oncle Sam, ledit Trésor devra lever davantage d'emprunts sur le marché américain, ce qui fera monter les taux. Ce n'est encore qu'une prévision... En tout cas, le président Carter précise : « *Je souhaite une baisse des taux d'intérêt, et je suis sûr que tel est aussi le désir du « FED » du président Burns et certainement de M. William Miller* [son successeur]. » Une affaire à suivre.

F. R.

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

Quand la politique donne des ailes

SEMAINE DU 9 AU 13 JANVIER 1977

SEDUITE par les propos de M. Barre, irritée des nouveaux éclats de M. Chirac, mais ravie de l'intervention de M. Marchais, la Bourse de Paris paraît avoir, en cette période pré-électorale, définitivement lié son sort aux humeurs des hommes politiques. Cela lui aura au moins permis, pour cette semaine, de rattraper une bonne partie du terrain cédé lors des cinq premières et désastreuses séances de la nouvelle année, puisque d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont progressé d'environ 5 % (contre un recul moyen de 6 % la semaine précédente).

De fait, le *mouvement de redressement* a *littéralement* démarré « sur les chapeaux de roue » dès lundi. Le week-end précédent, il est vrai, M. Raymond Barre, présentant à Blois les « objectifs d'action du gouvernement », avait préconisé de nouveaux avantages en faveur des porteurs de valeurs mobilières (voir encadré). La Bourse se devait de montrer publiquement toute sa satisfaction. Elle y fut *« aidée » par quelques organismes de placement collectif* qui n'hésitèrent pas à donner l'exemple en procédant à de *sélectives, mais efficaces, acquisitions.*

Du coup, l'indicateur instantané de la chambre syndicale bondissait d'un seul élan d'environ 2 %. « Nos intérêts peuvent parfois coïncider avec ceux de la majorité parlementaire sans que vous soyez obligés d'y voir la « main *de Moscou* », *nous déclara* un investisseur institutionnel non dépourvu d'humour. Bref, le mouvement se poursuivit mardi à un rythme un peu plus lent, bien que les échanges se soient notablement accrus, et que le dollar ait enregistré, lui aussi, une légère reprise.

La séance suivante, en revanche, fut à tous égards décevante. La devise américaine fléchissait à nouveau entraînant en partie le franc, et les valeurs françaises s'affaiblissaient. Simultanément, le « comité de liaison de la majorité » était convoqué d'urgence, et les opérateurs, prudents, attendaient, non sans une vague inquiétude, les déclarations du R.P.R. à l'issue de cette réunion. Comme on pouvait *le prévoir, elles furent fracassantes,* M. Chirac dénonçant l'accord électoral que son parti avait signé pour le premier tour des élections. Autour de la corbeille, jeudi, l'effet fut assez désastreux. Dans un marché encore un peu plus actif, et en dépit d'une nouvelle intervention des *« gendarmes » (institutionnels),* les *cours reculèrent* de 1,5 % en moyenne, ce qui fut généralement considéré comme « modéré ». Heureusement pour les opérateurs, M. Marchais était, le soir-même, l'invité de la deuxième chaîne de télévision. A croire que tous les boursiers choisirent de regarder cette émission ! En tout cas, à la veille du week-end, toutes les conversations entendues dans les *travées du palais Brongniart portaient sur le même thème :* à tort ou à raison, les milieux financiers se félicitaient du « nouveau coup porté à la quasi-défunte union de la gauche » par le secrétaire général du P.C... Et les cours firent un bond de 3 % en moyenne. Certes, les efforts de *MM. Barre et Chirac pour minimiser* ce qui apparaissait tout de même comme la « désunion sacrée » de la majorité, portèrent *leurs fruits. De même, la publication* dans un grand quotidien d'un sondage d'opinion très favorable au président de la République et à son premier ministre, trouva un écho bienveillant autour de la corbeille.

Enfin, la remontée du dollar et du franc par rapport aux monnaies fortes ne passa pas non plus inaperçue. Mais, plus que les soubresauts des marchés des changes ou l'amorce d'un redressement économique décelé par l'INSEE dans sa dernière enquête mensuelle, c'est bien la politique, avec ses péripéties, qui fut, cette semaine, la reine de *la* Bourse de Paris. *Elle ne risque guère* de perdre sa couronne au cours des deux prochains mois.

PATRICE CLAUDE.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Une fois encore, l'attention des *opérateurs s'est portée sur* les Fonds d'État indexés, à l'occasion des nouveaux remous sur les marchés des changes et du fait de la tension sur l'or. C'est ainsi que l'Emprunt 4 1/2 % 1973, le « Barre » 8,80 % 1977 et le 7 % 1973 ont nettement progressé.

En ce qui concerne ce dernier emprunt, il faut préciser que le montant du coupon détaché lundi 16 janvier a été fixé à 16,88 F. A partir de ce jour, ce fonds *d'État sera coté non plus en pourcentage,* mais en francs, comme l'Emprunt 4 1/2 % 1973, la fraction de coupon couru étant incorporée au cours.

Fermeté des indexées. L'éventualité d'un relèvement de l'ordre de 30 % du prix du charbon a favorisé les *Obligations Charbon* 3 %.

Le plus grand marasme règne actuellement sur le marché primaire, où les nouvelles émissions reçoivent un accueil plutôt glacial de la part du public et des grands investisseurs.

	13 janv.	Diff.
4 1/2 % 1973	696,90	+ 2,40
7 % 1973	291,60	+ 5,70
Empr. 10,30 % 1975	96,60	— 0,50
10 % 1976	99,70	+ 0,10
P.M.E. 10,60 % 1976	97,65	+ 0,05
P.M.E. 11 % 1977	99,30	+ 0,10
8,80 % 1977	109,80	+ 1
4 1/4 % 1963	102,90	+ 0,05
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	91,70	— 0,10
5 1/2 % 1965	106	— 0,10
6 % 1966	104,90	+ 0,60
6 % 1967	99,50	— 0,10
C.N.E. 3 %	1 999	+ 35
Charbonn. 3 %	156,60	+ 7,60

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La Banque Rothschild pourrait prendre une participation dans la *Cie européenne de banque.* Il faut rappeler que la *Banque Rothschild* a déjà racheté à la *Générale occidentale* le contrôle de la *Discount Bank,* puis, à d'autres partenaires, 20 % du capital de la *Continentale de banque* et, dernièrement, une participation dans la *Banque Stern.*

	13 janv.	Diff.
Bail Equipement	149,90	+ 4,90
Comp. bancaire	291	+ 34,90
C.C.F.	191,90	+ 1,90
Crédit foncier	285	— 0,80
Financ. de Paris	141,30	+ 10,30
Locafrance	117	— 2,60
Prétabail	320	+ 5
U.C.B.	152	+ 2
U.F.B.	222	+ 10
Cofimeg	98	— 3,50
S.N.I.	295	+ 3
Comp. du Midi	273,50	+ 5,50
Chargeurs	141,90	— 4,60
Financ. Dév. Entr.	49	— 3
Pricel	102	+ 4
Schneider	190,40	— 3,60
Suez	216,70	+ 14,70

Soficomi va procéder, à partir du 16 janvier, à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 100 millions de francs et au taux nominal de 11,30 % (taux de recrutement actuariel : 11,64 %).

Alimentation

Les réseaux de vente de *Viniprix, Saveco* et de la *Beaujolaise,* ont réalisé en 1977 un chiffre *d'affaires* (T.T.C.) de 2,5 milliards de francs, ce qui représente une *progression supérieure à 10 %. Les* dirigeants de *Viniprix* s'attendent, *pour leur société,* à *un* bénéfice du même ordre que celui de 1976 (10,5 millions de francs environ).

La société *Carrefour* prévoit *l'ouverture,* en 1978, de sept nouveaux magasins à l'étranger (dont cinq en Espagne, en association avec une filiale contrôlée à hauteur de 50 %), et de deux magasins en France : l'un à Nice et l'autre à Pontault-Combault.

	13 janv.	Diff.
Béghin-Say	53,50	— 0,60
B.S.N.-Gerv.-Dan.	380	+ 25
Carrefour	1 295	+ 11
Casino	1 057	+ 65
Moët-Hennessy	360	+ 34
Mumm	273	+ 21
Olida-Caby	121,50	+ 5,40
Pernod-Ricard	205	+ 14,80
Perrier	138,20	+ 15,70
Radar	313	+ 2
Raffiner. St-Louis.	53	— 0,50
S.I.A.S.	271	+ 9
Veuve Clicquot	422	+ 15
Viniprix	300	+ 15
Martell	289,40	+ 16,40
Guy. et Gascogne	141,50	+ 12,50
Nestlé	8 700	+ 280

Le chiffre d'affaires réalisé en *1977* par *Euromarché* (magasins propres et gérés, plus affiliés) a atteint *5 306 millions de francs.* Celui de la *Ruche picarde* s'est élevé à 1 885 millions de francs. Rappelons que cette dernière société va procéder à une augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

La Source PERRIER a enregistré, *pour l'exercice clos le* 30 septembre 1977, un bénéfice *de 37,02 millions de francs contre* 13,56 millions de francs précédemment. *Le dividende global est* porté de 3,60 F à 7,50 F (contre 3 F en 1975, 6 F en 1974 et 12 F en 1973).

Matériel électrique, services publics

Les valeurs de la construction électrique se sont, dans l'ensemble, nettement redressées cette semaine. Des hausses supérieures à 10 % ont été constatées sur *Thomson-CSF, SAT* et *TRT.*

Moulinex a réalisé une progression du même ordre. La société procédera, à partir du lundi 16 janvier, à *l'attribution* gratuite d'une action nouvelle pour dix *anciennes.*

	13 janv.	Diff.
Alsthom-Atlant.	55,90	— 1,70
C.E.M.	53,50	+ 3,30
C.G.E.	258	+ 12,90
C.S.F.	146	+ 14
D.B.A.	183,20	— 6,80
Matra	1 190	+ 71
Machines Bull	24,40	+ 0,40
Moulinex	170,60	+ 16,40
S.A.T.	466,50	+ 46,50
T.R.T.	387	+ 37
Thomson-Brandt	138	+ 9,20
General Electric	223,20	— 10,60
Sony	35,35	+ 2,45
Générale des eaux	438,30	+ 29,30
Lyonnaise des eaux	316	+ 7,50

Bâtiment et travaux publics

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1977 chez *Bois déroulés Océan présentera* une perte évaluée à 16,19 millions de francs contre un déficit de 25,89 millions en 1976, après 7,8 millions de *provisions* sur titres de participations.

	13 janv.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	221,80	+ 24,30
Bouygues	386	+ 21
Chim. et Routière	94	+ 1,70
Ciments français	83,50	+ 1
Dumez	451	+ 36
Entr. J. Lefebvre	194,50	— 1,50
Génér. d'entrepr.	135,40	— 3,10
Gds Travx de Mars.	185	+ 17
Lafarge	143,50	+ 1,70
Maisons Phénix	745	+ 1
Poliet et Chausson	117,80	— 6,30

Filatures, textiles, magasins

Au cours de l'exercice clos le 31 août *1977, Dickson-Constant* a enregistré un bénéfice net de 4,3 millions de francs, contre 5,8 millions. Le dividende est porté de 6 F à 6,50 F net ; un acompte de 5 F a déjà été versé le 29 décembre.

La Redoute escompte, pour l'ensemble de l'exercice qui prendra fin le 28 février prochain, une progression de 12 % sur le chiffre d'affaires et de 10 % sur le bénéfice net. Ces taux sont légèrement inférieurs aux prévisions, en raison des difficultés de la filiale italienne Vestro. La société a *mis* en paiement le 9 janvier un complément de dividende de 2 F.

	13 janv.	Diff.
Dollfus-Mieg	37,80	+ 0,30
Sommer-Allibert	423	+ 32
Agache-Willot	413	— 1
Saint-Frères	62,40	— 0,60
Dickson-Constant	121	+ 1
C.F.A.O.	318	+ 12,50
Nouvelles Galeries.	54,50	+ 0,50
Paris-France	65,10	— 1,70
Printemps	40,50	+ 2,30
La Redoute (1)	500	+ 27
S.C.O.A.	70	+ 1
U.I.S.	223	+ 3,50
Darty	340	+ 10

(1) Compte tenu du coupon détaché : 2 F.

Le bénéfice net de *SCOA,* pour l'exercice au 30 septembre 1977, s'est élevé à 50,8 millions de francs. *Hors plus-values exceptionnelles,* ce résultat marque une hausse de 11 %. Le *dividende* proposé aux actionnaires est de *5,40 F, contre 4,80 F, ce qui assure,* compte tenu de l'avoir fiscal et *sur la base des cours actuels,* un rendement proche de 12 %.

Darty a réalisé, pendant les neuf premiers mois de l'exercice *1977 - 1978,* un chiffre d'affaires hors taxes de 588,6 millions de francs, contre *473,3* millions. Les ventes consolidées s'établissent à 762,6 millions de francs, contre 557,5 millions.

Pétroles

La découverte d'huile à Vulaines ne sera pas exploitable, mais le président *d'Esso* a indiqué que cette déception passagère n'empêchera pas la société de verser un dividende pour *1977* au moins égal, sinon supérieur, à celui réglé pour 1976 *(3,73* F net).

	13 janv.	Diff.
Aquitaine	324	+ 21
Esso	59,70	— 1,30
Franç. des pétroles	98	+ 2,80
Pétroles B.P.	55	inchangé
Primagaz	117	inchangé
Raffinage	61,90	+ 2,70
Sogerap	69	+ 2
Exxon	211,80	— 7,70
Petrofina	516	— 7
Royal Dutch	261	— 1,50

Produits chimiques

Rousselot a mis en paiement un acompte sur dividende de *25,20 F. La* société allemande Hoechst va relever de 3 % à 5 % les prix de certains films synthétiques (nylon et polyester) à partir du 1er avril prochain, pour tenter de réduire les pertes essuyées dans ce secteur.

	13 janv.	Diff.
C.M. Industries	157	+ 6,20
Cotelle et Foucher	80,10	+ 3,10
Institut Mérieux	330	+ 11
Laboratoire Bellon	132,90	inchangé
Nobel-Bozel	66	+ 5,90
Pierrefitte-Auby	52,50	+ 1,10
Rhône-Poulenc	53,60	+ 2,70
Roussel-Uclaf	170,50	+ 7,50
B.A.S.F.	295,30	— 5,20
Bayer	287	— 8,20
Hoechst	276	— 5
Norsk Hydro	170,20	+ 0,10

Métallurgie, constructions mécaniques

Pour *Sacilor,* le chiffre d'affaires consolidé (H.T.) s'élève, en 1977, à 7,95 milliards de francs (—0,3%), et l'exercice se soldera par un important déficit (il devrait largement excéder le milliard de francs.

	13 janv.	Diff.
Chiers-Châtillon	11,80	+ 0,05
Creusot-Loire	53,40	— 2,60
Denain Nord-Est	27,70	— 0,10
Marine-Wendel	35	— 1
Métall. Normandie	37,60	+ 0,30
Pompey	78	— 3,90
Sacilor	18,30	— 0,70
Saulnes	32,30	— 0,70
Usinor	17	+ 0,20
Vallourec	67	+ 1
Alspi	49,60	+ 1,60
Babcock-Fives	71,50	inchangé
Génér. de fonderie	80	inchangé
Poclain	107	+ 3,80
Sagem	407	+ 27
Saunier-Duval	65,20	— 1,10
Penhoët	166,50	— 1,50
Peugeot-Citroën	272,10	+ 19,70
Ferodo	378	+ 31

Mines, caoutchouc, outre-mer

« Les ventes de nickel réalisées par *Inco* au cours du quatrième trimestre ont été décourageantes », a indiqué le président du groupe en Ontario. A la fin de l'année *1977,* les stocks atteignaient 340 millions de tonnes contre 308 millions à la fin du troisième trimestre de 1976.

	13 janv.	Diff.
Imétal	57,20	— 0,30
Peñarroya	33,80	+ 0,30
Charter (1)	11,80	+ 0,85
Inco	77,80	— 2,30
R.T.Z.	16,15	— 0,40
Tanganyika	12	inchangé
Union minière	103	— 2
Z.C.I.	6,82	inchangé
Kléber	34	+ 1,10
Michelin	1 142	+ 86

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,25 F.

Mines d'or, diamants

Les résultats des mines d'or du groupe *Goldfields* pour le quatrième trimestre 1977 sont en progression sensible, notamment pour *Doornfontein, West Driefontein* et *East Driefontein.* Outre la hausse du prix du métal (au-dessus de 160 dollars l'once), le développement de la vente des pièces d'or (Krugerrands au poids d'une once troy, soit 31,11 grammes).

	13 janv.	Diff.
Amgold	197	+ 1,50
Anglo-American (1)	18	— 0,50
Buffelsfontein	62,50	inchangé
Free State	91,80	+ 2,40
Goldfields	16,65	+ 0,45
Harmony	24,30	— 0,20
President Brand	58,50	— 1
Randfontein	230,50	+ 6,50
Saint-Helena	55,80	inchangé
Union Corporation	17,50	+ 0,25
West Driefontein	128,50	— 0,10
Western Deep	46,80	+ 0,30
Western Holdings	181,40	— 2,10
De Beers	20,65	— 0,65

(1) Compte tenu d'un coupon de *0,55 F.*

Valeurs diverses

« L'année 1978 sera raisonnablement bonne pour notre entreprise », a indiqué le président *d'Aluminium Pechiney.*

	13 janv.	Diff.
L'Air liquide	252,50	+ 13,40
Bic	510	+ 40
Europe n° 1	585	+ 57
L'Oréal	515	— •
Club Méditerranée.	347	+ 32,80
Arjomari	94,90	+ 1
Hachette	154	+ 16,10
Presses de la Cité	286	+ 8
P.U.K.	75	+ 5,50
St-Gob.-P.-à-M.	123,50	+ 9,50
Skis Rossignol	1 650	+ 115
Chargeurs réunis	141,90	— 4,60

Bourses étrangères

NEW-YORK
La baisse se poursuit

Le seconde quinzaine de janvier n'a pas été meilleure que la première pour la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones a perdu plus de 17 points à 775,73. Il en avait cédé 24 la semaine précédente, tombant en dessous du fameux « seuil » psychologique de 800. Le voilà donc au plus bas niveau depuis trente-trois mois.

Les mêmes causes engendrant les *mêmes effets,* ce sont les remous monétaires et la hausse des taux d'intérêt qui ont pesé sur les cours. Le dollar a encore été éprouvé par un accès de baisse, les interventions du FED étant jugées peu convaincantes par les *milieux* financiers. Quant au loyer de l'argent, *artificiellement relevé pour soutenir* la monnaie (cas unique en dix ans), nombreux sont les *opérateurs* à redouter que sa hausse se poursuive, en *dépit* des affirmations contraires du président Carter.

Ajoutons les craintes sur la persistance de l'inflation, alimentées par les discussions au plus haut niveau (même le FED) sur la politique à suivre en matière monétaire. Dans ces conditions, toute tentative de reprise se fondant sur le bas niveau des cours est immédiatement étouffée dans l'œuf, même si l'on apprend quelques « bonnes nouvelles » comme la diminution du taux de chômage.

Les transactions ont nettement augmenté avec 117 millions de titres échangés contre 92 millions.

	Cours 6 janv.	Cours 13 janv.
Alcoa	43	43 1/4
A.T.T.	59 7/8	59
Boeing	26 3/8	25 5/8
Chase Man Bank	28 3/8	27 7/8
Du P. de Nemours	111 1/2	109
Eastman Kodak	49 5/8	48 1/2
Exxon	45 5/8	44 1/2
Ford	43 1/4	41 3/8
General Electric	47 7/8	46 1/2
General Foods	30 1/2	29 7/8
General Motors	59 3/4	58 1/2
Goodyear	17	16 3/4
I.B.M.	267	266
I.T.T.	30 1/2	30 1/8
Kennecott	21 3/4	24 3/8
Mobil Oil	60 5/8	59 7/8
Pfizer	26 5/8	26 3/4
Schlumberger	70 1/4	66 3/4
Texaco	26 3/4	26 1/2
U.A.L. Inc.	19 3/4	20 3/4
Union Carbide	39 5/8	39 3/8
U.S. Steel	30 1/2	30 1/8
Westinghouse	17 3/8	17 1/4
Xerox Corp	45 5/8	45

LONDRES
Repli

Après un beau départ au début de janvier, les cours se sont repliés à la Bourse de Londres cette semaine, malgré les espoirs d'une réduction sensible des impôts au printemps et les indications rassurantes sur l'évolution du taux d'inflation.

Les opérateurs ont été influencés par des éléments négatifs comme la crise des aciéries et de l'industrie automobile, et les perspectives incertaines des exportations britanniques en raison du redressement de la livre sterling. En outre, les problèmes sociaux sont loin d'être réglés (menaces de grève des camionneurs de British Petroleum), bien que le conflit des sapeurs-pompiers ait pris fin.

Les mines d'or, en revanche, ont *poursuivi leur avance* en liaison avec la hausse du métal.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 480,9 contre 497,3 ; mines d'or, 139,1 contre 138,6.

	Cours 6 janv.	Cours 13 janv.
Bowater	186	176
Brit. Petroleum	854	814
Charter	138	134
Courtaulds	119	120
De Beers	294	287
Free State Geduld*	19	19 1/2
Gt Univ. Stores	316	298
Imp. Chemical	356	340
Shell	528	515
Vickers	189	188
War Loan	36 5/8	36 5/8

FRANCFORT
A contre-courant

Grâce aux achats de la clientèle étrangère, *les marchés allemands ont* enregistré une progression qui s'inscrit à contre-courant des tendances enregistrées ailleurs. L'amélioration *de la conjoncture, qui commence* à se faire sentir dans le pays, a été favorablement ressentie. Seule, la chimie a souffert, du fait de la crise *générale* dans le secteur.

	Cours 6 janv.	Cours 13 janv.
A.E.G.	87,20	92,70
B.A.S.F.	137,90	135,60
Bayer	134,70	132,10
Commerzbank	216,50	222,90
Hoechst	128	124,10
Mannesman	163,70	163,50
Siemens	293	294,50
Volkswagen	214,50	218,80

Dégrever l'épargne quand elle s'investit

Dans son « programme de Blois », M. Raymond Barre a *fait figurer des projets* en faveur des placements en actions. *Les pouvoirs publics, on le sait,* s'inquiètent de l'insuffisance des *fonds propres des entreprises,* et de l'incapacité où se trouve le *marché financier — la Bourse* en l'occurrence — de leur en *procurer* (un peu plus de 1 milliard de francs en 1977). Après *avoir dégrevé les* revenus de l'épargne investie en actions *(création de l'avoir fiscal* en 1965, relèvement à 3.000 F de l'abattement à la base pour les dividendes en 1978), ils projettent de détaxer l'épargne au moment où elle s'investit. Il s'agirait de déduire du revenu imposable, dans certaines limites, le montant des placements effectués en actions, ce qui revient à instituer une sorte de « *crédit d'impôt » en faveur des* valeurs mobilières.

Une telle formule, remarquons-le, est préconisée depuis de nombreuses années par M. Pierre Uri, du parti socialiste, qui l'exposait encore au cours d'un récent *forum sur la Bourse et les partis politiques* (« le Monde » des 11-12 *décembre 1977*).

Autre projet des services de M. Barre, celui de la création d'actions de préférence, à dividende garanti *et sans droit de* vote. Cette forme de placement, très répandue aux États-Unis, constituerait un « produit » intermédiaire entre *l'obligation* dont le capital s'érode, et l'action *dont le revenu peut diminuer* ou même disparaître. Elle s'ajouterait à *celle* des obligations convertibles, dont une bonne partie ne sont effectivement pas converties en raison de la mauvaise tenue de la Bourse. Cette dernière a bien accueilli ces projets. *Mais* suffit-il d'accumuler les avantages fiscaux pour renverser la vapeur *dans une société où le risque,* n'étant plus guère rémunéré comme il l'était avant *1914,* se trouve de moins en moins recherché ? — *F. R.*

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 janv.	10 janv.	11 janv.	12 janv.	13 janv.
Terme	49 105 527	60 537 217	58 543 267	72 750 555	60 573 760
Compt. R. et obl.	89 280 887	120 776 326	111 099 378	115 033 979	202 272 098
Actions	31 022 334	30 214 548	32 793 165	32 202 707	31 828 369
Total	169 408 748	211 528 091	202 435 810	219 987 241	294 673 227
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.	96,4	97,7	96,8	95,5	98,0
Etrang.	100,0	100,2	99,9	98,8	98,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)					
Tendance.	96,0	97,4	96,4	95,3	98,2
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	58,1	58,9	58,9	57,7	58,9

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 6/1	COURS 13.1
Or fin (kilo en barre)	26220	26916
— (kilo en lingot)	26270	26995
Pièce française (20 fr.)	264 90	283 70
Pièce française (10 fr.)	229 90	229
Pièce suisse (20 fr.)	248	244 90
Union latine (20 fr.)	228 10	241
● Pièce tunis. (20 fr.)	187	195
Souverain	245 50	259 90
● Souverain Elizabeth II	276 50	280 10
● Demi-souverain	287 50	272 20
Pièce de 20 dollars	1158	1196
— 10 dollars	657	646 90
— 5 dollars	482 50	486
— 50 pesos	1088	1101
● — 20 marks	325	340
— 10 florins	245	252
● — 5 roubles	145	133

THYSSEN : non à Fos, oui aux États-Unis

Thyssen, premier producteur d'acier d'Allemagne fédérale, se retire de l'usine sidérurgique de Fos et veut acheter une affaire américaine de constructions mécaniques. Le géant d'outre-Rhin va revendre à ses partenaires Usinor et Sacilor, comme le *prévoyait le contrat initial,* la participation de 5 % qu'il avait *acquise dans la Solmer ;* par là même il abandonne l'option sur la participation de 25 % qu'il devait prendre dans la construction de la deuxième tranche de l'usine de Fos, dont le doublement est, de toute façon, renvoyé à des jours meilleurs. Parallèlement, Thyssen offre l'équivalent d'environ 250 millions de dollars (1,19 milliard de francs) *pour acquérir* la société Budd, spécialiste bien connu de pièces pour l'automobile, de voitures de chemin de fer, etc.

Il ne s'agit pas, pour la société ouest-allemande, d'abandonner la production d'acier, près de 12 millions de tonnes en 1977, mais simplement de la réduire, *en Allemagne fédérale comme à* l'étranger, pour se consacrer *davantage à la transformation* du métal, où elle est déjà fortement engagée, notamment par sa filiale Rheinstahl. Ce faisant, elle tire la leçon de la crise actuelle, marquée par une concurrence accrue de la part des « jeunes » sidérurgies : mieux vaut vendre de l'acier sous forme de biens d'équipement que sous forme de tôle ou de poutrelles.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La fin de la visite du président de la République en Côte-d'Ivoire

MM. Giscard d'Estaing et Houphouët-Boigny ont évoqué le problème du prix des matières premières

Au terme d'une visite officielle de cinq jours en Côte-d'Ivoire, le président de la République et Mme Valéry Giscard d'Estaing étaient attendus dimanche soir 15 janvier, à 22 heures, à Orly, venant de Yamoussoukro, village natal du président Félix Houphouët-Boigny, où ils séjournaient depuis vendredi matin.

De notre envoyé spécial

Yamoussoukro. — Au cœur du pays Baoulé, à 260 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan, Yamoussoukro, village natal du président Houphouët-Boigny, est devenu une ville de 45 000 habitants, dont le chef de l'Etat ivoirien a entrepris de faire un centre de développement régional, en même temps que le mémorial de sa nation. C'est là qu'il tenait à accueillir M. Giscard d'Estaing, arrivé d'Abidjan vendredi 13 janvier en fin de matinée. Les deux présidents ont eu, en début de soirée, un premier entretien en tête à tête.

La conversation a porté d'abord sur la situation économique internationale et le dialogue Nord-Sud. MM. Giscard d'Estaing et Houphouët-Boigny ont procédé à un premier examen détaillé de la question du prix des matières premières et des denrées alimentaires. La Côte-d'Ivoire milite pour l'établissement d'un système de garanties de ressources pour les pays du tiers-monde par la stabilisation des cours des matières premières. La France est favorable à ce principe, mais M. Giscard d'Estaing n'était pas parvenu lors de la conférence de Paris, en décembre 1976, à obtenir l'accord de ses partenaires occidentaux sur la « globalisation » de ce problème et de celui de l'aide aux pays en voie de développement.

M. Giscard d'Estaing a ensuite informé son hôte des conversations qu'il avait eues à Paris avec le président des Etats-Unis. L'entretien a porté notamment sur la situation dans la corne de l'Afrique ; MM. Giscard d'Estaing et Houphouët-Boigny ont constaté, selon le porte-parole français, la « *convergence* » de leur analyse sur cette question. Les deux chefs d'Etat ont également examiné le problème du Proche-Orient.

Président honoraire de l' « Association des chefs coutumiers »

Deux cent mille personnes environ, mobilisées par le parti unique, étaient venues à Yamoussoukro pour saluer M. Giscard d'Estaing. L'accueil qu'il a reçu le long des rues du « *village* » a paru plus chaleureux encore qu'à Abidjan. La piste de l'aéroport avait été prolongée pour que puisse y atterrir le D.C.-10 qui amenait le président français et sa suite.

Dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, achevée la veille, M. Konabou Martin, maire désigné en attendant les élections municipales, a prononcé un long discours dans lequel il a évoqué le « *rôle irremplaçable joué par la France dans le processus de développement* » de la Côte-d'Ivoire. Puis, le benjamin de l'Association des chefs coutumiers a présenté à M. Giscard d'Estaing l' « *hommage de la tradition* ». Il lui a annoncé qu'il avait été désigné comme président honoraire de l'association.

M. Giscard d'Estaing dans sa réponse a évoqué la personnalité de M. Houphouët-Boigny, et son expérience du village, « *base de la vie et de l'organisation sociale africaine* ». « *C'est à partir de ce que vous avaient apporté Yamoussoukro et les siens que vous avez construit votre vie et votre action* », a déclaré le chef de l'Etat français après avoir évoqué « *le traumatisme et la souffrance* » que suscite chez celui qui le vit le heurt entre les « *deux civilisations traditionnelles* » de l'Afrique et de l'Europe.

Un déjeuner champêtre a ensuite réuni les deux présidents et de nombreux invités dans la plantation de café et de cacao de Guiglo, reste du domaine qui appartenait à M. Houphouët-Boigny (celui-ci a remis 2 000 hectares à l'Etat ivoirien l'an dernier). Après un spectacle de chants et de danses traditionnels M. Giscard d'Estaing s'est retiré dans la résidence des hôtes étrangers, elle aussi achevée la veille.

PATRICK JARREAU.

L'ÉTAT VA PRÊTER 500 MILLIONS DE FRANCS DE PLUS A LA SIDÉRURGIE

Le gouvernement a décidé de maintenir son soutien à la sidérurgie française en lui accordant, pour l'exercice 1978, un nouveau prêt de 500 millions de francs sur les ressources du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), qui s'ajoutera au 1,3 milliard de francs prêté en 1977 dans le cadre du « plan acier ». L'aide globale de l'Etat à cette industrie, sous forme de crédits remboursables, s'élèvera donc à un peu moins de 9 milliards de francs, sur un endettement à long terme dépassant 40 milliards de francs fin 1977.

L'ampleur de la crise qui frappe l'ensemble des sidérurgies européennes est telle que malgré la protection tarifaire contre les importations à bas prix mise en place depuis le début de 1978, la sidérurgie française, en état de dépôt de bilan virtuel, doit recevoir des concours supplémentaires, que ce soit de l'Etat, des banques ou des autorités communautaires.

Aux Comores

UN COMPLOT CONTRE LE PRÉSIDENT SOILIH AURAIT ÉTÉ DÉJOUÉ

Moroni (*Reuter*). — Plusieurs personnes ont été arrêtées à la suite de la découverte à Moroni d'un complot contre le président Ali Soilih, a annoncé samedi 14 janvier la radio comorienne. Parmi elles figurent les trois instigateurs présumés du complot, MM. Ali Mohamed, attaché de presse à la présidence de la République, cheikh Adass, important propriétaire dans la capitale, et cheikh Ahmed, professeur d'arabe au lycée local.

Les autorités pensent que cette affaire est liée à une autre du même genre, remontant au 4 juin 1977 (*le Monde* du 7 juin).

Le président Ali Soilih, qui est au pouvoir depuis le 2 janvier 1976, avait déjà déjoué une tentative de coup d'Etat le 2 avril de la même année.

En Corse

Un commando fait exploser un des postes de radar de la base militaire aérienne de Solenzara

Un groupe d'hommes armés a attaqué, samedi matin 14 janvier, vers 2 h. 30, un des postes de radar de la base militaire aérienne 126, à Solenzara, sur la côte orientale de la Corse, à 100 km au sud de Bastia. Le personnel de garde a été neutralisé. Le commando a ensuite placé des charges explosives sur les installations radar. Ces charges, dont certaines ont explosé, ont détruit une partie des installations.

La base de Solenzara s'étend sur une superficie de 800 hectares. Il s'agit de la plus importante base aérienne française hors du continent. Ses objectifs sont d'entraîner au tir réel les escadrons aériens venant de différentes bases de métropole.

On dénombre en permanence sur la base mille cinq cents officiers, sous-officiers et hommes de rang, qui s'entraînent sur des cibles mouvantes air-air et des cibles fixes air-sol. A la suite d'accords intervenus entre la France et la Belgique, la base sert également de centre d'entraînement aux escadrons aériens belges.

La base de Solenzara produit sa propre électricité, dispose de sa propre réserve de carburant et fonctionne pratiquement en autarcie.

L'autorité militaire a confirmé, samedi en fin de matinée, l'attentat contre la base. Dans un communiqué, le commandement de la base aérienne 126 précise : « *L'annexe radar de la base aérienne « capitaine Preziori » a été attaquée le samedi 14 janvier vers 2 heures. Le personnel de permanence a été submergé par un commando. Deux bâtiments techniques ont été détruits par deux charges explosives. Toutes les mesures ont été prises pour que l'activité aérienne se poursuive normalement.* »

Les autorités soulignent le courage des marins de Sein, lors du sauvetage de l'escorteur « Duperré »

De notre correspondant

Brest. — *L'escorteur d'escadre* Duperré *a été remorqué, vendredi 13 janvier, à Brest, où il est arrivé en fin d'après-midi. Il était halé par un autre navire de la marine nationale*, le Chamois. *Le* Duperré *a aussitôt été placé en cale sèche et son équipage a repris sa place à bord.*

Aucune victime n'est à déplorer après l'accident au cours duquel le navire a touché (à la suite d'une erreur de navigation) un haut fond dans le raz de Sein. Les marins, qui avaient été regroupés sur la plate-forme d'envol de l'hélicoptère du navire, quittèrent le bord par les propres moyens de sauvetage du *Duperré*. Ils furent recueillis par les bâtiment que la préfecture maritime de Brest avait dépêchés sur les lieux.

La mer était démontée et le vent soufflait en fortes rafales. Des hélicoptères de la marine nationale surveillaient les opérations. Le canot de sauvetage de l'île de Sein dénommé *Patron-François-Hervis* de la Société nationale de sauvetage en mer a effectué les opérations de transbordement des marins. Le courage et la grande maîtrise des pêcheurs sénans ont d'ailleurs été soulignés à la préfecture maritime.

Arrivés sur les lieux à 1 heure du matin, les marins du canot de sauvetage étaient les seuls à pouvoir approcher le *Duperré*, compte tenu des hauts fonds. Un à un, les membres de l'équipage de l'escorteur d'escadre sautèrent dans le canot de sauvetage collé au *Duperré* malgré les vagues. Trois rotations furent nécessaires pour les transporter sur les dragueurs de la marine qui étaient venus en renfort.

Le patron du canot, M. Edouard Guilcher, qui a sauvé déjà plusieurs vies humaines, raconte : « *Il fallait prendre le maximum de marins à chaque fois et, bien sûr, plus que le compte pour ne pas multiplier les risques d'abordage. Cela s'est déroulé sans panique. L'équipage était solide, discipliné. Il a bien réagi et ne nous a pas compliqué la tâche. Tout le monde a su garder son sang-froid. Les ordres ont été respectés scrupuleusement. Les officiers avaient bien leur équipage en main.* »

Le *Duperré*, qui est commandé par le capitaine de frégate Lauga, sera vraisemblablement immobilisé pendant plusieurs mois. Le choc contre la roche a provoqué une large déchirure dans sa coque. Une commission d'enquête sera chargé de déterminer dans quelles circonstances l'accident s'est produit.

Enfin, depuis 5 heures, ce samedi matin, le nord du Cotentin chargée de déterminer dans quelles est plongé dans le noir, à la suite des dégâts occasionnés au réseau électrique par l'ouragan et les dépôts de sel marin. A Cherbourg, les habitants sont privés de gaz, de chauffage et d'éclairage.

DÉMENTIS...

Cascade de démentis après la publication par « le Monde » daté du 13 et du 14 janvier, d'un article rapportant les propositions de la section Jean-Moulin de la police parisienne. Le premier, diffusé par l'A.F.P., vendredi après-midi, indiquait : « La fédération de Paris du parti socialiste affirme que le document de réflexion sur la fonction de police et la transition au socialisme » est une « initiative individuelle » qui n'a rien à voir « ni avec elle-même ni avec le parti socialiste, ni avec la section Jean-Moulin. »

Cette dernière, dont la création remonte à mars 1977, démentait, dès samedi matin, *qu'elle eût été désavouée*. Renseignements pris auprès de la fédération de Paris, on apprenait d'abord que celle-ci... n'était au courant de rien.

Finalement, la fédération a *décidé, à son tour, de démentir* le démenti diffusé par l'A.F.P., en indiquant, ce samedi 14 janvier en fin de matinée :

« L'A.F.P., à la suite d'un entretien téléphonique, a fait état d'un *communiqué* qui émanerait de la fédération de Paris du parti socialiste. La forme intempestive et partielle qu'on a prêtée à ce communiqué laisse entendre que la fédération de *Paris du parti socialiste démentirait* le texte élaboré et proposé par la section de la police parisienne Jean-Moulin. La fédération de Paris du parti socialiste tient à préciser que comme tout document de réflexion élaboré par un groupe de militants dans un parti démocratique comme le parti socialiste, il n'engage ni la fédération de Paris ni le parti, tant que ses *organes statutaires n'en ont pas* débattu et tranché. Ce n'est qu'un document de proposition d'une section socialiste pour ce qui la concerne. » Tout devient clair.

L'internationalisation des conflits dans la corne de l'Afrique s'accentue

L'internationalisation du conflit qui, autour de l'Ethiopie, affecte l'ensemble de la corne de l'Afrique s'accélère depuis quelques jours, alors que l'armée d'Addis-Abeba paraît désormais en mesure de passer à la contre-offensive, aussi bien sur le front sud, contre la Somalie, qu'en Erythrée, où les villes contrôlées par les Fronts de libération sont désormais régulièrement bombardées. L'Ethiopie, il est vrai, a bénéficié depuis le 26 novembre de livraisons d'armes massives de la part de l'U.R.S.S., grâce à un pont aérien sans précédent qui aurait mobilisé deux cent vingt-cinq avions de transport (12 % de la capacité totale de la flotte aérienne soviétique). Dans le *même temps, les Soviétiques* auraient lancé un satellite de reconnaissance militaire, Cosmos-964, qui pourrait avoir joué un rôle dans le contrôle de cette vaste opération logistique.

L'ampleur de ce pont aérien — vivement dénoncé par Washington — prouve que l'U.R.S.S., en dépit des difficultés de l'Ethiopie et de la fragilité du régime militaire, est décidée à s'engager plus avant dans cette partie du monde. Moscou, d'ailleurs, paraît avoir mobilisé certaines unités de sa flotte dans l'océan Indien. Le *Wall Street Journal* estimait dans son numéro du 8 janvier que l'U.R.S.S. avait voulu également tester ses propres capacités d'assistance logistique à un pays lointain et que cette démonstration s'adressait particulièrement à l'Afrique.

Face à ce renforcement des forces éthiopiennes, la Somalie, dont les soldats piétinent depuis des mois devant Harrar, paraît de plus en plus nettement sur la défensive. Ses diplomates et son *président lui-même*, depuis la rupture entre Mogadiscio et Moscou, multiplient les appels à l'aide en direction de l'Occident et des puissances pétrolières de la région (Iran, Arabie Saoudite). Le régime du chah, en accord avec les Etats-Unis, semble prêt, depuis le 2 janvier, à apporter un soutien direct non seulement à la Somalie mais aussi aux Fronts de libération érythréens.

C'est dans ce contexte de mobilisation générale et de préparatifs militaires, sur le terrain, qu'il faut situer les derniers échanges d'accusation entre Moscou et Washington. Répliquant aux propos du président Carter, qui accusait, le 12 janvier, l'U.R.S.S. d'intervenir dans la corne de l'Afrique et de « *s'ingérer dans les affaires africaines* » (*le Monde* du 14 janvier), l'agence Tass, dans un commentaire signé de M. Youri Kornilov, a accusé vendredi Washington de « *distorsion délibérée* » et qualifié d' « *absurdes et hors propos* » les déclarations du président Carter. Prenant la défense de Cuba, qui « *est un Etat souverain* », l'agence soviétique accuse « *certaines forces extérieures* » d'avoir « *fait pression sur la Somalie* » pour qu'elle entreprenne « *des actions carrément expansionnistes contre l'Ethiopie* ».

Le ton monte entre les deux grandes puissances. Cette escalade est d'autant plus significative que Moscou et Washington paraissaient soucieux, jusqu'à présent, d'éviter que la corne africaine devienne une zone d'affrontement Est-Ouest. Une disposition d'esprit qui paraît aujourd'hui bien théorique.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

La crise khméro-vietnamienne

Les opérations militaires contre le Cambodge sont des « mesures de légitime défense »

affirme l'ambassadeur du Vietnam à Paris

C'est entouré de photos d'« *atrocités* » cambodgiennes et de cartes montrant l'« *agression* » des forces de Phnom-Penh que l'ambassadeur du Vietnam à Paris a présenté vendredi 13 janvier la position de son gouvernement sur le conflit khméro-vietnamien. « *Le peuple vietnamien, le P.C. et le gouvernement ont toujours fait tous leurs efforts pour préserver la solidarité militante avec le peuple khmer* », a-t-il dit. Mais Phnom-Penh ayant abusé de la « *patience* » de Hanoï, « *nous avons été obligés, à contre-cœur, de prendre des mesures militaires pour chasser les forces du Kampuchéa démocratique hors du Vietnam* ».

Il s'agit uniquement de « *légitime défense* » et les forces vietnamiennes « *n'ont occupé aucun pouce du territoire khmer* », que le Vietnam ne revendique pas. Interrogé sur la présence de troupes vietnamiens au Cambodge, sur un « droit de suite » ou sur des combats en territoire cambodgien, M. Sung s'est borné à répéter qu'il s'agissait de « *mesures militaires de légitime défense* » « *après plusieurs années de retenue* ».

M. Sung a réaffirmé que son gouvernement était prêt à négocier n'importe où et n'importe quand avec Phnom-Penh, accusé de se refuser à toute discussion.

Si l'ambassadeur vietnamien a dit qu'il « *s'abstenait de faire des commentaires sur la situation politique intérieure au Cambodge* », il a néanmoins déclaré, reprenant des accusations publiées dans les documents remis à la presse, que « *malheureusement, après la libération, les autorités khmères ont maltraité nos compatriotes, en ont massacré des milliers, pillé leurs biens et chassé la totalité des Vietnamiens qui vivaient au Cambodge* ».

Parmi ces documents figure une lettre du parti communiste et du gouverneemnt vietnamien aux dirigeants khmers, datée du 7 juin 1977, proposant une rencontre rapide au niveau des bureaux politiques des deux P.C. Phnom-Penh y a répondu en proposant de « *laisser passer un certain délai pour que la situation redevienne normale* ». Dans sa lettre, Hanoï demandait : « *Ces actes* (agression et massacres) *sont-ils donc le fait d'un groupe, d'une fraction malveillante qui tenterait de porter préjudice à l'amitié entre les deux pays ?* »

Les Vietnamiens accusent également les dirigeants cambodgiens de revendiquer une partie de leur territoire, « *jusqu'à Saigon* » et dénoncent « *la politique des autorités du Kampuchéa consistant à attiser la haine entre les deux peuples* ».

Phnom-Penh, pour sa part, a publié, le 7 janvier, un bilan des combats le long des routes 1 et 13, au nord de la ville de Svay-Rieng, « *libérées* » depuis le 6 : deux mille soldats vietnamiens auraient été tués et quatre mille blessés.

● *Le conflit du Sahara occidental.* — Deux camions civils ont été attaqués le 11 janvier, dans la région de Tan-Tan, par une « *bande armée venue d'Algérie* », a annoncé vendredi 13 janvier le ministère marocain de l'intérieur. Trois personnes ont été tuées au cours de l'attaque qui a eu lieu à une cinquantaine de kilomètres de la frontière algérienne et sept autres, dont un enfant de sept ans, ont été enlevées.

D'autre part, on apprenait vendredi, à Nouakchott, de source autorisée, qu'une colonne du Front Polisario avait « harcelé » jeudi soir la base de Choum, à près de 200 kilomètres au sud-ouest de Zouérate, sur la voie ferrée qui relie la cité minière au port côtier de Nouadhibou. — (*A.F.P.*)

● *Plusieurs dizaines de jeunes gens*, se réclamant du Mouvement pour le respect de la vie, ont fait irruption, dans la matinée du samedi 14 janvier, dans le service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu à Paris (service du professeur Poitout), pour protester contre la pratique des interruptions volontaires de grossesse dans cet établissement.

● *Séisme près de Tokyo : une dizaine de victimes.* — Six personnes, au moins, ont été tuées et huit sont portées disparues : tel est le bilan du tremblement de terre qui a secoué, ce 14 janvier dans la matinée, la région de Tokyo-Yokohama. La secousse principale, ainsi que celles qui l'ont précédée, semblent avoir eu leur épicentre dans l'île d'Oshima, située à une centaine de kilomètres au sud de la capitale japonaise, à l'entrée de la baie de Sagami, au fond de laquelle s'ouvre la baie de Tokyo.

Le numéro du « Monde » daté 14 janvier 1978 a été tiré à 549 146 exemplaires.

A B C D F G H

